QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12130 – 4 F

– JEUDI 26 JANVIER 1984

Pékin approuve la politique française dans le tiers-monde

LIRE PAGE 6 L'ARTICLE DE MANUEL LUCBERT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Notre supplément « le Monde des arts et des spectacles »
Pages 11 à 17
Sur les projets d'aménagement du Grand Louvre

Libéralisation et répression en Turquie

De Turquie proviennent des signes décidément bien contradictoires sur l'évolution du régime. Certains laissent espérer que le processus de retour à la démocratie pourrait se poursuivre et même s'accélérer dans les mois qui viennent. En même temps, l'obsession de l'ordre public, quelque compréhensible qu'elle soit dans un pays qui a particulièrement souffert du terrorisme, continue de conduire les autorités à faire bon marché de la liberté et de la justice.

L'évolution démocratique avait été amorcée par les élections de novembre dernier. Certes, le scrutin était pour le moins faussé par l'interdiction faite à la plupart des nouveaux partis d'y participer et par un tri minutieux des candidats qui laissait peu de place au libre exercice du suffrage. Mais les consignes des généraux avaient été battues en brèche par les électeurs, et le grand vainqueur des élections était une personnalité en disgrâce, M. Ozal : fût-ce sous contrôle, le peuple turc avait pu dire son mot.

Autre indice de détente : l'annonce d'élections locales le 25 mars prochain, avec la participation, aux côtés des trois formations déjà représentées au Parlement, de trois partis écartés du scrutin du 6 novembre. M. Ozal assure attendre avec une grande sérénité ce nouveau test électoral, tandis qu'au Parlement et ailleurs l'opposition ne se prive pas de fustiger sa politique économique libérale.

D'une manière générale, les milieux dirigeants sont sûrement plus attentifs qu'ils ne veulent bien le reconnaître aux réactions de partenaires qui voudraient bien que la Turquie retrouve une certaine respectabilité démocratique. De nombreux éditorialistes locaux jugent par exemple raisonnable la proposition (officieuse) des parlementaires du Conseil de l'Europe suggérant à leurs collègues turcs de ne pas solliciter leur réintégration avant les élections locales et donc avant la session de mai. M. Karl Ahrens, président de l'Assemblée consultative du Conseil, qui se trouve actuellement à Ankara, pourrait parvenir à un tel compromis.

En sens inverse, il y a tout lieu de s'inquiéter du sort de seize militants de l'Association de la paix condamnés le 14 novembre dernier à des peines de cinq à huit ans de prison, alors qu'ils n'avaient jamais encouragé les menées terroristes (et encore moins participé à des attentats), comme de la condamnation à mort de seize militants de l'organisation révolutionnaire Dev-Yol, mardi 24 janvier, par le tribunal militaire d'Erzincan, en Anatolie orientale.

Certes, huit sentences ont été aussitôt commuées en peines de prison, et les huit condamnés à mort répondaient de neuf assassinats, dont celui d'un policier. Mais les conditions dans lesquelles fonctionne la justice militaire turque n'incitent pas à se contenter de ces considérations.

Il est vrai que, sans cesse prononcée, la peine de mort est beaucoup moins souvent exécutée. Mais, s'ajoutant aux terribles rumeurs qui courent sur la répression au Kurdistan et à tout ce que l'on peut savoir de la situation dans les prisons, de tels verdicts ne peuvent qu'accroître le malaise de ceux qui voudraient pouvoir croire à un retour prochain de la Turquie au sein de l'Europe démocratique.

M. Andropov n'exclut pas un dialogue avec Washington

Le dirigeant soviétique continue de critiquer les Etats-Unis sans rejeter complètement les appels de M. Reagan

De notre envoyé spécial

Moscou. – M. Andropov se devait de répondre personnellement au président Reagan, qui, le 16 janvier, à la veille de l'ouverture de la conférence de Stockholm, avait marqué une inflexion dans la politique américaine vis-à-vis de l'URSS.

Comme le chef de l'État et du Parti soviétiques n'est physiquement pas en mesure de le faire par un discours public, c'est par le biais de « réponses à des questions de la « Pravda » qu'il s'est manifesté. Le texte a été lu solennellement lors de la principale émission d'information de la télévision, mardi 24 janvier.

Ces réponses à la *Pravda* ne contiennent aucun élément bien nouveau. M. Andropov ne rejette pas purement et simplement l'appel au dialogue lancé par M. Reagan. Comment le pourrait-il, alors que son ministre des affaires étrangères, M. Andreï Gromyko, vient d'avoir plus de cinq heures d'entretiens à Stockholm avec le secrétaire d'État américain M. George Shultz ?

Le chef de l'État refuse cependant *« le dialogue pour le dialogue »* et répète la condition qu'il avait posée, dès le 24 novembre dernier, à la reprise des négociations sur les euromissiles : il faut *« une seule chose »*, dit-il : *« Tant qu'il n'est pas trop tard, les États-Unis et l'OTAN doivent manifester leur volonté de revenir à la situation existant avant le commencement du déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière. »*

Le numéro un soviétique commence par rappeler les dangers de la situation internationale actuelle. Il réfute un argument souvent entendu en Occident, selon lequel l'installation des missiles n'aurait finalement rien changé, la « bouderie » soviétique ne devant être que temporaire.

« Les principales causes de tension dans le monde n'ont pas été supprimées », réaffirme M. Andropov. *« Le danger nucléaire a augmenté. Ce n'est pas seulement notre avis, comme l'indique clairement l'inquiétude de millions de gens en Europe. (...) L'apparition des missiles américains en Europe a accru non seulement la tension militaire, mais encore la tension politique.*

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

M. Jospin conduira la liste du PS aux élections européennes

Le premier secrétaire apparaît mieux placé que M. Delors pour rassembler l'électorat traditionnel des socialistes

M. Jacques Delors, qui, le 14 janvier, *n'excluait pas de conduire* la liste socialiste aux élections européennes du mois de juin, l'exclut aujourd'hui. Le ministre de l'économie et des finances, dont M. Lionel Jospin considérait qu'il ferait un « *bon* » candidat, estime que le premier secrétaire du Parti socialiste en serait un *« excellent »*. C'est donc logiquement M. Jospin qui conduira la liste socialiste.

Les deux hommes se sont rencontrés le mardi 24 janvier. M. Delors a *fait savoir à M. Jospin qu'il ne* s'engagerait pas dans la compétition. Avant de prendre sa propre décision, le premier secrétaire du PS avait testé, aux alentours de Noël, les intentions du ministre de l'économie et des finances, mais aussi celles de M. Michel Rocard.

Il n'avait pas obtenu à l'époque de *réponse* permettant de penser que l'un ou l'autre était saisi d'enthousiasme à l'idée de *risquer son crédit* personnel dans une campagne qui s'annonce difficile pour les socialistes.

M. Jospin avait donc décidé de prendre son temps. L'intervention publique de M. Delors à la mi-janvier, le fait que le ministre de l'économie et des finances se soit posé, en privé, comme un candidat taillé à la mesure de l'enjeu et prêt à se sacrifier par devoir militant, l'ont probablement conduit à accélérer le processus.

D'autant que, dans le même temps, M. Delors s'est prévalu, pour renoncer, de réactions négatives à l'étranger, où il serait considéré comme le meilleur garant de la crédibilité économique de la gauche, au moins dans la phase actuelle d'assainissement.

Ces *réactions* s'expliqueraient par le fait que M. Delors, candidat, aurait dû quitter le gouvernement (*le Monde* du 17 janvier).

S'il est vrai que le crédit – réel – de M. Delors à l'étranger sert la gauche, il *est* aussi vrai que M. Delors sait faire de ce crédit un usage interne.

M. Jacques Delors pouvait représ*enter un choix de stratégie* électorale selon lequel la récupération de voix du centre serait jouable. D'autant plus qu'il s'agira d'empêcher Mme Simone Veil de grignoter, malgré la présence du RPR sur une liste *unique* de l'*opposition*, au centre gauche.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)

Un constructeur au creux de la vague

Le renouvellement de sa gamme de voitures n'empêchera pas Renault de supprimer plus de dix mille emplois d'ici à 1986

S'il est une firme qui ne se plaint pas de voir les feux de l'actualité braqués sur la concurrence, c'est bien Renault. La Régie se tapit, comme pour faire oublier qu'elle a perdu en 1983 quatre points de parts de marché en France et que ses comptes consolidés feront apparaître un déficit proche de 2 milliards de francs ; *« afin de tenir compte de la conjoncture dans l'industrie automobile »*, elle reporte *sine die* le comité central d'entreprise de Renault-Véhicules industriels prévu le 20 janvier, après avoir retardé d'un mois celui de Renault. Tout cela pour ne pas avoir à prononcer – est-ce le gouvernement qui l'a demandé ? – le mot brûlant de « sureffectif ». Aussi, alors que la préparation du plan triennal était à l'ordre du conseil d'administration du 24, l'on y a à peine parlé de l'emploi. Prudence.

Celui-ci variera d'abord *en fonction* d'une production qui, en 1983, ne s'est pas si mal comportée. Avec environ 2 050 000 véhicules, Renault aura approché le niveau record de 1980 (2 053 677) grâce à des exportations exceptionnelles (1 160 000 véhicules ont été commercialisés à l'étranger). Il est vrai que le fort accroissement des ventes de Renault aux Etats-Unis y a aidé. Or la pénétration des Alliance et des Encore (la R-9 et la R-11 adaptées au goût américain) a commencé à [illegible]. De plus, dans la plupart des grands pays européens, la Régie est en recul : – 2 % en Grande-Bretagne (1), malgré un marché en fort développement (+ 15,4 %), – 12 % en Italie, – 11,9 % en France, – 0,4 % en Espagne.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 24.)

(1) Chiffres sur onze mois de 1983.

AU JOUR LE JOUR

Virgule

Par parenthèse, il faut convenir que la sortie (entre guillemets) de M. Fillioud traitant les députés de l'opposition de* « représentants du peuple entre guillemets » *est stylistiquement lourde et politiquement inadmissible.

M. Fillioud, qui fut journaliste et paraît chargé désormais de l'apostrophe, de l'exclamation et des suspensions de séance, devrait recruter un correcteur pour son cabinet, au ministère de la ponctuation.

BRUNO FRAPPAT.

Brusque durcissement en RDA

La répression contre les pacifistes dissidents s'est accentuée

De notre envoyée spéciale

Berlin-Est. – Le groupe de rock BAP, de Cologne, ne chantera pas en RDA. Sa tournée de deux *semaines* devait commencer le 14 janvier par un concert au Palais de la *République*, à *Berlin-Est*. La veille, tout est remis en cause : il y a *dans le programme quelque chose* que les organisateurs est-allemands ne peuvent *laisser* passer, *une* chanson qui fait allusion à *« la clique »* de ceux qui se disent *« représentants du peuple »*, une chanson qui parle de transformer *« les épées en charrues et les SS-20 en tracteurs »*. Les musiciens ne transigent pas : c'est tout le programme ou rien. Et ils plient bagages en disant à la très *officielle organisation* est-allemande dite du « Rock pour la paix » qu'ils ne sont pas des diplomates, qu'ils étaient venus pour chanter, non pour négocier.

Udo Lindenberg, lui, autre star du rock ouest-allemand, avait pu se produire à Berlin-Est en octobre dernier. Après huit ans d'un refus obs*tiné, on avait offert* une scène à celui dont les disques ne circulaient que *sous le manteau*, à ce *dandy du rock*, qui, dans son très célèbre *Train spécial pour Pankow*, s'adressait *« au grand chef indien »* sur un rythme soutenu : *« Honey, honey, pourquoi ne me laisses-tu pas chanter dans l'Etat des ouvriers et des paysans ? »* Udo Lindenberg chanta donc, pas ce couplet insolent, mais d'autres, aux accents pacifistes, et suffisamment vagues pour que la salle tout entière, remplie de militants de l'Organisation des jeunesses communistes, pût applaudir sans faire outrage aux bonnes mœurs socialistes. Le vrai public de Lindenberg était resté dehors et c'est le chanteur, cette fois, qui fut déçu.

Ce ne sont là qu'anecdotes, mais elles révèlent la vraie nature des largesses de l'État est-allemand avec sa jeunesse. Les autorités est-allemandes ont sans doute trouvé leur compte dans les images abondamment diffusées l'année dernière en Occident, qui montraient une jeunesse bariolée aux blousons de cuir cloutés, aux cheveux dressés sur la tête. Ces punks, ces rockers coloraient l'image terne qu'on se fait généralement de leur pays, ils démontraient à leur manière que la RDA n'était pas ce que l'on croyait, et que le socialisme savait s'autoriser des libertés, des fantaisies. Et même les analyses un peu hâtives qui voyaient dans ces jeunes gens l'avènement d'une génération du refus témoignaient indirectement de la solidité d'un régime capable de s'offrir le luxe de la tolérance.

Il y a des punks à *Berlin-Est*, c'est vrai, mais combien sont-ils, si l'on ne compte pas les punks du dimanche dont la coiffure se range en début de semaine au moment de retourner en classe ? Il y a des squatters, c'est vrai, dans le quartier de Prenzlauer Berg surtout, à qui l'exemple de Kreuzberg, à quelques centaines de mètres, de l'autre côté du Mur, a sans doute donné des idées. Mais qui sont-ils ?

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 3.)

Nouveaux éclairages sur la population mondiale

I. – *Deux hémisphères deux démographies*

par LÉON TABAH (*)

Dix ans après la conférence mondiale sur la population de Bucarest se *prépare* aux Nations unies une nouvelle conférence sur ce thème ; *elle se déroulera* au mois d'août prochain à Mexico.

Dire que l'objectif des Nations unies dans cette conférence sera à nouveau de préserver la vie, de *s'opposer à la mort* et de ne laisser aucune ambiguïté à ce sujet ne *suffirait pas. Il faudra aussi* maintenir et renforcer l'élan acquis depuis Bucarest sur la mise en œuvre des politiques de population, renforcer les décisions qui n'ont pas assez attiré l'attention des gouvernements, ou qui n'ont pas été suivies des résultats escomptés. Les Nations unies *devront une fois de plus mettre* au point un programme de travail à l'échelle de *l'humanité* compatible avec la division du monde en Etats souverains.

A l'époque de la conférence de Bucarest, les pays de l'hémisphère nord se croyaient à l'abri des problèmes de population. Ils étaient convaincus que la conférence était destinée à traiter uniquement de la croissance démographique *de l'hémisphère sud, qu'ils* jugeaient excessive. Aujourd'hui, beaucoup d'entre eux doivent déchanter.

La baisse de la fécondité a *certes affecté* nombre de pays du tiers-monde, mais elle a aussi fait de profondes entailles dans les pays riches, où les niveaux étaient déjà très bas. Sur vingt-huit pays non socialistes, vingt-quatre n'assurent plus le remplacement des générations, et la tendance est solidement implantée car elle a commencé il y a près de vingt ans et est allée en s'accélérant pendant la dernière décennie. Certains n'hésitent pas à parler d'un véritable effondrement. Par exemple en Allemagne fédérale, où le nombre de naissances par *femme atteint à peine 1,5 alors* que le remplacement des générations en exigerait 2,1.

Le déclin commence à poser des problèmes graves autant en structure qu'en volume. Les projections faites par les démographes allemands vont jusqu'à prédire une diminution de 15 % de la population au début du siècle prochain, de plus fortement vieillie.

L'inexorable processus de vieillissement est une des menaces les plus sérieuses pour l'exceptionnelle richesse des pays industriels, alors que les sociétés en mutation ont un immense besoin de jeunes auxquels trop souvent on refuse la place qu'ils ambitionnent, alors qu'ils sont plus précoces et mieux instruits qu'autrefois. Or les facteurs sociologiques et institutionnels qui expliquent le déclin de la fécondité sont encore présents et paraissent vouloir persister.

(Lire la suite page 2.)

(*) Directeur de la division de la population aux Nations unies et secrétaire général adjoint de la conférence internationale sur la population, 1984.

Le Monde

idées

Démographie

Lundi 23 janvier s'est ouverte à New-York la session de la commission préparatoire de la Conférence mondiale de la population, qui se réunira en août prochain à Mexico sous les auspices des Nations unies. Une conférence du même type s'était tenue il y a dix ans à Bucarest. Léon Tabah rappelle que 1983 a vu la plus forte croissance démographique de l'histoire du monde, malgré le véritable effondrement intervenu dans les pays riches et le recul de certains pays du tiers-monde. L.-M. Jentel pense que le nombre des enfants par famille dépend beaucoup moins des ressources matérielles dont elle dispose que de l'harmonie du couple. Et pour Pierre Surault, s'il existe naturellement une menace sur les retraites, elle n'est pas due à la démographie.

Nouveaux éclairages sur la population mondiale

(Suite de la première page.)

La famille dans les pays riches *donne*, en effet, l'impression de traverser une crise grave et durable. La forme traditionnelle, autoritaire et contraignante fait place à une forme basée sur une affection mutuelle et des besoins émotionnels. Un nombre grandissant de jeunes gens choisissent le mariage à l'essai parce que la compatibilité des goûts et des habitudes est jugée essentielle. Les femmes qui *veulent réaliser leur propre* destin, et l'irruption de la jeunesse en tant que « classe » ou collectivité sont devenues des thèmes quotidiens dans la presse.

Cette évolution, aussi désirable soit-elle, a un « coût démographique » qui n'est pas mince, la cohabitation ayant pour effet de retaral » car il n'y a jamais eu autant de divorces. Le mouvement qui en est responsable est si puissant que les gouvernements qui souhaiteraient le renverser sont à peu près démunis de moyens. Ils ne peuvent, ni ne veulent s'opposer à la diffusion démocratique de la régulation des naissances ou au progrès social. L'histoire montre d'ailleurs que l'action des gouvernements pour faire remonter la fécondité a presque toujours été inefficace.

Contrastes dans le tiers-monde

Quant au tiers-monde, il a parfaitement confirmé les tendances qui commençaient à se dessiner au moment de la conférence de HAUT.: 2270.... SURF.: 307. N°: 2501.2110 Bucarest, c'est-à-dire une baisse assez prononcée dans certains pays, notamment la Chine et nombre d'autres pays d'Asie et même d'Amérique latine. Seuls quelques flots où la fécondité reste à l'état naturel peuvent être cités dans ces deux grandes régions. Les conditions du mouvement étaient en germe au moment de la conférence, et celle-ci n'a fait qu'accélérer une évolution vouée à se produire de toute manière.

En revanche, l'Afrique, dans sa presque totalité, et le Proche-Orient sont restés à l'écart du mouvement et ces deux régions ont pris la place tenue longtemps par l'Amérique latine dans les records des taux de croissance, *connaissant même au sud du Sahara des augmentations de fécondité.*

La conférence de 1984, pour aller au-delà des rites, devra mesurer les changements dans les perceptions des problèmes de population. Depuis Bucarest, l'attitude de la communauté mondiale a plus rapidement changé sur la façon de percevoir et de conduire une politique de population que nous ne le prévoyions il y a dix ans. Le « temps de réponse » au document de Bucarest a été relativement court si l'on se reporte aux déclarations encore très réticentes faites à la conférence elle-même par nombre de délégations du tiers-monde, et cela conduit à faire preuve d'un certain optimisme pour la prochaine conférence et ses suites. A Bucarest, le Mexique, pour ne prendre qu'un exemple, s'était opposé à tout objectif chiffré sur le taux de croissance démographique ; trois ans seulement après, il s'est fixé un chiffre très optimiste (taux d'accroissement passant de 3,2 % en 1977 à 1 % à la fin du siècle).

La conférence de Mexico devra réviser certaines idées fondamentales adoptées par cent trente six gouvernements à Bucarest. On avait affirmé, notamment, qu'il ne saurait y avoir de baisse de la fécondité sans développement économique et social préalable.

Pourtant, au cours des dix dernières années, on a constaté très peu d'amélioration dans l'économie du tiers-monde et en même temps un net déclin de la fécondité. De façon générale, les pays qui ont connu un réel déclin se caractérisent plus par des transformations sociales ou politiques que par des progrès économiques. Il faudra à Mexico concilier les principes de Bucarest avec les faits et réexaminer les conditions favorables à une baisse de la fécondité là où elle est jugée désirable par les gouvernements.

C'est pourquoi il faudrait échanger non seulement des idées mais aussi des expériences. En comparant les difficultés, en examinant comment certains gouvernements ont réussi à les surmonter, on arrivera certainement à la conclusion que des résultats spectaculaires peuvent être atteints à des niveaux coûts-bénéfices avantageux dans des pays dont les revenus par tête ne sont pas forcément élevés. Les résultats obtenus par la Chine, Cuba, l'Etat de Kérala en Inde (tous trois socialistes), ou même la Thaïlande, ou la très catholique Colombie, en une dizaine d'années, sont sans précédent dans l'histoire des populations. On a ainsi dans nombre de cas brisé une inertie que l'on ne croyait surmontable que sur une la très longue période.

Un nouvel effort de sensibilisation et d'information devra être fait : la baisse de la fécondité dans le tiers-monde est de 15 % si l'on retire du lot des pays en développement, la Chine, dont le poids est énorme et dont la fécondité a diminué de 54 % au cours de ces dix dernières années. Cela est très loin d'être négligeable, mais il reste encore beaucoup à faire. Cette année a vu la croissance de la population du monde la plus forte de l'histoire (80 millions d'habitants, presque entièrement dans le tiers-monde) et il n'est pas sûr que le maximum absolu soit atteint. Nul doute qu'il faille agir, et agir très vite.

Le problème de population n'est pas de ceux qu'on peut mettre en réserve en faisant confiance aux ressources de la technique pour le résoudre plus tard. Il n'est pas de ceux qui peuvent se suffire d'adaptations improvisées. Les politiques de population sont l'ensemble des moyens que doit utiliser une société pour réagir contre l'inertie démographique qu'elle porte en elle et qui à long terme paralyse son développement.

LÉON TABAH.

Prochain article :

LA PLANÈTE S'EST RÉTRÉCIE.

Retraites : non à l'alarmisme

par PIERRE SURAULT (*)

LE déficit financier de l'assurance-vieillesse, la nouvelle baisse de la fécondité et le vieillissement démographique se conjuguent pour faire croire aux adultes d'aujourd'hui que leurs retraites sont menacées. La situation actuelle n'est pas due à la démographie : la proportion, dans la population, des personnes âgées de soixante ans ou plus était, au 1er janvier de cette année, de 17,8 % contre 17,5 % en 1966 et 18,4 % en 1975. Ce qui est en cause, dans la détérioration du rapport cotisants-retraités (passé pour le régime général de 4,40 % en 1963 à 2,66 % en 1979) et dans celle du rapport cotisations versées-prestations servies, c'est d'abord l'accroissement du chômage avec la réduction corrélative du nombre de cotisants, ensuite celui du nombre de bénéficiaires dû à l'avancement de l'âge de la retraite et, enfin, celui en pouvoir d'achat des pensions versées.

D'ici à l'an 2000, le rapport entre le groupe soixante ans ou plus et le groupe vingt-cinquante-neuf ans variera peu, de 32,3 % en 1980 à 35 %. On sait, en revanche, que le passage du second groupe au premier des générations nombreuses de l'après-guerre entraînera, après 2005, une augmentation sensible de ce rapport, d'autant plus forte que la fécondité sera faible. Avec un indicateur de fécondité se stabilisant à 1,8 enfant par femme, le rapport atteindrait 52,6 % en 2005.

Une charge en progression

La charge financière des pensions à verser va très sensiblement progresser : selon des projections effectuées par l'INSEE en fonction d'une hypothèse de faible accroissement de l'espérance de vie (dont on peut déjà dire qu'elle péchait par défaut), le nombre de personnes âgées de soixante ans ou plus passerait de 10 757 000 en 2000 à 13 680 000 en 2040 — l'évolution ultérieure étant fonction de la fécondité des prochaines années (1). Dans le même temps, la population des vingt-cinquante-neuf ans passerait de 30 712 000 à 26 089 000, avec la même hypothèse de fécondité que précédemment.

Il est donc indéniable que le simple rapport démographique va se détériorer dans la première moitié du prochain siècle. Mais, pour le problème qui nous préoccupe, ce qui est décisif, c'est le rapport entre les actifs cotisants et les bénéficiaires de pensions. Or, le nombre des cotisants n'est pas déterminé par la démographie mais par celui des emplois offerts.

Aujourd'hui, l'insuffisance de *ces derniers coûte donc* deux millions de cotisants. En fait, dans vingt-cinq ans, le nombre de cotisants sera encore déterminé par la situation économique et non par la démographie, qui ne paraît pas devoir constituer un goulot d'étranglement tant sont encore nombreuses les réserves de main-d'œuvre : à ce jour, le nombre d'hommes ayant un emploi excède de plus de quatre millions celui des femmes. Compte tenu de la poursuite prévisible de la tendance des femmes à exercer une activité professionnelle, on peut très bien imaginer que, dans vingt-cinq ans, leur taux de participation (ou de désir de participation) à la vie active sera devenu équivalent à celui des hommes. Si on ajoute les chômeurs, on voit que, en 1983, les réserves en main-d'œuvre d'âge actif s'élèvent à environ six millions de personnes.

Un passage progressif

D'autre part, on sait que beaucoup de retraités (et, préretraités) auraient préféré continuer à exercer une activité professionnelle, au moins à temps partiel. De nombreux gérontologues se prononcent pour une sorte de retraite à la carte, pour un passage progressif de l'activité à l'inactivité (2) qui permettrait d'éviter à la fois que restent inutilisées économiquement les aptitudes d'hommes et de femmes encore en pleine force de l'âge et que l'arrêt brutal de l'activité soit ressenti par beaucoup comme une véritable exclusion sociale — l'obligation du repos ayant remplacé le droit au repos.

Il est difficile d'imaginer que l'on n'en arrivera pas dans l'avenir à une solution de ce type, d'autant plus vite sans doute que la croissance économique reprendra rapidement. Il est difficile de chiffrer les réserves potentielles de main-d'œuvre que représentent les actuels retraités et préretraités mais elles sont certainement loin d'être négligeables et le seront encore moins dans quelques dizaines d'années.

Enfin, on ne fera qu'évoquer la question délicate d'un nouveau et possible recours à l'immigration.

Il faut donc que cesse cet alarmisme fondé sur l'évolution des structures démographiques, qui tend à faire prendre peur aux adultes pour leur avenir et à culpabiliser les retraités.

C'est la situation économique future, la capacité à créer de nouveaux emplois, qui permettra de maintenir, sinon d'améliorer, notre système de protection sociale. Il reste que tout est lié et que ces conclusions ne doivent pas aboutir à faire l'impasse sur les conséquences d'une faible fécondité et de son corollaire, le vieillissement parmi lesquelles la baisse du dynamisme économique n'est sans doute pas la moindre (3).

(*) Maître-assistant à la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges.

(1) Voir J. Desabie, *Projections démographiques à moyen terme (2000) et à long terme (2020-2050) pour la France*, Actes du Colloque national sur la *démographie française* (juin 1980), Travaux et documents de l'INED, n° 92, 1981.

(2) Voir par exemple P. Paillat, « L'âge de la retraite », *Gérontologie et société*, n° 23, décembre 1982, et le rapport *Vieillir demain*, La Documentation française, mars 1980.

(3) Voir à ce sujet les analyses d'Alfred Sauvy, par exemple dans *la France ridée*, Le Livre de poche, coll. « Pluriel », 1979.

Ils vivent heureux et ont beaucoup d'enfants

par L.-M. JENTEL (*)

C'EST dans les pays où le niveau de vie est élevé, où l'habitat est le plus confortable, que la *natalité* baisse le plus. Les incitations financières n'ont donc qu'une influence négligeable sur le phénomène.

Quand, par exemple, le gouvernement de l'Allemagne de l'Est propose aux couples des prêts de 45 000 F éteints au troisième enfant, 1 % seulement des classes laborieuses en profita.

En Hollande, en 1965, les femmes avaient — en chiffre moyen — 3,5 enfants. Aujourd'hui, elles en ont 1,4. Et pourtant elles travaillent à l'extérieur deux fois moins qu'en France, où le taux est de 1,8.

Une mère modeste de sept enfants interrogée par une radio déclarait, il y a quelque temps, que le rétablissement de l'allocation au troisième enfant n'aurait rien changé à sa décision d'avoir de nombreux enfants. Elle avait un fort « besoin d'enfants », qu'elle aurait, de toute manière, satisfait.

Bien sûr, si un gouvernement allouait 100 000 F ou plus pour le troisième enfant, il se trouverait des gens pour procréer à la commande. Mais quel serait le sentiment d'enfants nés dans de telles conditions à l'égard de leurs parents quand ils apprendraient qu'ils les ont conçus pour de l'argent !

En 1983, les Français n'ont plus d'enfants « pour les allocations » mais parce qu'ils ont décidé ou *non d'en avoir.* Nous nous trouvons donc en face d'un problème qui ne pourra être résolu dans les sociétés développées que si les hommes parviennent à améliorer la qualité du couple conjugal et parental en faisant appel en particulier aux sciences humaines, dont les progrès ont été considérables dans tous les domaines.

Mais, comme l'avait observé Marx, les hommes n'abordent que les problèmes qu'ils sont en mesure de résoudre.

Or, nous sommes ici en face d'un problème gigantesque : celui du choix du conjoint.

Il y a plus de cinquante ans, Léon Blum écrivait : « *La circonstance qui exerce l'action la plus directe sur l'harmonie future des ménages, c'est évidemment le choix que l'on fait d'abord de son mari, de sa femme, et, dans les circonstances actuelles, il y a toutes raisons pour que ce choix soit vicié* » (1).

Rien n'a donc changé, depuis la guerre, parce que ce sujet est toujours aussi tabou, *et c'est ce qui* explique que les hommes politiques, et souvent aussi les médias, le censurent.

(1) Léon Blum : *Du mariage*. Albin Michel, Paris.

(*) Directeur de l'Institut d'études professionnelles et familiales.

LU

« LES JUIFS ET LE SEXE », du docteur Valensin

L'hymen de Sarah

FAUT-IL présenter le docteur Georges Valensin ? Médecin à l'ancienne mode, c'est-à-dire pratiquant sa science en même temps qu'une curiosité culturelle universelle, il a derrière lui déjà quatorze ouvrages de vulgarisation sexologique. Ses qualités d'honnête homme et de vénérologue se sont appliquées aussi bien au *Lit de Joséphine* (1) *(la première femme de Napoléon Ier)* qu'aux pratiques amoureuses des Chinois (2), sans oublier son *Dictionnaire de la sexualité* (1970) traduit aussi bien aux Etats-Unis qu'au Brésil et en Allemagne.

Cette flatteuse réputation ne *confère pas forcément protection* contre l'affront. Invité l'an passé à Alger à des rencontres franco-maghrébines de psychiatrie, il avait l'intention d'y faire part de son expérience de médecin des prostituées de la Casbah, vers 1930. Non seulement sa communication fut rejetée, mais un médecin algérien responsable des rencontres déclara en séance publique que l'Algérie n'avait que faire des *« prostituées du docteur Levi-Valensin »*. Or le docteur Valensin, né dans une famille israélite algérienne, n'a jamais utilisé au cours de sa carrière la *première partie de son* patronyme...

Il est à craindre que le sujet choisi par Georges Valensin pour son quinzième ouvrage — la sexualité juive — ne suscite aussi quelques remous au sein, cette fois, de sa communauté native. Son livre est sans aucun doute clair, honnête, riche, inédit à maints titres, et quantité de lecteurs y trouveront leur compte : médecins et psychologues bien sûr, mais aussi orientalistes et *« historiophiles »*, *également* les libertins (pourquoi pas ?) et naturellement tous ceux qui comptent sur leurs lectures pour les éloigner des sentiers battus et des idées reçues.

Les kibboutzim et l'armée

Mais *les Juifs et le sexe* est aussi un livre qui ne ménage rien ni personne. Il dévoile aussi bien la lointaine origine juive de la coutume, toujours en vigueur dans plusieurs sociétés orientales, de *l'exposition* de la chemise tachée du sang virginal de la mariée (que de drames provoqués par cette pratique obscurantiste puisque un tiers des déflorations ne provoquent pas de saignement, le cas le plus célèbre, qui hélas ! ne servit pas de leçon, étant celui de Sarah, *femme du patriarche Abraham)*, que l'existence d'une solide tradition pédérastique juive. Ainsi *en arrivant au Maroc, au début* du siècle, les Français y trouvèrent des « bordels cachers » où *de jeunes juifs, ultime avatar des* prostitués attachés aux antiques temples hébraïques, se vendaient aux seuls clients circoncis. La loi judaïque interdisant néanmoins à deux hommes de *« coucher »* ensemble, les homos juifs pratiquants font, paraît-il, l'amour debout...

Georges Valensin ne nous cèle rien non plus de la sexualité dans *les* kibboutzim parmi les soldates de l'armée israélienne et même, jadis, dans les camps de concentration. Certains, y compris parmi les « goys » — les non juifs — s'offusqueront peut-être de telles révélations. Mais pourquoi, du moment que le travail de l'ancien *« docteur des madames d'Alger »* n'est pas *« une recherche du sensationnel, de l'incroyable »* mais l'observation *« à la loupe »* de la façon dont les juifs ont *« élaboré, maîtrisé, transformé l'amour et le plaisir à travers les vicissitudes historiques. Comment* [ils ont] *pu mettre même leur souffrance au service de l'amour »*.

C'est du moins ainsi que le docteur George Abraham, sexologue de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et petit-fils de Karl Abraham, disciple du fondateur de la psychanalyse, Sigmund Freud, *présente* un livre que l'on pourra ranger dans sa bibliothèque à côté de celui, de la même veine, du Tunisien Abdelwahab Boudhiba sur *la Sexualité en Islam* (3).

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ *Les Juifs et le Sexe - la vie sexuelle juive.* Editions Jacques Grancher, 98, rue de Vaugirard, 75006 Paris. 284 pages, 80 F.

(1) La Table ronde, 1975.

(2) *La Vie sexuelle en Chine communiste*, Lattès, 1977.

(3) PUF, 1975 et 1979.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	464 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE

Brusque durcissement en Allemagne de l'Est

(Suite de la première page.)

Des gens pas toujours jeunes, qui préfèrent payer une amende et s'installer dans des appartements vacants plutôt que d'attendre, pendant des années peut-être, que la bureaucratie accède à leur demande de logement. Des gens, en tout cas, dont la situation se régularise une fois l'amende payée, et qui – le voudraient-ils – n'ont pas la possibilité de faire d'un mode de se vêtir, de se loger, un choix de vie sociale.

Si quelque chose a bougé ces dernières années en RDA, ce n'est pas dans ces fausses marginalités, mais, beaucoup plus profondément, dans le vaste débat qui s'est ouvert dans des cercles de jeunes, de femmes, d'intellectuels plus ou moins liés à l'Eglise évangélique, autour du thème général de la paix.

Contrairement à ce qu'affirment les milieux dirigeants de Bonn, qui estiment que l'installation des premiers Pershing-2 en République fédérale n'a pas eu, à ce jour, de conséquences graves, et qui se flattent d'une série d'accords techniques récemment conclus avec Berlin-Est, le mois de décembre a été marqué par un très brutal durcissement du climat intérieur en RDA. Perquisitions, interpellations, interrogatoires, incarcérations ne se sont pas fait attendre à Weimar, à Potsdam, à Leipzig ou à Berlin-Est, après des mois d'une relative détente intérieure.

Plus question, pour l'instant, de manifestations écologistes à vélo, comme cela s'est produit l'année dernière. Plus question d'exhiber le badge des pacifistes dissidents, ni de protester dans la rue, fût-ce par des mini-manifestations silencieuses. Plus question de réunions dans des appartements privés, qui pourraient être interprétées comme des manifestations de soutien aux personnes arrêtées.

Les groupes qui s'étaient éloignés du refuge protecteur de l'Église ont tendance à le regagner. *« Les gens étaient devenus courageux »*, dit un jeune écrivain pour résumer ce qui, à ses yeux, a été le principal succès du mouvement dissident pour la paix en RDA. Et voilà qu'à nouveau *ils* ont peur, se méfient, attendent.

Ils se sont beaucoup inquiétés, en particulier, pour Bärbel Bohley et Ulrike Poppe, deux des animatrices des groupes de femmes pour la paix, emprisonnées à Berlin-Est le 12 décembre, et dont on a annoncé, du côté Ouest, la libération mardi. Les autorités semblaient, en effet, vouloir en faire un exemple.

Selon la méthode habituelle, des pressions ont été exercées sur les deux femmes – et sur leurs maris – pour qu'elles acceptent de signer une demande de visa de sortie du pays. En éloignant de cette manière les éléments gênants, les autorités est-allemandes espèrent généralement éviter la publicité d'un procès, les protestations qui pourraient suivre une condamnation, et se donnent les moyens de discréditer les intéressés en les présentant comme uniquement soucieux de quitter le pays.

Bärbel Bohley et Ulrike Poppe n'ont pas cédé. Elles encouraient une peine de deux à douze ans de prison, en vertu de l'article de la Constitution qui punit la diffusion à l'étranger d'informations préjudiciables au pays. *Tout cela pour avoir* répondu aux questions d'une journaliste britannique féministe et pacifiste, retenue et interrogée pendant plusieurs jours à sa sortie de RDA, et qui reste, depuis, étrangement muette.

Les deux femmes, dont l'une est peintre et l'autre employée dans un musée de Berlin-Est, avaient sans doute poussé trop loin, aux yeux des autorités, leur engagement pacifiste. Dans une pétition signée par trois cents femmes et adressée à M. Honecker, elles avaient protesté contre la révision de la loi militaire en mars 1982, qui prévoit que les femmes seraient appelées sous les drapeaux en cas de mobilisation générale. *« Nous, les femmes*, disaient-elles notamment, *nous nous élevons contre l'idée de devoir un jour, dans les rangs de l'armée nationale populaire, défendre un pays qui sera devenu inhabitable »*.

Elles avaient, en tant que fondatrices de groupes de femmes, explicitement mis en doute l'égalité des sexes dans la société socialiste. Elles avaient, avec d'autres parents, ouvert depuis plusieurs années une crèche sauvage dans un appartement de Prenzlauer Berg, pour soustraire leurs enfants à l'éducation d'État, mais avec la tolérance des autorités. Elles avaient, en octobre dernier, avec une trentaine d'autres femmes, toutes de noir vêtues, manifesté en silence pour la paix, sur l'Alexanderplatz.

Le mois suivant, avec quelques autres, elles avaient défilé en portant des flambeaux devant l'ambassade des États-Unis à Berlin-Est, et adressé une lettre aux députés du Bundestag à Bonn au moment du débat parlementaire sur l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN. *En bref*, elles étaient parmi les éléments les plus actifs du mouvement pour la paix est-allemand, qui, bien que pessimiste sur ses possibilités de faire aboutir une revendication concrète, était parvenu dans d'assez larges secteurs de la population à secouer l'apathie résignée qui caractérisait, jusque-là, une société docilement muette et repliée sur son relatif confort matériel.

Que va-t-il rester de ce mouvement ? L'installation des Pershing-2 en République fédérale a été, comme dans l'autre Allemagne, vécue comme un revers majeur par le Mouvement pour la paix. Mais, précisément parce que ses possibilités d'expression publique étaient infiniment plus réduites qu'en Républiques fédérale, parce qu'il était, ici, surtout un mouvement de réflexion et de discussion, il n'a pas subi, comme à l'Ouest, le désarroi d'un *activisme soudain privé de son* thème d'action.

La meilleure sauvegarde : l'Eglise

Les groupes pacifistes est-allemands ont, d'autre part, été moins exclusivement centrés sur la question de l'installation des nouvelles armes à l'Ouest et à l'Est, et le thème de la paix a donné lieu à un débat plus large, orienté, avant tout, sur la militarisation de la société est-allemande. Mais aussi sur la condition des femmes, l'éducation des enfants, l'écologie, les droits de l'homme, la société en général. Même si l'Eglise s'est efforcée, dans la mesure de son contrôle sur ce mouvement, d'éviter qu'il ne s'oriente exclusivement vers un seul de ces thèmes. Dans les milieux intellectuels, après le vide qui avait suivi l'expulsion de Wolf Biermann en 1976 et l'exil consenti ou forcé de tous ceux qui avaient protesté en sa faveur, de nouveaux courants critiques se font jour, notamment parmi les tout jeunes écrivains.

Ce mouvement n'a pu se développer que parce que l'État prodiguait ses encouragements aux pacifistes occidentaux ; et il était prévisible *que la répression se ferait plus sévère* dès que Berlin-Est n'aurait plus rien à attendre d'eux. Il reste que l'Eglise, qui a abrité la plupart de ces initiatives pour la paix, et que l'État est-allemand ne peut se permettre d'attaquer de front, demeure le meilleur garant de la sauvegarde de cette culture critique qui a vu le jour en RDA ces trois dernières années.

Lorsqu'on demande à un pasteur engagé ce que le mouvement peut encore espérer, il répond : *« Un flocon de neige ne pèse rien. Mais il vient un moment où un flocon de neige, parce qu'il s'ajoute à des millions d'autres, faits céder la branche. »*

CLAIRE TRÉAN.

Tempête italienne

M. Craxi a-t-il demandé au *Monde* le rappel de son correspondant à Rome, Philippe Pons ? C'est la question que se posent de nombreux journalistes et *hommes politiques italiens*. Elle fait même, mardi 24 janvier, la une de *la Stampa* et de *la Repubblica*. C'est aussi la question qui nous est posée. Rassurons les Italiens.

S'il est exact que M. Craxi n'aime pas la presse – la récente condamnation à cinq mois de prison avec sursis pour « diffamation » de M. Alberto Cavallari, directeur du *Corriere della Sera*, est là pour le prouver – et n'apprécie que modérément certains commentaires de notre correspondant, il est tout à fait inexact d'affirmer qu'il a réussi à faire exercer des pressions sur *le Monde* pour obtenir le remplacement de Philippe Pons.

Dernière précision : M. Craxi s'est bien plaint à M. Gilles Martinet, l'ambassadeur de France à Rome, d'un récent article de Philippe Pons sur la corruption du monde politique italien. M. Martinet nous a téléphoné pour nous en informer, mais il s'est bien gardé d'exercer la moindre pression.

Nous ne pouvons donner, en conclusion, qu'un conseil à M. Craxi : les commentaires du *Monde* n'étant inspirés par aucun parti politique français, il a tort d'y voir la main du Parti socialiste, auquel il reproche de lui préférer le Parti communiste italien. Les rapports de M. Craxi avec les socialistes français sont une chose ; les informations que nous donnons sur la vie politique italienne une autre.

J. A.

R.F.A.

La Bundeswehr face aux scandales

- ***Un homosexuel suisse se porte témoin à charge contre le général Kiessling***
- ***« Stern » publie des documents militaires découverts au bord d'une route***

Bonn *(A.F.P., Reuter)*. – L'écrivain suisse Alexander Ziegler, ancien rédacteur en chef d'un magazine *homosexuel de Zurich*, s'est présenté comme témoin à charge contre le général Kiessling, limogé de son poste de commandant en chef adjoint de l'OTAN en raison de ses tendances homosexuelles présumées, a-t-on appris mardi 24 janvier. Un porte-parole ouest-allemand de la défense a confirmé que M. Ziegler avait passé plusieurs heures, vendredi dernier, au ministère, à Bonn, et s'était également entretenu avec le ministre, M. Wörner. M. Ziegler affirme notamment détenir l'enregistrement d'une conversation qu'il avait eue avec un prostitué homosexuel de Düsseldorf, qui avait déclaré avoir eu des relations intimes avec le général Kiessling.

Le jeune homme, âgé de vingt et un ans, aurait également déclaré avoir rencontré à plusieurs reprises l'officier ouest-allemand, notamment à Francfort, et avoir reçu de lui plusieurs milliers de deutschemarks. M. Ziegler a précisé avoir présenté vendredi cette bande magnétique au ministère de la défense, et avoir certifié sous la foi du serment l'exactitude de ses affirmations.

Le général ouest-allemand en retraite, M. Gerd Schmuckle, ancien commandant en chef adjoint de l'OTAN, a, par ailleurs, estimé que M. Wörner devrait donner sa démission à la suite de l'affaire Kiessling, *« dans l'intérêt de la Bundeswehr »* et *« parce qu'il n'est plus en mesure de maîtriser cette crise »*.

M. Wörner doit, en outre, faire face à un autre scandale menaçant la Bundeswehr. Le magazine *Stern* vien en effet de publier des documents internes au ministère, découverts en octobre dans un ruisseau, au bord d'une route, près de Coblence. Cette liste, imprimée par ordinateur (et acquise par le magazine), comporte *un inventaire précis des fournitures militaires* requises par les forces armées ouest-allemandes, avec leur prix et leur numéro de référence.

Un porte-parole du ministère de la défense a précisé qu'aucun secret technique ou militaire ne figurait dans cette liste, qui aurait dû être mise au pilori par une entreprise locale de vieux papiers. Le ministère a ajouté que ce document de travail, rédigé annuellement, ne comprenait aucune spécification technique, ni aucune description de la puissance ou de la qualité des armements. Mais l'opposition social-démocrate a immédiatement dénoncé cette *« faille dans la sécurité du ministère »* et s'apprête à exiger des explications de M. Wörner, lors de la réunion, ce mercredi, de la commission de défense du Bundestag.

DIPLOMATIE

M. Andropov n'exclut pas un dialogue avec Washington

(Suite de la première page.)

« Les dirigeants des Etats-Unis portent l'entière responsabilité de la tournure prise par les événements, de même que les gouvernements des pays de l'OTAN, qui, contrairement à la volonté de leurs peuples, ont mis leurs territoires à la disposition des missiles américains », poursuit M. Andropov.

M. Andropov retrouve les accents de M. Gromyko à Stockholm pour dénoncer tous azimuts le *« brigandage impérialiste »* au Proche-Orient, où les soldats américains ont rejoint *« l'agresseur israélien dans sa lutte contre les Arabes »*, en Amérique centrale et à Grenade, où les Etats-Unis *« violent l'indépendance d'Etats souverains »*, et cherchent à *« briser le pouvoir du peuple et* [à] *rétablir des dictatures honnies »*, et dans *« bien d'autres régions du monde »*.

Le dialogue entre l'URSS et les Etats-Unis ne peut avoir lieu que sur une base d'égalité, rappelle le secrétaire général du Parti communiste soviétique. Or *« les dirigeants américains, comme l'indiquent tous les signes, n'ont pas renoncé à leur intention de mener des négociations à partir de positions de force, fondées sur la menace et la pression. Nous rejetons résolument une telle approche. En général, toute tentative de mener avec nous une diplomatie de la force est sans espoir. » « Le discours du président Reagan ne contient aucune idée nouvelle (...), tant sur la limitation des armements nucléaires en Europe que sur d'autres questions »*, poursuit-il.

M. Andropov réaffirme la disposition du gouvernement soviétique à mener des négociations dans le but d'arriver à des accords pratiques sur la limitation ou la réduction des armements nucléaires sur une base d'égalité : *« Mais nous ne voulons pas la négociation pour la négociation, ni faire comme si, en Europe occidentale, il n'y avait pas de missiles pointés contre nous et nos alliés. »*

Pour nourrir le dialogue Est-Ouest, M. Andropov répète les propositions déjà connues de l'URSS : accord sur le non emploi en premier des armes nuléaires, traité de renonciation à la force entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, interdiction de la course aux armements dans l'espace et gel des arsenaux nucléaires. Au passage, il mentionne les négociations de Vienne (MBFR) qui doivent reprendre le 16 mars, la conférence de Stockholm où l'on *« pourrait faire beaucoup »* pour renforcer la confiance en Europe. Et il termine sur une « ouverture » : *« Nous attendons du gouvernement des Etats-Unis des actes pratiques et une volonté* [de renoncer à la politique de force]. *Il trouvera une réponse correspondante de notre part. »*

Le texte de M. Andropov n'annonce donc aucun changement dans l'attitude soviétique. Outre la nécessité tactique de faire contrepoids au discours de M. Reagan, il répond en fait à deux préoccupations. La première concerne la propagande. Avant l'installation des euromissiles américains, l'URSS avait fondé tous ses espoirs sur une mobilisation des mouvements pacifistes en Occident et sur la pression psychologique qu'elle pouvait exercer sur les opinions en dramatisant les dangers du déploiement. Elle ne peut pas changer de ton du jour au lendemain sans perdre toute crédibilité. D'où l'insistance de M. Andropov sur la gravité de la situation internationale. En même temps les dirigeants du Kremlin ne veulent pas apparaître comme les responsables de la rupture du dialogue. Bien que ce soient eux qui aient formellement rompu les négociations FNI (sur les euromissiles) et suspendu les négociations Start (sur les armements intercontinentaux), ils doivent montrer sans relâche que la faute en incombe aux Occidentaux, et rappeler sans se lasser leurs propositions de paix.

Mais, d'autre part, ils savent bien que cette situation ne pourra pas durer éternellement, et qu'un jour ou l'autre les négociations sur la limitation des armements nucléaires reprendront. Le moment dépend, dans une large mesure, de l'élection présidentielle américaine et des évaluations soviétiques concernant les chances de M. Reagan.

Quant à la méthode, les Soviétiques ne paraissent pas encore avoir déterminé leur tactique, après l'échec politique qu'a constitué pour eux le déploiement. Diverses formules sont possibles : conférence des cinq puissances nucléaires, telle que le propose M. Trudeau, fusion des FNI et des START, négociations portant sur les nouvelles armes nucléaires déployées et, en représailles, en RDA et en Tchécoslovaquie (dont M. Andropov ne dit mot dans son texte), ainsi que sur les systèmes avancés américains. Aucune indication n'a filtré pour le moment sur les intentions du Kremlin, qui cherchera en tout cas à monnayer son retour à la table des négociations. Les réponses de M. Andropov à la PRAVDA sont un texte d'attente.

DANIEL VERNET.

A LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM

Les pays de l'OTAN ont présenté leurs propositions destinées à renforcer la confiance en Europe

De notre correspondant

Stockholm. – Les seize pays de l'alliance atlantique ont présenté, mardi 24 janvier, à Stockholm, à la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE), un plan en six points visant à réduire le risque d'attaque surprise, à diminuer la menace de conflit armé en Europe résultant de malentendus et à empêcher l'utilisation de la force à des fins d'intimidation politique.

L'OTAN demande que les trente-cinq Etats participant à la Conférence échangent au début de chaque année des renseignements sur la structure de leurs forces terrestres et de leurs forces aériennes basées au sol dans la zone géographique considérée, c'est-à-dire *« de l'Atlantique à l'Oural »*. Des prévisions annuelles de toutes les activités militaires (manœuvres et mouvements de troupes) devront être fournies et la notification en sera faite quarante-cinq jours à l'avance dans les cas suivants :

– Lorsqu'une ou plusieurs divisions des forces terrestres, représentant au minimum 6000 hommes, mènent une activité commune sous un seul commandement ;

– Lorsque 25 000 hommes ou les principales unités de combat de trois divisions ou plus participent à des activités de mobilisation ;

– Lorsque trois bataillons ou plus, soit 3 000 hommes de troupes amphibies, effectuent un débarquement.

L'OTAN propose que les Etats participants conviennent d'inviter des *« observateurs de tous les autres pays de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) à l'occasion de toutes les activités militaires devant être notifiées à l'avance. Ces dispositions permettraient également de vérifier que les mouvements de troupes, ou les manœuvres annoncées, n'ont pas un caractère de menace »*. Il serait souhaitable de les compléter par des accords susceptibles de développer les moyens de communication entre les pays concernés, ajoute l'OTAN.

ALAIN DEBOVE.

Arriver à la transparence

Les mesures présentées par les pays de l'OTAN visent à obtenir une certaine transparence des dispositifs militaires conventionnels en Europe. *Elles impliquent donc un léger* abandon de souveraineté puisque, selon le mandat en vertu duqel travaillent les délégués à la conférence de Stockhom, ces mesures devront être *« contraignantes et vérifiables »*. C'est une nouveauté par rapport aux mesures de même nature inscrites dans les accords d'Helsinki signés en juillet 1975. Autre nouveauté : la zone d'application des accords devra être élargie jusqu'à l'Oural alors *qu'elle ne comprenait qu'une bande* de 250 kilomètres, le long de la frontière occidentale de l'URSS.

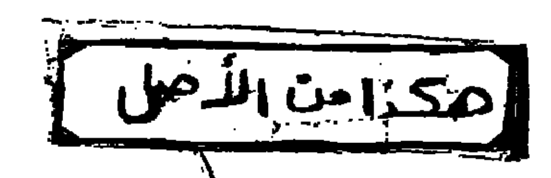
Les pays de l'OTAN veulent d'autre part allonger le délai dans lequel doivent être notifiées les manœuvres significatives. Les accords d'Helsinki parlaient de vingt et un jours ; l'OTAN propose quarante-cinq jours. Les accords d'Helsinki fixaient d'autre part à 25 000 hommes le seuil au-delà duquel des manœuvres étaient *jugées dignes d'être notifiées* ; l'OTAN propose d'abaisser ce seuil à 6000 hommes pour les mouvements de troupes et à 3 000 hommes dans le cas de manœuvres amphibies. Il s'agit, grâce à *ces dispositions, d'empêcher toute* « gesticulation » militaire intempestive et toute de prévenir, dans la mesure du possible, toute menace d'invasion.

Si un accord est conclu à Stock*holm, tout pays concerné devra d'au*tre part accepter des observateurs lors des manœuvres significatives. Ce serait également un nouveauté puisque les accords d'Helsinki n'étaient pas contraignants. C'est *ainsi que, de 1975 à 1982*, les pays de l'OTAN ont notifié 46 manœuvres et invité des observateurs à 28 d'entre elles. Le pacte de Varsovie, de son côté, a notifié pendant la même période 20 manœuvres et invité des observateurs à 8 d'entre elles seulement. Les neutres, eux, ont notifié 16 manœuvres et invité des observateurs à la moitié d'entre elles.

Cette perspective ne paraît pas enthousiasmer l'URSS. Dans son discours du 18 janvier dernier, devant la CDE, M. Gromyko tout en se décla*rant prêt à mener une négociation sé*rieuse sur le renforcement des mesures de confiance, avait accusé certains pays occidentaux de vouloir par ce biais, *« espionner le voisin en regardant par le trou de la palissade »*. La *Pravda* du mardi 24 janvier revient sur ce thème et affirme que certaines mesures de confiance proposée par l'OTAN son destinées à *« déstabiliser davantage la situation »* sur le continent en *« révélant les structures défensives de tous les Etats européens n'appartenant pas à l'OTAN. Les généraux américains voudraient soumettre à un contrôle sévère l'activité des forces armées de l'URSS et des autres pays socialistes »*, ajoute la *Pravda* feignant de croire que ces mesures de transparence ne seraient pas réciproques. le quotidien du parti soviétique, ces mesures *« toucheraient uniquement les pays socalistes »* car *« les États-Unis, principale puissance militaire de l'OTAN, ne seraient absolument pas concernés par un tel contrôle. Céder à la demande de l'OTAN signifierait lui laisser la possibilité de rechercher chez l'autre partie les points faibles de sa défense ce qui ne ferait que renforcer la tentation d'attaquer le premier »*.

Ces critiques de la *Pravda* vont plus loin que celles de M. Gromyko puisqu'elles paraissent remettre en cause l'échange d'informations sur la structure des forces terrestres et aériennes et le principe d'un élargissement de la zone concernée jusqu'à l'Oural. Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions, mais il est dores et déjà certain que les négociations de Stockholm vont être dures. *Il est vrai que la Conférence a deux* ans pour conclure cette première phase de ses travaux. Ce n'est qu'en 1986 que les participants doivent se réunir à Vienne pour évaluer le travail accompli et décider d'ouvrir ou non la deuxième phase de la Conférence qui devrait se consacrer à la réduction des armements classiques.

JACQUES AMALRIC.



AMÉRIQUES

États-Unis

Le risque inhérent à l'engagement américain au Liban constitue la seule menace pour la réélection de M. Reagan

Washington. – Anticipant l'annonce officielle, dimanche prochain, de sa candidature à un second mandat, M. Reagan a célébré, le mardi 24 janvier, les *« miracles américains »* opérés sous sa direction et a offert ainsi un avant-goût de sa campagne électorale. *« Je suis convaincu que nous avons, ensemble, changé l'histoire des Etats-Unis »*, a-t-il déclaré au cours d'un déjeuner avec les sénateurs républicains, avant d'ajouter : *« Nous devons finir le travail. En travaillant ensemble, nous le ferons. »*

Ce même mardi, le département du travail avait annoncé que les prix à la consommation n'avaient augmenté que de 3,2 % en 1983, soit le taux le plus bas enregistré en quinze ans depuis 1967. En décembre, le taux de chômage était tombé, par rapport au même mois de l'année précédente, de 10,6 % à 8,1 %. Sauf brutale dégradation de la situation en Amérique centrale, il se confirme donc que la seule véritable menace pesant aujourd'hui sur la réélection de M. Reagan tient au danger de l'engagement américain au Liban. Très symboliquement d'ailleurs, au moment même où le président chantait *« la vitalité, la confiance en soi et le courage »* retrouvés par *« la jeune nation qu'est encore »* l'Amérique, toute son administration était mobilisée à dissuader le Congrès

De notre correspondant

d'exiger un rapide retrait des « marines » de Beyrouth.

L'impopularité de leur maintien est telle, en effet, que de nombreux sénateurs et représentants républicains, craignant pour leur siège, souhaitent ouvertement un désengagement ; c'est un thème dont les candidats à l'investiture démocrate ont fait un cheval de bataille. En principe, M. Reagan pourrait ignorer cette lame de fond dans la mesure où son parti contrôle le Sénat, et que la solidarité avec la Maison Blanche y jouerait, en dernier ressort. Politiquement, pourtant, l'affaire est dangereuse, car le président ne peut envisager de courir seul, sans un minimum de soutien du Congrès, le risque très réel d'une nouvelle hécatombe américaine au Liban.

Or il n'avait obtenu, en septembre dernier, l'autorisation du Congrès de maintenir les « marines » à Beyrouth pour dix-huit mois encore, qu'après s'être gagné l'appui de quelque cent vingt des représentants démocrates majoritaires à la Chambre. Aujourd'hui, ce groupe de « démocrates modérés » a éclaté et le président risque fort de voir la Chambre demander bientôt un retrait anticipé. Pour parer à cette éventualité, pour lui désastreuse, M. Reagan va tenter à nouveau de faire baisser la tension au Liban et de lancer au Congrès une offensive de charme et de fermeté.

A Beyrouth, les Etats-Unis presseraient maintenant M. Gemayel de parvenir à un accord politique « restreint » avec MM. Berri, le dirigeant chiite du Sud-Liban, Karamé, le dirigeant sunnite de la région de Tripoli, et Frangié, l'ancien président maronite de la République, opposé aux phalangistes. Tous trois sont liés à la Syrie mais moins profondément, estime-t-on, que M. Joumblatt, le dirigeant druze, qui demande la démission de M. Gemayel, après avoir refusé de signer le « plan de sécurité » dans lequel Washington avait placé tant d'espoir. Aux yeux des responsables américains, cet accord restreint permettrait de convaincre le Congrès de prendre patience et de montrer à la Syrie qu'elle n'est pas totalement le maître du jeu et que les Etats-Unis n'ont pas le souffle aussi « court » que M. Assad l'aurait dit à M. Rumsfeld, l'envoyé spécial de M. Reagan pour le Proche-Orient.

Apaiser les congressistes

En attendant de voir ce que la tentative donnera, M. Rumsfeld a passé ses journées de lundi et de mardi à essayer d'apaiser les congressistes ; M. Shultz devait prendre le relais ce mercredi, et la Maison Blanche, surtout, a fait savoir que la très ferme lettre envoyée la semaine dernière à deux représentants démocrates par M. Reagan exprimait la position définitive de l'administration. Cette lettre, publiée mardi, se résume en une phrase : *« Nos forces ne devraient pas être maintenues en permanence* (au Liban) *et ne le seront pas, mais nous ne pouvons pas nous retirer unilatéralement sans provoquer des doutes sur l'engagement des Etats-Unis en faveur de la modération et de la négociation au Proche-Orient. »*

Pour le reste, ce long plaidoyer souligne que la menace terroriste *« ne peut jamais être éliminée »* ; que le Liban est *« un point brûlant de la confrontation entre Israël et la Syrie, et potentiel entre les Etats-Unis et l'URSS »* ; et met en accusation Damas, Téhéran et Moscou. Pour M. Reagan, les Syriens sont *« responsables sans ambiguïté aucune »* de l'échec du plan de sécurité et il n'y a *« aucun doute »* que le rôle de ces trois capitales est de *« compliquer »* les choses.

« M. Gemayel, ajoute le président, *sait parfaitement que des compromis doivent être passés et que le pouvoir doit être partagé »*. Parallèlement, Américains et Israéliens ont achevé mardi à Washington leurs premiers entretiens, ouverts lundi, sur la coopération militaire entre les deux pays, dont le principe avait été acquis fin novembre, lors de la visite de M. Shamir aux Etats-Unis. Cette coopération a pour but, notamment, par l'organisation de manœuvres navales conjointes, d'exercer une pression sur la Syrie.

Retour à la campagne électorale : c'est ce mercredi soir que M. Reagan doit, à l'occasion du solennel discours annuel sur l'état de l'Union – prononcé devant le Congrès et retransmis par les télévisions, – vanter son œuvre et plaider pour sa poursuite. Il doit annoncer, en particulier, qu'il a donné le feu vert au projet de lancement d'une station orbitale habitée et permanente. Ce projet, qui devrait mettre une dizaine d'années à être réalisé, coûtera de 8 à 20 milliards de dollars. Son intérêt divise la communauté scientifique. Le Pentagone, qui craint de voir écorner son propre budget spatial, y est opposé. Un tel investissement a pour lui de correspondre à l'idée que M. Reagan s'est toujours fait de l'Amérique.

BERNARD GUETTA.

PROCHE-ORIENT

EN VISITE OFFICIELLE EN ISRAEL

Le chancelier Kohl insiste sur « le droit des Palestiniens à l'autodétermination »

Jérusalem *(AFP)*. – Un règlement de paix acceptable par toutes les parties au Proche-Orient *« ne peut aboutir que s'il s'appuie sur les principes de la déclaration européenne »* de Venise, a déclaré, mardi soir 24 janvier, le chancelier Helmut Kohl, lors du dîner donné en son honneur par le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir. Il a rappelé à cette occasion les trois points de cette déclaration du 13 juin 1980 :

– Reconnaissance réciproque du droit de l'État d'Israël et des autres pays de la région à vivre dans des frontières sûres et reconnues ;

– Droit des Palestiniens à l'autodétermination ;

– Abandon par toutes les parties de l'usage de la violence.

Le chancelier a souligné que ces principes n'étaient pas contradictoires, *« l'autodétermination du peuple palestinien ne devant pas se faire aux dépens de l'existence de l'État d'Israël, et réciproquement ». « La paix est impossible sans Israël ou contre Israël. Elle l'est également sans la partie arabe ou contre elle »*, a souligné le chancelier, qui n'a pas caché que son gouvernemnt était conscient des critiques formulées par Israël à l'égard de la déclaration de Venise, mais s'y tenait néanmoins.

« Nous vivons avec le poids du passé »

Traitant des relations germano-israéliennes, le chancelier a tenu à évoquer de nouveau la *« responsabilité de l'Allemagne dans les souffrances subies par le peuple juif ». « Nous autres, Allemands, vivons avec le poids du passé et ne cherchons pas à nier nos responsabilités »*, dans les massacres commis à l'époque nazie, a dit M. Kohl, ajoutant que la génération de l'après-guerre *« ne se considère pas, à juste titre, coupable des crimes de ses pères. »*

Dans son allocution, M. Shamir a rappelé que *« l'État d'Israël s'est édifié sur les cendres des millions de juifs exterminés par la barbarie nazie »* et que cette *« blessure du passé ne peut pas être facilement refermée »*.

« Il est très important que le peuple allemand et ses dirigeants n'oublient pas, il faut également qu'ils apprennent à connaître Israël, sa façon de vivre, ses préoccupations, et qu'ils prennent conscience de sa volonté de paix », a ajouté M. Shamir.

Des dizaines de manifestants du mouvement de jeunes du Herout (principale composante du Likoud au pouvoir) avaient auparavant accueilli le chancelier ouest-allemand aux cris de *« Nazi ! »* et de *« Raus ! »* (dehors !), à l'entrée de Yad Vashem, mémorial de l'holocauste à Jérusalem.

Malgré l'imposant service d'ordre déployé par les autorités, les barrages de police ont été sur le point de céder sous la poussée des manifestants. Un jeune extrémiste, qui était parvenu à se placer en travers du cortège du chancelier, a été aussitôt happé par une dizaine de policiers qui l'ont traîné dans un bosquet attenant à la route, où il a été battu.

En contrebas, d'autres jeunes, revêtus de la tenue rayée des déportés, jouaient du Wagner en *play-back*, au violon : *« La musique au son de laquelle les juifs entraient dans les camps de la mort »*, selon l'un des chefs du Betar, M. Schlomo Grawitz.

M. Dov Schtabze, un rescapé d'Auschwitz, vêtu du costume de drap à rayures bleues, sur lequel est brodé son matricule, essayait pour sa part, de hisser sa pancarte au-dessus des policiers : *« Chancelier Kohl, SS again ? »*

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

• IMPORTANTE RÉDUCTION DES EFFECTIFS CUBAINS. – Selon les milieux diplomatiques occidentaux à Addis-Abeba, le contingent cubain stationné en Ethiopie va passer de 10 500 à moins de 3 000 hommes d'ici au mois de juin. Les raisons de ce « dégraissage » seraient les frais élevés payés par les Ethiopiens, qui, d'autre part, ne craignent plus une attaque de la Somalie. Les forces cubaines seraient alors *regroupées dans la base de* Debré-Zeit à la périphérie de la capitale. La décision aurait été prise l'automne dernier lors de la visite en Ethiopie du général Batista Santana, qui a estimé qu'une « force de dissuasion » n'était plus nécessaire.

Italie

• UN NOUVEAU MAIRE A NAPLES. – Après six mois de crise, la ville de Naples a un nouveau maire : M. Picardi, social-démocrate. Il a été élu, mardi 24 janvier, par quatre partis seulement (PSI, PSDI, PRI et PLI), les démocrates-chrétiens et les communistes votant blanc. M. Picardi n'a obtenu que vingt et une voix sur quatre-vingts. Le nouveau maire a reconnu que son administration avait essentiellement pour objectif l'approbation du budget 1984, prévue pour la fin février. Cette administration ne semble pas appelée à durer au-delà de cette échéance. La situation économique de la ville, par ailleurs, se dégrade de jour en jour, et l'on y compte cent quarante mille chômeurs.

Ouganda

• LIBÉRATION D'UN MÉDECIN FRANÇAIS PRISONNIER DES REBELLES. – Le docteur Pierre Perrin, coordinateur médical du Comité international de la Croix-Rouge, ainsi qu'un employé ougandais du CICR ont été libérés, mardi 24 janvier, en deux endroits différents à une trentaine de kilomètres de Kampala, indique le CICR à Genève. Ils avaient été faits prisonniers par un groupe armé non identifié, vraisemblablement le Mouvement national de résistance, groupe d'opposition au régime du président, M. Ilton Obote, le 7 janvier (*le Monde* du 10 janvier) avec neuf autres personnes qui avaient été relâchées deux jours plus tard.

AFRIQUE

LES TROUBLES AU MAROC

Des arrestations auraient frappé les milieux politiques et syndicaux

Le calme semble revenu au Maroc, mais un certain nombre d'usines et de commerces étaient encore en grève mardi à Nador. Les informations disponibles sont toujours imprécises sur le bilan des incidents de la semaine dernière : 200 morts selon des informations de source espagnole, une vingtaine de morts et une centaine de blessés selon des sources diplomatiques à Rabat, plus de quatre cents selon l'Association des Marocains de France (AMF) et l'Association des travailleurs marocains de France (ATMF).

Les deux associations, au cours d'une conférence de presse, commune, mardi à Paris, ont affirmé en outre que plusieurs centaines de personnes avaient été arrêtées dans les différentes villes où se sont produits les troubles. L'Association des parents et amis de disparus au Maroc a publié les noms de cinq responsables syndicaux qui figurent, selon elle, parmi les personnes arrêtées : trois dirigeants de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) de Nador, MM. Mahimi Houcine, El Aroud Driss et Boujjar Mustapha, le secrétaire général du syndicat des marins à El-Hoceima, M. Bazouri Abed, et M. Aït Solimane, du syndicat national des petits commerçants de Rabat. Le premier secrétaire de l'USFP est pourtant ministre d'État sans portefeuille dans le gouvernement de coalition. Selon l'AFP, plusieurs responsables régionaux de l'USFP ont été interpellés à Rabat, Khouribga, Oujda, Tetouan, Casablanca et El-Jadida. Certains d'entre eux ont été déjà relâchés, mais d'autres ont été maintenus en *« détention préventive »*.

Par ailleurs, les mesures de censure sur la presse, supprimées depuis plusieurs années, ont été remises en vigueur. C'est ainsi que le quotidien communiste *Al Bayane*, dont l'édition de dimanche-lundi avait été interdite, a été de nouveau saisi mardi.

Au cours de leur conférence de presse, l'AMF et l'ATMF ont indiqué que les troubles avaient commencé à Marrakech dès le 4 janvier par des manifestations de lycéens, rapidement suivies par une partie de la population. Le 9 janvier, selon ces associations, de nouvelles manifestations auraient fait *« plusieurs dizaines de morts »*, tandis que tous les lycées de la ville étaient en grève. Les 12 et 13 janvier, selon les mêmes sources, les troubles auraient gagné Nador et El-Hoceima, dans le nord du pays, où l'armée serait intervenue, faisant de *« nombreux blessés »*. Le 19, des manifestations se seraient produites à Tetouan, et le 20, la plupart des villes du pays étaient touchées. – *(AFP)*.

Les autorités s'en tiennent à la thèse de la « conjuration marxiste, khomeiniste et sioniste »

Casablanca. – Bien que, selon le *Matin du Sahara*, *« la population de Marrakech implore le pardon du roi et demande que les sanctions les plus sévères soient prises contre les fauteurs de troubles »*, le souverain persiste dans les dispositions qu'il avait exposées en s'adressant à la nation dimanche : *« En ce qui concerne les habitants de Marrakech, nous avions envisagé d'aller nous reposer en cette ville, mais maintenant nous n'y tenons plus, non par sentiment de crainte mais pour les amener à méditer sur leurs actes. »*

Ayant ainsi décidé de *« punir »* ses turbulents sujets, le monarque demeure dans son palais de Casablanca, ville que n'avaient pas encore quittée mardi toutes les délégations venues pour le sommet islamique. Le roi Fahd d'Arabie Saoudite, notamment, reste au Maroc pour un temps indéterminé. Le royaume est habitué à ces situations où le pouvoir est itinérant au gré du souverain, auquel ses ministres et ses conseillers rendent visite pour l'expédition des affaires.

Ainsi est-ce dans la métropole économique que nous a reçu, mardi 24 janvier, une personnalité gouvernementale installée dans l'ancien hôtel Casablanca débaptisé, rénové en cent jours, et confié à une chaîne internationale présidée par un Saoudien pour recevoir les ministres des affaires étrangères lors du sommet de la semaine dernière.

Notre hôte commence par faire une genèse des événements, qui reprend la thèse du triple complot *« khomeiniste, communiste et sioniste »*, exposée par le roi. Il reste,

De notre envoyé spécial

toutefois, évasif sur l'hypothétique conjonction d'inspirations aussi disparates.

« Excommunié par le Maroc un mois à peine après son arrivée au pouvoir », comme l'a dit le roi Hassan, l'imam Khomeiny aurait cherché à prendre sa revanche à l'occasion du sommet islamique organisé dans le royaume. Toutefois, les tracts dont a parlé le roi Hassan, souligne le ministre, s'attaquaient à tous les chefs d'Etat musulmans ne partageant pas les vues extrémistes de Téhéran. Ces libelles *« arrivaient de Paris par valises entières »* convoyées par des avions des lignes commerciales. Cela signifie-t-il que, aux yeux du Maroc, la France serait coupable de quelque négligence, par exemple dans la surveillance de la *communauté immigrée ?* Absolument pas, tranche notre interlocuteur, qui songe plutôt à des agents recrutés directement par l'Iran et se servant de Paris comme d'un relais.

La « complaisance » des médias

S'agissant des deux autres complots, notre hôte n'ajoute rien aux propos du roi, indiquant sans s'appesantir que, si le quotidien du Parti communiste marocain a été saisi lundi, c'est pour avoir parlé d'*« émeutes populaires »*.

En dehors de l'explication par la *« conjuration tripartite »*, le ministre admet que deux autres facteurs internes ont pu jouer un rôle : l'augmentation des droits d'inscription au baccalauréat, mal acceptée par les lycéens et leurs familles, les mesures prises pour limiter la contrebande avec les enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla, notamment avec l'instauration d'un timbre de 500 francs à chaque passage de frontière.

Visiblement agacé par l'explication de la protestation contre la vie chère, notre interlocuteur se cramponne au fait que les trois produits de première nécessité (huile, sucre, farine), soutenus par la Caisse de compensation, n'ont pas augmenté. Il souligne avec insistance que *« le roi n'a pas annulé des hausses effectives mais a décidé de ne pas procéder à des augmentations simplement mises à l'étude »*. Au-delà des nuances d'apparence byzantine, il s'agit de montrer que le souverain n'a pas désavoué son gouvernement, comme l'avait fait le président Bourguiba.

Dresser le bilan des victimes des émeutes *« n'aurait pas été au niveau de Sa Majesté »* dans le discours télévisé, explique le ministre, qui, peu enclin à parler davantage à son propre niveau, se contente d'assurer : *« Pas un mort à Marrakech et à Rabat. »* Même imprécision au sujet des arrestations dont on apprend seulement qu'elles sont de deux sortes : celles opérées pour *« casse »*, qui peuvent être suivies de libération, celles opérées pour *« atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat »* dans le cadre de la *« conspiration »*.

Alors que les autorités préfèrent ne pas publier de chiffre officiel, la presse nationale a commencé à s'en prendre mardi aux supposées exagérations des *« médias de l'intoxication et de la subversion ». « A chaque occasion*, écrit M. Ahmed Alaoui dans *Maroc-Soir*, *ces médias se livrent, avec une complaisance évidente, à des entreprises de ce genre, accablant le Maroc monarchique, alors que les petites dictatures, pour peu qu'elles se qualifient elles-mêmes de démocratiques et de populaires, se voient parées de toutes les vertus. »*

Il est au crédit du Maroc, comme de la Tunisie, de permettre la diffusion sur son territoire de la plupart des journaux et périodiques français. Manifestement, quand la situation l'amène à interdire la mise en vente des quotidiens parisiens, comme cela est le cas depuis lundi, l'invective traduit la gêne.

Au demeurant, les médias espagnols ne sont pas plus ménagés que les français. On les accuse de faire la part trop belle aux bruits parvenus à Ceuta et à Melilla. La présence de ces deux « fenêtres » occidentales sur le royaume a irrité les autorités. Une des conséquences des événements du Rif serait-elle la relance de la question des enclaves espagnoles, en sommeil depuis longtemps ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le conflit namibien

UN RESPONSABLE AMÉRICAIN AURAIT PARTICIPÉ AU CAP-VERT A DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES ENTRE LUANDA ET PRETORIA

M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, arrivera vendredi 27 janvier au Cap afin de discuter des possibilités de cessez-le-feu dans le conflit namibien, a annoncé mardi 24 janvier, dans un communiqué, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha.

Cette visite interviendra alors que, selon des informations concordantes, l'adjoint de M. Crocker, M. Frank Wisner, a participé à des conversations exploratoires avec l'Angola sur le conflit namibien, au cours du week-end dernier, dans l'archipel du Cap-Vert, à Mindelo, sur l'île de Sao-Vicente, à 160 kilomètres au nord-ouest de la capitale Praia. M. Wisner, qui est arrivé à Lisbonne lundi, avait démenti avoir, à cette occasion, rencontré des Sud-Africains.

Cependant, selon les milieux diplomatiques cités par la presse portugaise, M. Dave Steward, ancien ambassadeur de Pretoria aux Nations unies, et un général sud-africain se trouvaient en même temps que M. Wisner au Cap-Vert. Pretoria avait démenti avoir eu des contacts directs avec les autorités angolaises. L'Afrique du Sud a proposé une trêve de trente jours à l'Angola à compter du 31 janvier Luanda avait répondu par une acceptation sous condition.

Mozambique

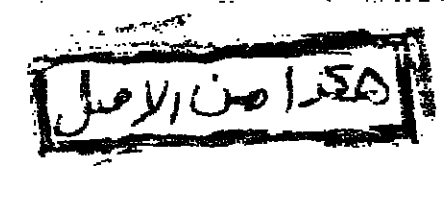
VINGT-SEPT PERSONNES TUÉES LORS DE L'ATTAQUE D'UN AUTOCAR

Maputo *(AFP, UPI)*. – Au moins vingt-sept personnes ont été tuées et vingt-trois autres blessées dans l'attaque d'un autocar au cours du week-end dernier près du village de Cumbana, à 40 kilomètres au sud de la ville d'Inhambane, a rapporté mardi 23 janvier l'agence mozambicaine AIM, qui a accusé les rebelles de la RNM (Résistance nationale du Mozambique) d'être les auteurs de ce massacre.

Selon l'agence, les assaillants ont tiré dans les pneus du véhicule, qui s'est renversé et a brûlé. Les passagers qui tentaient de s'échapper par les fenêtres ont été pris sous le feu d'armes automatiques. Vingt d'entre eux sont cependant parvenus à s'enfuir. Parmi les vingt-sept victimes figurent cinq membres du plus célèbre groupe de danseurs du Mozambique, le Teh Makwaelo Dance Group.

La RNM a démenti par l'intermédiaire de son représentant à Lisbonne, M. Jorge Correia, être à l'origine de ce massacre et a accusé les autorités mozambicaines d'avoir organisé cette attaque afin de discréditer la guérilla.

Le 25 décembre dernier, une cinquantaine de passagers d'un bus circulant dans la province de Nampula avaient été tués dans des circonstances identiques (*le Monde* du 5 janvier). Cette attaque avait également été attribuée à la RNM.



La Malaisie en crise de croissance

III. — *Regarder vers le Soleil levant*

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Stable politiquement, la Malaisie connaît les effets de la progression du fondamentalisme musulman, dont le gouvernement rend en partie responsable l'Iran (*le Monde* du 24 et du 25 janvier).

Kuala-Lumpur. — Partout dans cette capitale encore endormie il y a quinze ans, les immeubles poussent comme des champignons. Certains chantiers travaillent jour et nuit à la lumière des projecteurs. Des équipes faisant les « trois-huit », supervisées par des Japonais ou des Coréens du Sud, parfois même composées d'ouvriers venus des pays du Soleil levant et du Matin calme, s'agitent dans la chaude moiteur de la nuit tropicale.

Autour du champ de courses, arbres et espaces verts disparaissent devant la marée de béton. Oiseaux, singes, lézards géants, mais aussi serpents, fuient vers les banlieues qui n'ont pas encore été transformées en ensembles de villas modernes pour la nouvelle classe moyenne — qui vit souvent au-dessus de ses moyens, mais entend profiter aussi longtemps que possible du « miracle » malaisien. Hôtels, centres commerciaux, immeubles de bureaux sortent de terre. On a tellement construit de bureaux qu'après avoir augmenté de 200 % en trois ans les loyers s'effondrent, et 28 % des espaces disponibles ne trouvent pas preneur.

La présence massive des Japonais et des Coréens du Sud témoigne, s'il en était besoin, de l'impact de la nouvelle stratégie économique du premier ministre, M. Mahathir : il faut regarder vers l'est — *Look east* — plus que vers l'ouest et, adaptant l'expérience nippone de la « *Japan Inc.* » (« *Japon, société anonyme* » dans laquelle patronat et Etat, avec la collaboration des salariés, concurrent à la prospérité nationale), créer une « *Malaysia Inc.* ». Cette politique s'accompagnera d'une *privatisation* d'une partie du secteur étatique, notamment les télécommunications, les transports, qui s'apparente au moins autant au *reaganisme* ou au *thatchérisme*, qu'à l'exemple nippon (1).

M. Mahathir, et son adjoint M. Musa Hitam, ne sont pas des économistes de formation. « *Ce sont des hommes politiques*, nous disait un de leurs proches. *Ils n'ont pas fait d'études préalables ni de plans à long terme. Ça se fera en avançant, même si les erreurs occasionnent des surcoûts* ». A l'origine de cette politique, il y a méfiance de M. Mahathir envers la Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale devenue comme une seconde patrie pour ses prédécesseurs à la tête du gouvernement.

Anticolonialiste, il avait été ulcéré que Londres ait renforcé sa législation boursière après l'achat en 1981 par la Malaisie d'un consortium de caoutchouc, Guthrie. Ils ne jouent pas le jeu avec nous, car nous sommes d'anciens colonisés de couleur, avait-il estimé. En représailles, il avait lancé le slogan « *Buy British last* » (« *N'achetez anglais qu'en dernier ressort* »). Les relations avec Londres se sont améliorées, mais le pli est resté.

Le modèle nippon

D'autant que M. Mahathir a été fort *impressionné par l'efficacité* japonaise et sud-coréenne. « *Les Malaisiens*, écrivait-il dans un mémorandum daté du 28 juin 1983, *doivent s'inspirer de l'assiduité et de la discipline au travail, de la loyauté à la nation et à l'entreprise, de la priorité au groupe par rapport à l'individu, à l'accent mis sur la productivité, la qualité, l'efficacité.* » Mais, ajoutait-il, « *il ne s'agit pas de mendier auprès de l'Est ou de lui confier la responsabilité de notre développement* ».

« *Malaysia Inc* », ajoutait-il, signifie que « *la Malaisie devrait être considérée comme une société* (industrielle) *dans laquelle le gouvernement et le secteur privé sont à la fois propriétaires et travailleurs...* » Un changement de mentalité est donc nécessaire de la part du secteur privé comme des fonctionnaires. Mais surtout des ouvriers qui doivent se conformer au modèle du travailleur nippon. Première mesure dans ce sens : favoriser les syndicats d'entreprise, afin de renforcer la collaboration de classe. Initiative critiquée par les syndicalistes, bien sûr, mais aussi par certains patrons, en particulier des investisseurs étrangers dans les « zones franches » qui, eux, ne veulent pas de syndicat du tout !

La « privatisation » est aussi en *progrès dans un pays qui, tout en* pratiquant la libre entreprise, a un secteur public très important : les fonctionnaires représentent un septième des salariés (plus de 800 000), les dépenses publiques le tiers du produit intérieur brut (PIB). Cette politique sera en conformité avec la nouvelle politique économique (NEP), et la « privatisation » s'effectuera en priorité au profit des sociétés à capital malais ; celles-ci pourront néanmoins sous-traiter avec des sociétés chinoises ou étrangères.

Les partis de la coalition ayant également d'importants intérêts économiques, recevront eux aussi une part du gâteau. Ainsi, nous a indiqué un économiste, les sociétés financières de l'UMNO (KUB), du parti chinois MCA (Multipurpose Holdings) et du parti indien MIC (MAIKA Holdings) participeront, aux côtés de sociétés singapouriennes et de Hongkong, au développement des services de Port-Klang.

Bien entendu, cette stratégie se heurte au scepticisme de beaucoup et à l'hostilité de certains, et le cabinet ne serait pas unanime. Des hommes d'affaires se sont plaints que l'on ait fait la part trop belle à *des sociétés japonaises ; ainsi, pour* le projet de développement Dayabumi, une société locale à capitaux chinois s'est vu préférer une rivale nippone dont le devis était plus élevé (311 contre 240 millions de dollars), au nom du tranfert de technologie.

Des économistes non gouvernementaux font remarquer que la présence japonaise en Malaisie est déjà assez importante et qu'il n'est pas besoin de l'aider à se renforcer. Le Japon est le premier partenaire commercial du pays (27 % de ses importations, 18 % de ses exportations, 26,5 % des investissements étrangers). Les investissements japonais *sont surtout concentrés dans le* textile et l'électronique, qui utilisent une main-d'œuvre non spécialisée et ne permettent guère de transferts de technologie. Enfin, ajoutent-ils, alors que, pour la Malaisie, le Japon est primordial, pour ce dernier, la Malaisie n'est qu'un partenaire mineur : un peu plus de 8 % seulement des investissements japonais consacrés aux cinq pays de l'ASEAN *de 1951 à 1979 ont été* destinés à la Malaisie (2).

La crise malgré tout

D'où l'idée que, en exaltant l'exemple japonais, M. Mahathir voudrait en fait inviter ses compatriotes malais à faire preuve d'autant de dynamisme que les Malaisiens d'origine chinoise. Ce qui, dans le contexte du pays, serait pratiquement impossible à dire brutalement. *On remarque, en effet*, que l'exemple des autres nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie du Sud-Est, dont la Malaisie veut faire partie, c'est-à-dire Taiwan, Hongkong et Singapour, ne sont guère mentionnés. Indirectement, M. Musa a tenté de le faire comprendre, en novembre dernier, aux hommes d'affaires malais du Kelantan, réunis en séminaire, leur rappelant qu'il fallait « *voir grand* », « *compter sur eux-mêmes* », et pas seulement sur le gouvernement, se « *débrouiller* » comme les Sino-Malaisiens. *Message au demeurant* mal compris, puisque ces congressistes publièrent une motion demandant au gouvernement de les favoriser encore plus dans l'obtention des marchés publics.

Il faut dire qu'avec la crise économique *qui* frappe actuellement la Malaisie — avec un certain retard sur les autres pays, — la part du gâteau s'est rétrécie, et la compétition s'est faite plus dure. Depuis 1982, le pays est en proie à de graves difficultés. Dans sa présentation du budget, en octobre, le ministre des finances a estimé qu'une certaine reprise se dessinait. D'autres économistes considèrent qu'il s'agit en réalité d'une crise structurelle.

Quelques chiffres, tout d'abord, pour quantifier ces problèmes : la Malaisie est le premier producteur mondial de caoutchouc, d'étain, d'huile de palme, de poivre ; le septième de bois ; elle possède par ailleurs du pétrole et du gaz. C'est une des économies les plus « ouvertes » au monde, avec des exportations représentant 53 % de son PIB (14 % pour le Japon) : d'où sa vulnérabilité à une crise internationale prolongée. *Le gouvernement a d'abord* tenté de pallier cette dernière en renforçant son rôle, déjà primordial, dans l'économie nationale, par le biais d'une *politique* keynésienne d'interventionnisme. Il en est résulté un accroissement du déficit budgétaire, passé de 8,7 % du PNB en 1978 à 23,3 % en 1983, le taux le plus élevé du monde. Au cours de cette période, la dette nationale a plus que doublé, le service de la dette atteignant en 1982 43 % des emprunts, ou 5 % du total des exportations (6 % en 1983).

En dépit, pourtant, de ces chiffres alarmants et d'une détérioration sensible des termes de l'échange — de 1979 à 1982, la valeur des exportations a chuté de 6 % et celle des importations a progressé de 37 %, — la Malaisie dispose d'une palette de ressources, d'un dynamisme et d'une stabilité politique exceptionnels. Des atouts qui lui permettent de faire face à des erreurs, même graves — comme le scandale BMF (Bumiputra Malaysian Finance), qui lui a coûté plus d'un demi-milliard de dollars américains perdus dans la spéculation immobilière à Hongkong (*le Monde* daté 4-5 décembre 1983 et 8-9 janvier 1984) — et à la crise, à condition qu'elle ne se prolonge pas trop.

Un universitaire comme K.S. Jomo, ou un économiste *comme Khor Kok Peng* (3) *en profitent* pour suggérer une stratégie de rechange visant à corriger les faiblesses de la politique économique de croissance à tout prix et de dépendance à l'égard de la conjoncture mondiale. Ils proposent de mettre l'accent sur le développement agricole pour parvenir à l'autosuffisance, de taxer les importations non essentielles, de réorienter une partie de l'industrie vers la satisfaction des besoins locaux. Ceux-ci prendraient de l'ampleur avec une meilleure redistribution des richesses au profit des plus défavorisés.

Car, à côté de l'opulence et du modernisme de villes comme Kuala-Lumpur ou Georgetown, de larges poches de pauvreté subsistent : un tiers des habitants de la capitale sont des squatters, les deux tiers de la population ne disposent pas d'eau *potable ni d'égouts, la moitié* des enfants scolarisés sont en dessous de leur poids normal, en dépit de progrès considérables en vingt ans.

Un « avertissement bénéfique » ?

Pour le moment, le gouvernement n'a pas écouté ces propositions, dont les grandes lignes ont été publiées dans la presse. Il s'est contenté de sabrer dans son budget de développement, *en particulier dans* les services sociaux (– 29 % en 1983 et – 36 % en 1984) et la défense (– 35 %). Etant donnée la part du secteur public dans l'économie, ces restrictions ont ralenti l'activité au plan national, tandis que croissait le chômage : de 5,2 % en 1982 à 6 % en 1983. En deux ans, le nombre des ouvriers des plantations d'hévéas a chuté de 12 % et celui des mines d'étain de 26 %.

Est-ce un « *avertissement bénéfique* », comme l'espère K.S. Jomo, pour qui rien ne vaut une crise pour permettre les ajustements nécessaires ? Il est un peu tôt pour le dire. Sous la férule de M. Mahathir, la *Malaisie est entrée dans l'âge adulte* avec une brutalité à laquelle ses dirigeants, adeptes du compromis, ne l'avaient pas habituée, et dans une conjoncture économique défavorable. Jamais les potentialités du pays n'ont été aussi grandes, mais jamais *aussi les risques n'ont été aussi réels.*

FIN

(1) Voir la série de Jacques Decornoy sur « Les nouveaux pays industrialisés d'Asie » (*le Monde* des 22, 23, 24, 25 et 26 novembre 1983), et « le Monde diplomatique » de novembre 1983.

(2) Voir *The Sun also sets*, ouvrage collectif publié par K.S. Jomo.

(3) *Auteur de Recession and the Malaysian Economy* et de *The Malaysian Economy.*

ASIE

LA VISITE DE M. MAHATHIR A PARIS

La France devrait se tourner davantage vers les pays du bassin du Pacifique

nous déclare le premier ministre malaisien

M. Mahathir Mohamed, premier ministre de Malaisie, a quitté Paris ce mercredi matin 25 janvier pour la Suisse, après une visite officielle de deux jours au cours de laquelle il a été reçu par M. Mitterrand et par M. Mauroy.

M. Mahathir entretient de bonnes relations avec M. Mauroy, depuis la visite de ce dernier à Kuala-Lumpur fin 1982, qui avait été suivie d'un développement des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays. Les vues des deux pays sont convergentes sur le Proche-Orient. En ce qui concerne l'Indochine, nous a déclaré M. Mahathir, en dépit de « *quelques petites différences d'approche* » – en particulier sur l'aide française à Hanoï, – « *nous sommes d'accord pour condamner l'occupation du Cambodge par des forces étrangères et sur la nécessité pour les Khmers de pouvoir choisir leur propre gouvernement après l'évacuation des forces étrangères* ». Langage similaire à celui utilisé dans son toast, lundi soir, par M. Mauroy, pour qui « *le principe de non-ingérence et le respect de l'intégrité des frontières doivent être la règle* ».

Les conversations ont avant tout porté sur les relations bilatérales. M. Mahathir s'est entretenu avec Mme Cresson, ministre du commerce extérieur, et a rencontré à deux reprises les responsables du CNPF.

La visite de M. Mahathir avait été précédée de la signature d'un protocole d'aide d'un montant de 915 millions de francs pour 1984, accordant à la Malaisie des crédits dans des domaines particuliers (chemins de fer, télécommunications notamment). Ce n'est pas que le pays manque de ressources financières, mais ses ambitions de développement sont grandes, en dépit de la crise économique actuelle, et l'intérêt de la France a tardé à se manifester.

C'est d'ailleurs le point sur lequel M. Mahathir a insisté dans un entretien accordé au *Monde* : « *J'ai trouvé une grande ignorance de la Malaisie chez les Français*, dit-il. *L'histoire peut jouer un rôle dans la vision du monde qu'a la France ; mais le monde change, de nouvelles alliances se forment. Même si elle maintient ses relations avec ses anciens territoires africains, elle doit aussi se tourner vers les autres pays dont l'importance s'accroît et qui veulent avoir de bonnes relations avec elle. Si la France ne regarde pas dans notre direction, elle perdra son influence dans une région du monde, le bassin du Pacifique, et plus particulièrement l'ASEAN (1), connue pour son développement économique sans précédent.* »

P. de B.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est, Brunéi, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

(Lire page 5 la fin de notre enquête sur la Malaisie.)

Chine

DANS UN ENTRETIEN AVEC DES JOURNALISTES FRANÇAIS

Le chef du PC approuve la politique de la France dans le tiers-monde

De notre correspondant

Pékin. – C'est un secrétaire général du PC chinois plutôt assagi par rapport à de précédentes apparitions qui a reçu, mardi 24 janvier, les journalistes français – envoyés spéciaux et correspondants permanents – qui suivent les manifestations organisées, cette semaine, à Pékin, pour le vingtième anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la République populaire de Chine. Vêtu à l'occidentale – costume bleu et cravate assortie, – fumant cigarette sur cigarette, M. Hu Yaobang – événement sans précédent pour la presse française – ne s'en est pas moins livré de bonne grâce, pendant une heure et demie, au jeu des questions et des réponses. Comme s'il vouvlait brider son tempéramment souvent impulsif, son propos a paru, cependant, plus retenu que d'ordinaire et, par voie de conséquence, un peu moins coloré.

Avant de faire face aux journalistes, M. Hu Yaobang avait reçu une délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, conduite par son président, M. Claude Estier (PS). Les parlementaires français étaient conviés jeudi soir à un banquet offert par le président de la RPC, M. Li Xiannian, auquel devaient également assister M. Mexandeau, ministre, délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé des postes et télécommunications, ainsi que, M. Schwarzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation.

Est-ce l'atmosphère de commémoration qui entoure cet anniversaire franco-chinois ? Aucun signe d'agacement n'est en tout cas apparu dans les propos de M. Hu Yaobang à l'égard de l'action de la France en divers points chauds du globe. Il lui a même accordé un satisfecit pour sa politique dans le tiers-monde. Après avoir rendu hommage au « *courage intrépide et à la grande perspicacité* » dont fit preuve, voilà vingt ans, le général de Gaulle en reconnaissant le gouvernement de Pékin, le secrétaire général a assuré qu'il n'existait pas de conflit d'intérêts fondamentaux entre les deux pays, fermement attachés, l'un et l'autre, à la paix et à l'indépendance nationale.

Confirmant une évolution de la position chinoise notée depuis quelque temps, M. Hu s'est abstenu de critiquer la présence militaire française au Tchad et a exprimé le souhait que Paris, en étroite coopération avec l'Organisation de l'unité africaine, parvienne à y promouvoir la réconciliation nationale. Même prudence au sujet de l'action de la France au Liban, où, a dit M. Hu, « *la situation n'est pas très claire* ». Sans viser quiconque en particulier, le dirigeant chinois a cependant estimé que, à son avis, il n'était « *pas très bon que les troupes étrangères restent trop longtemps dans ce pays* ».

Quant au problème cambodgien, M. Hu a confirmé que la situation était actuellement bloquée. Il a réitéré l'espoir, déjà formulé lors de la visite de M. Mitterrand l'an dernier, que la France puisse aider à convaincre le Vietnam de retirer ses troupes.

Accroissement des échanges

Dans le domaine commercial, après avoir noté que les échanges bilatéraux avaient augmenté d'un tiers l'an dernier par rapport à 1982, M. Hu Yaobang a affirmé qu'il existait de nombreux champs possibles pour une coopération accrue. Il a cité sept secteurs privilégiés : l'industrie nucléaire, les télécommunications, les industries alimentaire, chimique, pétrolière, la transformation des petites et moyennes entreprises, et l'armement. Interrogé sur les intentions chinoises concernant l'achat d'avions Mirage, le secrétaire général a répondu que « *si des conditions préférentielles nous étaient faites, cette question pourrait être remise à l'ordre du jour* ».

On hésite, du côté français, à considérer qu'il s'agit là d'une relance d'un dossier actuellement au point mort. En revanche, des possibilités sont réelles pour une extension de la coopération dans le domaine des hélicoptères (Super-Puma). Des essais ont eu lieu, en novembre, au Tibet. Mais la concurrence entre l'Aérospatiale et la société américaine Bell est très vive.

Les relations avec Moscou

Sur les grandes questions internationales, M. Hu Yaobang a donné, une fois de plus, l'impression qu'il éprouvait quelque difficulté à s'exprimer favorablement sur les rapports avec les Etats-Unis. Il a confirmé, sans le regretter le moins du monde, avoir tenu, lors de son récent voyage au Japon, des propos « *sévères* » à l'égard des Américains. Une telle réaction, s'est-il justifié, était provoquée par des actions « *peu décentes* » de Washington. Mais, a-t-il jugé utile de préciser, « *la politique à l'égard des Etats-Unis est une position unanime des dirigeants chinois adoptée par le comité central* ».

Concernant les relations avec l'Union soviétique, M. Hu Yaobang a contesté qu'il n'existe pas de possibilités de rapprochement entre les deux pays. « *Bien sûr*, a-t-il dit, *de telles possibilités existent et nous nourrissons, à ce sujet, quelque espoir. Aussi bien, il est très regrettable qu'aucun progrès substantiel n'ait été encore noté.* » Les raisons d'une telle stagnation, a-t-il admis, tiennent aux « *grandes différences entre les deux parties dans l'analyse et la conception que chacun se fait des relations entre les deux pays* ». Jetant sur la table, d'un geste d'agacement, le crayon qu'il tenait dans la main, M. Hu a alors lancé : « *Si quelqu'un se comporte comme s'il était toujours le plus intelligent et le plus puissant, cela ne peut mener à rien.* »

Ces quelques touches, ajoutées à de précédentes constatations, permettent de mieux cerner une position plus personnelle du secrétaire général sur les problèmes cruciaux de la politique étrangère chinoise. Sans doute plus méfiant que certains de ses pairs à l'égard des Etats-Unis, M. Hu paraît aborder la question des rapports avec l'Union soviétique sous un angle avant tout idéologique. Un tel état d'esprit n'en fait pas nécessairement un partisan d'un rapprochement accéléré avec Moscou, mais pourrait le conduire à rechercher plus activement le dialogue avec l'ancien « grand frère » communiste.

MANUEL LUCBERT.

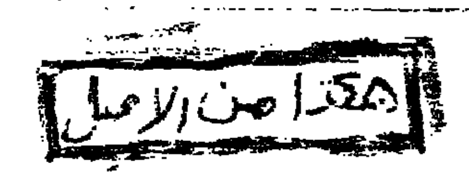
Japon

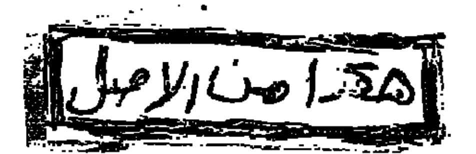
M. NAKASONE DÉCIDE UNE AUGMENTATION SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES MILITAIRES

Tokyo (*UPI, AFP*). – Le premier ministre japonais, M. Nakasone, a décidé mardi soir, 24 janvier, d'accroître le budget de la défense pour le prochain exercice dans une proportion supérieure à celle proposée par le ministère des finances et approuvée par le gouvernement. Le projet accepté par ce dernier prévoyait une augmentation de 5,1 % des dépenses militaires (*le Monde* du 25 janvier). M. Nakasone a décidé de porter ce taux à 6,55 %, se rapprochant ainsi du chiffre préconisé, pour sa part, par l'agence de défense nationale, et qui était de l'ordre de 7 %.

Si, comme il est vraisemblable, le budget est finalement adopté par le Parlement, les dépenses militaires du Japon s'élèveront à 2 934,6 milliards de yens (12,5 milliards de dollars). Cette somme représentera 0,991 % du PNB (produit national brut) contre 0,98 % dans l'exercice budgétaire précédent, et restera donc de justesse en dessous du plafond de 1 % considéré depuis 1976 comme la limite impérative fixée aux dépenses consacrées à la défense.

La décision de M. Nakasone – qui répond à de fortes pressions exercées par les Etats-Unis – fait du secteur de la défense l'un des plus favorisés dans un budget d'austérité qui n'enregistre qu'une augmentation générale de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent.





Le Monde

politique

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Faux pas

L'opposition avait trop prévenu qu'elle entendait faire de la discussion du projet de loi sur la presse une grande bataille parlementaire pour que chacun ne soit pas — par avance — persuadé que les débats seraient émaillés de quelques incidents. Mais pouvait-on imaginer que le premier pétard serait allumé par M. Georges Fillioud ?

Pourtant, la majorité avait *tout fait* pour essayer de « calmer le jeu » et, en tout cas, ne *pas provoquer* une opposition qu'elle savait prête à saisir la *moindre occasion*. Les discours de ses différents intervenants *avaient été* soigneusement revus pour éviter que la critique de la *stratégie* suivie par certains députés du RPR et de l'UDF, en *commission*, ne se traduise par une remise en cause de leur rôle. M. *André* Labarrère, ministre délégué aux relations avec le *Parlement*, avait obtenu du premier ministre que l'« urgence » *ne fût pas déclarée sur ce texte*, afin de manifester le respect du *gouvernement pour les droits du* Parlement. Aussi, le mardi 24 *janvier au matin*, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe *UDF, s'était-il engagé*, lors de la conférence des présidents, à « calmer » ses *collègues*, jugeant que quinze jours devaient *suffire* à *examiner* ce projet, même si M. Alain Madelin trouvait, lui, ce délai *« un peu juste »*.

C'était compter sans l'impétuosité naturelle du secrétaire d'Etat aux techniques de la communication ! Impétuosité qu'il ne peut mettre sur le compte de l'improvisation puisque dans son texte écrit figurait par deux fois l'expression *« représentants du peuple entre guillemets » !* L'opposition ne pouvait accepter une telle mise en cause de la « représentativité » de ses élus. La majorité, dans les couloirs, en convenait volontiers ; aucun député socialiste ne prenait la *défense du ministre*, tous regrettaient ses propos. Ils étaient *même nombreux à reconnaître* que, attaqués de la même *manière*, ils *auraient réagi* de façon identique. Seul M. François *Loncle (PS, Eure) remarquait : « M. Michel Poniatowski lui a donné de mauvaises habitudes. »*

L'opposition, bien entendu, utilisait au maximum l'avantage que lui avait procuré M. Fillioud. M. Philippe Séguin (RPR, Vosges) proposait : *« Chiche ! Puisque notre représentativité est en cause, que l'on renvoie tous les députés devant leurs électeurs ! »* Les délégués des présidents des groupes RPR et UDF rencontraient alors M. Louis Mermaz, qui, présidant la séance, n'avait rien fait pour calmer la colère de l'opposition, et lui demandaient en vain de prendre le défense *« de la légitimité et de l'honneur de l'ensemble des députés »*. Le président de l'Assemblée *nationale estimait* que M. Fillioud n'avait pas traité *les opposants de « faux députés »*, mais de *« mauvais législateurs », et qu'il n'avait* donc pas à intervenir. Le RPR et *l'UDF décidaient alors de « ne plus assister à une discussion générale ouverte dans des conditions aussi contestables »*.

La majorité voulait, par son calme, faire porter à l'opposition la responsabilité, aux yeux de l'opinion publique, de la mauvaise qualité du débat, qu'elle prévoyait. M. Fillioud, par un mot aussi malheureux que critiquable, a réussi, seul, à retourner la situation.

THIERRY BRÉHIER.

M. Fillioud provoque un incident avec l'opposition

L'Assemblée nationale a repris, mardi 24 janvier, l'examen du projet de loi *« visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière des entreprises de presse »*, qu'elle avait interrompu le 17 décembre dernier (*le Monde* du 25 janvier). *« Tout vient à point à qui sait attendre... »*, a observé M. Georges Fillioud en ouvrant le débat.

Le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication a *affirmé*, que cette discussion ira jusqu'à son terme et que la *« patience du gouvernement »* ne s'usera pas avant celle des adversaires du projet. Justifiant la *« transparence financière »* que veut établir ce texte, il a critiqué ceux qui s'y opposent. *« Ils crient très fort : liberté*, a-t-il déclaré, *et chuchotent entre eux : transactions occultes et monopole (...). Les meilleurs « renifleurs » s'avèrent impuissants à repérer la trace des milliards qui passent (...). On dirait qu'il n'est pas de secret mieux gardé que les secrets que détiennent ceux qui ont pourtant pour charge d'informer : pas d'information sur l'information ! »*

Après avoir critiqué certains amendements défendus par l'opposition en commission, M. Fillioud allait continuer : *« Ce sont les mêmes représentants du peuple — je mets l'expression entre guillemets... »* L'opposition a réagi aussitôt : *« C'est scandaleux ! Démission ! démission ! »*, a-t-on crié à droite en claquant les pupitres. M. Louis Mermaz, qui présidait la séance, a donné alors la parole à M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) qui, dans un rappel au règlement, s'est élevé contre cette mise en cause de la représentativité des députés, y voyant *« une injure »*. M. Fillioud a répliqué : *« Les guillemets, je les maintiens ! »* Les députés du RPR et de l'UDF ont quitté l'hémicycle.

Le secrétaire d'Etat, reprenant son discours, a affirmé qu'il tiendrait *« le plus grand compte des propositions »* de la commission des affaires culturelles, particulièrement pour les articles 10, 11 et 12 du projet. Parlant de la demande d'une réforme des aides économiques de l'Etat à la presse il a annoncé : *« Je vais organiser une concertation avec les organisations représentatives dès la fin de la présente session (...). Je dois, en tout cas, l'avoir conduite à son terme à temps pour que le gouvernement puisse en tirer les conclusions avant le début de l'été, afin que les traductions budgétaires de cette réforme puissent être inscrites dans la loi de finances pour 1985. L'objectif est de répartir de façon plus juste, plus efficace, mieux adaptée les interventions de l'Etat, en réexaminant les critères d'attribution pour aider davantage la presse politique et d'informations générales, les journaux qui en ont le plus besoin et ceux dont les ressources publicitaires sont réduites. »*

En l'absence du RPR et de l'UDF

Après de longues suspensions de séance, la discussion générale reprend en l'absence des députés du RPR et de l'UDF. M. Alain Billon (PS, Paris) a souligné que l'interruption des travaux depuis le 17 décembre *« n'aura pas été inutile »*, car *« elle aura permis un examen approfondi du projet de loi »*, mais il a regretté qu'en commission l'opposition ait *« basculé dans l'obstruction »*.

M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) a souligné la *« concession considérable »* faite par son groupe en acceptant que la presse des partis ne soit pas entièrement exclue du champ d'application de la loi. *« De nouvelles améliorations doivent être apportées, des engagements pris par le gouvernement*, a-t-il ajouté, car *« les députés communistes souhaiteraient pouvoir voter ce texte »*. M. Jean-François Hory (apparenté PS, Mayotte) a exprimé l'approbation des députés radicaux de gauche, qui regrettent néanmoins que les problèmes économiques de la presse n'aient pas été davantage pris en compte.

M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, a souligné l'importance du travail accompli par celle-ci. *« Dans la procédure parlementaire*, a-t-il dit, *l'opposition dispose des droits qui lui sont reconnus par notre règlement. Elle peut critiquer de la manière la plus véhémente, la plus radicale, un texte de loi qu'elle rejette. Mais elle a aussi un devoir : celui de respecter l'institution parlementaire. Quand l'opposition se transforme en obstruction systématique, ce sont les fondements mêmes de notre démocratie politique qui sont menacés. Notre pays a trop connu de ferments d'antiparlementarisme pour que ne soient pas encouragés des comportements qui vont à l'encontre de l'esprit même du débat démocratique et de la tradition de notre Assemblée. »*

M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), rapporteur pour avis de la commission des lois, a indiqué que cette dernière éprouve encore *« quelques points de résistance »* quant au champ d'application de la loi et à la définition des équipes rédactionnelles. *« La procédure parlementaires n'est pas terminée*, a-t-il déclaré. *La concertation entre la majorité et le gouvernement doit se poursuivre. »*

M. Foyer (RPR) : « contraire à la Convention européenne des droits de l'homme »

Les députés de l'opposition sont revenus en séance pour entendre M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) défendre une motion de renvoi en commission. L'ancien garde des sceaux a expliqué que les amendements adoptés par la commission n'avaient pas fait disparaître tous les problèmes de constitutionnalité et que, parfois, *« ils ont aggravé le projet plutôt qu'ils ne l'ont corrigé »*.

Surtout, M. Foyer juge le projet « contraire à la Convention européenne des droits de l'homme », ratifiée par la France en 1974. Il explique que l'article 10 de celle-ci prévoit que *« toute personne a droit à la liberté d'expression »* et que les *« restrictions »* prévues à ce droit ne concernent que *« la sécurité nationale, l'intégrité territoriale ou la sûreté publique, la défense de l'ordre et la prévention du crime, la protection de la santé ou de la morale, la protection de la réputation ou des droits d'autrui pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire »*.

Il a fait remarquer que si, le 15 janvier 1974, le Conseil constitutionnel avait jugé qu'*« il ne lui appartenait pas de vérifier la conformité de la loi avec un traité »*, la France, depuis mais 1981, avait reconnu le droit de recours individuel devant la cour de justice prévue par cette convention. Or, a rappelé M. Foyer, dans un arrêt du 7 décembre 1976, cette cour avait expliqué qu'elle avait compétence *« pour statuer par un arrêt définitif sur le point de savoir si une restriction ou sanction se concilie avec la liberté d'expression, telle que la protège l'article 10* [de la convention] ». *« La marge nationale d'appréciation*, a-t-il souligné, *va donc de pair avec un contrôle européen. »*

Il a poursuivi : *« La cour aura à décider de la validité de votre loi par rapport à la Convention européenne des droits de l'homme. »* Et comme, pour M. Foyer, *« la liberté de communiquer comprend la liberté d'éditer des journaux »*, l'affaire est entendue : *« Toutes les dispositions du projet qui ont pour objet de restreindre la liberté de posséder ou de contrôler des journaux seront contraires à la Convention européenne des droits de l'homme. »* Il a ajouté que, depuis une décision de la Cour de cassation du 24 mai 1975, *« tout juge de l'ordre judiciaire »* peut contrôler la conformité de la loi avec cette convention et, donc, soulever *« une exception d'inconstitutionnalité »*.

Répondant à M. Foyer, M. Jean-Pierre Le Coadic (PS, Val-d'Oise) a expliqué que la majorité avait *« trop eu à souffrir de l'obstruction de l'opposition en commission »* pour accepter une telle motion de renvoi et que, la commission ayant *« fait un bon travail »*, il fallait *« maintenant le parachever en séance publique »*. M. Fillioud a ajouté que les critiques faites par M. Foyer ne s'adressaient pas à son projet puisque celui-ci *« ne porte nullement atteinte à la liberté de la presse, à la liberté d'éditer, car il ne s'applique qu'aux acquisitions et aux transferts de propriétés dans le domaine de la presse »*.

La motion de renvoi en commission a été repoussée par 330 voix (PS, PC) contre 159 (RPR, UDF). La discussion des articles devrait commencer mercredi matin.

Th. B.

Propos de couloir entre guillemets

Regrettable, cet *« entre guillemets »* qui, sitôt prononcé par M. Georges Fillioud, est venu ponctuer le moindre propos de couloir. Plus une phrase prononcée ni une remarque faite sans que, ironiquement, son auteur ne vous assène un *« entre guillemets, bien sûr ! »*. Ainsi, M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) sort de l'hémicycle en se *disant « traumatisé »*, tandis que M. Alain Bonnet (MRG, Dordogne) *juge ses collègues* de l'opposition bien *« agités »*. L'un et l'autre *prennent soin de préciser* que les termes employés doivent se *comprendre accompagnés* dudit signe typographique.

Avant même que l'attention se cristallise sur ces guillemets, M. Pierre Joxe et les membres du groupe socialiste, qu'il préside, les avaient utilisés dans l'intitulé d'une proposition de résolution, tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les conditions dans lesquelles des fonds avaient pu être affectés, depuis 1976, à une *« invention scientifique susceptible de bouleverser la recherche pétrolière »*. Cette formulation a semblé préférable aux socialistes, notamment pour échapper à certaines contraintes liées à l'ouverture d'une procédure judiciaire. Le groupe communiste avait, lui, limité l'objet de sa proposition de commission d'enquête, déposée il y a plus d'un mois, aux conditions dans lesquelles l'opération des « avions renifleurs » avait pu être menée par la société nationale ERAP.

Les membres de la *commission* des finances n'ont pas attendu l'ouverture de la session ordinaire (le 2 avril), au cours de laquelle cette commission d'enquête pourra se constituer, pour créer une mission d'information sur les aspects financiers de certaines opérations de l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières et de ses filiales (1). Le président de la commission des finances, M. Christian Goux, a rassuré *les élus communistes* en indiquant que cette mission d'information ne fait pas obstacle à la commission d'enquête. Bien qu'hostile à cette initiative, l'opposition a toutefois décidé de participer aux travaux de cette mission, dont la première réunion est fixée au 1er février.

La presse, la mission d'information, mais aussi les élections européennes constituaient le menu de la réunion des députés UDF. Une fois de plus, des réserves se sont exprimées sur le principe d'une liste unique avec le RPR. M. Michel d'Ornano (Calvados) s'en est fait le principal interprète. Malgré la décision prise par le conseil politique de leur parti, le CDS (*le Monde* du 24 janvier), MM. Jean Briane (Aveyron) et Albert Brochard (Deux-Sèvres) considèrent que, avec la liste unique, il sera difficile de mobiliser les *« militants »*, estime le premier, les *« parlementaires »*, assure le second. Quant à M. Alain Madelin, intarissable sur la presse, il préfère ne pas parler de ce sujet, considérant que *« la politique, c'est aussi savoir se taire »*.

Il est d'autres sujets que M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) voudrait bien voir évoquer : *« Le gouvernement*, juge-t-il, *aurait été bien inspiré »* d'inscrire à l'ordre du jour de cette session la question agricole...

A. Ch.

(1) *Ont été désignés* comme membres titulaires de cette mission : MM. Christian Goux (PS, Var), Claude Germon (PS, Essonne), Parfait Jans (PC, Hauts-de-Seine), Jacques Marette (RPR, Paris), Alain Rodet (PS, Haute-Vienne), Philippe Sanmarco (PS, Bouches-du-Rhône) et Adrien Zeller (appar. UDF, Bas-Rhin). M. Sanmarco a donné sa démission de la commission des affaires étrangères pour siéger désormais à celle des finances.

M. Fillioud : chaque Français doit pouvoir acheter le journal qui lui plaît

Le secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, M. Georges Fillioud, a estimé, le mardi 24 janvier sur Europe 1, que les *« oppositions »* au projet de loi sur la presse *« viennent fort peu des journalistes »*. Elles viennent, a-t-il affirmé, *« de l'opposition politique. Et d'un certain nombre de patrons de presse qui veulent protéger leurs intérêts »*. M. Fillioud a ajouté : *« Tout le monde a le droit de faire un journal, c'est la liberté d'édition, mais tout le monde a le droit de savoir à qui appartient le journal qu'il achète, c'est le droit à l'information du lecteur. Chaque Français doit aussi pouvoir acheter le journal qui lui plaît, c'est le pluralisme. Et il perd ce droit si on ne lui offre plus qu'un journal à l'endroit où il habite, ou bien plusieurs journaux, mais qui, en réalité, sortent de la même officine. »*

De son côté, le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a estimé ce même mardi sur RMC que *« les députés socialistes, comme l'ensemble des députés de la gauche, ont fait leur travail en amendant le projet de loi sur la presse. (...) Ils ont voulu s'assurer que cette loi (...) ne se retourne pas, par exemple, contre ceux qui sont d'authentiques journalistes ; c'est ainsi que l'on a bien précisé le rôle des sociétés de rédacteurs. Je crois que cette idée est très prisée dans les milieux journalistiques. » « Il est important que les aides à la presse, qui sont nombreuses, ne soient pas à la disposition de quelques groupes de moins en moins nombreux »*, a noté M. Mermaz.

« Je ne suis pas de ceux qui aiment voir les journalistes en prison », a-t-il indiqué, à propos de l'incarcération de M. Jean Durieux. *« C'est un euphémisme de dire cela. Il y a la séparation des pouvoirs, je n'en dirai pas davantage, sinon qu'à mon sens, c'est là mon point de vue de citoyen ; l'incarcération doit vraiment être l'exception. »*

Trois directeurs de grands quotidiens régionaux prennent des positions nuancées

● M. Jean-Charles Lignel, président-directeur général du *Progrès* (de Lyon) : *« Faut-il rappeler qu'il s'agit essentiellement de fixer le statut économique des entreprises de presse et en aucune manière de limiter la liberté d'écrire ? Ne semble-t-il pas évident qu'il faut éliminer les risques d'intervention de groupement non révélés ou de puissances occultes ? (...) L'accaparement excessif des organes de presse, je dirais même leur accaparement systématique, qu'il s'agisse d'entreprises en difficulté ou d'offres de rachat tentantes pour des propriétaires lassés d'un combat difficile, ne peut se poursuivre sans danger pour la démocratie elle-même. »* Au-delà de son *« adhésion de principe à la fixation par la loi de règles non équivoques »*, M. Lignel exprime des réserves sur quelques articles du projet.

● M. Jean-François Lemoine, directeur général de *Sud-Ouest* (Bordeaux) : *« L'arrivée en force de toutes les nouvelles techniques de communication (...) va bousculer bien des habitudes et déplacer notamment la frontière fixée depuis la Libération entre les moyens de communication publics, ou peu ou prou chaperonnés par l'Etat et le secteur libre de l'information rendait d'autant plus nécessaire une formulation claire du droit. (...) Il n'en demeure pas moins qu'une loi aussi fondamentale ne peut s'élaborer à la mesure d'un seul homme. (...) En dehors de ce cas, le texte ne règle rien des problèmes essentiels posés par les nouvelles techniques de communication. »*

● M. François-Régis Hutin, directeur de *Ouest-France* (dans *le Matin de Paris*) : *« Le débat engagé sur la presse pourrait être, devrait être, pour la majorité comme pour l'opposition, l'occasion d'une clarification dans ces domaines* [l'honnêteté, le courage, la transparence, le pluralisme]. *Par-delà les différences pourraient alors se trouver rassemblés les vrais républicains et les démocrates authentiques. Ceux-là savent que la justice n'est pas seulement à gauche, que la liberté n'est pas seulement à droite. »*

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le premier ministre assigne aux préfets « une obligation de résultats »

Comme M. François Mitterrand le leur avait demandé au début du mois, le premier ministre, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation et le ministre de l'économie, des finances et du budget ont réuni, mardi matin 24 janvier, place Beauvau, les commissaires de la République pour leur préciser les directives à suivre dans la lutte contre l'inflation. M. Pierre Mauroy a notamment déclaré : *« S'il y a eu des progrès en 1983, il convient que ceux-ci soient capitalisés en 1984. Les quelques débordements ponctuels qui ont été observés à la sortie du blocage ne seraient plus acceptables en 1984. Je tiens à vous confirmer, de la façon la plus claire, la détermination politique du gouvernement. L'effort de désinflation doit être poursuivi. Il ne peut y avoir d'avance prise par certains, sous prétexte qu'ils sont en position de force ou en position abritée par rapport aux autres. Si des dérapages ont eu lieu parce que nous n'avons pas pu les empêcher, il nous appartient de les résorber. Il nous appartient de faire en sorte que ce qui a été pris en trop ne soit pas conservé mais rendu. Et rendu rapidement et de façon claire.*

» Il ne faut pas, en effet, que les sanctions que nous pouvons être amenés à prendre interviennent subrepticement. Il est nécessaire de montrer à tous ceux qui font un effort que nul ne peut s'exonérer de cet effort. Il faut montrer que nous y veillons avec résolution et fermeté.

» Il s'agit là d'un point essentiel du dispositif. De nombreux Français, chefs d'entreprise, salariés, patrons d'entreprises individuelles, font un effort. Ils modifient leur façon d'agir. En un mot, ils prennent des risques pour aider à la désinflation. Il faut qu'ils aient le sentiment que l'Etat leur apporte son aide, son appui, et sa protection. Il faut que leur effort ne risque pas d'être confisqué par d'autre, qui se « débrouilleraient » pour passer au travers (...).

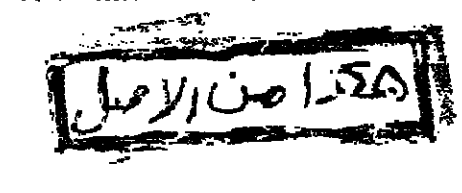
» C'est à vous de juger, compte tenu de la situation de vos départements, quels sont les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qui vous ont été assignés. Mais il doit bien être clair que vous avez une obligation de résultats en matière de lutte contre l'inflation. Et le caractère décisif du premier semestre 1984 implique une mobilisation personnelle et exceptionnelle de chacun d'entre vous sur ces problème. »

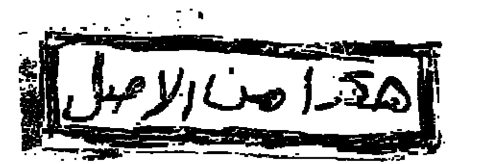
Un dispositif exceptionnel

Le chef du gouvernement à également évoqué le dispositif qu'il veut mettre en place pour pallier les effets des opérations de restructuration industrielle : *« Le gouvernement envisage de mettre en place dans un certain nombre de périmètres particulièrement touchés par les problème de reconversion un dispositif exceptionnel et temporaire*, a-t-il déclaré. *Deux principes devraient guider cette démarche : 1) Les moyens exceptionnels mis en place par les pouvoirs publics ne doivent pas être définis unilatéralement, mais faire l'objet d'une démarche contractuelle impliquant les entreprises et les milieux économiques, les organisations syndicales et les collectivités locales. 2) La responsabilité essentielle en matière de reclassement doit incomber à l'entreprise, qui doit mobiliser tous ses moyens, mais les pouvoirs publics peuvent la seconder efficacement. »*

● *Un nouveau parti en Guadeloupe.* — Mme Lucette Michaux-Chevry (div. opp.), présidente du conseil général de la Guadeloupe, a décidé de créer son propre parti politique : le Parti de la Guadeloupe (LPG). *« Ni à droite, ni à gauche, ni au centre, mais guadeloupéen, mon parti entend promouvoir, dans le cadre de la République française, le développement civique, économique et culturel de la Guadeloupe »*, a-t-elle déclaré, dimanche 22 janvier, à Pointe-à-Pitre. Le slogan du nouveau parti sera : *« Français, mais majeur »*. Le Parti communiste guadeloupéen sera son *« adversaire principal »*.

● *M. Charles Hernu à Djibouti et à La Réunion.* — Après avoir assisté, le mercredi 25 janvier, aux obsèques à Toulon de l'amiral Jean-Paul Orosco, préfet maritime et commandant en chef en Méditerranée, le ministre de la défense s'est envolé pour la République de Djibouti et le département de La Réunion, où la France maintient un important dispositif militaire. M. Hernu doit regagner Paris en fin de semaine.





LES HOMMES DU PRÉSIDENT

Jean-Louis Bianco : hors les rails



Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée. Né le 12 janvier 1943 à Neuilly-sur-Seine. Ancien élève de l'ENA et de l'Ecole des mines. Licencié en sciences économiques (1).

Dessin de CAGNAT.

La vie sur des rails et le temps qui se défile : voilà au moins deux choses que Jean-Louis Bianco ne supporte pas. Il a tout fait pour éviter les voies tracées d'avance, s'en écarter à temps. Il fait ce qu'il peut pour lutter contre la boulimie du temps professionnel dévoreur de vie personnelle.

Une telle indépendance s'arrache. Il s'en est donné les moyens. Par des études ouvertes sur des larges choix professionnels : Ecole nationale d'administration, Ecole des mines, sciences économiques après le lycée Jeanson-de-Sailly, où il a fait la connaissance de Jacques Attali. L'ENA par intérêt pour le service public. L'Ecole des mines pour les maths, la physique, la formation scientifique générale.

Au sortir de l'ENA, il choisit le Conseil d'Etat, c'est-à-dire la plus grande indépendance possible, la capacité de refus que cette juridiction permet en regard d'un engagement politique, la maîtrise de l'organisation de son travail aussi. Car Jean-Louis Bianco, très tôt, s'est situé à gauche, bien que ce choix ne soit jamais traduit par une adhésion partisane. Sa prise de conscience remonte à l'écrasement de la Hongrie par l'intervention soviétique à Budapest, en 1956. Il n'avait que treize ans, mais il se souvient de discussions dans sa famille, dont le chef, communiste italien, avait quitté son pays pour la France en 1933. La guerre d'Algérie, les affrontements de cours de récréation entre les partisans de l'indépendance et ceux de l'Algérie française feront le reste.

De là naîtra non pas un engagement politique classique conclu par une prise de carte – Jean-Louis Bianco ne s'est jamais inscrit au Parti socialiste, – mais un militantisme d'inspiration plus concrète, à partir de 1969, aux GAM (Groupes d'action municipale). Il y rencontrera Jacques Fournier, aujourd'hui secrétaire général du gouvernement, des militants du PSU, du nouveau PS de M. Alain Savary, du CERES de M. Jean-Pierre Chevènement.

Premier arrêt, première rupture de rails : Martine Bianco a deux enfants et le père décide d'être « présent à la maison au tout démarrage de leur vie ». Jean-Louis Bianco ne se consacre plus, pendant deux ans, qu'à sa famille et au Conseil d'Etat qui lui permet de travailler, pour l'essentiel, à domicile.

Puis il rectifie sa trajectoire. Il entre dans l'administration de terrain, à la direction de l'action sociale. Pendant trois ans, de 1976 à 1979, sous la direction de René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, pour lequel il exprime une profonde sympathie, il s'occupe de la famille, de l'enfance, de l'habitat, rédige au passage, avec Pascal Lamy, aujourd'hui directeur adjoint du cabinet de M. Pierre Mauroy, un rapport sur l'aide sociale à l'enfance. Bien que cette carrière de fonctionnaire se soit déroulée sous un gouvernement de droite, Jean-Louis Bianco n'a pas le sentiment d'avoir travaillé pour rien, d'autant que quelques-unes des idées qu'il avait formulées à l'époque sont aujourd'hui reprises par Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat, chargée de la famille, de la population et des travailleurs immigrés.

Deuxième arrêt, deuxième rupture de rails : l'idée d'une année sabbatique mûrit dans la tête de Martine et Jean-Louis Bianco. Au diable la carrière, les « rails » de la vie professionnelle, celles de la vie personnelle qui ne s'écartent plus jamais des lieux connus, balisés, toujours les mêmes, des vieux amis, toujours les mêmes. L'un et l'autre sont tombés amoureux d'un petit village de Haute-Provence et cherchent le moyen d'y aller vivre un peu.

Va pour le syndicat intercommunal de la vallée de la Durance ! Jean-Louis Bianco a demandé aux élus s'il pouvait leur être utile. On lui a répondu que oui. L'année sabbatique sera multipliée par deux. Les rapports avec Jacques Attali et Laurent Fabius – que Jean-Louis Bianco a connu au Conseil d'Etat, – avec lesquels il a travaillé, à partir de 1975, au sein de la commission économique et du groupe des experts du PS, deviennent plus lointains. Jean-Louis Bianco pense à la prochaine bifurcation. Amnesty International ? Le tiers-monde ?

La victoire de François Mitterrand interrompt ses interrogations. Jacques Attali lui propose de participer à la petite équipe de réflexion sur le moyen terme qu'il constitue. Jean-Louis Bianco accepte et entre à l'Elysée en qualité de chargé de mission (affaires économiques). Il est alors, pour le président de la République, un inconnu. Un an plus tard, l'inconnu deviendra secrétaire général de l'Elysée, en remplacement de M. Pierre Bérégovoy, nommé ministre.

Malgré l'horreur qu'il en a, Jean-Louis Bianco s'est retrouvé sur des rails. Le président de la République l'encourage à se faire connaître. Ce n'est pas pour rien. Jean-Louis Bianco rêve un peu : instituteur en Haute-Provence, pourquoi pas ? A moins que, le journalisme... L'écriture, peut-être. Ou alors, tailler la route, comme on l'imagine à vingt ans. Moitiés de rêves, moitiés d'envies, moitiés de sourires.

Surtout, ne pas se laisser dévorer par le temps et la carrière. Conduire ses enfants à l'école le matin. Ne jamais emporter de dossiers chez soi. Voir les gens que l'on a envie de voir, et pas ceux que l'on est obligé de voir. Ne pas « dîner en ville ». Ecouter « le petit bruit », chercher le point de vue discordant lorsque tout le monde pense de la même façon.

Il n'empêche : Jean-Louis Bianco, à quarante ans, est un « bon » secrétaire général de l'Elysée. On le voit bien ministre, premier même, avec le temps. C'est difficile de « tailler la route » quand on n'a plus vingt ans.

J.-Y. L.

(1) *Le Monde* a commencé à publier une série de portraits sur l'entourage du président de la République : dans ses éditions du 25 janvier, ceux de Jacques Attali et d'Erik Arnoult.

● *La situation des rapatriés.* – Une délégation du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a été reçue, mardi soir 24 janvier, par le président du MRG, M. Jean-Michel Baylet, avec lequel elle s'est notamment entretenue de l'application de la loi du 6 janvier 1982 sur la réinstallation des rapatriés d'AFN, de la situation des rapatriés en Corse, des problèmes posés par la préparation des textes législatifs sur les retraites et l'indemnisation ainsi que des prochaines élections européennes.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Jospin conduira la liste du PS

(Suite de la première page.)

M. Lionel Jospin incarne un autre choix, celui qui consiste à rassembler d'abord l'électorat traditionnel des socialistes. Cette démarche pragmatique présente l'avantage de ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Si ce choix stratégique a été fait, le premier secrétaire du Parti socialiste paraît en effet le mieux placé pour le mettre en œuvre.

A l'intérieur de son propre parti, il mobilisera plus aisément, à l'évidence, les fédérations et les différentes sensibilités. M. Jacques Delors a toujours fait l'effet d'un épouvantail pour le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, qui conteste avec constance, depuis la mise en œuvre du deuxième plan de rigueur, en mars 1983, les moyens de la politique économique et sociale du gouvernement.

M. Didier Motchane réaffirme, dans l'éditorial de la revue *En jeu*, que les amis de M. Chevènement *« ne sont pas de ceux qui ont applaudi des deux mains, même en silence, à ce que l'on appelle le plan Delors »*. Et M. Motchane de suggérer que l'*« assainissement »*, tel qu'il est pratiqué, compromet, et non prépare, la modernisation industrielle. *De ce point de vue*, la *« menace »* d'une candidature de M. Delors a été profitable à M. Jospin, *vers lequel se sont tournés les* espoirs du CERES.

A l'extérieur du PS, M. Jospin est aussi en meilleure posture pour s'efforcer de maintenir à gauche une partie des électeurs communistes qui ont voté socialiste en *1981* et que la politique du M. Delors rebute.

La candidature du ministre de l'économie et des finances aurait offert à la direction du Parti communiste un terrain d'argumentation – sur la politique économique et sociale – *plus* vaste que celle du premier secrétaire du PS, auquel le PCF est lié – malgré tout – par l'accord conclu *entre* les deux partis le 1er décembre 1983.

Le choix d'un chef de file pour les élections européennes de juin appelle aussi une réflexion à plus long terme. Il faudra bien un jour tenter d'assurer la succession de M. François Mitterrand. M. Mitterrand s'était imposé, au fil des années, comme le leader naturel des socialistes, puis de toute la gauche. Quitte à conduire des combats à hauts risques, mais qui lui ont *permis d'acquérir et d'ancrer sa légitimité.*

Aucun autre socialiste n'a encore *fait ses preuves sur ce terrain.* L'occasion ne s'en était pas présentée. Elle est aujourd'hui offerte. M. Mitterrand, dès lors qu'il avait désigné son successeur à la tête du parti socialiste, a placé M. Jospin en situation de la saisir.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *L'intergroupe UDF du Sénat et les élections européennes.* – Réuni mardi 24 janvier par son président, M. Adolphe Chauvin, l'intergroupe UDF du Sénat a jugé qu'au-delà du choix d'une ou deux listes il importe surtout que les discussions avec le RPR sur la préparation des élections européennes portent *« avant tout »* sur le programme, car *« nous n'avons pas le droit*, disent les sénateurs, *de tromper les électeurs »*.

Le RPR est invité à être le « moteur » de la liste unique de l'opposition

Le groupe parlementaire RPR s'est, le mardi 24 janvier, réuni exceptionnellement à huis clos à l'Hôtel-de-Ville de Paris où M. Chirac a ensuite convié ses collègues députés à déjeuner.

Quoi qu'en ait dit M. Claude Labbé, président du groupe, en rendant compte des travaux à la presse, la plus grande partie de cette réunion a été consacrée à la préparation des élections européennes. Non pas que le RPR ait dû décider s'il préférait une ou deux listes pour le scrutin du 17 juin. Son choix d'une liste unique de l'opposition a été fait dès le 12 juin 1983 au cours d'un comité central. Mais il a sans doute semblé nécessaire aux dirigeants du mouvement et du groupe de convaincre les députés, tous les députés, de se mobiliser pour participer activement à la campagne. *« Le RPR doit être moteur du dynamisme de cette liste »*, a affirmé M. Labbé, comme pour insuffler l'enthousiasme à ceux qui en manquent.

Selon certains députés, en effet, le problème de l'Europe n'est pas ressenti profondément dans leur électorat. A ceux-là, M. Labbé répond qu'il s'agit d'*« une occasion qu'il ne faut pas laisser passer de manifester avec vigueur qu'en matière européenne aussi l'opposition n'est pas d'accord avec la majorité »*.

Selon d'autres, la personnalité même de Mme Veil n'entraîne pas l'adhésion, voire suscite des réserves. A ceux-là, le président du groupe RPR répond que *« la liste unie et unique de l'opposition républicaine révélera le climat de confiance et de cohésion de l'opposition, qui doit transcender les problèmes de personnes »*.

M. Chirac, qui a rendu compte de la façon dont s'est déroulée dans son bureau la dernière rencontre avec l'UDF, a été interrogé sur les intentions présumées de Mme Veil, concernant notamment le conduite de la campagne. Le maire de Paris n'a pas fourni de grandes précisions, rappelant que de nombreuses modalités, et notamment celle de la composition de la liste, seraient abordées lors de la réunion commune du jeudi 26 janvier au Sénat.

A. P.

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, invité, mardi 24 janvier, du « Cercle de l'opinion », a souhaité que l'élection européenne permette d'*« expliquer aux Français qu'ils n'auront pas d'avenir si l'Europe ne se développe pas »*, ajoutant : *« Il ne faut évidemment pas compter sur le Parti communiste pour cela. Mais il reste l'opposition nationale et le Parti socialiste. Je ne doute pas que de ces deux côtés l'Europe sera prônée. Simplement, du coté du PS il s'agira de l'Europe socialiste, dont nous ne voulons pas et qui n'a aucune espèce de chance actuellement. »* Favorable à la liste unique de l'opposition, le maire de Bordeaux a estimé : *« L'opinion doit savoir quelle politique européenne sera faite dans le cas d'une alternance au pouvoir. »*

Le Monde

société

On n'encourage pas les Français à se marier

souligne un rapport du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social examinait, mardi 24 et mercredi 25 janvier, en assemblée plénière, un important rapport sur *« les conséquences du statut matrimonial au regard des systèmes juridique, fiscal et social »*, présenté par Mme Evelyne Sullerot au nom de la section des actions éducatives, sanitaires et sociales. Cette étude, la première du genre, aboutit à un constat amer *sur l'incohérence des textes* et *sur* le profond décalage existant entre les intentions de ceux qui les ont écrits et l'application qui en est faite.

« Alors que le gouvernement s'est fixé pour but une stricte neutralité entre les choix des couples et des individus, lit-on dans le rapport, *l'ensemble des textes et des mesures pris au fil des ans aboutit à ce que le mariage se trouve plus handicapé que favorisé. Et cela du fait que certaines personnes peuvent à la fois jouir des avantages fiscaux des célibataires et divorcés et des avantages sociaux des mariés reconnus aux concubins. Une même personne peut même exciper de statuts différents dans plusieurs services sociaux si tel est son intérêt ».* Impunément, car aucune vérification n'est pratiquée.

Le parti pris adopté par les auteurs – celui de l'égalité entre hommes et femmes, pères et mères, – et leur souci de ne pas favoriser un modèle familial par rapport à l'autre ne manqueront pas d'être critiqués par des associations familiales.

Le rapport constate le chamboulement de la société civile française pendant ces dernières années. Chute persistante du nombre des mariages : *« De 1973 à 1983, on a compté 100 000 à 116 000 mariages de moins que ce que l'on pouvait escompter. »* Montée en flèche des divorces : ce n'est plus un couple sur dix qui divorce, comme en 1960, mais presque un sur trois, et on note une très forte baisse du nombre des divorcés se remariant. Enfin, hausse considérable de la proportion d'enfants naissant hors mariage : 5,8 % dans les années 60, 11,4 % en 1980, 14,2 % en 1982.

La multiplication des unions libres

Tous ces phénomènes se traduisent par une forte augmentation des célibataires et divorcés au sein de la population (12 millions de personnes entre quinze et soixante-cinq ans en 1981), un accroissement du nombre des foyers non parentaux (de 723 000 en 1975 à 928 000 en 1981) et une multiplication considérable du nombre des unions libres.

Conscient de cette évolution, le législateur a cherché à adapter le code civil, dont le mariage est un pilier. Une série de lois ont été adoptées ces dernières années. Cela n'a pas suffi, montre-t-on dans le rapport, à attirer plus de gens vers le mariage. On a abouti à des situations contradictoires et à des effets discutables. Le Conseil économique et social estime ainsi qu'il y a quelque paradoxe à admettre le divorce par consentement mutuel puis à ne confier la garde et l'autorité parentale qu'à un seul des deux époux (la femme dans 90 % des cas). Ne serait-il pas préférable, suggère-t-il, que l'autorité parentale continue d'être exercée conjointement par les deux parents après le divorce ? Il craint par ailleurs qu'à l'image de la femme victime du divorce, se substitue celle *« du divorce-libération pour la femme ».*

La section des actions sanitaires et sociales estime que la mère possède trop de prérogatives : *« Il ne faudrait pas qu'elle en arrive à priver volontairement son enfant de toute filiation paternelle ».* Dans les familles hors ménage, ne serait-il pas *« plus sain,* demande le rapport, *que l'autorité parentale dans les familles non mariées soit exercée conjointement par le père et la mère, comme si l'enfant était légitime, dans la mesure où les deux parents exercent effectivement leurs responsabilités ? »*

Les représentants du Conseil économique et social estiment *« dépassé »* l'esprit des récentes lois donnant droit à tous les ex-conjoints divorcés non mariés une part de la pension de reversion. Ils proposent que, en cas de divorce, la situation soit apurée une fois pour toutes avec le juge au moment de la séparation.

Mais c'est sûrement dans le domaine fiscal que les critiques les plus sévères sont assénées par le groupe de travail. Même si l'on prend le cas des smicards, on constate que ceux-ci, en union libre, ne paient pas d'impôts mais sont imposables dès qu'ils se marient. Le conseil pense que, non seulement le système fiscal actuel produit des effets *« absurdes ou iniques »*, mais ses effets vont avoir davantage d'ampleur d'année en année : de plus en plus de célibataires, de divorcés, de concubins, d'enfants illégitimes.

Que faire pour remédier à ces situations paradoxales ? Le groupe d'étude se demande s'il est encore possible de continuer d'octroyer une part entière de quotient au premier enfant de célibataires et divorcés. Il examine ensuite les possibilités d'une imposition séparée, expliquant qu'une telle réforme pénaliserait un nombre important de contribuables. *« Trop de foyers modestes en pâtiraient. »*

Le groupe propose, en revanche, un système à options pour les couples mariés : soit le quotient conjugal et la déclaration commune) ; soit l'imposition séparée, plus favorable à la femme qui a des revenus professionnels.

Notre système de protection sociale n'est pas plus infaillible que la législation fiscale. Il apparaît qu'un nombre croissant de personnes *« se mettent dans tel et tel cas réputés précaires pour toucher les aides réservées à cette situation ».* Le groupe de travail suggère qu'il soit mis en place un système permettant d'éclaircir la situation dans laquelle se trouvent les individus et de recouper leurs différentes déclarations.

En conclusion, le rapport regrette que les enfants *« aient été si rarement au centre des préoccupations de notre société ces dernières années. Le souci de permettre aux parents des formes de vie alternative (sous-entendu à la famille traditionnelle) a été plus marquant ».* La société s'efforce toujours davantage de compenser l'absence ou la négligence du partenaire-parent. A terme, cette générosité lui coûtera cher et *« elle risque de déresponsabiliser les jeunes adultes en âge de fonder un foyer ».*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Fait divers

Lettre d'un cannibale

Une jolie couverture en couleur, genre image d'Epinal. Mais la bande-annonce du livre est déjà moins pittoresque : *« Paris 1981 : un Japonais tue une étudiante, la dépèce, la dévore... A partir d'un crime fou, un roman envoûtant. »*

Envoûtant ? Disons original et très habile. Les jurés du prix Akutagawa avaient beaucoup débattu entre eux avant d'accorder cette distinction – le Goncourt japonais – à Juro Kara (*le Monde* daté 13-14 mars 1983). Chef-d'œuvre pour les uns, ce n'était qu'un travail bâclé et scandaleux aux yeux des autres. La traduction française, sortie en librairie mardi 24 janvier, pendant l'incarcération du rédacteur en chef de *Paris-Match*, ne risquait pas de passer inaperçue. Simple coïncidence de date, affirme-t-on chez Robert Laffont.

C'est en juin 1981 qu'Issei Sagawa, étudiant japonais, avait tué d'un coup de carabine une camarade néerlandaise. Pour découper ensuite son cadavre au couteau électrique et en manger des morceaux. Il fut arrêté dans le bois de Boulogne, transportant deux valises qui contenaient des restes de sa victime. Le meurtrier devait être déclaré dément et interné dans un hôpital psychiatrique.

De la prison de la Santé, Sagawa réussit – on ne sait comment – à faire parvenir deux lettres à Juro Kara, auteur dramatique japonais. Il avait entendu dire que celui-ci voulait consacrer un film à l'affaire. La première lettre, datée du 12 novembre 1981, figure en tête du roman (alors qu'elle se trouve à la fin du texte dans l'édition japonaise). C'est le seul passage authentique de l'ouvrage. On passe ensuite, imperceptiblement, de la réalité à la fiction.

Tout est dit par Sagawa dès les premières lignes. J'avais même pensé faire un film sur cette affaire, explique le meurtrier. Titre envisagé : *« l'Adoration ».* Sujet : *« Un Oriental (plus exactement un Japonais) adore une femme occidentale jusqu'à la tuer et manger sa chair. »* Commentaire : *« C'est, d'une part, l'expression d'une tendance indéracinable, d'un désir, qu'entretient le Japon vis-à-vis de l'Occident ; mais, en même temps, l'expression d'une étrange impulsion qui se cache en moi-même et que je veux exprimer. Le Japonais doit être physiquement le plus petit, le plus chétif possible, et la femme doit être typiquement occidentale, grande et blonde. »* Et cette précision : *« J'avais l'intention de tenir mon propre rôle. »*

Gulliver chez les géants

Il n'y a pas renoncé. Cinq mois après son crime, Sagawa veut toujours incarner le jeune premier. N'aura-t-il pas la permission de *« sortir une fois par semaine »* de l'hôpital psychiatrique où on va l'interner ? *« On pourrait commencer* [le film] *par : Avec deux valises à la main... pour faire mieux sentir l'atmosphère »*, suggère-t-il à Juro Kara.

« En fait de cannibalisme, ajoute le meurtrier, *j'ai pensé à d'autres sujets pour le cinéma. »* Par exemple, *« un restaurant de chair humaine, à traiter sur le mode humoristique ; les jeunes femmes qui y pénètrent par devant en ressortent par derrière sous forme de biftecks... »*

A partir de là, c'est l'écrivain qui laisse aller son imagination, en se gardant bien d'en avertir le lecteur. *« A propos, c'est avant de la découper en morceaux, au moment précis où je séparais avec un couteau la chair des os, que j'ai mangé ses lèvres, sa langue et le bout de son nez... »*

Mais, au lieu d'ajouter à l'horreur, ces détails semblent vouloir, au contraire, l'annuler et presque l'humaniser. Sagawa, ce *« Gulliver décidant d'aller au pays des géants à la peau blanche »*, n'est pas qu'un monstre :

« Croyez-vous que seule la violence d'une passion permette de franchir cet abîme ? me demande Ohara.

– Oui.

– Pourtant, je pense, moi, qu'il s'y est tranquillement préparé. »

Le magazine *Photo* nous avait présenté les images d'une boucherie. Juro Kara, lui, explore les fantasmes d'un dément amoureux. Rien de commun entre les publications, sinon l'exploitation lucrative d'un drame atroce dont deux familles – l'une néerlandaise, l'autre japonaise – ne se remettront jamais.

ROBERT SOLÉ.

★ Juro Kara, *la Lettre de Sagawa*, Robert Laffont, 150 pages, 60 F.

● *La détention de M. Jean Durieux.* – La chambre d'accusation de Paris devait statuer mercredi 25 janvier sur l'appel de M. Jean Durieux, rédacteur en chef de *Paris-Match*, qui avait été placé sous mandat de dépôt le 19 janvier pour le vol et le recel de photographies de l'identité judiciaire représentant les restes de l'étudiante néerlandaise Renée Hartevelt assassinée en juin 1981 par Issei Sagawa. Le représentant du ministère public a estimé, le 24 janvier, que M. Durieux pourrait recouvrer la liberté, avec mise sous contrôle judiciaire, moyennant une caution de 50 000 francs. La cour n'a pas voulu statuer dès le 24 janvier, le journaliste devant être interrogé le lendemain par le magistrat instructeur.

EN VISITE A L'INSEP

« L'organisation des Jeux olympiques à Paris est une idée forte »

déclare M. Mitterrand

« La fonction que j'exerce est un sport », a dit en plaisantant M. François Mitterrand, le 24 janvier, au terme d'une visite à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) de Vincennes, au cours de laquelle il a inauguré un nouvel ensemble consacré aux sports collectifs féminins et aux sports de combat.

Le président de la République a souligné *« la valeur éducative, tant physique qu'intellectuelle ainsi que morale »* du sport de haut niveau. Il a confirmé qu'il venait de recevoir le dossier préparé par le Comité national olympique (CNOSF) sur la candidature de Paris à l'organisation des Jeux de 1992. *« Je ferai ce qu'il convient pour que l'Etat contribue à la réalisation du projet »*, a déclaré M. Mitterrand. *« C'est une idée forte, un motif d'exaltation et de réussite pour les athlètes »*, a ajouté le chef de l'Etat, qui a précisé : *« Je pense qu'un accord est possible entre l'Etat, Paris et la région parisienne. Il reste aussi à examiner le problème des coûts qui est un souci normal pour ceux qui gouvernent. »*

Le président de la République a ensuite évoqué les prochains Jeux d'hiver et d'été, notant les chances de succès dans certaines disciplines. *« L'important, c'est de participer »*, a néanmoins conclu le chef de l'Etat en citant la devise du baron de Coubertin. Ce mercredi, Mme Edwige Avice devait faire, au conseil des ministres, un exposé sur les conditions de sélection. Une quarantaine d'athlètes devraient être retenus pour Sarajevo (Jeux d'hiver) et de deux cent vingt à deux cent quarante pour Los Angeles (Jeux d'été), sur la base d'une place possible dans les seize meilleurs mondiaux ou bien d'une expérience enrichissante pour des espoirs.

Une pépinière de champions

L'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) a été créé en 1977. En simplifiant, cet établissement public, installé dans le bois de Vincennes, qui a pour vocation d'être la pépinière des champions sportifs, fusionnait les activités de l'Institut national du sport (INS), camp d'entraînement des fédérations sportives, et de l'Ecole nationale supérieure d'éducation physique (ENSEP), chargée de former « les profs de gym » masculins.

Entraînement des champions et formation des cadres techniques sont restés les principales fonctions du nouvel institut. Actuellement, mille cinq cents athlètes « travaillent » chaque jour à l'INSEP. Six cents d'entre eux sont des pensionnaires qui font des études secondaires aménagées en fonction de leur entraînement et des compétitions. *« Plus de 76 % de nos candidats au baccalauréat ont été reçus en 1983, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale »*, fait remarquer M. Claude Bouquin, directeur de l'Institut depuis le mois de mai, pour souligner la qualité de ces études.

Deux cent cinquante cadres techniques sont également en formation chaque jour. Quinze médecins veillent, pour leur part, à la santé des candidats champions. Un service audiovisuel et une bibliothèque riche de trente mille volumes permettent d'analyser tous les aspects de la pratique sportive de haut niveau.

Au total, cinq cents personnes, ouvriers, personnel administratif, entraîneurs, personnel de santé, assurent le fonctionnement de l'Institut, dont le budget s'élève à 65 millions de francs. Les recettes proviennent d'une subvention de l'Etat (7 millions de francs) et des pensions (60 F par jour et par athlète) versées par les vingt et une fédérations utilisatrices.

Pour répondre aux besoins de ces fédérations, la modernisation des installations a commencé par la rénovation, en 1979, de la salle d'athlétisme couverte qui comprend désormais une piste cyclable et une tribune. Elle a continué par l'édification d'un nouveau complexe de 4 000 mètres carrés sur deux niveaux destiné à abriter les sports collectifs féminins (basket-ball, volley-ball) et des sports de combat masculins (judo, karaté, lutte), inauguré mardi par le chef de l'État.

La centralisation à Paris a été parfois mal acceptée, et certaines fédérations, commme celle de la gymnastique, ont choisi de créer en province des centres d'entraînement autonomes. En fait, l'INSEP est apparu comme une auberge espagnole de la réussite sportive, chaque fédération y trouvant des résultats proportionnels à la qualité de l'effort qu'elle y a engagé.

A. G.

● *Paris-Saint-Germain, quatrième.* – Tenu en échec par Brest (1 à 1), le 24 janvier, au Parc des Princes, Paris-Saint-Germain partage désormais la quatrième place du championnat de France de football avec Auxerre.

● *Début prometteur de Leconte au tournoi de Philadelphie.* – Le tennisman français Henri Leconte a battu le Nigérian N'Duka Odizor 6-1, 6-1, au deuxième tour des championnats des Etats-Unis sur courts couverts.

AU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Un débat sur l'emploi escamoté

Curieux débat le mardi 24 janvier au conseil régional d'Ile-de-France, à propos de la situation économique et de l'emploi. Alors que se multiplient les dossiers des fermetures d'entreprises, que les investissements augmentent moins vite dans la région capitale que dans le reste du pays, qu'en dix ans l'emploi industriel y a diminué trois fois plus vite que dans l'ensemble de la France, les conseillers régionaux ont égrené leur chapelet comme si de rien n'était, à l'occasion d'un débat qui a paru irréel.

M. Michel Giraud, d'abord, a campé sur ses positions libérales et non-interventionnistes. Le président (RPR) du conseil régional a rappelé que la crise actuelle incombait en premier lieu au gouvernement : *« L'aggravation des charges financières, l'alourdissement des prélèvements collectifs font obstacle au redémarrage de l'investissement. L'emprise excessive d'une bureaucratie tatillonne, dénoncée par le président de la République lui-même, sur des pans entiers de l'économie paralyse l'initiative et le dynamisme nécessaires à la reprise de la croissance et de l'emploi. »*

M. Giraud a expliqué que *« la région pouvait et devait toutefois contribuer à l'essor économique en suivant cinq orientations : concentrer les crédits régionaux sur l'investissement, orienter la politique régionale de la formation professionnelle de façon à favoriser les mutations nécessaires, exonérer les entreprises industrielles nouvelles de la part de taxe professionnelle perçue au profit de la région, distribuer au mieux les ressources offertes aux entreprises par l'épargne collectée au titre des CODEVI par le biais d'une structure de répartition des crédits dont fera partie le conseil régional, et enfin développer les relations internationales de la région ».*

Pour ce faire, le conseil régional a adopté une délibération (les élus communistes votant contre et les élus socialistes s'abstenant), qui demande *« une réforme fondamentale de la politique d'aménagement du territoire en Ile-de-France, et notamment la suppression du système de l'agrément et de la redevance pour la création et l'extension des entreprises ».* Le texte prévoit, d'autre part, que *« tout établissement nouveau dont la création interviendra dans la région Ile-de-France au cours de l'année 1984 sera exonéré en 1985 et en 1986 du paiement de la part de la taxe professionnelle perçue au titre de la taxe spéciale d'équipement ».*

Une décision assez mineure et deux simples vœux, c'était trop peu pour le groupe des communistes, qui réclamait ce débat depuis l'automne. Ils ont demandé par la voix de leur président, M. Guy Schmaus, *« l'abrogation de toutes les mesures législatives ou réglementaires dissuadant l'implantation ou l'extension d'entreprises ou incitant à leur départ d'Ile-de-France, la création d'un institut pour la réindustrialisation des friches industrielles, celle d'une conférence permanente des entreprises industrielles nationalisées et la mise en place rapide d'un schéma régional de la formation professionnelle ».* Comme à l'habitude, toutes ces propositions ont été repoussées.

Les socialistes ont proposé, de leur côté, *« la généralisation de la prime pour création d'emplois aux villes de plus de cinq mille habitants, la création de lieux de transfert pour aider les entreprises à tirer le profit entier du progrès technologique et la bonification des prêts pour les investissements concernés ».*

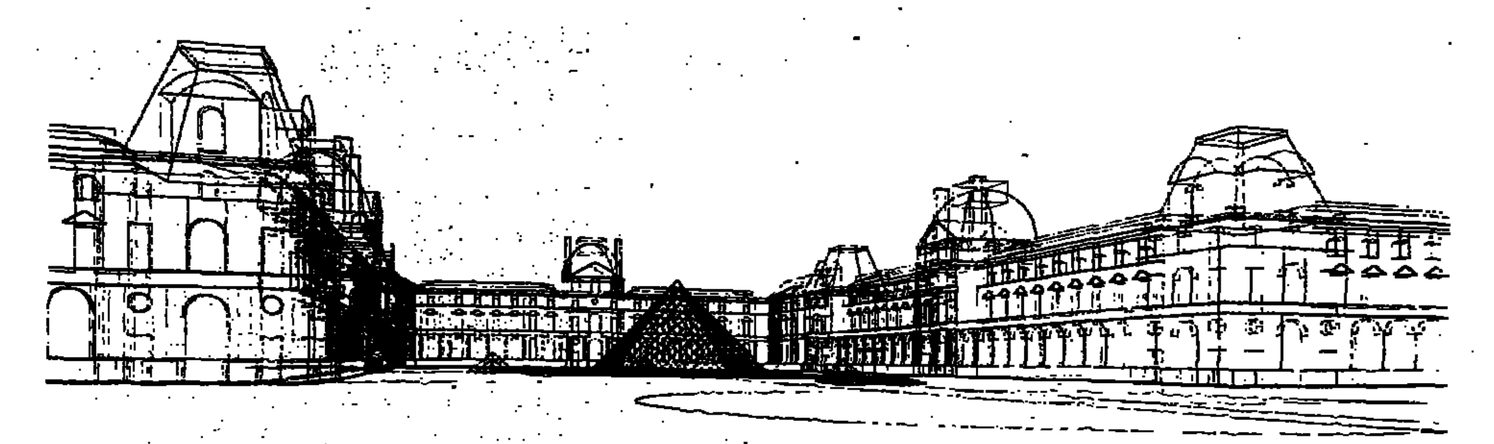
M. Jacques Guyard, président du groupe socialiste, a proposé, enfin, que le conseil *« adresse un vœu spécifique au premier ministre pour qu'on ne fasse plus obstacle au développement sur place des entreprises industrielles et de recherche ».* Ces propositions ont été, elles aussi, repoussées.

Plus surprenante fut l'absence de réaction de l'exécutif régional à des propositions de M. Paul-Louis Tenaillon, président (CDS) du conseil général des Yvelines. Il a plaidé pour que *« la région comme l'Etat aide ce département à utiliser les capacités d'accueil des zones industrielles de la vallée de la Seine »*, région sinistrée de l'Ile-de-France. M. Tenaillon a demandé aussi *« d'étudier les dispositions à prendre pour faire face aux difficultés de vie et de reclassement des travailleurs qui viendraient à être licenciés, de faciliter le maintien en activité de l'école professionnelle Talbot et d'étudier enfin les infrastructures de base permettant de développer l'activité économique de la vallée de la Seine (ports, ponts, routes, etc.) ».* Ces propositions ont reçu, pour tout écho, les applaudissements épars et timides de quelques collègues de M. Tenaillon.

OLIVIER SCHMITT.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE

La maison des morts

LES inquiétudes que pouvait susciter l'entreprise du Grand Louvre semblent justifiées, et bien au-delà, par le projet qui vient d'être présenté à la Commission supérieure des monuments historiques et qui est dû aux talents conjugués de M. Biasini, président de la mission d'aménagement, et de M. Pei, architecte.

On se frotte les yeux, on pense rêver, on se croit revenu à l'époque des «châteaux à vendre» et des reconstitutions hollywoodiennes du temple de Salomon et de l'Alexandrie de Cléopâtre. Cléopâtre ? En effet, M. Pei, fâché sans doute que l'essentiel de son projet soit souterrain et désireux de manifester ses talents au grand jour, n'a rien trouver de plus discret et favorable à l'environnement que d'installer au milieu de la cour du Louvre une pyramide de verre. Proposée en quatre versions au choix et agrémentée de mini-pyramides et de jets d'eau.

Une pyramide de verre ! Si Flaubert avait vu cela ! Et quand on pense au temps, aux efforts qu'il a fallu dépenser pour débarrasser les lieux du monument à Gambetta qui fit rire des générations de Français depuis les plus beaux jours de la III[e] République ! M. Pei, dit-on, adore les Pyramides. C'est un sentiment assez généralement répandu, mais il ne nous paraît pas justifier que l'on traite la cour du Louvre en annexe de Disneyland ou en résurgence du défunt Luna-Park.

Quant à l'argument selon lequel ladite pyramide signalerait le Louvre à l'attention publique et touristique, en dehors du fait que tout le monde sait où est le Louvre et ce qu'il contient, son caractère commercial ne nous paraît pas le placer très haut dans l'échelle des valeurs de persuasion : n'en déplaise à M. Biasini et à M. Pei, le Louvre n'est pas encore un grand magasin.

Voilà pour la pyramide, les pyramidons, les jets d'eau et autres menues inventions qui permettront à M. Pei de rivaliser avec Le Nôtre, et voilà une bien délicieuse modestie.

Quant au traitement du sous-sol, il demande, pour être apprécié, plus ample réflexion et information plus complète. Ce qui paraît évident, c'est que l'on accédera au Louvre par des trémies, autant dire par voie souterraine. C'est épatant, et ce détail, joint au symbole de la pyramide, est une manière particulièrement heureuse de suggérer qu'un musée en général, et le Louvre en particulier, ne peut être que la maison des morts.

Qu'y aura-t-il dans le sous-sol ? Des parkings en veux-tu en voilà, et cela va de soi. Une rue commerciale, et cela va de soi aussi, c'est dans la logique même du projet. Les laboratoires du Musée, ses services techniques, ses salles de réserves, et cela est bien. Mais, à ce propos, une question : à quoi bon déménager le ministère des finances si l'on n'y trouve pas les surfaces qui permettraient d'accueillir les extensions nécessaires ou supposées nécessaires du Musée ?

N'insistons pas sur les diverses niaiseries et fariboles qui agrémentent le projet. La construction d'une terrasse à l'emplacement du palais des Tuileries : qu'y fera-t-on ? Qu'y mettra-t-on ? Des coquelicots ? Des résédas en pot ? L'enterrement, c'est une manie, de l'avenue du Général-Lemonnier : comment entrer et comment sortir de cette «via Dolorosa» ?

Présenté en coup de force à la Commission supérieure des monuments historiques, approuvé, cela va aussi de soi, par des fonctionnaires et des inspecteurs généraux des Musées bien connus pour leur compétence et leur courage, le projet Biasini-Pei ne s'accompagne même pas, semble-t-il, d'un plan de redistribution des collections et, depuis deux ans qu'il est en train, le Louvre offre le même spectacle consternant de salles ouvertes à la sauvette ou fermées, les salles de sculptures en particulier étant pratiquement inaccessibles. Quittez le long espoir et les vastes pensées. Faites jeu avec les cartes et l'argent (le nôtre) dont vous disposez. Pour le reste, et avec les excuses de l'auteur, la conclusion s'impose. Bouvard et Pécuchet.

ANDRÉ FERMIGIER.

Une pyramide dans la cour Napoléon

A l'étude depuis neuf mois, le projet de Grand Louvre, confié à l'architecte américain Ieoh Ming Pei, et coordonné par M. Emile Biasini, président de l'établissement public chargé d'en assurer la réalisation, est actuellement présenté aux diverses instances avant d'être soumis à l'approbation du président de la République. Lundi 23 janvier l'architecte plaidait son dossier devant la Commission des monuments historiques ; il est entendu ce mercredi par le conseil du Grand Louvre avant d'aller à l'Elysée. Le parti d'I.M. Pei est connu de M. François Mitterrand, à qui l'architecte en a exposé les principes le mois dernier.

Il s'agit pour sa partie apparente d'une pyramide de verre qui doit recouvrir sur la cour Napoléon les installations – souterraines – des futurs équipements publics du Grand Louvre. Le président de la République avait demandé que la question de la perspective de la cour Napoléon et l'encombrement de la pyramide soient particulièrement étudiés, de façon à respecter l'ordonnance architecturale du palais du Louvre.

Très riche en collections, le Louvre est un musée très pauvre en équipements d'accueil du public. Son extension à l'aile du ministère des finances – qui doit déménager en 1986 à Bercy – en fera le plus vaste de tous les musées du monde puisqu'il comptera entre 150 000 et 200 000 mètres carrés de salles. Mais les dorures de ses galeries cachent la misère de ses moyens de fonctionnement. Depuis de trop longues années il reçoit mal ses visiteurs, d'ailleurs pas si nombreux puisqu'il n'enregistre que 2,7 millions d'entrées alors que le Centre Georges-Pompidou en reçoit environ trois fois plus. A l'intérieur du Louvre, les trajets sont interminables. Le visiteur qui va du pavillon de Flore à l'aile Richelieu doit parcourir 1,7 kilomètre. Et s'il lui prend l'envie de retourner voir les rares Goya du musée, côté Flore, il doit refaire le chemin en sens inverse.

L'opération Grand Louvre lancée en 1981 par M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, à la demande du président de la République, est l'occasion de mettre ordre et rationalité dans un ancien palais royal qui ne compte que des salons et des galeries. Malgré de récents travaux – insuffisants – comme ceux de la salle Rouge du dix-neuvième siècle français, de la grande galerie et du pavillon de Flore, le musée s'est peu à peu dégradé pendant que d'autres – le Metropolitan Museum de New-York, la National Gallery of Art de Washington, et même le vieux Prado de Madrid, actuellement en chantier – se modernisent et s'agrandissent.

Un grand musée est comme un iceberg : on n'en voit qu'une partie. L'autre recèle ses réserves, ses ateliers, ses équipements publics. Dans les musées de grande fréquentation le rapport optimum est de 60 % pour les espaces d'exposition, et 40 % pour les équipements. On est loin du compte au Louvre, où la part des équipements ne dépasse guère 10 %. Son restaurant est logé dans le couloir du grand escalier, au-dessus de la Diane chasseresse. Et ses boutiques, où se vendent catalogues, répliques des collections et cartes postales, tout bonnement dans la splendide galerie de l'aile Denon, naguère consacrée aux antiquités. Faute d'espaces fonctionnels – généralement prévus dans les sous-sols, – les équipements sont installés dans le palais même.

Lorsque Georges Salles, son ancien directeur, évoquait les petites et grandes misères du musée dans ses *Mémoires du Louvre*, en 1953, il ne voyait d'autre lieu d'extention que dans le sous-sol de la cour Napoléon. Cette cour pavée, agrémentée d'un petit square, est, pour partie, devenue un parking à ciel ouvert.

Les visiteurs la traversent comme les abords d'un supermarché de banlieue bariolé de carrosseries immobiles. Longue de 220 mètres, large de 130 mètres, c'est un espace de quelque 2,8 hectares, où on a déjà creusé pour entreposer les antiquités égyptiennes. Mais ce n'était là qu'une demi-mesure : le Louvre attend la solution globale de ses problèmes d'espaces de service.

Quand M. Biasini, investi en septembre 1982 d'une mission exploratoire pour le Grand Louvre, parcourait les musées du monde en se demandant quel architecte serait à la hauteur d'un tel projet, c'est le nom d'I.M. Pei, auteur de la nouvelle aile de la Galerie nationale de Washington qui apparaissait le plus souvent. Il a réussi là-bas un heureux mariage de l'architecture moderne avec l'ancien bâtiment de style néo-classique.

La lanterne de cristal

Son projet pour le Louvre respecte totalement le palais lui-même, dont on poursuit actuellement la restauration des façades, prévue dans un programme décennal (25 millions de francs par an). A l'intérieur, la restauration de quelque 200 000 mètres carrés, à 10 ou 15 000 francs le mètre, devrait atteindre 2 à 3 milliards de francs (le budget des travaux pour 1984 étant de 350 millions de francs).

Voulant éviter de toucher au Palais I.M. Pei en est venu fatalement à toucher la cour Napoléon. Son projet prévoit de creuser, bien en retrait des fondations du palais, un espace de 110 mètres de large, 200 mètres de long et 7 mètres de profondeur : soit environ un étage ou un étage et demi pour 20 à 30 000 mètres carrés, où doivent trouver place, boutiques, bibliothèques, restaurant, etc. (au-delà de 9 ou 10 mètres de profondeur, on risque d'atteindre la nappe d'eau de la Seine, ce qui accroîtrait considérablement le coût des travaux).

« *S'en tenir au sous-sol*, dit I.M. Pei, *reviendrait à y aménager un couloir de métro qui n'apporterait rien au Louvre de demain. Il faut une super-structure contemporaine ayant valeur symbolique, qui dise de loin où se situe l'entrée du Grand Louvre.* »

Planté au centre de la cour Napoléon, l'entrée du Grand Louvre est une pyramide de verre réfléchissant à base carrée de 30 mètres de côté, dont la pointe s'élève à 19 mètres (soit environ les deux tiers de la cour des bâtiments du palais). Trois autres petites pyramides, également transparentes, entourent le tout et signalent les escalators menant aux trois ailes de la cour.

L'ensemble est entouré de bassins où alternent des jeux d'eau. Minimaliste, l'architecture veut être aussi invisible que possible, mais cependant exister, irrécusablement dans sa modernité.

La solution d'I.M. Pei signale clairement l'accès du musée et résout les problèmes de circulation jusqu'ici insolubles. Elle divise le musée en trois ailes, irriguées par le centre nerveux de la place Napoléon : au sud, le pavillon Denon renferme les collections des écoles du Sud (Italie, Espagne, etc.), au nord, le pavillon Richelieu (l'actuel ministère des finances), pour les écoles du Nord (Hollande, Belgique, Allemagne). Au centre les bâtiments de la cour Carrée, qui serait consacrée à la peinture française.

Le jardin des Tuileries serait réaménagé selon les anciens plans de Le Nôtre et ouvert dans sa continuité aux piétons : sur l'avenue du Général-Lemonnier, supprimée, des pentes douces donneront accès au parking.

J.M.

DEUX EXPOSITIONS SUR L'ART MÉDIÉVAL SERBE

La staurothèque et les ripidions

LE pavillon des Arts et la piazza du Centre Pompidou peuvent être actuellement les buts et l'occasion d'un pèlerinage sur la route de l'Orient : en Serbie.

La Serbie, c'est l'un des trois royaumes, avec la Croatie et la Slovénie, qui devaient finalement former, au vingtième siècle, la République yougoslave. Et de la Serbie, c'est le Moyen Age qui nous est, sinon restitué, tout au moins assez largement dessiné en deux expositions. Sur la première, au Centre culturel yougoslave, nous passerons assez vite. Non qu'elle manque d'intérêt, mais elle est exclusivement composée de fac-similés, d'adroites reproductions par les artistes du pays des plus belles fresques de l'ancien royaume. Taille, matière, couleur, et jusqu'aux graffitis parfois laissés par les ignorances de l'amour ou du tourisme, tout y est, à s'y méprendre, sauf le contexte bien sûr, sauf l'architecture. Cette architecture sans laquelle certaines œuvres perdent une part de leur sens.

Un aspect non négligeable de ces « Fresques serbes médéviales » est cependant la réflexion qu'elles peuvent susciter sur original et copie, sur l'éventuel conflit qui peut les opposer : quels plaisirs, quelle connaissance ou quelles questions peuvent apporter ou poser l'un et l'autre ?

L'architecture est aussi la grande absente à l'exposition du Pavillon des arts, « Trésors de l'art serbe médiéval (douzième-seizième siècle) ». L'architecture, car elle a donné là-bas d'estimables chefs-d'œuvre, et aussi le paysage, et des repères historiques clairs, car la familiarité des visiteurs français avec la Serbie n'est pas nécessairement innée. Même si le catalogue donne plusieurs textes savants et dignes, on s'attend que soient mises davantage en relief les particularités de la période choisie : ses mouvements et ses heurts entre la fondation de l'Etat serbe et de sa première dynastie par Etienne Nemania (mort en 1196, il sut définir la force de son pays face à Bysance, à la Bulgarie et à la Hongrie), la bataille de Kosovo, en 1389, gagnée par les Turcs et l'occupation progressive du pays par ces envahisseurs, jusqu'à ce que s'éteignent presque complètement la vigueur et l'originalité de l'art serbe médiéval à la fin du seizième siècle.

Cette période d'un peu plus de quatre siècles voit en effet l'éclosion, le mûrissement et la quasi-disparition d'un art qui sait emprunter à l'Occident comme à l'Orient et trouver sa propre vérité. Partagée à l'origine entre les deux empires, la Serbie accepte l'architecture romane et l'inspiration byzantine, la finesse vénitienne et le motif oriental. Pour illustrer ces arts, la Yougoslavie ne nous a pas envoyé les moindres de ses trésors. Du monde « profane » nous viennent de nombreux et splendides bijoux, témoins de la richesse minière en or et en argent de l'ancien royaume, d'une originalité qui ne se dément pas, d'un savoir-faire dont on suit la maturation. Des bijoux, ou encore des pièces de céramique, car la grande majorité des œuvres et objets exposées appartiennent à l'univers de la religion.

C'est par la religion (orthodoxe), par la fondation de monastères et d'églises que s'étaient établies l'unité de la Serbie et la force des premiers souverains. C'est encore la religion qui permit de préserver ces trésors quand s'installa l'occupation turque. Croix et calices, coupes et encensoirs, portes, lutrins et châsses, revêtements d'évangiles, toutes ces pièces, d'or et d'argent le plus souvent, ou de plus humble corne, de simple bois, nous sont de terme et d'usage à peu près familiers. Mais il faut y ajouter les nobles auréoles que semblent être les *ripidions*, et encore les *artophorions*, un *litiarium*, une *staurothèque*, un *analogion*, sans compter les plus fins *épitrachilions*, les *épigonations* et, toujours dans le domaine du tissu et de la broderie, comme on le voit, ces délices que sont *epitaphios*, *epimanikia*, *katapetazmo*...

Les mots sont obscurs ? Nous vous laisserons en découvrir le sens à l'exposition du pavillon des Arts, découvrir quelles richesses de tradition, de travail, d'inspiration, ils recèlent. Et découvrir les parchemins, leur écriture cyrillique, leurs enluminures. Enfin, les icônes, parfois un peu trop vigoureusement restaurées et donc trop neuves d'apparence, mais qui nous permettent de poursuivre notre pèlerinage vers l'Orient. Comme l'avait fait, lors de la première croisade, Raymond de Toulouse, après s'être arrêté dans la Zeta, l'un des royaumes qui devaient bientôt former la Serbie.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Fresque serbes médiévales. Centre culturel de la Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin 75003 Paris (face au Centre Georges-Pompidou), jusqu'au début mars.

★ Trésors de l'art serbe médiéval. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, 75001. Catalogue : 134 p. ; 100 F.

FRANCIS BACON DANS ET AUTOUR DE LA PEINTURE

FRANCIS BACON a un visage d'enfant et un regard d'oiseau nocturne. Il semble absent, *ouvert à tout ce qui peut arriver.* Et en même temps montre une précision infaillible, une attention à tous les détails. Il est avare de paroles et très causeur à la manière anglaise, terminant ses phrases par des *« ne trouvez-vous pas ? ».* Comme si ses partis pris devaient être partagés par chacun.

Il expose en ce moment, à la galerie Maeght, de grands tableaux où, à côté de quelques paysages, on ne s'étonnera pas s'il reste fidèle aux *nudités masculines.* Plus que jamais, *sa manière* naturaliste est comme effacée, gommée par un jeu du pinceau qui distord, altère, détruit les traits trop conventionnels, comme atteints par un processus de mort. Michel Leiris, dans son livre sur l'œuvre de Bacon (1), évoque l'obsédante transfiguration du portrait de Dorian Gray.

De quoi parle Leiris ? Que peint Bacon ? La réalité, précisément. La préoccupation de l'écrivain et celle du peintre se rencontrent dans ce livre sur le réel et dans ces tableaux *qui « ont la faculté de vous saisir ».*

Le parti pris de réalité

Bacon n'a jamais parlé dans ses peintures que du monde *contemporain,* nourri de son point de vue singulier, de sa biographie, du souvenir de ceux qu'il aime, ou a aimés. Il y a, dans ses figures *délibérément indécises pour atteindre leur essentielle réalité,* une morbide atmosphère de célébration de chairs décomposées. Ces œuvres récentes, plus *dépouillées* que jamais, isolent les personnages dans un grand et roide espace clos de peinture géométrique où, sur leur podium, ils semblent plus solitaires, plus torturés, exprimant l'aliénation *d'une existence marginale dans une société* policée, comme le héros d'Oscar Wilde sous l'ère victorienne.

La peinture est un instrument de libération pour Francis Bacon. Les Anglais bien-pensants ne pardonnent pas à celui qui, sur le plan international, passe pour le plus grand peintre anglais de *mener une vie dissolue (unhealthy !)* dans les bars où il ne rencontre que des mauvais garçons *(villains).*

A Londres, il habite dans un quartier résidentiel, *un mew, une de ces anciennes écuries* classées comprenant, en haut, la chambre du soigneur et, en bas, l'enclos de la bête. Parfait, pour un artiste. Son *existence se résume à ceci : « Je me lève à 6 heures du matin et me mets à peindre avec le jour. Je travaille toujours seul, jusqu'à 13 heures. C'est bien assez pour moi. Puis je vais dans les bars boire avec mes amis. C'est ma vie... »*

J. M.

(1) Francis Bacon, par Michel Leiris, Albin Michel, éditeur, 255 p. (voir *le Monde* du 7 décembre).

« Je voudrais casser

« CE que je cherche, *dit Francis Bacon,* je le sais, à présent, un peu plus nettement. Et bien c'est le réel, la réalité. Qu'est-ce que la réalité quand on veut saisir un moment qui est, peindre des images qui s'imposent *comme des faits de la vie ?* C'est tout le contraire de l'illustration naturaliste. Cette « réalité », je voudrais la capter, la mettre dans mon tableau. Parfois on croit en tenir *quelque chose, mais on ne sait* jamais vraiment. Alors, comment faire ? Comment ? Moi je ne saurais le dire. Il faudrait la sagacité, le pouvoir d'analyse pénétrant de Michel Leiris pour cerner avec précision la question de la réalité. C'est ce qu'il a fait dans le texte brillant, en préface à ma peinture, qui vient de paraître.

» *Pour ma part, je me rends* compte qu'il faut être de plus en plus artificiel pour atteindre la réalité. Je pense à Van Gogh dans une lettre à son frère Théo, où il lui dit qu'il *faut aller au mensonge pour* l'approcher. Que fait-on d'ordinaire ? Une copie de cette réalité, alors qu'il s'agit de la toucher au cœur de ce qu'elle est, et non de rendre *son apparence illustrative.*

» J'y pensais dès mes débuts, mais avec l'âge cette question se pose à *moi d'une manière plus* aiguë. En vérité, c'est une poursuite de l'impossible. Mais, après tout, je peins pour moi, pas pour les autres, même s'il m'arrive de rencontrer de temps *en temps un amateur.* La *peinture,* je n'avais jamais, au commencement, pensé en vivre, j'étais certain que j'allais être obligé d'exercer un autre métier. Mais, voilà, il s'est *trouvé des gens qui veulent de mes* tableaux.

— Cela semble vous étonner !

— Oui, ça m'étonne.

— Pensez-vous être moins bien compris chez vous, en Angleterre, où les musées ont mis du temps à vous reconnaître, qu'à l'étranger ?

— Il semble qu'on manifeste plus d'intérêt en France. Pour ce qui est de notre musée d'art moderne, la Tate Gallery, il faut reconnaître que les choses y ont changé. Le directeur nommé depuis quelques années (M. Alan Bowness) est plus intéressé par ma peinture. *J'y aurai une* exposition rétrospective l'an prochain avec des tableaux récents. J'y travaille en ce moment. On est rarement prophète en son pays, comme chacun sait. Je me suis laissé dire qu'il en va de même pour des peintres français, mieux traités à Berlin ou à New-York qu'à Paris...

» Cependant, je peux vous assurer qu'on n'aime pas beaucoup ma peinture en Angleterre. Alors je n'y vends à peu près rien.

— Il y a bien des collectionneurs ?

— Il n'y en a pas. De moins en moins en tout cas, et c'est ainsi un peu partout je crois, en ce moment. On observe une désaffection mondiale pour l'art contemporain. Pour leur part, les Anglais ont besoin d'un autre style bien défini. Alors que moi je voudrais casser les styles, à commencer par le mien.

— C'est ce que vous venez de faire dans ces tableaux récents exposés galerie Maeght ?

— C'est ce que j'ai fait, oui, mais comment ? et quoi ? On ne le sait jamais vraiment... La *peinture,* que peut-on en dire ? On en parle, mais c'est toujours autour, rarement dedans. En ce qui me concerne, je n'y pense jamais. Je travaille. Je fais des images. Et je ne sais pas toujours ce que disent mes images, mais je constate qu'elles disent des choses différentes à chacun. Je me contente de les faire. Et très vite. Si ça ne marche pas très vite, pour moi c'est que ça ne marche pas du tout. Il faut que ça courre. J'aime cette excitation sur le tableau. Si je traîne, si je peine, je préfère détruire, prendre une autre toile. C'est simple.

» Je pense que les tableaux ne sont pas des choses à « comprendre ». C'est une affaire instinctive. Dès que vous regardez une œuvre, vous ressentez quelque chose immédiatement, ou bien vous ne ressentez pas. Il n'y a rien à « comprendre » dans un tableau, rien que vous puissiez formuler en mots, expliciter... Que peut-on « comprendre » des autoportraits de Rembrandt ? Rien ! Vous regardez, vous ressentez. Rembrandt est le cas type de ces peintres qui vous ouvrent un monde de sensations et vous placent au cœur de ce que j'appelle la « réalité ».

— Vous avez commencé à peindre assez tard.

— Dans ma jeunesse, je ne faisais rien. Je ne pensais sûrement pas devenir peintre, et, naturellement, je n'ai été à aucune école.



— Vous l'êtes devenu comment ?

— Picasso ! Les œuvres de Picasso en 1926-1930, ses années du surréalisme avec ces figures isolées sur les plages. J'en avais reçu un choc qui m'a donné envie d'être peintre. Pourquoi n'essaierais-je pas moi-même ? me suis-je dit. Je n'étais pas dans une situation favorable, étant né en Irlande. On ne pense pas à la peinture dans ce pays. Il n'y a pas de peintres irlandais.

» Mon père était entraîneur de chevaux de course. Dans ma famille, on était bien loin des choses de l'art. Et ce sont d'abord les idées nouvelles qui m'ont excité. A dix-neuf ans, je me trouvais à Paris, en 1928, 1929, j'y ai vu *le Chien andalou,* de Bunuel. Ses images ont commencé à danser dans ma tête... Et puis, un jour, je me suis mis à peindre...

— ...des visages et des corps.

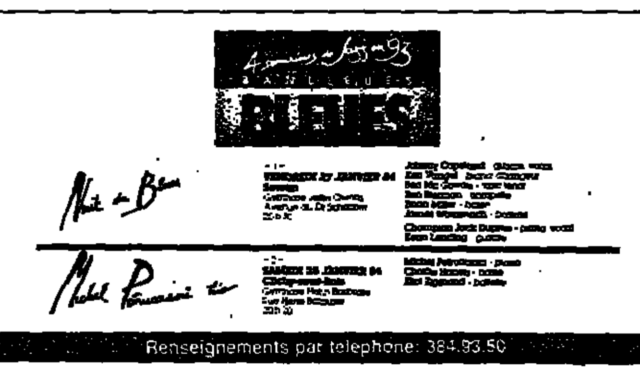
— C'est surtout le corps qui m'intéresse.

— Dans un de vos tableaux récents exposés ici, vous citez pour la première fois un corps de femme sans tête, d'Ingres. Le premier nu du bain turc. C'est un peintre qu'on ne s'attend pas à trouver en votre compagnie.

— J'adore Ingres. J'aime chez lui la forme, les couleurs. Nous avons la chance d'avoir à la National Gallery de Londres un des ses plus beaux portraits, *Mme Moitessier,* auquel j'ai rendu cent fois visite. Ce dessin d'Ingres traînait par terre chez moi. J'en ai fait un tableau. J'ai tout regardé dans ma vie. Ma mémoire visuelle est assez bonne : quand c'est enregistré, c'est enregistré, les images que je vois dans les livres, dans les musées ou bien celles qui viennent à moi...

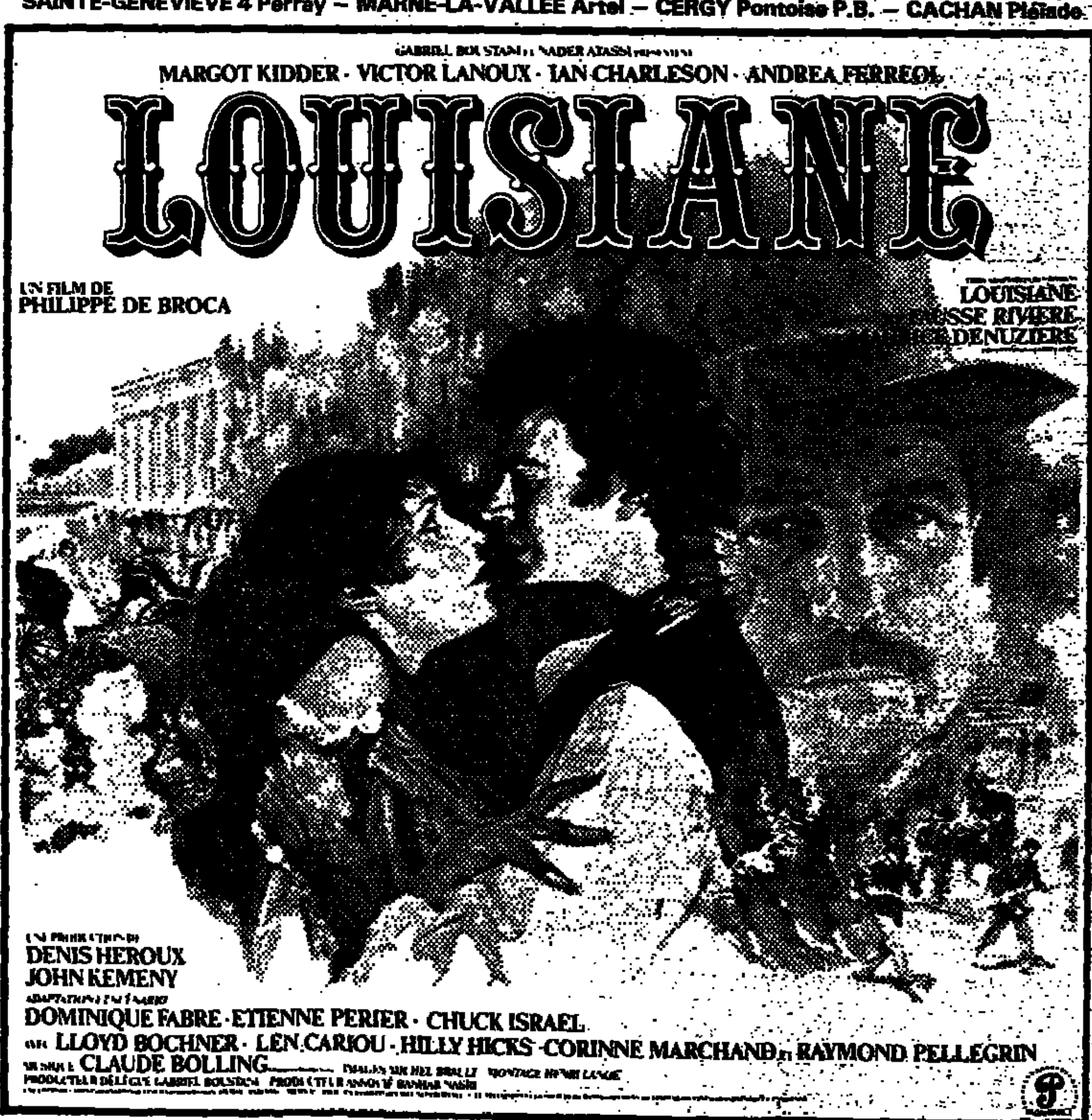
— On sait que vous hantez les musées.

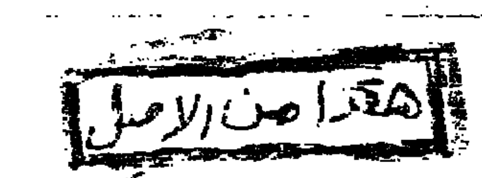
— Oui, je les connais bien, je les visite là où je suis. Ainsi, bien que l'œuvre de Picasso ait joué chez moi un rôle de déclenchement, je peux dire que je n'ai pas été capable de peindre avant d'avoir été à même d'apprécier l'art du passé.











les styles »

La National Gallery, le British, le Louvre, le Prado, il va de soi que je les connais bien. Mais je vais aussi dans des musées plus confidentiels, à Castres, par exemple, où j'ai été subjugué par un grand tableau de Goya, *La Junta de los philipinos.*

– Goya est un peintre dont vous êtes proche ?

– Beaucoup pensent que si j'ai un frère en peinture, ça devrait être Goya. Ce n'est pas vrai. Mon préféré c'est Michel Ange.

– Etant donné votre œuvre, on peut trouver cela naturel. Mais Ingres ?

– Il n'est pas le peintre académique qu'on croit. Pas du tout. Baudelaire trouvait Delacroix plus moderne. A mon sens, c'est Ingres qui l'est davantage. Il faut bien convenir que les intellectuels ne sont pas toujours les mieux armés pour *voir* de la peinture. Peinture et écriture sont deux univers différents.

– Aimez-vous Munch ?

– Je ne sais pas pourquoi tout le monde pense que je dois aimer Munch. Je le déteste.

– Qui donc aimez-vous ?

– Mon musée est peuplé d'œuvres de certains peintres de substance. Je devrais commencer par les autoportraits de Rembrandt, ces tableaux immenses de la fin de sa vie. J'aime Velasquez. J'aime Ingres, Seurat aussi. Nous avons le bonheur d'avoir à Londres un de ses chefs-d'œuvre, *l'Après-midi à Asnières*, que j'ai cent fois vu et revu. Cézanne. Mais je dois préciser que je n'ai aucun faible pour ses *Grandes Baigneuses* achetées par la National Gallery. Elles ressemblent à des phoques, vous ne trouvez pas ? Je préfère ses paysages et, par-dessus tout, les grands portraits qu'il a faits de son jardinier, m'étonnent et m'émerveillent. Vers la fin de sa vie, Cézanne avait oublié son système et trouvé une manière extraordinaire. Comme Goya, peu avant sa mort avec son énorme *Junta*. Les peintres, je les préfère vers la fin. Peut-être qu'après tout la peinture est une affaire de vieux... Pensez à Rembrandt, à Titien, à Goya, à Cézanne, tous meilleurs sur le tard...

» Sauf Picasso, dont je n'aime pas les œuvres dernières. Il a raté sa sortie.

Ce vide mondial de l'art contemporain

– Que pensez-vous de la nouvelle direction que prend la peinture contemporaine, les « nouveaux expressionnistes », par exemple, qu'on a vu apparaître tant en Allemagne, qu'en Italie et en France ?

– Je déteste. Ça manque de densité, c'est pauvre... Il y a eu tant de mouvements et de personnalités depuis le début du siècle que je trouve la pause d'aujourd'hui tout à fait normale !...

– Il se peut que, quelque part, quelqu'un soit en train de faire quelque chose qui plus tard comptera ?

– Ça c'est possible. Mais on ne le voit pas. Et les marchands qui cherchent partout des artistes à promouvoir non plus ne voient pas. Ils se plaignent de manquer de poulains « valables ». C'est pourquoi ils font monter des gens comme Schnabel, Baselitz, etc... C'est ce que les Américains appellent *Hype*, de l'art fabriqué à coup de publicité.

» Je dois dire que l'art américain ne m'a jamais intéressé. Je le trouve fade. J'aime l'art européen. Qu'on le veuille ou non, je pense que l'art vient de la culture et culture veut dire passé. Ça doit d'abord travailler comme un bouillon. Vous ne pouvez pas, comme veulent le faire les Américains, créer une culture instantanée. Ça ne prend pas. L'art américain a donné les « *abstracts expressionnists* » qui ont exercé une grande influence en Angleterre et en France. Mais, à présent, c'est terminé. Naturellement, quelque chose finira bien par sortir d'Amérique, ça viendra, ça prend du temps...

» En Angleterre, la situation illustre bien ce vide mondial de l'art contemporain. Nous n'avons actuellement ni grands écrivains ni grands poètes. Et, de toute façon, le pays n'a jamais été une terre à peintres. Il y a eu Turner, bien sûr. Mais Turner c'est toujours le paysage, comme Constable. Nous n'avons pas eu de grande peinture de figure. Reynolds, Gainsborough, je trouve leur peinture trop polie, vous ne trouvez pas ? »

JACQUES MICHEL.

★ Peintures récentes de Francis Bacon, galerie Maeght-Lelong, 12-13, rue de Téhéran. Au catalogue, texte de Jacques Dupin.

CINÉMA DE FINLANDE

La semaine des quatre films

DU mercredi 25 au dimanche 29 janvier, quatre films finlandais vont être présentés, chaque jour en ordre différent, au Studio de l'Etoile, rue Troyon, à Paris. Cela ne fait pas une semaine entière comme celle organisée, en décembre 1979, par l'Association française des cinémas d'art et d'essai, qui nous révéla un cinéma de l'Europe du Nord alors presque inconnu, mais c'est l'occasion de retrouver un art, une culture, une sociologie affirmant une identité nationale.

Le cinéma finlandais existe depuis 1907. Il a subi, plus ou moins, les fluctuations politiques d'*un pays coincé entre la Suède et la* Russie et qui a payé assez cher son indépendance, en 1919, puis en 1939 et en 1944. Il a beaucoup évolué depuis la fin des années 60 avec le soutien financier de l'Institut de la cinématographie. Depuis cette époque, le cinéma finlandais produit, annuellement, douze à quatorze longs métrages et vingt-cinq documentaires. Il a fait une percée dans les festivals, coproduit des films avec la Suède et la Hongrie. De plus, un accord de coproduction avec la France est maintenant possible. Il ne faut pas manquer ce rendez-vous.

Le plus récent des quatre films est *le Poète et la Muse*, de Jaako Pakkasvirta (1978). Il raconte certains aspects de la vie du poète finlandais Eino Leino, au début du XXe siècle. On peut dire qu'il appartient à un courant de biographies cinématographiques dont nous avons eu un autre exemple, en 1981, dans la compétition du Festival de Cannes, avec *Cœur de feu*, de Pirjo Honkasalo et Pekka Lehto, consacré au mystérieux écrivain Maiju Lassila (1868-1918), fusillé pour avoir participé à une révolution inspirée par celle des bolcheviques. Eino Leino, *lui, était intégré à la* bourgeoisie artiste d'Helsinki, en un temps où la Finlande *subissait* la « russification » des tsars.

Tel qu'il apparaît dans le film de Pakkasvirta, ce poète brûlait son existence aux feux d'une certaine confusion idéologique, de démêlés conjugaux avec son épouse Freya Schoultz et d'une liaison tumultueuse avec la poétesse Onerva. Ajoutons à cela l'alcoolisme et les ravages de la syphilis : le portrait ressemble quelque peu à ceux de certains hommes de lettres de notre XIXe siècle finissant. Mais le cinéaste plonge dans le subconscient de ce personnage historique, décape le masochisme et le désespoir d'une création difficile, par une mise en scène souvent frénétique. La musique de Sibelius berce de mélancolie la solitude et le déséquilibre du poète dans une société de transition. Couleurs brillantes et couleurs froides de cauchemar, scandale au cours d'une réception mondaine. Ni Leino ni sa muse n'étaient des êtres simples. Faut-il croire que la culture s'enfante – ou s'enfantait – dans la douleur ?

Les Finlandais *attachent*, à juste titre, une extrême importance à *Huit balles meurtrières*, de Mikko Niskanen (1972), *plongée dans une* réalité contemporaine d'après un fait divers qui secoua tout le pays. *Un petit cultivateur avait tué quatre* policiers. Il ne pouvait plus faire vivre sa famille de son travail et payer *ses impôts. Niskanen tourna* cinq heures pour la télévision. La version cinématographique est *réduite de moitié. Malgré ses* brusques ellipses, c'est un compte-rendu presque documentaire (en noir et *blanc*) sur la condition des agriculteurs d'une région isolée, soumis à de telles pressions économiques qu'ils trouvent, *dans l'alcool distillé* clandestinement, un profit et un refuge contre la dureté du quotidien. Le paysan du film, malgré l'énergie de sa femme, se détruit, devient un assassin. Le drame d'une classe sociale défavorisée éclata comme une protestation violente devant l'opinion publique et le parti rural finlandais y gagna un grand nombre de voix aux élections législatives.

La hantise de l'alcoolisme

Les deux autres films sont de Risto Jarva (il en a tourné onze à partir de 1962) mort dans un accident, à quarante-trois ans, le 15 décembre 1977. Jarva était le grand homme du cinéma finlandais, préoccupé de critique sociale, attaché au contemporain, aussi bien *dans le monde rural que dans le* monde industriel urbain. *Quand le ciel tombera* (1972, en noir et blanc) *précède la Guerre d'un homme*, œuvre majeure de la sélection qu'on nous avait offerte en *1979. Chez Jarva, les cas indivi*duels, les conflits personnels, sont étroitement liés, sans manichéisme, *aux structures économiques, politi*ques, du système finlandais, ainsi qu'aux modes de vie qu'elles engendrent.

Le journaliste de *Quand le ciel tombera*, dans un récit à la première personne, représente les méthodes de la presse à scandale. Traquant le reportage à sensation, il n'hésite pas à briser la vie d'une jeune femme – qui n'a d'ailleurs pas un comportement irréprochable – pour maintenir son statut, pratiquer son métier, quitte à s'éprendre de sa victime, par une sorte de délire de possession. La force du film vient d'une mise en scène traduisant la dépendance des personnages à une société dont les seules valeurs sont celles de la *consommation, du bien-être factice*. Ces personnages pourraient paraître *antipathiques si l'écriture* cinématographique vigoureuse ne disait leur aliénation.

On comprend mieux, après cela, le désir de liberté manifesté par Vatanen, l'agent de publicité de *l'Année du lapin*, œuvre ultime (en couleur) de Jarva. Ici, l'homme a pris conscience de toutes les aliénations. *Loin d'Helsinki*, de sa *femme*, de son confort, de son travail acharné, il s'enfonce dans les forêts *avec un lapin blessé, qu'il soigne*, dont il fait son compagnon, son ami. Vatanen vagabonde, ruse avec les autorités, avec l'ordre, avec les chasseurs, avec les touristes. Mais la nature, malgré ses charmes, son cycle immuable des saisons, n'apporte pas forcément la paix, la liberté. Jarva a donné à son dernier film le ton d'une fable sociale. Helsinki, ville-symbole, reprend Vatanen. Il a beau détruire les machines IBM qui codent les citoyens, céder à l'ivrognerie (la hantise de l'alcoolisme traverse tout ce que nous connaissons du cinéma finlandais), le monde qu'il refuse le rattrape, l'emprisonne.

*La curieuse scène finale appor*tant une évasion mythique, une sorte d'espoir, fait d'autant plus regretter *la disparition d'un cinéaste qui a* dominé toute sa génération et aurait eu, sans doute, encore bien des *choses à exprimer. Il est évident que* les organisateurs de cette manifestation ont tenu à rendre hommage à Jarva. On aurait aimé, pourtant, une sélection plus large, avec davantage d'inédits. On aurait aimé savoir, constater, où en sont, actuellement, Pakkasvirta, Niskanen et quelques autres, tels Rauni Mollberg ; où en est, d'une façon générale, le cinéma finlandais, depuis la mort de Risto Jarva.

JACQUES SICLIER.

★ *Jusqu'au 29 janvier. Studio de l'Etoile.*

UNE DÉCOUVERTE

Mikio Naruse, la passion sans maquillage

TRENTE ans se sont écoulés depuis la première présentation en France, au Studio de l'Etoile, en 1953, d'un film de Mikio Naruse, *Okâsan (Maman)*, joli au possible, fragmenté à l'extrême, portrait d'une famille rassemblée autour de la mère, hissée au rôle de symbole. Ouvrage sentimental qui donne une bien mauvaise idée des qualités qu'on va découvrir dans le second film de Naruse à parvenir sur nos écrans, *Nuages flottants*.

Tourné à l'automne 1954, *Nuages flottants* adapte un roman *de Fumiko Hayashi, amie de* Naruse et écrivain de talent, à qui il empruntera pas moins de six sujets. L'action débute à *la fin de la* guerre, avec le retour à la vie civile de tous ceux, militaires, personnel collaborant avec l'armée, qui sont allés aux quatre coins de l'Asie tenter d'imposer le rêve du plus grand Japon. Mais, d'emblée, l'accent est mis sur le civil, sur le rapport du simple individu à une dure réalité.

Une femme débarque dans un coin perdu, l'attitude frileuse, ser*rant contre elle ce qui lui sert de* manteau pour se protéger du froid ambiant. Elle se retrouve à la campagne dans un sentier entouré de villas modestes mais coquettes. Un homme la rejoint dans l'allée, ils se connaissent. Il revient brièvement chez lui s'habiller puis ils sortent ensemble un moment.

Ils furent amants en Indochine, près de Dalat, elle secrétaire du ministère de l'agriculture, détachée *là-bas toute jeune fille, à peine* échappée de son lycée, lui ingénieur forestier : déjà, dans un premier flash-back (retour en arrière), Tomioka, l'homme, se révèle pour ce qu'il est, un coureur de jupons. Il fait, l'espace d'une seconde, des avances à une autre jeune fille. Yukiko, sa maîtresse, a tout vu. Le thème du film, l'attachement de Yukiko pour Tomioka, est déjà esquissé, comme la frivolité de ce dernier incapable d'un attachement durable.

Les retrouvailles des deux anciens amants sont brèves. Nous sommes en 1946, le Japon sort de la guerre exsangue, chacun cherche du travail. Tomioka espère repartir dans le commerce du bois, Yukiko vole des affaires chez un vague beau-frère qui autrefois la viola. Tomioka était marié, il l'avait caché à Yukiko lors de leur liaison indochinoise. *Elle regimbe, elle vit un moment avec un GI : méchante* notation sur le brave envoyé de l'oncle Sam qui ressort son petit baratin sur la solitude, le mal du pays. Et puis, un jour, Yukiko et Tomioka repartent à *l'aventure*, lors d'un bref week-end dans une station thermale. Caricature *d'autrefois, il jette déjà son regard* sur la très jeune femme de l'aubergiste, Osei, avec qui il se trouvera *bientôt installé à Tokyo.*

Yukiko attend un enfant, elle avorte mais apprend que le mari d'Osei, jaloux, est venu à Tokyo l'assassiner. L'action, ou plutôt le jeu d'échecs, se met en définitive en place. Yukiko a redressé la situation, elle travaille chez son beau-frère, un charlatan, qui dirige une secte d'adorateurs du Soleil. Tomioka lui demande de payer les funérailles de sa femme. Elle vole 300 000 yens à la secte pour le dépanner. Femme forte, de caractère, elle décide de l'accompagner, quand *il retrouve du travail*, dans une île tout au sud du Japon.

Le film tout à coup part en flèche. Yukiko sacrifie les garanties d'une existence stable pour suivre cet opportuniste, lâche, en fin de compte, qui ne connaît que le plaisir de l'instant. L'admirable avec Naruse, c'est qu'il ne triche jamais avec la logique d'une situation : Yukiko court à sa perte (elle prendra froid et mourra), elle persiste pourtant à s'accrocher aux basques d'un homme ingrat, à lui témoigner sa passion intacte comme au premier jour.



Gravure sur bois

On parlera à tort de simple mélodrame, car les caractères des personnages sont trop fortement typés, et pas seulement ceux des *amants, pour accepter une défini*tion aussi limitative. Naruse est considéré au Japon, avec Mizogu*chi, comme le chantre de la* femme. Mais, pour Naruse, la femme n'est pas simplement l'héroïne exquise et fragile ballottée au gré du caprice des hommes. Elle lutte pour son bonheur, pour conquérir celui qu'elle aime, pour le garder. Son échec n'a rien de masochiste, il se tisse, au fil des jours, d'une suite d'événements intensément vécus. Naruse ne croit pas spécialement à la passion triomphante, plusieurs de ses films décriront pareillement l'échec et en même temps la grandeur de l'amour.

Les deux acteurs principaux, Hideko Takmine et Masayuki Mori, sont parfaits : elle, certes, qui deviendra l'actrice fétiche du cinéaste (mort en 1969) ; lui, incarnation accomplie de la veulerie tranquille. Quand il éclate en larmes, aux dernières images, il pleure comme tout être un peu *humain. Mais on ne croit pas une* seconde qu'il puisse jamais changer. Il a pourtant un ultime geste *suprêmement gracieux : seul* auprès de la jeune morte, il prend le rouge dans son sac et lui maquille les lèvres.

Naruse monte court, par plans rapides, recrée avec une minutie *pointilliste un Japon pas encore* entré dans l'ère moderne, va bien au-delà de tout exotisme, découvre la passion nue sur un fond de vie quotidienne. Il nous donne peut-être le chant du cygne d'un art aujourd'hui disparu.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir films nouveaux.

FORMES

Patrice Alexandre

Patrice Alexandre a l'air de s'acheminer vers le dépouillement *intégral. Finis, sans doute pour un* bout de temps, les grouillements de *figurines*, tout ce tragique lilliputien qui n'a rien perdu de son intérêt. Ses architectures, ses tours légèrement incurvées, s'érigent solitaires, nues, hautaines, dans un vide tout aussi angoissant. Et lorsque se découpe l'embrasure d'une porte, *le mystère s'y engouffre, s'y terre*. Pans de murs en exil aux briques apparentes ayant gardé la rougeur de la cuisson. Reste à savoir, devant ces chefs-d'œuvre en terre cuite... dans les fours de la Villa Médicis, s'il s'agit de céramique ou de sculpture. Question de vocabulaire. On opte pour la seconde, tout en *célébrant la qualité* hautement technique de ce traite*ment de l'argile*. La richesse tangible, tactile de la matière est mise en valeur par sa pauvreté même (1).

Hélène Gauthier

Hélène Gauthier s'attaque de préférence au bois. Sans exclusive. Elle rend la vie à des arbres prétendus morts, avec une vigueur et *une vérité que les autres matériaux* ne sauraient atteindre. Elle n'a pas en vain travaillé sept ans avec Etienne-Martin, sans qu'en soit pourtant atteinte sa personnalité, dans son traitement par exemple de la figure humaine. Oui, il est vivant, ce bois, même lorsque trois troncs, ou tronçons de cèdre, dégrossis par une main amoureuse qui fait fi des procédés mécaniques, *suffisent à dresser un Portique oriental*. Le cèdre, en effet, est, *avec l'orme, l'essence de prédilection* d'Hélène Gauthier. Elle les marie – « marie » sied à une œuvre élevée à la gloire du couple, – dans le *Bateau à voile*. Autre tour de force : à l'intérieur d'un tronc d'orme émerge un corps féminin. L'enveloppe est sculptée dans l'aubier, la femme dans le cœur. Ça s'appelle *Ceux qui voient du dedans* (2).

Chana Orloff pratiquait *elle* aussi la taille directe du bois. Ce *sont pourtant presque uniquement* des bronzes qui concourent à l'hommage rendu à ce pionnier de la sculpture *féminine, désormais* classique, aux formes pures, par*fois stylisées* (3).

Grosajt

Enfin Alain Grosajt affronte en soliste le public parisien. Il lui offre la primeur d'une série de toiles où, de plus en plus, l'artiste s'efface en effaçant, comme s'il avait peur d'en avoir trop dit. Sa gestualité sensible s'effarouche-t-elle de ce si*lence qui finit* par être pesant ? Grosajt a l'air, se livrant, de trouver ses griffonnages trop accusateurs. Aussi les recouvre-t-il, imparfaitement, de taches pudiques, à leur tour révélatrices. Alors il les rature nerveusement et ne s'en dénonce que mieux. Il s'agit bien entendu du combat spirituel du créateur aux prises avec *la réalisation* d'une œuvre rétive, combat devenu lui-même le sujet à peindre, en touches légères, à peine teintées. Et non de confession intime, parce que, devant sa toile, le peintre s'oublie (4).

Piza

Gravure ou sculpture ? Les deux, et mieux encore, quand l'œil est confronté aux reliefs de Piza, mi*nuscules bossages à pointes de diamant*, répétitives aux agencements variés à l'infini, motifs très simples émergeant du papier. Cette sorte d'écriture cunéiforme s'adapte à merveille aux *Lichens* de Jacques Lacarrière édités par Fata Morgana. Somptueux parterres rubescents (la suite est tirée en bleu). Piza n'arrête pas de se renouveler. On admire en effet la même diversité dans les autres planches exposées, de plus grand format, et qui *toutes accrochent la lumière*, – ainsi que dans les collages, où les *reliefs bien sûr s'accentuent* (5).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin.

(2) Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte.

(3) Galerie Vallois, 41, rue de Seine.

(4) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.

(5) La Hune, 14, rue de l'Abbaye.

SÉLECTION

CINÉMA

« Mi-figue, mi-raisin » de Srdjan Karanovic

Une fable politique lointainement inspirée par Lubitsch : comment réconcilier l'amour d'une jeune Américaine et d'un médecin bohème, dans la Yougoslavie neutraliste et socialiste, avec la coexistence de deux systèmes, de deux mentalités, aux antipodes. Quelques longueurs mais un charme réel, le plaisir de babiller, de faire des bêtises ensemble.

ET AUSSI : *le Bon Plaisir*, de Francis Girod (le Jour de Françoise Giroud) ; *le Jour après*, de Nicholas Meyer (un feuilleton atomique) ; *Prénom Carmen*, (réinventer le cinéma) ; *A nos amours*, (toujours) ; *Et vogue le navire*, (les charmes de la décadence) ; *Pâques sanglantes*, de Giuseppe de Santis (*réalisme socialiste* à l'italienne) ; *Tchao Pantin*, de Claude Berri (Coluche inconnu) ; *la Trace*, (à suivre) ; « *Images du cinéma allemand* », au Goethe Institut (la grande époque, 1919 à 1938).

THÉATRE

« Henri IV » à la Cartoucherie

Troisième partie du cycle Shakespeare, par Ariane Mnouchkine et *le* Théâtre du Soleil. Les murs cloqués d'or pâli, le tapis de paille rude, les fastueux chatoiements des rideaux de soie, les gongs, les cavalcades, les robes rutilantes... C'est toujours en Orient, un Orient de théâtre que se raconte « la triste histoire de la mort des rois », la jeunesse du futur Henri V, sa complicité filiale avec le vieux Falstaff. Il y a le jeu, il y a la guerre, un monde de soldats. Il y a les rires, la violence, la tragédie, la dérision, la beauté.

ET AUSSI : « *Lectures* », au Petit Odéon, Théâtre de l'Europe : *le 28*, Georgio Strehler lit Leopardi ; le *29*, en matinée, Michael Heltau parle « au lieu de chanter » ; le lundi 30, Bruno Ganz dit Hölderlin (en allemand). *Le Journal d'un homme de trop* au Petit Montparnasse, en alternance avec *Chant du cygne*.

MUSIQUE

50e anniversaire de l'Orchestre national

Pour le cinquantième anniversaire de l'Orchestre national de France, « Perspectives du vingtième siècle » a choisi de présenter les solistes et le quintette à vent dans des œuvres contemporaines de Mihalovici, Constant, Donatoni, Bartok, Koechlin et Stockhausen (*le 28, à 14 h 30*), puis la symphonie *Pelléas et Mélisande* agencée par M. Constant sur les interludes de Debussy, le *2e Concerto pour violoncelle*, de Milhaud, *Préludes, fanfares, interludes et sonneries*, de B. Jolas, et *les Bandarlogs*, de Charles Koechlin (18 h). Une manifestation sympathique d'attachement à la musique contemporaine. Mais pourquoi donc l'Orchestre national s'est-il mis en grève pour ne pas enregistrer la *3e Symphonie* de Magnard, un chef-d'œuvre du vingtième siècle, aussi méconnu qu'il y a vingt ans les symphonies de Mahler ?...

– ET AUSSI : G. Leonhardt (Gaveau, le 25) ; Mozart et Mahler, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier, avec L. Laskine et P. Gallois (Vincennes, le 25 ; *Le* Vésinet, le 27 ; Bobigny, le 28 ; Bezons, le 29) ; *le Roi Arthur* de Purcell, dir. J. Grimbert (Sorbonne, les 26 et 31) ; Cours d'inter*prétation* de G. Souzay (Gaveau, les 26, 30, 31 janvier, 2, 4, 6 février) ; A. El-Bacha (Gaveau, le 28) ; H. Holliger et A. Schiff (Th. de Rond-Point, *le 29, à 11 h*) ; 110e anniversaire des Concerts Colonne, dir. P. Dervaux, avec J.-P. Rampal et S. Weissenberg (Châtelet, *le 29, à 18 h* et *Pleyel, le 30*) ; W. Fernandez (Athénée, le 30) ; *H. Donath (TMP-Châtelet, le 30)* ; Stockhausen, Guerrero, Xenakis, Reverdy, Messiaen, par *l'EIC*, dir. J.-Cl. Pennetier (Th. de la Ville, le 30) ; Roussel, Poulenc, Fourchotte, Milhaud, par le NOP, dir. J. Mercier (*Radio-France, le 31*) ; M.-Cl. Alain (Saint-Thomas-d'Aquin, le 31) ; V. Ashkenazy (*Pleyel, le* 31).

DANSE

« La Légende du roi Arthur » au Théâtre de la Ville

Le chorégraphe polonais *Tomaszenski* a redonné de l'intérêt au genre anachronique du *ballet-pantomime* : un livre d'images baroque, par le Théâtre de Wroclaw.

ET AUSSI : Jimmy Slide et Sarah Antonio, au Centre américain (claquettes à deux, 26, 27 et 28 janvier) ; *le Spectre de la danse*, film sur le ballet de Dominique Delouche (au cinéma *Le Marais*) ; Week-end de la jeune danse à la Maison de la culture de Rennes (avec J.-M. Matos, H. Diasnas, J. Baïz, la Cie Transit et les danseurs de RAPP. Projections de films et vidéo-clips, les *28* et *29* janvier). Garlotta Ikeda au Théâtre de Paris (souffrance et plaisir). Kilina Crémona, à la Maison de la danse de Lyon (des chiffres et des pas : création de Corne d'est).

EXPOSITIONS

« Les Fouquet » aux Arts décoratifs

Les Fouquet, trois joailliers-bijoutiers de père en fils, ont donné au Musée des arts décoratifs les moyens et l'occasion d'une exceptionnelle exposition. Par la beauté des œuvres exposées, l'intelligence de leur présentation ou simplement par la rareté du sujet, car c'est la première grande exposition en France sur ce métier à la frontière de l'art et de l'artisanat.

« Vauban réformateur » au Musée des monuments français

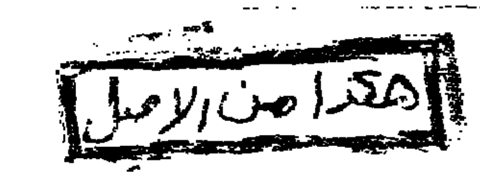
Vauban, le constructeur de citadelles, le maréchal de France, bien sûr. Mais surtout « Vauban réformateur », comme l'indique bien le titre de cette exposition. Cet homme intelligent et généreux, droit et simple, sut observer en effet les grandeurs et les misères du royaume, proposer à Louis XIV des idées et des réformes que la monarque sut... ou ne sut pas accepter. L'architecture, les techniques, l'histoire entrent à part égale dans cet ensemble.

Rhône-Alpes
Suisse romande

Le supplément n° 2 Arts et Spectacles, consacré à la région *Rhône-Alpes et* à la *Suisse* romande, paraîtra dans *le Monde du 2 février*, avec une sélection des principales manifestations artistiques du mois.

ROGER BLIN EST MORT, ON SE SENT ORPHELINS

l'incinération aura lieu vendredi 27 janvier à 14 h 30 au Columbarium du Père-Lachaise en présence de sa famille et de tous ses amis.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de *10 h à 22 h.* Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, *sauf mardi et dimanche,* à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HANS BELLMER, photographe. Jusqu'au *27 février.*

NOUVELLES ACQUISITIONS. Photographies. Jusqu'au *29 janvier.*

MARC LE MENE. Jusqu'au 12 février.

VALERE NOVARINA. *Dessins,* **photos et documents.** Jusqu'au 30 janvier.

LE CINÉMA EN POLOGNE. Jusqu'au 6 février.

IMAGE-IMAGIQUE. Genèse de la collection « imagique ». Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 6 février.

C.C.I.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

LE C.C.I. EDITE. Jusqu'au 20 février.

Musées

AUTOUR DE RAPHAEL, dessins et peintures du Louvre. Jusqu'au 13 février. **NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982.** Jusqu'au 2 avril. *Musée du Louvre,* pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche).

RAPHAEL et l'art français. RAPHAEL dans les collections françaises. Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Billet jumelé : 19 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 13 février.

INVENTAIRE DU CANTON D'ESCUROLLES (Allier). Grand Palais, espace *404. Sauf mardi, de 10 h à 18 h.* Entrée libre. Jusqu'au 7 février.

SALON FIGURATION CRITIQUE. Grand Palais (915-25-55). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au *5 février.*

ELECTRA. L'électricité et l'électronique dans l'art au XXe siècle. Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-00-01). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 5 février.

GÉRARD COLLIN-THIEBAUT - JAMES TURRELL - BILL VIOLA. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (723-61-27) (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 janvier.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. NOUVELLES ACQUISITIONS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : *9 F.*

STENDHAL ET L'EUROPE. *Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu* (261-82-23). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 29 janvier.

LA CHINE ENTREVUE. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 février.

LES FOUQUET. Bijoutiers et joailliers *à Paris, 1860-1960. Musée des arts décoratifs,* 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

TADANORI YOKOO. *Jusqu'au 6 février.* — **LES PETITS LU. L'art et les biscuits.** Jusqu'au 18 mars. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

L'ART CELTIQUE EN GAULE. **Collections des musées de province.** Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 11 F. ; le samedi ; 8 F. *Jusqu'au 29 janvier.*

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. *Musée* national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de *10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi :* 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 27 février.

TRÉSORS DE L'ART SERBE MÉDIÉVAL. XIIe-XVIe SIÈCLE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 5 février.

FAN TCHUN-PI. Soixante tableaux et soixante ans de peinture. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 10 francs. Jusqu'au 11 mars.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 26 février.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

MAURICE BLANCHARD (1903-1969), peintre de la butte. COLLECTION DU VIEUX-MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

VAUBAN RÉFORMATEUR (1633-1983). Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F, dim. 4,50 F. Jusqu'au 27 février.

LE MASQUE AU LONG COURS. Océanie. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. *Musée de l'homme, palais de Chaillot* (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 janvier.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

ELISABETH DUJARRIC, MARC GIAI-MINIET, GUY MAHÉ, DANIEL RIBERZANI. Fondation nationale des *arts* graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 heures à *19 heures. Jusqu'au 9 février.*

KJELL STRANDQUIST. Peintures, jusqu'au 12 février. — **EDNA MARTIN. Textiles,** jusqu'au *16 février.* Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). *De 12 heures à 18 heures ;* Sam. et dim., de 14 heures à 18 heures.

GER DEKKERS. *Perspectives du Nord* — **GRAVEURS HOLLANDAIS DU XVIIe SIÈCLE.** Institut néerlandais, 121, rue de *Lille (705-85-99).* Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 19 février.

OMBRES ET LUMIÈRES. **Photographies du cinéma allemand 1919-1933.** Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 24 février.

ESPACE SONORE - ESPACE SILENCIEUX - Eberhard Blum. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf samedi et dimanche, de 13 heures à 19 heures, jusqu'au 16 février.

LES FRESQUES SERBES MÉDIÉVALES (copies). Centre culturel de la R.S.F. de *Yougoslavie (272-50-50),* 123, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 février.

GEORGES NOEL. Tableaux blancs. Itinéraire 1960-1983. American Center, 261, *boulevard Raspail* (321-42-20) : Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Du 26 janvier au 3 mars.

CASPAR DAVID FRIEDRICH : Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mai.

NORDESTE DU BRÉSIL. Dix artistes de Recife. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 février.

RINA FERRI - GINO GANDINI. Bimc galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). *Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h.* Jusqu'au 30 janvier.

AVE ALIX. Chapelle de la Sorbonne (329-12-13). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 23 février.

LE CHRIST, LES APOTRES ET LES SAINTS dans l'art de la médaille à la Monnaie de Paris. Crypte de la basilique du Sacré-Cœur (251-17-02). De 10 h à 18 h. Jusqu'au 8 mai.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars.

JEUNE ABSTRACTION. M. J.-C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrego (364-68-13). De 15 h à 21 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LA COULEUR DANS L'ART GRAPHIQUE POLONAIS. Institut Polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Sauf sam. et dim., de 9 h à 17 h ; ven., de *9 h à* 16 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thebault-Claude Ponty. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). *Sauf dim. et lun.,* de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

FORME DE LA VILLE ET PROTECTION DU PAYSAGE EN TOSCANE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De *10 h* à *18 h.* Entrée *libre.* Jusqu'au 25 mars.

MOULIN A EAU EN CALABRE. — Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (544-38-49). Jusqu'au 31 janvier.

FRANCE : Une nouvelle génération. Hôtel de Ville, *salle Saint-Jean.* Jusqu'au 15 mars.

DEUX SIÈCLES D'ARCHITECTURE SPORTIVE A PARIS. Mairie du 20e arrondissement, 6, place Gambetta. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Du 26 janvier au 19 février. (Visite-conférence le mardi, à 15 h.)

ALAIN COUTRET - BARBARA DEBARD - FRANÇOISE FRUGIER - JACQUES VERNIÈRE. Galerie ADAC, 21, rue Saint-Paul (277-96-26). Jusqu'au *16 février.*

GORZKOWSKI. **Les monuments de Paris. Eaux-fortes.** Centre Mathis, 11-13, rue Mathis (241-50-80). Sauf dim., de 13 h à 22 h ; sam., de 14 h à 19 h. Jusqu'au *10 février.*

CABRERA - IRIBARREN - LÉON VILLASMIL - PRIETO. Ambassade *du* Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 14 heures. Jusqu'au *10 février.*

BERTRAND PY (1895-1973). Peinture. *Salons de la Rose-Croix AMORC,* 199 bis, rue Saint-Martin (271-99-17). Sauf dim. et lundi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au *29 février.*

ARAEL GONDIN. Peintures et tapisseries. *Bibliothèque espagnole, 11, avenue* Marceau. Sauf sam. et dim., de 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

BETTE KALACHE. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 17 février.

PIER LUIGI PIZZI. Décors et costumes. Théâtre du Rond-Point, avenue *Franklin-Roosevelt (256-70-80). Jusqu'au* 18 février. — **Dessins d'opéra.** Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 mars.

L'ENFANT ET LA MUSIQUE. Mairie *du 17e arrondissement, 16-20, rue des Batignolles.* Jusqu'au 2 février.

PHILIPPE SOUPAULT. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Jusqu'au *29 février.*

JEAN BRAUNS. Aquarelles. Cité internationale, *21, boulevard Jourdan* (589-38-69).

Galeries

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

PATRICE CADIOU, MARTINE DUBILE, ESTHER HESS, MICHAEL KENNY, DANIEL PONTOREAU, CORNELIUS ROGGE. Galerie Site-art présent, *10, rue Coquillière (508-58-96).* Jusqu'au 11 février.

BERARD-COCTEAU-PICASSO, Peintures, gouaches, tapis, céramiques. Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte *(354-71-95). Jusqu'à fin février.*

LI SHUANG. Peinture : périodes pékinoises — JEAN-LUC PARANT. Sculpture. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 4 février.

PETER FISCHLI/DAVID WEISS. Sculptures. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 3 février.

PIERRES, PEINTRES ET POÈTES AUTOUR DU NOIR. Galerie M. Cachoux, 16 et 29, rue Guénégaud (354-52-15). Jusqu'au 31 janvier.

JACQUES POLL Fusains - WALTER STOHRER. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (548-45-15).

HOMMAGE AUX ANNÉES 1950-1960. Artistes de l'École de Paris. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 25 février.

TRÉSORS DE LA CULTURE EN U.R.S.S., par les photographes de l'agence Tass. Centre d'art international, 99, boulevard Raspail (548-58-42). Jusqu'au 3 *février.*

PÉRIPHÉRIQUES ET MARÉCHAUX. Photographies. Ateliers 74, 74, rue de la Verrerie. Jusqu'au 15 février.

ROGER ACKLING. Œuvres 1982-1983. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 10 février.

PATRICE ALEXANDRE. Galerie P.-Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 18 février.

NASSER ASSAR. Peintures. Galerie G.-Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). Jusqu'au 18 février.

DANIEL BRANDELY. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). *Jusqu'au 18 février.*

CAPPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'à fin février.

PAUL CHOLLET. Galerie C.-Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au *4 février.*

JULIO CRUZ PRENDES. Galerie C.-Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 11 février.

DADO. Peintures 1983. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 février.

MICHEL DUPORT. Peintures avec pochoirs. Figures d'après Raphaël. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 20 février.

DENISE ESTEBAN. Peintures et pastels. L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 26 février.

HÉLÈNE GAUTHIER. Sculpture. Galerie Breteau, 70 rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au *28 février.*

DENIS GODEFROY. Nouvelles vagues. Galerie F. Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 18 février.

ALAIN GROSAJT. Peintures. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 4 février.

ANDRÉ VLADIMIR HEIZ. Fréquence et miroir. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 3 mars.

JEAN-PAUL JAPPE. Œuvres sur papier. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 3 mars.

ALAIN KLEINMANN. Le Parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Du 27 janvier au 20 mars.

GEORGE KOSKAS. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

BERTRAND LAVIER. Peintures et sculptures modernes. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 18 février.

MANESSIER. **« Parcours ».** Galerie P. Trigano, 4 *bis,* rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 janvier. — **Peintures et lavis récents.** Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 5 février.

ZORAN MUSIC. Œuvres récentes. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 12 février.

LOUISE NEVELSON. Sculptures et collages. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 3 mars.

NICOLE NICOLAS. Galerie A. Oudin, *28 bis,* boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 25 février.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 18 février.

CHANA ORLOFF. Sculptures. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (329-50-55). Jusqu'au 15 février.

PIZA. Œuvres récentes. La Hune. *14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au* 14 février.

ANNE ET PATRICK POIRIER. Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 février.

MARCEL PUGET. Des années 50 aux années 80. L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 11 février.

QUATRE PEINTRES AU QUOTIDIEN. Breschand, Bollo, Feinstein, Thérèse Boucraut). Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (634-23-30). Jusqu'au 18 février.

JEAN REMLINGER. Gestes. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 19 février.

TOBIASSE. Œuvres majeures. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 15 février.

TORAL. Galerie Isy-Brachot, 35, rue *Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au* 18 février.

CHARLES WALCH. **Toiles et gouaches.** Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 28 février.

ROBERT ZELIASCO. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). *Jusqu'au 4 février.*

En région parisienne

BOBIGNY. Fernand Léger, un primitif des temps modernes. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 29 février.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Le monde merveilleux des magiciens. Centre *culturel,* 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 21 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 25 mars.

CERGY-PONTOISE. Papyrus ou la trame de l'alchimie. Centre culturel A. Malraux, place des Arts (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 11 février.

CORBEIL-ESSONNES. Écritures du temps présent. C.A.C. Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 février.

COURBEVOIE. Portraits de poupées. Musée Roybet-Fould, 178, boulevard Saint-Denis (333-30-73). Sauf lundi, mardi, vendredi, de 14 h à 18 h. Janvier-février.

CRÉTEIL. A vif... François Lunven et ses **amis.** Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'à fin mars.

LE MEE. Zelmert. Centre d'animation, 361, avenue du Vercors (439-12-25). Jusqu'au 7 février.

MONTROUGE. Retour d'Amérique du Sud : 31 artistes contemporains. Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri. Jusqu'au 15 février.

PONTOISE. Montgolfières et ballons, 1783-1983. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Jusqu'au *29 février.* **Pontoise** ***et*** **ses alentours au XIXe siècle.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au *dimanche, de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 29 février.

SÈVRES. ***De la terre et du feu,*** **5 potiers contemporains.** Musée national de céramique, place de la Manufacture (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 12 F : Dim., 6 F. Jusqu'au 13 février.

En province

AMIENS. Vincent Vasseur : In nomine luminis. Maison de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 26 février.

ANGERS. Éventails de collections. Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 19 février.

ANNECY. « Blanc sur blanc », seize artistes contemporains, sculpteurs, céramistes, peintres, tisserands. Musée du château, place du Château (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

BESANÇON. Simon Vouet-Eustache Le Sueur. Dessins du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 5 mars.

BLOIS. Vues dare-dare. Hult semaines **d'exposition : huit artistes.** 9, rue Robert-Houdin. Du 30 janvier au 31 mars.

CAEN. Le Pérugin : exercices sur l'espace. Musée des beaux-arts, rue des *Fossés-du-Château (85-28-63). Jusqu'au* 18 mars. — Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 11 mars.

CASES DE PENE. Alain Clément. Fondation du château de Jau. Jusqu'au *19 février.*

CATEAU-CAMBRÉSIS. « Jazz », de *Matisse. Musée Matisse,* palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au *26 février.*

CHAGNY. ***Gilberto Zorio. Sculptures*** (1re partie). Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82).

CHANTILLY. Hommage à Raphaël. Raphaël au musée Condé. (457-03-62). *Sauf mardi, de 10 h 30 à 18 h. Jusqu'au* 13 février.

CHOLET. Paysages : tendances françaises du XIXe siècle à l'impressionnisme. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (62-27-46). Jusqu'au 27 février.

COMPIÈGNE. — L'Art pariétal préhis*torique.* *Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz* (440-26-00). Jusqu'au 27 février.

FLAINE. Hervé Di Rosa. Œuvres **1982-1983.** Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 5 février.

GRENOBLE. Fabrizio Plessi : Water video projects. Musée, place de Verdun *(54-09-82). Jusqu'à fin février.* **Juxtapositions II.** — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). Jusqu'au 2 février.

LA ROCHE-SUR-YON. Arts et mathématiques. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

LE HAVRE. Hommage à Reynold Arnould, 1919-1980. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 19 février.

LYON-V. Bioules ; L. Cane ; F. Martin. Espace lyonnais d'art contemporain (842-27-39). Jusqu'au 29 janvier. — **Eduardo Ponce. Bois gravés.** Artothèque, 23, place des Terreaux (839-29-67). Jusqu'au 25 février.

MARSEILLE. Jean Cocteau magicien du spectacle. Musée Borely, place Carthailhac (73-21-60). Jusqu'en février.

METZ. Le vitrail en Lorraine, du XIIe au XXe siècle. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). *Jusqu'au 25 mars.*

MONTAUBAN. Peinture en Occitanie. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 12 février.

MONTBÉLIARD. Jacques Desserteaux, peintures. Jusqu'au 5 février. — **Les oiseaux. Photographies, gravures, dessins.** Jusqu'au 26 février. Maison des arts, place Saint-Martin (91-37-11).

NIMES. Art contemporain à Nîmes. Préfiguration d'une collection. Galerie des Arènes et Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-38-21). Jusqu'au 10 mars.

NIORT. Guillermo Nunez. C.A.C., 50, avenue de La Rochelle (79-29-27). Jusqu'au 29 février.

PAU. Clara Fischer. Aquarelles et collages — Alain Lestie. Peintures. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02).

RENNES. Dessins tchèques du XXe siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 19 mars.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre ***Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée*** des beaux-arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 10 mars.

SAINT-ÉTIENNE. Gerhard Richter. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85).

STRASBOURG. L'affiche en Alsace (1880-1930). *Musée historique, Pont du* Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 19 février.

TROYES. Bernard Turiot. Peinture/tôle 1982-1983. Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Jusqu'au *11 février.*

VERNON. Tomi Ungerer. Musée A.-G. Poulain, 12, *rue du Pont* (21-28-09). Jusqu'au 26 février.

VILLEURBANNE. Giulio Paolini. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 18 mars.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

BONS OFFICES - Petit Odéon (325-70-32), les 25, 26, 27, 28, 29, 31 à 18 h 30 (25).

GERTRUD MORTE CET APRÈS MIDI - Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30, Sam. 20 h 30 (25).

LA PENDULE - Epicerie (329-46-78), 20 h 30, Dim. 16 h 30 (25).

LES ELLES ET LES EUX - Tourtour (887-82-48), les 25, 26, 27, 28, 31, 21 h 45, Dim. 17 h, (25).

L'ÉTAU - Théâtre de la Mer (589-70-22), les 25, 26, 27, 28, 31, 21 h, Dim. 16 h, (25).

FILS DE BUTTE - Dix Heures (606-07-48), 21 h (25).

LE QUATRIÈME MUR - Essaïon (874-44-30), 20 h 30 (25).

LE COUP DE GRISOU - Plaisance (320-00-06), les 25, 26, 27, 28, 31, 20 h 30, dim. 15 h 30 (25).

LE BABIL DES CLASSES DANGEREUSES - Beaubourg (277-12-33), les 26, 27, 28, 20 h 30, 29 à 16 h (26).

LE LIVRE DES DÉLECTATIONS - Alliance Française (544-72-30), les 26, 27, 28, 31, 20 h 30, Dim. 17 h (26).

BANCO - Michodière, (742-95-22), les 26, 27, 28, 31, 20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 (26).

L.F.C. - Boussy-Saint-Antoine, La Ferme (900 98 37), les 26, 27, 28 à 21 h.

DIS JOE - Bastille (357-42-14), les 27, 28, 31 à 20 h.

LA VISITE - Théâtre 7 (262-80-81), les 27, 28, 30, 31, 21 h (27).

LA FEMME ASSISE - Mathurins (265-90-00), les 30, 31 à 21 h.

GRAND MAGASIN - Alis (357-42-14), 20 h 30 (31).

LES CHAISES - Essaïon (278-46-42), 20 h 30 (31).

HORS PARIS

ROUEN - Elles deux, de Jean-Pierre Enard, mise en scène d'Alain Fleury, au Petit Poche (35) (07-73-23), jusqu'au 28 janvier à 21 h.

MACON - Histoire d'Iphigénie, Euripide/Eschyle par le Groupe Alertes au Centre d'action culturelle (85) (38-79-11), les 26 et 27 janvier.

LILLE - Cacomedon Roi d'après Richard III, de Bernard Chartreux, mise en scène d'Alain Milianti avec la Salamandre, centre dramatique du Nord (20) (54-52-30), du 27 janvier au 29 février.

Labiche, Labiche, par le Théâtre de l'Alibi (99) (30-03-70), au Théâtre de la Ville du 31 janvier au 5 février.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 27 et 30 à 19 h 30 : Raymonda ; les 28, 31 à 19 h 30 : L'Enlèvement au sérail ; Danse : le 25 à 19 h 30 : hommage à Martha Graham (seraphic dialogue ; Errand into the Maze ; Paedra's dream ; Acts of light.

SALLE FAVART (296-06-11) Relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (jeu, vend), le 25 à 14 h 30, les 28, 29, 31 à 20 h 30 : La critique de l'Ecole des femmes/L'Ecole des Femmes ; le 25 à 20 h 30 : Félicité (dern.) ; le 29 à 14 h 30 : l'Avare ; le 30 à 20 h 30 : Intermezzo.

CHAILLOT (727-81-15) : Grand Foyer, (jeu., ven., dim., Mar.), le 25 à 14 h 30, le 28 à 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (spectacle pour enfants) ; le 30 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie (D. Buisset ; J. Jouet) ; Théâtre Gémier : (lun, mar.) : les 25, 26, 27, 28, à 20 h 30, le 29 à 15 h : Les possédées.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), le 28 à 20 h 30 : G. Strehler lit Léopardi (en italien), le 29 à 15 h : Michel Heltau : Statt zu singen, le 30 à 20 h 30 : Bruno Ganz lit Holderlin.

TEP (364-80-80), Théâtre : les 25, 26, 27, 28, 31 à 20 h 30, le 28 à 14 h 30, le 29 à 15 h : L'Oiseau vert. — Cinéma : le 29 à 20 h, le 30 à 20 h : Vacances avec Minka ; Les visiteurs du soir.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.). Débats Rencontre-musée : le 25 à 18 h 30 : entretien avec Gottfried Honegger : Le hasard et son ordre ; à 19 h : Le drame de la vie ; 21 h : Mendel cent ans après (1822-1884) ; le 26 à 18 h 30 : Le couple et l'amour ; Hans Bellmer : La photographie comme révélateur de l'inconscient physique ? : le 30 à 16 h 30 : La vallée d'issa ; 18 h 30 : Ann Schiller ; 21 h Czeslaw Miloscz, poèmes (1934-82) ; 18 h 30 : Berne vaut toujours un séjour : ou le paradoxe d'une tradition de l'avant-garde. Concerts-Animation : le 26 : Forum de la création, à 18 h 30 : Rencontre avec les musiciens ; 20 h 30 : Concert Electric Phoenix (Bedford, Brooks, Souster, Cage, Gehlhaar) ;le 30 à 18 h 30 : L'école de Vienne (VIme symphonie de Mahler) ; 20 h 30 : Concert J.-Cl. Pennetier (Stockhausen, Guerrero, Xenakis) ; 20 h 30 : le groupe vocal de France, Dir. E. Ericson (Stenhammar, Edlund, Werle...) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films, BPI : les 25, 26, 27, 28, 29, 30 à 13 h : J. Lacan — Psychanalyse I : 16 h J. Lacan — Psychanalyse II : 19 h : Les arts martiaux : le 25 à 14 h 30 : La pantoufle dorée ; les 25, 26, 27, 28, 29 à 15 h : Les images racontent, les auteurs vous rencontrent ; Dada-naissance et déclin (1916-23) ; 18 h : Maurice Lemaître : inédits ; Les inconnus de la terre ; Laissé pour compte ; Le cinéma polonais : le 28 à 14 h 30 : les Noces, d'A. Wajda : 17 h 30 : Paysage après la bataille, d'A. Wajda : 20 h 30 : le Manuscrit trouvé à Saragosse, de W. Has ; les 25, 26, 27, 30 à 19 h et 21 h : Voir cinémathèque.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra : les 26, 28, 31 à 19 h 30 : la Khovantchina ; Concert : le 25 à 20 h 30 : Gundula Janowitz/Irwin Gage ; le 30 à 18 h 30 : J.-B. Pommier, E. Leviomnois (Debussy, Bach, Beethoven) ; le 30 à 20 h 30 : Johann Strauss orchestra/K. Voss, H. Donath.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (mar.), les 25, 26, 27 à 20 h 30 : le 28 à 14 h 30 et 20 h 30, le 29 à 14 h 30 : Théâtre pantomime de Wroclaw, le 30 à 20 h 30 : Ensemble intercontemporain ; les 25, 26, 27, 28 à 18 h 30 : A. Ionatos : S. Sakkas ; A. Myrat.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (lun., mar.), les 25, 26, 27, 28 à 20 h 30, le 29 à 16 h (dern.) : le Dernier Soliste. (J.-P. Farré).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, à partir du 31, à 22 h 30 ; dim., 15 h : le Voyage à Berlin.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 30, dim. 15 h 30 : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), le 25, à 18 h 30 : Spectacle La Fontaine ; les 27, 30, à 18 h 30 :la Difficulté d'être ; les 25, 30, à 21 h ; les 29, 31 à 15 h : Dom Juan ; le 26 à 21 h : Oncle Vania ; le 27 à 21 h, le 28 à 18 h 45 : le Misanthrope ; le 28 à 22 h : Monsieur Vernet-le Pain de ménage ; le 30 à 21 h : la Foi en l'homme.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h : la Bagarre.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, mer. 20 h 30, sam. 14 h : Andromaque ; jeud. 20 h 30, sam. 17 h 30 : Bérénice ; ven. 20 h 30, sam. 21 h : Phèdre ; salle Ch.-Bérard, mer., jeud., mar. 18 h 30 ; V., S., 20 h 30 : le Passeport

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : Hamlet.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Ferdaous... une voix en enfer.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeud., vend., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Albatros. — Th. du Soleil (374-24-08) (D. soir, L., Mar.), 18 h 30, dim. 15 h 30 : Henry IV.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, Dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, Sam., 18 h 45 et 21 h 45, Dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, Dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : les Eaux et Forêts.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h : le Suicidaire.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-53-93), le 25 à 20 h 30 : Rapport pour une académie.

FONTAINE (874-74-40) (D., L.), 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, Dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 :Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.). 21 h., Dim. 15 h : William Ier.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83) (D.) 20 h 45 : Prométhée enchaîné.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. — II. 18 h 30 (rel. except. le 25) : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : la Biche de poche ; 22 h, mat. dim. 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.). 20 h 45, Sam., Dim., 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) (D. soir, L.) 22 h, dim. 16 h 30 : Poivre de Cayenne.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) (L.) 20 h 30, dim. 14 h Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; Mer. 14 h et 16 h 30, Sam. et Dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h 30 : Tchin tchin. — Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 : le Journal d'un homme de trop ; 22 h, dim. 17 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) Mer., Jeud., Ven. 20 h 30, Sam. 22 h, Dim. 14 h 30 : Sarah ; Lun., Mar. 20 h 30, Sam. 19 h 30, Dim. 17 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière ; Rencontres du Palais-Royal : le 30 à 20 h 30, le 31 à 14 h: Quand Paris chante et rit.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer. soir, D. soir, L.) 20 h 30, Mer., Sam. 15 h, Dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

POCHE (548-92-97) (D.) 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D.) 20 h 30 : la Différence de nos cieux.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) (Mer., D. soir) 20 h 30, Dim. 17 h : Don Juan aux enfers.

RANELAGH (288-64-44) les 25, 26, 27, 28, à 20 h 30, le 29, à 15 h : les Joyeuses Commères de Windsor.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. et Dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Mer., Ven., Lun., Mar., 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h, sam. 19 h et 21 h 30 : Agnès.

STUDIO FORTUNE, le 27 à 21 h : Des hippizes partout.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. Jeu., Ven., Sam., 20 h 30, Dim. 15 h : le Horla ; Mer., L., Mar. 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. — II. (D., L.), 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Un milieu sous la mère.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : le Paysage de l'aveugle.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) (D.) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65) 20 h 30 : Images de... Kafka (dern. le 28).

TH. PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) les 26, 27 à 20 h 30 ; le 29 à 18 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; le 28 à 20 h 30, le 29 à 15 h : Savannah Bay ; les 25, 31 à 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; Petite salle (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : Textes de M. Duras.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Médée.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir) 21 h, Dim. 16 h : Mémoires d'Isles (dern. le 29).

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) le 29 à 17 h, le 31 à 21 h : Tailleur pour dames ; les 27, 28 à 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : le Prince éternel.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), Mer. 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

Les cafés-théâtres

ATMOSPHÈRE (249-74-30), J., V., S., 20 h 30 : Fou, moi ? Jamais !

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : la Spécialité.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 + S., 24 h : les démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, D., 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (L., Ma.), 22 h 15, D., 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) : J., V., S., 20 h 30 : Automobilocratie.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 (rel. except. le 25) : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h : M. Boujenah.

LA TANIÈRE (337-74-39), les 25, 26, 27, 28 à 20 h 45 : J. Barthes, 22 h 30 : H. Mouhous ; II : 21 h : B. Meulien.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15+S., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : le Céleri jaune. Spectacle branché.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.). 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

En région parisienne

ANTONY, Th. F. Gémier (666-02-74), le 31, à 21 h : Une lune pour les déshérités.

ASNIÈRES, CCA (733-69-36), le 31, à 20 h 45 : les Cosaques du Don.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Le marionnettiste de Lodz.

BAGNOLET, Gymnase M. Baquet (363-51-71), le 26 à 20 h 30 : Groupe de recherche de l'Opéra de Paris.

BEZONS, Th. P. Eluard (982-20-88), le 29 à 16 h : Orchestre de l'Ile de France, dir. : J. Mercier (Mozart, Mahler).

BOBIGNY, Maison de la Culture (831-11-45), le 28 à 21 h : Orchestre de l'Ile de France, dir. : J. Mercier (Mozart, Mahler) ; le 25 à 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : E. Ericson (Lenot).

BONNEUIL, salle G. Philipe (339-65-65), le 27 à 21 h : le Jour et la Nuit.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 :le Roi Victor.

BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), le 28 à 21 h : R. Delosme.

CACHAN, CCC (735-66-12), le 31 à 20 h 45 : S. Reggiani.

CERGY, CC A. Malraux (030-33-33), le 28 à 20 h 45 : Groupe vocal de France, dir. : E. Ericson (Lenot).

CHAMPIGNY, CC (881-11-01), le 28 à 20 h : Cabaret russe.

CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11) (D., L.), 21 h : Chagrin zoologique, à partir du 26.

CHATOU, Louis-Jouvet (952-20-07), le 24 à 21 h : Duo Corre/Exerjean (Schubert, Ravel, Poulenc...). — Maison pour tous (071-13-73), le 28 à 21 h : Ph. Petit. R. Del Fra.

CHELLES, CAC (421-20-36), les 26, 27 à 20 h 45, le 28 à 18 h 30, le 29 à 16 h : le Rhinocéros.

CHOISY, Th. P. Eluard (890-89-79), les 25, 26, 27 à 20 h 30 : Léonie est en avance.

CLAMART, CC J. Arp (645-11-87), le 26 à 20 h 30 : Coup de soleil ; le 29 à 15 h : les Cosaques du Don.

CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), le 27 à 14 h et 20 h 30 : la Farce de Maître Patelin ; le 28 à 21 h : Cl. Nougaro.

CLICHY-SOUS-BOIS, gymnase H. Barbusse, le 28 à 21 h : M. Petrucciani trio.

CORBEIL-ESSONNES, CAC (089-00-72), le 28 à 20 h 45 : D. Lockwood, Ph. Catherine, Ch. Escoude.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 26 à 21 h : Rhinocéros ; le 27 à 21 h : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy (Vivaldi, Corelli, Mozart...).

CRÉTEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), Petite salle, 20 h 30 : Une lune pour les déshérités, dern. le 28 ; Grande salle, 20 h 30 : C. Carlson, dern. le 28 : Comédie de Créteil (339-21-87), jeu., ven., sam., 20 h 45 : la Balade de monsieur Tadeuz.

ÉLANCOURT, APASC (050-13-75), le 28 à 21 h : Pilobolus Dance Theater.

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 28 à 20 h 45 : Ballets S. Keuten.

ÉRAGNY, Th. de l'Usine (030-33-33), les 27, 28 à 21 h : Oncle Deglingué au Connecticut.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC P. Neruda (460-20-65), le 29 à 16 h : Monsieur Clément ou la bonne humeur des coquillages.

FRANCONVILLE-LA-GARENNE, ciné H. Langlois (413-54-96), le 28 à 18 h : Cithara Ars Nova (Bach, Vivaldi, Haendel...).

GARCHES, église St-Louis, le 26 à 21 h : Chorale St-Louis de Garches, Chorale de Ville-d'Avray (Bach, Saint-Saëns, Mozart...).

GENNEVILLIERS, Th. (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : la Cruche cassée. — Maison des jeunes des Agnettes (799-55-47), le 27 à 21 h : Bayembi Africa.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), les 26, 28 à 20 h 30 : Couleurs du temps.

MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (958-74-87), le 28 à 21 h : J. Cocteau en chansons.

MASSY, Parvis de la Vendée (011-11-20), le 27 à 21 h : Shamrock.

MEUDON, CCM (626-41-20), le 27 à 20 h 45 : J. Cocteau en chansons.

MONTREUIL, CC J. Lurçat (287-50-08), le 27 à 20 h 30 : Alex Grillo.

NEUILLY-PLAISANCE, Salle des Fêtes (300-96-16), le 28 à 21 h : Cl. Bolling Big Band.

ORSAY, Grand Amphi, le 26 à 20 h 45 : Groupe vocal de France, dir. : E. Ericson.

PALAISEAU, École polytechnique (019-40-50), le 31 à 20 h 30 : Solistes de l'Opéra de Paris.

PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), le 27 à 21 h : Pilobolus Dance Theatre.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE, CC E. Triolet (058-45-75), le 29 à 16 h : le Petit Gargantua.

SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Exquise Banquise : les 27, 28 à 22 h 30 : M. Hermon.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), les 26, 27, 28 à 21 h ; le 29, à 15 h : M. Marceau.

SARTROUVILLE, Th. (914-23-77), le 28 à 21 h : Levallet, Marais, Pifarely.

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Maison pour tous (063-28-24), le 28 à 21 h : Gwendal.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 27, 28 à 19 h 30 : le Roi des corbeaux : le 31 à 19 h 30 : Enveloppes et déballages.

SEVRAN, Gymnase, le 27, à 21 : J. Copeland, Champion J. Dupree.

SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80), le 27 à 21 h : l'Ile de Tulipatan ; le 30 à 21 h : M. Berger.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 26, 27 à 21 h : Orlando : le 31 à 21 h : Camerata de Versailles, dir. : A. Du Closel (Stravinsky, Prokofiev, du Closel...).

LE VÉSINET, CAL (976-32-75), le 27 à 21 h : Orchestre de l'Ile de France, dir. : J. Mercier (Mozart, Mahler).

VILLE-D'AVRAY, église, le 27, à 21 h : Chorale St-Louis de Garches, Chorale de Ville-d'Avray (Bach, Saint-Saëns, Mozart...).

VILLEJUIF, Th. R. Rolland (726-15-02), les 25, 27 à 20 h 30 : 4 Saints en 3 actes.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Sud-Est-Théâtre (389-21-18), le 31 à 21 h : P. Auberson.

VINCENNES, Th. G. Pompidou, le 25 à 21 h : Orchestre de l'Ile de France, dir. : J. Mercier (Mozart, Mahler) ; Th. D. Sorano (374-81-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 18 h : Semiramis. — Château de Vincennes, tour du Village (365-63-63), mer., jeu., ven., sam., 21 h ; dim., 17 h et 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

VITRY, Studio-Théâtre (842-35-71) (D. soir), 20 h 30 : l'Ignorant et le Fou, dern. le 29.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 25

Salle Gaveau, 20 h 30 : G. Leonhardt (Forqueray, Scarlatti, Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. L. Foster. (Haydn, Ravel, Stravinski).

Salle Cortot, 21 h : E. Zuili, P. Poignant, F. Quesnel (Glück, Pergolèse, Mozart...)

JEUDI 26

Lucernaire, 21 h : Quator Lutèce (Vivaldi, Haendel, Dhaine).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 25.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Messiaen, Brahms).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Orchestre de Paris Sorbonne, Chœur national, dir. : J. Grimbert (Purcell).

Salle Cortot, 20 h 30 : A.-M. Aivazian, Ch. Bianco (Tartini, Brahms, Prokofiev).

Eglise des Billettes, 10 h : O. Pierre (Bach, Scarlatti, Mendelssohn).

Musée Carnavalet, 20 h 30 : F. Brekelmans (Bach, Albeniz, Granados...)

VENDREDI 27

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire (Debussy, Ravel, Milhaud...).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Sextuor J. Loriod (Chailley, Casterede, Lachartre...).

Salle Cortot, 20 h 30, G. et Ch. Andranian, Ensemble orchestral Ars Fidelis, dir. : R. Trochon (Bach, Brahms, Gershwin...)

Salle Rossini, 20 h 45 : D. Ferrand-Teulet, E. Magnan, M. Michalon, Quatuor Lutèce (Dhaine, Gaillard, Mazellier...)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : V. Bequet, D. Michel, P. Petitjean, R. Langagne (Albinoni, Vivaldi, Bach...)

SAMEDI 28

Salle Gaveau, 17 h : A.-R. El Bacha (Schubert, Ravel, Schumann) ; 20 h 30 : B.-L. Gelber (Beethoven, Moussorgski).

Radio-France, Grand Auditorium, 14 h 30 : Quintette à vent de l'Orchestre national de France (Mihalovici, Constant, Donatoni) ; 18 h : Orchestre national de France, dir. : M. Constant (Debussy, Milhaud, Jolas...)

Lucernaire, 21 h : voir le 26.

Eglise Saint-Merri, 21 h : C. de Preissac, G. Sauvaine (Debussy, Rossini, Tisné).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Concert de l'Harmonie de la RATP.

DIMANCHE 29

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : S. Cardon (Bizet, Messiaen, Lalo).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Der Junge Chor Aachen, dir. : F. Ter Wey (Bach, Brahms, Bernstein...)

Salle Gaveau, 17 h 30 : Orchestre de chambre de Caen, dir. : J.-P. Dautel (Mozart).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : F. René (Bach, Mendelssohn, Liszt).

Eglise des Billettes, 10 h : J. Ritz (Raison, Jullien, Marchand...) ; 17 h : Quintette Taffanel (Beethoven, Hindemith, Ibert...)

Théâtre du Rond-Point, 11 h : H Holliger, A. Schiff (Mozart, Schumann).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 45 : A. Bedois (Bach, de Grigny).

Notre-Dame de Paris, 17 45 : G. Robert (Buxtehude).

Théâtre La Bruyère, 11 h : Ensemble La Bruyère (Mozart, Rheinberger).

Eglise Saint-Laurent, 15 h 30 : Orchestre P. Kuentz (Rejcha).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Association orchestrale du rectorat de l'académie de Paris (Mozart, Vitali, Haydn...)

LUNDI 30

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : P. Dervaux (Mozart, Beethoven, Ravel).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Trio Mercier, Pasennin, Schwartz (Beethoven, Schubert, Ravel).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre symphonique de Berlin, dir. : H.-P. Frank (Strauss, Mathus, Brahms).

Radio-France, Grand Auditorium, Cycle acousmatique, 18 h 30 : E. Sikora, R. Grippe : 20 h 30 : Ch. Clépaud, F. Bayle.

Athénée, 20 h 30 : W. Fernandez, G. Darden.

Flap, 20 h 30 : Ch. Marchais, M.-L. Bossard, M.-Ch. Colmone (Frank, Roussel, Fauré).

Salle Cortot, 20 h 45 : M. Iaschine (Haydn, Beethoven, Moussorgski).

MARDI 31

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J. Mercier (Roussel, Poulenc, Fourchotte...)

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : voir le 30.

Salle Pleyel, 20 h 30 : V. Ashkenazy (Schubert, Schumann).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : voir le 26.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Ensemble Bach de Paris, dir. : J. von Websky (Bach).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Ensemble 2E 2M, dir. : P. Mefano (Hespos, Lefebvre, Lenot).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chorale des JMF, Orchestre J. Barthe, dir. : L. Martini (Brahms).

Salle Cortot, 20 h 30 : A. Averone, B. Kowalczyk, P. Etcheverry (Chopin, Mozart, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

A DÉJAZET (887-97-34), le 31 à 20 h 30 : Tom Novembre.

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 29 à 16 h 30 : M. Battlefield, A. Jeanmarie, J. Gregg, Ph. Combelle.

ARC Grand Auditorium (723-61-27), le 26 à 20 h 30 : P. Perez Group.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), le 25 à 22 h : Fernando Jazz Gang.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Fonseque, Le Vieux Truc.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (805-28-60), le 28 à 20 h 30 : J. Desforges.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.) 22 h 30 : Ray Lema.

CITHÉA (357-99-26), le 24 à 20 h : Desperados.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 27, 28, 29 : Eva Quartet et Léonard Danse ; le 30 : Expédition Papineau.

L'ECUME (542-71-16), le 29 à 21 h : D. Loubere, A. Sheppard.

ESPACE BALARD, le 28 à 20 h : Burning Spear - Ganja ; le 30 à 20 h 30 : Imagination.

FIAP (589-89-15), les 27, 28 à 20 h 30 : Duodenum.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), les 26, 28 à 22 h : Shamrock.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 28 à 20 h 30 : Quintet P. Villaroel.

MECENE (271-33-41), 23 h : mer., jeu. : A. Shepard, L. Cugny, P. Maxfield, Ph. Dallais ; vend., sam., dim. : F. Sylvestre, F. Faure, M. Bertaux, E. Dervieu ; mar. : M.-A. Martin, D. Borker, H. Labarriere, M. Pelzer.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), Mer. 23 h : G. Calomée, A. Sanders ; Jeu. 23 h : M. Ancoina ; Ven. 22 h : Y. Chelala ; 24 h : C. McPherson ; Sam. 22 h : Y. Chelala ; 24 h : M. Correa, G. Calomée ; Dim. 23 h : A. Lauwmann, Lun. 23 h : L. Rulka.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : les 25, 26 : Lou Donaldson ; le 28 : Salsa y Control ; le 31 : J. Adams, Don Pullen ; le 27 à 20 h et 23 h : Celia Cruz-Tito Puente.

NOTES BLEUES (589-16-73), le 28 à 21 h 45 : Trio.

PHIL'ONE (776-44-26), les 26, 27, 28 à 22 h : Los Salseros, le 29 à 16 h 30 : G. Dole.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Mer. : P. Saussois Swing Quartet ; Jeu. : Watergate Seven + One ; Ven. : Dixie Six Plus X ; Sam. : Quintette de Paris ; Lun. : Docteur Chouettes Airs ; Mar. : Cl. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : N. Pereira.

SAVOY (277-86-88), 21 h : les 25, 26, 27, 28 : Cl. Guillot, G. Arvanitas, R. Del Fra, R. Portier.

SLOW CLUB (233-84-30), (D., L.) 21 h 30 : M. Saury, (dern. le 28) ; à partir du 31 : Cl. Luter.

SUNSET (261-46-60), (D., L.) 23 h : J.-Cl. Barthélemy, J.-L. Pontieux, J. Mahieux, (der., le 28).

TWENTY ONE (260-40-51), dim., 21 h : Trio Greg Hunter.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 26 à 20 h : Bluegrasspirine.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), D. soir, L., 20 h 45, D., 16 h : A. Métayer (dern. le 29) ; à partir du 31 : F. Thibault.

CITHÉA (357-99-26), les 25 et 30 à 20 h 30, le 28 à 15 h 30 : Fascination ; J., V., S., à 20 h 30 : Dorian Express, à 22 h : Boses et Guilleton.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : Lâche-moi les claquettes (dern. le 28).

FIAP (589-89-15), le 31 à 20 h 30 : Los Guachos.

FONTAINE (874-82-34), D. soir, L., 20 h 15, D., 17 h : P. Desproges.

FORUM (297-53-47), 20 h 30 : V. Lagrange, O. Kowalski (dern. le 29) ; le 30 à 20 h 30 : Betina, M.-P. Belle ; le 31 à 20 h 30 : P. Barouh, Boto Novos Tempos.

GYMNASE (246-79-79), D. soir, L., 21 h, dim. 16 h 30 : Font et Val.

LUCERNAIRE (544-57-34), Mer., D., 19 h 45 : V. Duarte ; le 29 à 17 h 30 : R. Dyens.

OLYMPIA (742-25-49), L., 20 h 30, D. 14 h 30 et 17 h 30 : Y. Duteil (dern. le 28) ; à partir du 30 : F. Cabrel.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), D. soir, L., 21 h, D. 16 h : Nana Mouskouri.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), D. soir, L., 20 h 30, D. 17 h : Toto Bissainthe (dern. le 29) ; à partir du 31 : J. Edwards.

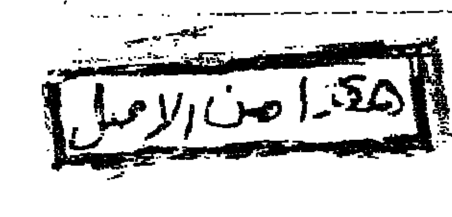
STUDIO BERTRAND (783-64-66), J., V., L., 20 h 30 : Marilyn je t'aime.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), D., L., 22 h : René, Daniel, W. Rios (dern. le 28) ; à partir du 31 : Carrasco'H Trio ; V., S., 24 h : M. Litwin.

ZENITH, parc de La Villette, (501-80-12), D. soir, L., 20 h 30, D., 16 h : Renaud.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer., 14 h 30, Ven., Sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 25 JANVIER

15 h : les Joyeux Garçons, de G.-W. Alexandrov ; Festival de Rotterdam (1970-1983) : 19 h, le Temps, de J. Van Der Keuken ; cinéma japonais (1900-1970) : 21 h, le Fil blanc de la cascade, de K. Mizoguchi.

JEUDI 26 JANVIER

15 h : Tennesse Williams (1914-1983) : le Visage du plaisir, de J. Quintero ; Festival de Rotterdam (1970-1983) : 19 h, les Fainéants de la vallée fertile, de N. Panayatopoulos ; 20 h 15, la Course de taureaux, de P. Braunberger ; cinéma japonais (1900-1970) : 21 h, Rêves de chaque nuit, de M. Naruse ; Histoire du cinéma japonais, de la Cie Shochiku.

VENDREDI 27 JANVIER

15 h : le Procès, d'O. Welles ; Festival de Rotterdam (1970-1983) : 19 h, les Femmes d'Ortliebach, de L. Bondy ; cinéma japonais (1900-1970) : 21 h, La mariée parle dans son sommeil ; Le marié parle dans son sommeil, de H. Gosho.

SAMEDI 28 JANVIER

15 h : Roméo et Juliette, de G. Cukor ; 17 h 15, Moulin rouge, de J. Huston ; Festival de Rotterdam (1870-1983) : 19 h, That Sinking Feelin, de B. Forsyth ; cinéma japonais (1900-1970) : 21 h, la Rue sans fin, de M. Naruse.

DIMANCHE 29 JANVIER

15 h : Cache cache pastoral, de S. Terayama ; 17 h, le Voleur de Tibidado, de M. Ronet ; Festival de Rotterdam (1970-1983) : 19 h, Armée d'amour, de R. Von Praunheim ; cinéma japonais (1900-1970) ; 21 h, Ma petite voisine, Yae, de Y. Shimazu.

LUNDI 30 JANVIER

20 h 30 : la Quatrième Dimension (J. Landis ; S. Spielberg ; J. Dante ; G. Miller).

MARDI 31 JANVIER

15 h : A l'est d'Eden, d'E. Kazan ; Festival de Rotterdam (1870-1983) : Instant Pictures, de G. Schouten ; cinéma japonais (1900-1970) : 21 h, les Coquelicots, de K. Mizoguchi ; le Fardeau de la vie, de H. Gosho.

BEAUBOURG (278-35-37)

MERCREDI 25 JANVIER

15 h : The Salvation Hunters, de J. Von Sternberg : en présence de P. Rapaport : 17 h, Reflexive francis film ; Pool ; 0, 1, 2, 3, 5, ou The Wals have the floo ; panorama du cinéma polonais : 19 h, Un ciel plus petit, de J. Morgenstern.

JEUDI 26 JANVIER

15 h : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h, Half Angel, de R. Sale ; panorama du cinéma polonais : 19 h, Eroica (symphonie héroïque en deux parties), d'A. Munk.

VENDREDI 27 JANVIER

15 h : Show People, de K. Vidor ; 17 h, Racket dans la couture, de V. Sherman ; panorama du cinéma polonais : 19 h, La suite c'est le silence, de J. Morgenstern.

SAMEDI 28 JANVIER

15 h : Twilight Zone (Judgment Night de J. Brahm ; People are like all over, de M. Leisen ; Shadow Play, de J. Brahm) ; 17 h, Tabou, de F.-W. Murnau ; panorama du cinéma polonais : 19 h, Il faut tuer cet amour, de J. Morgenstern ; 21 h, Sans anesthésie, d'A. Wajda.

DIMANCHE 29 JANVIER

15 h : Twilight Zone (The Shelter, de L. Johnson ; In sing the boby electric, de J. Sheldon et W. Claxton ; A Piano in The House, de D. Greene ; 17 h, la Dernière Fanfare, de J. Ford ; panorama du cinéma polonais : 19 h, le Golem, de P. Szulkin ; 21 h, la Leçon de langue morte, de J. Majewski.

LUNDI 30 JANVIER

15 h : Twilight Zone (Uncle Simon, de D. Siegel ; Night Call de J. Tourneur) ; 17 h, la Tendre Ennemie, de M. Ophüls ; panorama du cinéma polonais : 19 h, la Perle de la couronne, de K. Kutz.

MARDI 31 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES ANGES DU MAL (A., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). – V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *U.G.C. Odéon, 6e* (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CANICULE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Pathé Clichy, 18e (522-46-01)* ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).

LES DENTS DE LA MER Nº 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (257-49-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Miramar, 14e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Lumières, 9e (236-49-07).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LONESOME COW BOYS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE *(Franco-Américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)*

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : Georges-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.), Français, 9e (770-33-88).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(357-90-81) ; Paramount* Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).

P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e, (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e *(636-10-96)*.

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Bretagne, 6e (222-57-97)* ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e *(336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e* (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e *(562-54-76 ; Paramount Opéra, 9e* (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE *(Fr.)* : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e *(707-28-04)*.

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e *(723-69-23)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount *Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e *(364-51-98)*.

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaîté Rochechouart, 9e *(878-81-77) ; Montparnos, 14e* (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

ADAM ET EVE, film français de Jean Luret : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (533-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CHRISTINE, film américain de John Carpenter, *v.o. : Forum, 1er (297-53-74)* ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Français, 9e (770-72-86) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FOIRE DES TÉNÈBRES, film américain de John Clayton (*). v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; *UGC Biarritz, 8e (723-69-23). V.f.* : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murats, 16e (651-99-75).

LE JOLI CŒUR, film français de Francis Perrin : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, *20e (636-10-96)*.

LE JOUR D'APRÈS, film américain de Nicholas Meyer (*). V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISIANE, film franco-canadien de Philippe de Broca : Forum, 1er (233-42-26) ; Gaumont-Richelieu, 2e *(233-56-70) ; Paramount-Marivaux*, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, *8e (562-41-46)* ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, *15e* (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MI FIGUE, MI RAISIN, film yougoslave de Srdan Karanovic. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-58).

NUAGES FLOTTANTS, film japonais de Mikio Naruse. V.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; *Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38)*.

LE SPECTRE DE LA DANSE, film français de Dominique Delouche : Le Marais, 4e (278-47-86).

SEMAINE DU CINÉMA FINLANDAIS. V.o. : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Les fantastiques années 20 ; jeu. : Les anges aux figures sales ; ven. : Les ruelles du malheur ; sam. : Dark Victory ; dim. : La femme à abattre ; lun. : La mort n'était pas au rendez-vous ; mar. : Echec à la Gestapo.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Noix de Coco ; jeu. : Chercheurs d'or ; ven. : Un jour aux courses ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Les Marx au grand magasin ; lun. : Plumes de cheval ; mar. : La soupe au canard.

CINEMA FINLANDAIS (v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05), mer. : 14 h ; jeu., sam., 16 h 30 ; vend., dim., 18 h 30 : Le poète et la muse ; mer., 16 h 30 ; jeu., sam., 20 h 30 ; Ven., dim., 14 h : Les huit balles meurtrières ; jeu., sam., 14 h ; ven., dim., 20 h 30 : L'année du lièvre ; jeu., sam., 18 h 30 ; ven., dim., 16 h 30 : Quand le ciel tombera ; mer., 11 h ; ven., 22 h 30 : Jon ; jeu., 11 h ; sam., 22 h 30 : Tulipa ; ven., 11 h ; dim., 22 h 30 : Les indignes.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : La société du spectacle ; dim., lun., mar. : In Girum Imus Nocte et Consummimur Igni.

DIALOGUES AMOUREUX DU CINÉMA : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer. : Le plein de super ; jeu., sam. : La femme qui pleure ; ven., lun. : Simone Barbes ou la vertu ; mar. : Adieu Philippine.

FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h 30 : Casanova ; jeu., ven., lun., mar., 13 h 30 : La cité des femmes ; jeu., ven., lun., mar., 13 h 40 : I Vitelloni ; jeu., *ven., lun, mar., 16 h : Huit* et demi ; 17 h 45 : Fellini-Roma.

FILMS FANTASTIQUES A AVORIAZ (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer., 22 h : l'Emprise ; mer., lun., 14 h : C'était demain ; mer., 16 h ; sam., 20 h : Hallowen ; mer., 20 h ; dim., 14 h ; lun., 18 h : Phantom of the paradise ; sam., 16 h : dim., 20 h : A cause d'un assassinat ; jeu., 20 h ; sam., 14 h : The last weave ; jeu., 22 h, lun., 16 h : Full cercle ; dim., 18 h : lun., 22 h : The bud sitting room ; jeu., 14 h ; ven., 16 h ; mar., 22 h : Resurrection ; ven., 18 h : Fantasmes ; ven., 22 h : Fog ; mar., 20 h : Litan ; mer., 18 h ; *mar., 16 h* : Le monstre est vivant ; ven., 20 h ; mar., 14 h : Fondu au noir ; jeu., dim., 16 h., mar., 18 h., Massacre à la tronçonneuse ; ven., 14 h ; sam., 22 h ; *lun., 20 h : Terreur sur la ligne ; dim.*, 22 h : Wolfen.

J.-L. GODARD (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), mer., jeu. : Masculin-féminin ; ven. : *Week-end* ; sam. : La chinoise ; dim. : Sauve qui peut (la vie) ; lun., mar. : Deux ou trois choses que je sais d'elle.

HEROS D'HISTOIRE ET DE CINEMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : Viva Zapata ; jeu. : Agatha ; ven. : Nijinsky ; sam. : Reeds ; dim. : Freud ; lun. : Sayat Nova ; mar. : Un matin comme les autres.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La *Fayette, 9e (878-80-50), mer.*, jeu. : L'étau ; ven., sam. : Les oiseaux ; dim., lun., mar. : Psychose ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h 30 (sf dim., mar.) : Agent secret ; 15 h 30 *: (sf dim., mar.)* : Lifeboat ; ven., sam. : 20 h ; lun., mar., 15 h 30 : Soupçons ; 17 h 10 (sf dim., mar.) : Sabotage.

J. HUSTON (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), mer. : La lettre du Kremlin ; jeu., mar. : Freud passion secrète ; ven. : Fat City ; sam. : Moby Dick ; dim. : Promenade avec l'amour et la mort ; lun. : Dieu seul le sait.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Lucky Luke, Les Daltons en cavale ; jeu. : L'Art d'aimer ; ven. : Garçon ; sam. : Les 5 000 doigts du docteur T (v.o.), dim., mar. : Le bal.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), ven., 16 h : Ana et les loups ; ven., 22 h : Elisa vida mia ; mer., ven., sam., mar., 20 h ; dim., 18 h ; lun., 22 h 30 : Vivre vite (*).

SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (325-65-04), mer., sam., mar. : Hamlet ; jeu., dim. : Henri V ; ven., lun. : Richard III.

Les grandes reprises

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., *v.o.*) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LES BAS-FONDS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES CONTES DES MILLE ET UNE ***NUITS*** *(It., v.o.)* (**) : Champo, 5e (354-51-60).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DO-*NALD ET DES CASTORS JUNIORS* (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GERTRUD (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04).

L'HOMME DE NULLE PART (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LA *HORDE* SAUVAGE (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JAMES BOND 007 CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; *Cinoches, 6e (633-10-82)*.

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : *Capri, 2e (508-11-69)*.

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW YORK, NEW YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 17e *(329-83-11) ; Forum Orient Express, 1er* (233-42-26).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71). – V.f. : Arcades, 2e (233-34-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PAQUES SANGLANTES (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Acacias, *17e (764-97-83)*.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SENSO (It., v.o.) : Épée de Bois 5e (337-57-47).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCI-*NELLE* (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

DANSE

AMERICAN CENTER (321-42-20), les *26, 27, 28 à 21 h : S. Petronio, J. Slyde.*

BASTILLE, (357-42-14), (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Lolita and Co

CC de l'ABBAYE (354-30-75), les 27, 28 à 24 h : A. Coridon/ J. Voguet.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 25 à 20 h 30 : Groupe Raga ; le 26 à *20 h 30 : Kathak ; le 27 à 20 h 30 :* Kathakali.

CENTRE MATHIS (241-50-80), le 27 à 20 h 30, le 28 à 17 h : M. de Linares, Almeria.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), (D. soir.), 20 h 30, dim. 15 h : Danse Buto, (dern. le 29) : à partir du 31 : Pilobolus.

TEMPLIERS (278-91-15), (D. soir, L, Mar.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : Distorsion.





COMMUNICATION

La première étude du CESP sur l'audience des radios locales privées

Un public qui se rapproche de celui des stations nationales

Depuis la fin de l'année 1982, une nouvelle rubrique a pris place parmi les tableaux de sondages que publie chaque année le Centre d'études des supports de publicité (CESP) : « *autres stations* ». Elle répond à la demande de divers médias et annonceurs, soucieux de mieux cerner ce qu'il est convenu d'appeler le « *phénomène des radios libres* ».

On attendait avec impatience la possibilité de se faire une idée plus précise et plus fiable de la portée de ce phénomène. Une étude confidentielle datée de janvier 1984 et réalisée par le CESP livre enfin les résultats détaillés de cette rubrique (en cumul annuel des trois vagues 1983) et, pour la première fois, permet d'isoler l'information concernant l'écoute réelle des radios locales privées (RLP).

● L'AUDIENCE RELATIVE. – Sur l'ensemble d'une journée, l'audience cumulée du poste « autres stations » représente, savait-on, 7 666 000 personnes. Avec 4 389 000 auditeurs, la part des radios locales privées dans ce total est donc de 57 % (397 radios locales privées différentes ont ainsi été citées), le reste provenant de l'addition des fidèles de France-Musique (562 000), France-Culture (204 000), des FIR (France-Inter-régionales) (430 000), des radios locales publiques (358 000), de Radio-Bleue (149 000) et d'une catégorie de « divers » (2 447 000) dans laquelle se pressent à la fois des stations étrangères, Sud-Radio et un grand nombre de radios locales privées non indentifiées.

● CARACTÉRISTIQUES DE L'AUDITOIRE. – Sur les 4 389 000 auditeurs des RLP, 57,7 % sont des hommes ; 45,9 % ont entre 15 et 24 ans ; 26,1 % entre 25 et 34 ans : 16,7 % entre 35 et 49 ans. 39,9 % des auditeurs sont classés dans la catégorie des inactifs, ce public étant en partie composé d'étudiants. On note également que 75,8 % habitent en province contre 24,2 % dans les sept départements de la région parisienne ; 43,5 % dans une ville de plus de 100 000 habitants, les régions du Nord, de Paris, de la Méditerranée et de l'Ouest ayant, par ordre décroissant, les plus forts taux de pénétration. Enfin, si 1 971 000 auditeurs (en audience cumulée) écoutent les RLP entre 7 h et 9 h cela n'empêche pas que la tranche 9 h-12 h soit également très écoutée (1 500 000), tout comme celle de 17 h-19 h, entendue par 629 000 personnes.

Le public des RLP se rapproche de plus en plus de celui des radios traditionnelles et fait preuve d'habitudes et de comportements souvent similaires. Voici quelques indices :

● L'AGE DES AUDITEURS. – L'auditoire des RLP est avant tout formé de jeunes, puisque 70 % des auditeurs ont entre 15 et 34 ans et que, selon des études antérieures, l'ensemble des 15-24 ans écoutent plus volontiers les radios locales privées que n'importe laquelle des autres radios nationales. Toutefois, les spécialistes prévoient un vieillissement de l'auditoire des radios libres et se base même sur l'hypothèse d'une augmentation récente de 22 % de la tranche des 35-49 ans.

● LEUR COMPORTEMENT D'ÉCOUTE. – Les derniers résultats du CESP le préfiguraient et ce ne devrait donc pas être une surprise : les heures d'écoute privilégiées des RLP ne sont plus forcément le soir ou la nuit comme à l'origine, mais bien 7 h-9 h, 9 h-12 h (la matinée), 17 h-19 h. Des horaires traditionnels considérés comme chasse gardée des périphériques. L'étude complémentaire de la société Audiovisuel-Diffusion estime la tranche 7 h-9 h en très haute hausse, conséquence probable des efforts des RLP, mieux organisées pour réaliser ou distribuer à leur tour des bulletins matinaux d'information.

● *FIDÉLISATION.* – On croyait l'auditoire des RLP versatile. Il a, semble-t-il, largement tendance à se stabiliser sur une fréquence et à y demeurer longtemps dans la journée. Ainsi, l'enquête du CESP montre que sur 1 048 personnes ayant déclaré avoir écouté la veille une radio locale, 90,4 % d'entre elles n'en ont écouté qu'une seule.

Des chiffres et des indications précis, même si la relative nouveauté de la situation et l'anarchie qui règne encore parfois sur la bande MF exigent une interprétation prudente.

ANNICK COJEAN.

La bataille reprend entre « Nice-Matin » et « le Provençal »

De notre correspondant régional

Cannes. – La bataille qui avait opposé, de janvier 1965 à mai 1966, les deux quotidiens *Nice-Matin* et *le Provençal* est-elle sur le point de reprendre ? Depuis le 14 janvier, en effet, *Nice-Matin* a décidé de mettre en vente son édition de Hyères à Toulon (Var), ville d'où il s'était retiré il y a dix-huit ans, et où le groupe marseillais diffuse aussi *Var Matin-République* (82 000 exemplaires). Considérant cette initiative comme une rupture de l'accord tacite de non-concurrence existant entre les deux journaux, *le Provençal* envisage, à son tour, en représailles, de se réimplanter dans les Alpes-Maritimes.

La diffusion de *Nice-Matin* à Toulon avait été annoncée dans un encadré paru en première page des éditions varoises du quotidien niçois. Ce dernier se bornait à expliquer qu'il répondait à « *un désir qui nous avait été exprimé* ». L'édition mise en vente comprend une rubrique locale, une page et demie d'informations sur Toulon et les communes voisines, avec une large place faite à l'annonce des spectacles. La diffusion moyenne de cette édition dans l'agglomération toulonnaise serait environ d'un millier d'exemplaires.

Interrogé sur cette décision, M. Michel Bavastro, PDG de *Nice-Matin*, observe la plus grande discrétion. Au *Provençal*, on se déclare « *choqué* » par l'« *offensive* » du quotidien niçois, déclenchée, précise-t-on, « *de façon impromptue* ».

A la suite de la lutte d'influence qui les avait mis aux prises entre 1965 et 1966, les deux quotidiens avaient signé un pacte de « non-agression » portant sur une période de dix ans, et renouvelé officiellement en 1976 pour cinq ans. Depuis mai 1981, aucun accord écrit n'existait, mais les deux journaux observaient une sorte de gentleman's agreement.

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et ancien PDG du groupe le Provençal, aurait, dit-on, très vivement réagi à ce qu'il considérerait comme une « déclaration de guerre ». On confirme dans son entourage qu'une « contre-offensive » est actuellement à l'étude. Une imprimerie serait installée à Nice, où une seule agence locale serait créée avec des correspondants recrutés dans les principales villes du département.

GUY PORTE.

APRÈS M. JEAN DIDIER

Le groupe allemand Bertelsmann candidat à la reprise de l'imprimerie Montsouris

Les différents partenaires impliqués dans la crise de l'imprimerie lourde sont toujours à la recherche d'une solution pour Montsouris, en règlement judiciaire depuis la fin novembre. Dans un premier temps, les pouvoirs publics avaient envisagé une restructuration du secteur qui aurait permis d'apaiser la concurrence très vive qui règne entre les entreprises et d'aborder les problèmes sociaux dans leur ensemble comme le revendiquait la Fédération française des travailleurs du livre (FFTL-CGT).

Les actifs de Montsouris auraient ainsi été repris par un groupe d'imprimeurs qui auraient formé l'un des deux « pôles » imaginés face au groupe Jean Didier constituant le second (*le Monde* du 2 décembre 1983). Cette idée est aujourd'hui abandonnée, principalement en raison des difficultés rencontrées pour rassembler les entreprises autour d'objectifs communs, au profit d'une solution de reprise classique où l'on retrouve M. Jean Didier, mais cette fois comme repreneur.

Ce dernier devrait présenter ses propositions aux délégués syndicaux de l'entreprise, ce mercredi après-midi 25 janvier, au cours d'un « comité d'entreprise informel », en présence vraisemblablement de l'un des syndics désignés comme administrateur et du médiateur nommé par les pouvoirs publics, M. Jean Bardon, directeur général des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP).

Le projet de M. Jean Didier, auquel serait éventuellement associés d'autres imprimeurs (comme SCIA ou ISTRA), prévoit, semble-t-il, une réduction importante d'effectifs allant jusqu'à près de 50 % des six cent quatre-vingt-seize salariés que compte Montsouris aujourd'hui, ainsi que des investissements.

Le plan de M. Didier risque cependant d'être contrarié par l'entrée en scène d'un autre industriel, candidat à la reprise, le groupe allemand Bertelsmann. Celui-ci serait disposé, dit-on, à présenter une offre plus intéressante notamment sur le plan de l'emploi. La relance de Montsouris, largement équipée en rotatives d'origine allemande, lui serait facilitée par sa surface industrielle d'entrepreneur multimédia opérant à l'échelle européenne.

Quelle que soit l'issue des tractations, il paraît maintenant certain que le profil de Montsouris sera profondément modifié. Une série de mesures telles que le reclassement, l'octroi d'une prime de départ, et des actions de formation permettrait le départ « en douceur » d'environ trois cents employés. La FFTL fera connaître officiellement sa position, jeudi 26 janvier, au cours d'une conférence de presse.

ÉRIC ROHDE.

VU

Canal Puce

Le père fait dans l'hôtellerie, la mère enseigne la philosophie, le fils aîné est fort en thème et le cadet l'est un peu moins. Tous les quatre pianotent allégrement sur le clavier, pointent d'une main assurée le crayon optique et actionnent avec virtuosité les manettes de jeu. « Micro ludic » recompose la famille autour de son dernier totem : la micro-informatique. Mais là, pas question d'alibi culturel ou de grands discours pédagogiques, l'ordinateur familial s'avoue pour ce qu'il est : un jeu, un plaisir partagé. On quitte la Silicon Valley pour « Des chiffres et des lettres », et le cauchemar de la société informatisée, version WarGames, se change en paisible jeu de société. Joli coup pour apprivoiser la mutation technologique.

Media Marketing International, qui avait déjà réalisé pour TF 1 la première émission de jeu vidéo, a pris en douceur son virage vers l'ordinateur. Un dispositif simple, un décor discrètement incrusté d'images électroniques, des petits robots serviables qui transportent les consoles et un présentateur bon enfant (Jean-Claude Laval). Avant tout, on fait de la télévision, et de la télévision grand public. Programmée depuis décembre vers 17 h 30, « Micro ludic » prépare le public de TF 1 à une grande offensive de la chaîne sur la micro-informatique. Encore faudrait-il donner à cette émission un rythme plus régulier en évitant de la déplacer sans cesse du jeudi au mardi, puis au vendredi.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Sur Antenne 2

« L'HEURE DE VÉRITÉ » AVEC M. LE PEN EST REPORTÉE D'UNE SEMAINE

Le conseil d'administration d'Antenne 2, réuni mardi 24 janvier, a décidé, à l'unanimité, de déprogrammer l'émission « L'heure de vérité » prévue lundi 6 février, dont l'invité était M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, en raison de la coïncidence de cette date avec le cinquantenaire de la manifestation de droite qui dégénéra en affrontements sanglants. La présidence de la chaîne a décidé le report de ce magazine d'information au 13 février à 20 h 30, en permutant avec la programmation de *la Chauve-Souris*, de Johann Strauss.

M. François-Henri de Virieu, producteur et animateur de « L'heure de vérité », rappelle dans une mise au point que cette coïncidence du calendrier est fortuite, mais regrette que la date de diffusion ait été modifiée. A la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, on « prend acte » de cette décision. Le Front national, pour sa part, juge la décision du conseil d'administration d'Antenne 2 « *grotesque* » et y voit le résultat de pressions qu'auraient exercées le Parti communiste.

Mercredi 25 janvier

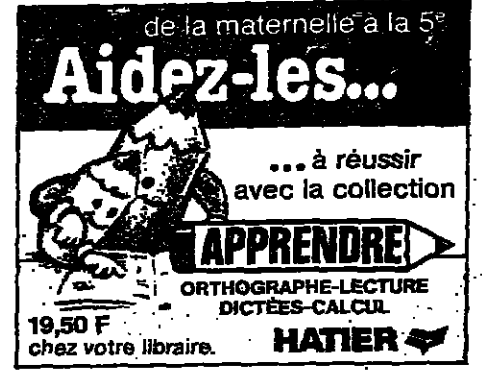
PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
J. R. met en accusation un membre influent de l'organisation pétrolière. Cliff et Bobby sont en concurrence.

21 h 25 Indications.
Magazine de I. Barrère et E. Lalou.
Au sommaire : la résonance magnétique nucléaire appelée à remplacer le scanner ; l'utilisation de la caméra à positrons ; l'endoscope miniature pour visualiser les cordes vocales ; un nouveau procédé de diagnostic anténatal ; l'autodialyse à domicile. (Cette émission est prolongée par un débat vendredi 27 sur France-Culture à 20 h)

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Téléfilm : L'homme au masque de fer.
D'après A. Dumas, réal. M. Newell, avec R. Chamberlain.
Une adaptation libre d'un roman d'Alexandre Dumas. Le 18 septembre 1698, le nouveau gouverneur de la Bastille franchit les portes de la prison en compagnie d'un homme masqué. Ce mystérieux prisonnier est mort le 19 novembre 1703. Qui était-il ?

22 h 20 Mœurs en direct : Yoredeth ou la réunion d'entre deux guerres
Reportage de Simone Bitton.
Le retour d'une jeune juive qui a quitté Israël huit ans auparavant. La télévision, la situation des territoires occupés, son regard subjectif sur l'évolution de son pays et les raisons pour lesquelles elle a décidé de vivre en France.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3.
Emission de G. Lux et L. Milcic.
Spécial Guy Béart ; avec B. Menez, G. Lenorman.

21 h 45 Journal.

22 h 5 Feuilleton : Exil.
De R. Muller et E. Günther, d'après L. Feuchtwanger. Réal. E. Günther, avec K. Löwitsch, L. Martini, V. Glowna...
Quatrième épisode. Trautwein, d'un cinéma de banlieue, lance un appel à la Suisse pour la libération de Benjamin. Un feuilleton décevant sur la résistance allemande à Paris en 1935.

23 h Prélude à la nuit (en simultané sur France-Musique).
Spécial MIDEM : Mélodies du XVIe siècle, par le Lamentabile Consort.

23 h 15 Coupe d'Europe.
des clubs champions de baskett-ball. Limoges, C.S.P. Cantes (Milan) ; 2e mi-temps.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Court métrage.
17 h 15 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Carrefour de l'outre-mer.
18 h 30 Vie régionale (magazine d'information).
18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Dessin animé : Le tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

19 h 30 Perspectives scientifiques : linguistiques fantastiques.
20 h Albéric Magnard : un symphoniste à découvrir.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 *Concert* (donné à Berlin le 8 septembre 1983) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », « Concerto pour piano et orchestre n° 4 », « Concerto pour piano et orchestre n° 1 », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. D. Russel-Davies, sol. A. Brendel, piano.
22 h 30 Fréquence de nuit : vers 23 h, Concert (en simultané avec FR 3).

Jeudi 26 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annick.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé.
13 h 55 Série : Jo Gaillard.
14 h 50 Vive le cirque.
15 h 30 Quarté en direct de Vincennes.
15 h 55 Divertimento à la hongroise.
Œuvres musicales populaires. Film tourné à Budapest.
16 h 30 Portrait d'écrivain.
Les maisons de Colette.
17 h Série : Enquête en direct.
Un animateur de radio profite de la grande audience de son émission pour lancer un appel pour retrouver un chauffard.
18 h Feuilleton : Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames, réal. Y. Andréi, avec M. Vlady, H. Virlojeux.
Sixième épisode d'une saga médiévale. Guillaume, rendu fou par la séparation imposée par Florie, rôde autour de sa maison, la harcèle, la tourmente. Une grandiose mise en scène, dans la tradition des Buttes-Chaumont. Les lourdeurs sont compensées par le jeu des acteurs.
21 h 35 Nouvelles de l'histoire.
Une émission de P. Dumayet, réal. M. Boncault.
Autour de trois livres : l'Impossible Mariage, *d'E. et P. Lamaison, une enquête sur la vie paysanne sous l'Ancien Régime et au dix-neuvième siècle ;* l'Enterrement des blés, *de V. Forrester, la correspondance de Van Gogh ;* la Bataille de cent ans, *d'E. Rudinesco, premier volume d'une histoire de la psychiatrie.*
22 h 30 Le jazz et vous.
De Jack Diéval, réal. A. Lombardi.
Enfin, une nouvelle émission de jazz. Mais quel triste début ! Pour cette première émission consacrée au jazz des années 50, Jack Diéval a choisi de nous faire écouter une musique proprette, aseptisée et sans danger, en escamotant complètement celle jouée par des Noirs dans l'atmosphère enfumée des bars de Harlem.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Téléfilm : Une femme battue.
Réal. J. Llewellyn-Moxey, avec D. Werver, S. Struthers...
Un téléfilm américain sur un problème qui concerne plus de six millions de femmes dans le monde.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
Les médiums.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Marco Polo.
De D. Butler, V. Labella et G. Montaldo.
Avec K. Marshall, D. Elliot, T. Vogel...
Neuvième épisode. – Envoyé en mission dans le sud de la Chine par Achmet, Marco Polo assiste aux exactions des collecteurs de la dîme de l'empereur et réalise l'injustice qui règne dans les campagnes du vaste empire chinois. Sa souffrance est adoucie par la présence de Monica. Un feuilleton lourdaud.
21 h 30 Mœurs en direct : Journal inachevé.
De Marilu Mallet.
Journal d'une femme chilienne exilée à Montréal. Film intimiste, presque indiscret, une confidence dans laquelle la Canadienne Marilu Mallet s'engage tout entière.
22 h 20 Histoires courtes : Autopsie, d'Y. Marciano.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Le Monocle rit jaune.
Film français de Georges Lautner (1964), avec P. Meurisse, R. Dalban, B. Steele (N.) (Rediff.).
Le commandant Dromard, dit « le Monocle », officier du deuxième bureau, lutte à Hongkong contre une secte de fanatiques décidés à faire régner la paix... par la violence. Film d'espionnage parodique, moins réussi que les deux premiers de la même série, mais porté par l'humour très particulier de Paul Meurisse.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Neuf-Brisach et Vauban.
Réal. J. Mazéas.
Une évocation de l'art militaire et de la carrière de Vauban à travers sa dernière œuvre, Neuf-Brisach.
23 h Prélude à la nuit.
En direct du MIDEM et en stéréo sur France-Culture : *Concerto grosso en si bémol majeur*, de Fesch, « *La Folia* » *en si bémol*, de Vivaldi, par l'ensemble T. Koopmann.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

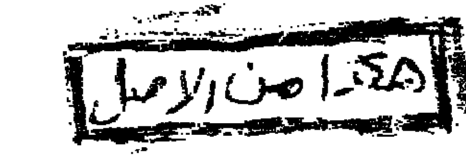
17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Louis Jouvet, homme de théâtre.
17 h 25 Monsieur l'ordinateur.
Comment réaliser un programme.
18 h 5 Comptes sur table : le circuit d'un chèque à travers la visite de la Chambre de compensation à Paris.
18 h 30 Présence du théâtre : le choix d'un critique.
18 h 55 Dessin animé : Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Dessin animé : Le Tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : la femme adultère ; à 8 h 32, Schumpeter et Keynes ou les dynamiques du capitalisme ; à 8 h 50, *le Pont du Nord*.
9 h 7 Matinée de la littérature.
10 h 45 Les jeunes entrepreneurs.
11 h 2 Musique : Musiques hybrides... après le rock (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « La guerre est malsaine pour les enfants », d'A. Gaël.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Variations IV ; à 15 h 20, Départementale verticale ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : Les Ethiopiques.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : le point sur le cancer aujourd'hui.
20 h « Amphitryon », de Kleist ; réal. J.-P. Colas. Avec L. Terzieff, A. Reybaz, B. Giraudeau, C. Piéplu...
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE A CANNES

0 h à 6 h **Fréquence de nuit.**
6 h 2 Musique du matin : œuvres de Bodin de Boismortier, Haydn, Bruch, Liszt.
7 h 10 Magazine.
9 h 5 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Le matin des musiciens : Histoire d'un disque ; à 11 h, Histoire du « live » 1880-1980 : œuvres de Wagner, Stravinsky, Mozart...
12 h 05 Jazz : A. Briggs.
12 h 30 Concert : œuvres de Bayle, Vinao, Smalley, par le Groupe de recherches de l'INA.
14 h Musiciens à l'œuvre : les concours de musique internationaux, concours international de Genève.
17 h 5 L'imprévu.
18 h 30 Concert : œuvres de Haydn, Dvorak, Janacek, par le Quatuor Dolezal.
20 h 5 Jazz à Cannes.
20 h 30 Concert (en direct du Palais des Congrès) : « Mort et transfiguration », de R. Strauss, « Concerto pour violon », de Mendelssohn, cinquième concerto « l'Empereur », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de Berlin, dir. H.-P. Frank, sol. M. Erxleben, E. Malinine...
22 h 30 Fréquence de nuit : à 23 h, concert (en simultané avec FR3) : œuvres de Fesch, Vivaldi, par Ton Koopmann, clavecin ; concert non télévisé : œuvres de Hellendaal, Bach, Mozart, Purcell, par Ton Koopmann.



JUSTICE

LES QUATRE ARMÉNIENS AUX ASSISES DE PARIS

Le président : je n'aime pas ce mot de « terroristes »

En quelques mots lâchés d'une voix neutre, comme s'il s'accordait en s'excusant une rapide parenthèse, le président Guy Floch a éclairé, fixé sans doute, une impression vague ressentie dès l'ouverture, mardi 24 janvier, du procès des quatre militants arméniens devant la cour d'assises de Paris. *« Je n'aime pas ce mot de « terroristes »*, a-t-il expliqué à un juré qui venait de prononcer le terrible qualificatif. *Si vous en êtes d'accord, nous en emploierons d'autres au cours de ce procès. »* Et, comme si cet aveu méritait une précision, comme s'il voulait par l'exemple montrer l'usage – ô combien délicat – de ce mot, M. Floch a rappelé qu'*« on pouvait toujours être considéré comme le terroriste de quelqu'un d'autre »* et que certains chefs d'Etat, aujourd'hui en place, avaient été traités hier de terroristes.

La cour, les parties en présence, l'opinion publique, étaient ainsi mises en garde au cours de ce préambule contre le poids des mots et surtout le poids de leurs peurs. Ce procès de quatre Arméniens, si l'on comprenait bien le sens de ce rappel, ne devait pas s'apprécier à travers le prisme de l'actualité, du traumatisme subi actuellement par les sociétés occidentales.

Le terrorisme évolue plus vite que ses effets, perceptibles dans les pays qu'il vise. Cette prise d'otages, le 21 septembre 1981, au consulat de Turquie à Paris, n'a donc rien à voir avec les camions piégés lancés à Beyrouth sur la force multinationale ni avec les « bombes aveugles » de la Saint-Sylvestre. Plus paradoxal sans doute : il faut éviter aussi de la comparer avec l'attentat de l'aéroport d'Orly, commis l'été dernier par l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), organisation clandestine dont se réclament pourtant les quatre inculpés.

Kevork Guzelian, âgé de vingt-quatre ans, Aram Basmadjian, âgé de vingt-quatre ans, Vasken Sislian, âgé de vingt-huit ans et Agop Djulfayan, âgé de vingt-quatre ans, appartiennent à une autre époque, déjà archaïque, du terrorisme international, voire arménien. Leur crime, la prise d'otages donc, le meurtre d'un garde et les blessures occasionnées au consul général adjoint de Turquie, conservent à la lumière du présent une sorte d'échelle humaine. Leur acte, aussi condamnable soit-il, peut encore être interprété, compris avec les valeurs de la cour d'assises.

La proximité des armes

Et la première audience, convenons-en, a largement présenté cette qualité d'appréciation nuancée souhaitée à mots couverts par M. Floch. *D'abord par la très belle* lettre adressée à la cour par le cinéaste Henri Verneuil qui, après le chanteur Charles Aznavour – tous deux sont d'origine arménienne, – place son espérance dans la *« sérénité »* de la justice française. Elle saura, cette justice, écrit-il, *« remonter jusqu'au racines du mal et peut-être comprendre douloureusement ces héritiers de premier holocauste de ce siècle »*.

Mesure, pondération encore dans la longue déclaration de principe apprise par cœur et récitée en français par Kevork Guzelian, une leçon déjà pour un génocide, qui s'est achevée sur la revendication affirmée de la prise d'otages et sur une précision qui devrait avoir son importance au cours du procès : le commando *« n'avait pas attaqué les forces françaises »* mais un consulat, c'est-à-dire une parcelle du territoire turc. Ainsi était mis en avant, cette fois par les inculpés eux-mêmes, le degré relatif, encore, de la faute commise. Sans condamner ceux de l'ASALA qui avaient déposé à Orly une valise piégée, ces quatre-là demandaient qu'il fût tenu compte d'une distinction de cible.

Les jurés, enfin, ont eu leur part de la haute tenue de cette première audience. Par leurs questions, *par leur curiosité de la cause* arménienne et de la vie à Beyrouth des inculpés, ils ont établi un dialogue réel, dans lequel transparaissaient peu, pour ne pas dire pas du tout, les simplifications, les radicalisations imposées par nos peurs du terrorisme, version 1984.

La cour avait à cœur de comprendre comment était né le choix des armes chez quatre jeunes Arméniens qui avaient désespéré des solutions pacifiques. Les mères des inculpés sont venues de Beyrouth dire à la barre ce qu'avait été leur jeunesse de déracinés dans le quartier *arménien* d'une ville en guerre, la lente influence de cette guerre et la proximité des armes. Si la cour devait conserver, tout au long du procès, cette même *« sérénité »*, elle trouverait certainement là, dans cette perversion de la guerre, matière à une certaine compréhension, qui, dans l'actualité, n'est plus de mise aujourd'hui.

PHILIPPE BOGGIO.

AU PROCÈS PARIBAS

Les menus cadeaux des douanes

Me François Urbino-Soulier, avocat attitré de l'administration des douanes, est un homme affable et doux comme un berger de Florian. Cela ne l'a point empêché, mardi 24 janvier, de se montrer un auxiliaire de l'accusation, dont les représentants, M. Jean-Pierre Monestié et Mme Christine Thin, devaient requérir mercredi 25 janvier.

Ce fut d'abord en disant que cette affaire porte sur une évasion de capitaux de l'ordre de 200 millions de francs, si l'on tient compte que doivent s'ajouter aux inculpés poursuivis tous les clients qui ont évité le procès pénal en transigeant. En disant aussi que ces fraudeurs n'avaient pas choisi la Suisse parce que leurs avoirs y prospéraient mieux qu'en France, mais tout simplement parce qu'ils tablaient *« sur une détérioration de la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères »*.

Auxiliaire de l'accusation, Me Urbino-Soulier l'a été encore en soutenant la thèse d'un *« intérêt à la fraude »* de Paribas et de ses dirigeants, y compris son PDG de l'époque, M. Pierre Moussa. Car, pour l'avocat des douanes, toutes les opérations illicites du service de la gestion privée de la banque, attestées par les carnets de Léonce Boissonnat, *fondé de pouvoir de ce service*, n'ont pu être conduites à l'insu des dirigeants.

Bonne foi abusée

« Sans doute, a-t-il dit, *M. Moussa n'a pas connu les détails de ces opérations, comme il n'a pas connu les péripéties de l'évasion des trente-cinq milles pièces d'or de M. Latécoère vers le Canada. Mais, dans la mesure où, sous sa présidence, la gestion privée, service jusque-là déficitaire, a été développé pour devenir bénéficiaire, cela entrait bien dans les vues de M. Moussa, artisan déclaré d'un développement de son groupe et de son entreprise. »* De sa place, M. Moussa, tout en prenant des notes, a montré tous les signes d'un désaccord complet.

Pour ce qui concerne les clients particuliers, Me Urbino-Soulier a distingué entre ceux qui ont reconnu (vingt-huit), ceux qui ont transigé au dernier moment (huit) et les vingt qui nient. Pour les deux premières catégories, les choses sont évidemment simples. Pour la troisième, l'avocat des douanes avait à réfuter leurs arguments. C'est ainsi qu'il a notamment déclaré ne pouvoir retenir ceux de personnalités pour M. Bernard Darty ou les frères Jacques et Robert Margnat.

En revanche, il a admis que, pour deux des inculpés, il n'avait pas la certitude de leur culpabilité. Il en va ainsi pour Mme Jacqueline Fayard, cette maîtresse femme qui avait *expliqué longuement et ardemment* qu'elle avait follement dépensé et non point envoyé en Suisse l'argent qu'elle tenait de la vente de son entreprise de Haute-Loire à un groupe étranger. Quant à Mme Avelot, qui vécut longtemps au Maroc, Me Urbino-Soulier concède qu'elle n'avait pas la qualité de résidente française lorsqu'elle fit ouvrir son compte en Suisse. Ce furent les seuls *« cadeaux » des douanes.*

Avant Me Urbino-Soulier, on avait entendu Mes Jacques Dreyfus et Françoise Perelman, avocats de M. Gérard Avalle, cet huissier de justice qui s'est constitué partie civile contre Paribas. Eux aussi ont soutenu que Léonce Boissonnat et le service de la gestion privée de Paribas, qui *« abusèrent de la bonne foi de M. Avalle en lui plaçant en Suisse ses capitaux, sans même qu'il en ait été prévenu »*, ne pouvaient avoir opéré de la sorte sans l'accord de la banque elle-même. Selon eux, M. Avalle est donc fondé à se retourner contre Paribas, en dépit de la transaction que cette « personne morale » a pu passer avec les douanes, à la veille de l'ouverture du procès.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

En bref

Quatorze marins tués par la tempête

Le mauvais temps qui sévit depuis lundi sur la France a provoqué le naufrage du cargo libérien *Radiant-Med* au large des îles anglo-normandes. Quatorze marins ont péri en mer, neuf membres de l'équipage ont pu être secourus et transportés à l'hôpital de Guernesey et deux personnes ont été portées disparues. De nombreux autres bateaux ont été mis en difficulté dans la Manche et en Méditerranée.

Sur toutes les côtes de France un vent violent a entraîné de nombreux dégâts, et sur certains points des côtes de la Manche de petits raz de marée ont inondé plusieurs agglomérations de bord de mer. De fortes précipitations ont amorcé la crue saisonnière des fleuves et des rivières en plusieurs points du pays, notamment en Charente, dans le Périgord et dans le Bassin parisien.

Le mauvais temps qui avait sévi en fin de semaine sur la Grande-Bretagne avait provoqué, outre-Manche, la mort de vingt-quatre personnes.

Ouria libérée

Ouria, seize ans, incarcérée à la prison des Baumettes à Marseille depuis le 23 décembre pour *« complicité de tentative de vol à la tire »* (*le Monde* daté 21 et 22 janvier), a été libérée le 24 janvier. Le tribunal pour enfants l'a condamnée à deux mois de prison dont un avec sursis, cette condamnation couvrant la détention provisoire. La jeune fille, enceinte, a été prise en charge dans un foyer de Marseille et pourra, comme elle le souhaitait, se faire avorter le 2 février prochain, bien que le délai légal de dix semaines pour une IVG soit dépassé, en raison de la durée de sa détention.

Ouria avait été interpellée le 23 décembre à la gare Saint-Charles en compagnie de son ami, majeur. Ce dernier avait été remis en liberté aussitôt après sa comparution en saisine directe. Mais le juge pour enfants avait placé Ouria sous mandat de dépôt. Le tribunal pour enfants avait, peu après, confirmé cette décision.

● *Attentat en Corse contre la villa d'un enseignant.* – La maison d'un enseignant originaire du continent, M. Robert Bertrand, travaillant dans un collège d'Ajaccio, a été dévastée par une charge d'explosifs, mardi matin 24 janvier, à Cauro, à 20 kilomètres à l'est d'Ajaccio.

D'autre part, l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) a revendiqué l'évasion, dimanche 22 janvier à la prison de Bastia, de Charles Pieri, inculpé d'assassinat après la mort d'un légionnaire.

ÉDUCATION

POINTS DE VUE

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET L'UNIVERSITÉ

Un nouveau principe

par JACQUES ROBERT (*)

MALGRE la gerbe d'intentions généreuses qui ornait son exposé des motifs (démocratisation *accrue des études universitaires*, meilleure orientation des étudiants du premier cycle, réorganisation *des structures internes, initiation* aux nouveaux outils de la connaissance), la nouvelle loi sur *l'enseignement supérieur* avait, on le sait, dès le départ, soulevé d'ardentes controverses. Mais les griefs invoqués contre elle (multiplication des conseils, pouvoirs trop étendus des présidents d'université et, parallèlement, contrôle renforcé de l'autorité rectorale sur leurs décisions, surtout collège unique pour l'élection des représentants des enseignants-chercheurs au conseil *d'université) pouvaient-ils se baser* sur un support d'inconstitutionnalité ?

Le Conseil constitutionnel vient de trancher dans une décision qui fera date à la fois *« au plan des principes »* et de ses *« implications pratiques »*.

Deux points essentiels doivent être retenus :

I. – Le Conseil constitutionnel déclare, certes, non conformes à la Constitution les dispositions de la *nouvelle* loi sur le collège *unique*, mais il le fait sur la base de motivations différentes de celles généralement relevées dans les deux recours dont il était saisi.

Il est moins question pour lui de liberté d'enseignement, d'égalité devant le suffrage ou de *« participation » au sein d'universités plus ou* moins autonomes que d' *« organisation du service public »* et d' *« indépendance des professeurs »*.

Dans un service public de l'enseignement *supérieur* dont la loi précise elle-même qu'il doit être pluraliste et objectif, le Conseil constitutionnel tient *à rappeler que le statut spécifique* d'enseignant-chercheur ne saurait limiter le droit à la libre communication des pensées et des opinions ni porter atteinte à l'indépendance des professeurs.

La garantie de cette indépendance résulte en effet – et cette déclaration est capitale – d'un principe fondamental reconnu par les lois de la République.

Voici donc proclamé un nouveau principe constitutionnel. Il ne saurait, de ce fait, *lui* être porté atteinte, dans l'avenir, par quelque mesure que ce soit, législative ou réglementaire.

Or cette indépendance des professeurs serait, précisément, menacée doublement par la loi. Du fait de la disproportion numérique existant entre le corps des professeurs et celui des autres corps d'enseignants-chercheurs, leur indépendance dans l'exercice des responsabilités particulières qui leur sont attribuées par la loi serait gravement altérée par l'existence d'un *collège électoral unique*. Cette indépendance serait encore plus dangereusement atteinte *au plan disciplinaire, les professeurs* ne pouvant plus compter, dans la formation chargée de les juger, sur des représentants émanant de *leur* propre vote.

Habilement – et d'ailleurs fort justement – le Conseil constitutionnel ajoute que seraient également *mises en cause*, dans le cadre d'un collège électoral unique, l'indépendance et la sincérité du suffrage... *des autres catégories d'enseignants*.

A ceux qui seraient d'aventure tentés de taxer un peu vite notre Conseil de *« conservatisme mandarinal »* hexagonal, on pourrait aisément répondre que, dans une conjoncture voisine, le Tribunal constitutionnel fédéral allemand a eu exactement la même *réaction*. Dans un jugement du 29 mai 1973, il a rappelé, en déclarant non constitutionnelles certaines dispositions de la loi universitaire provisoire de Basse-Saxe, que les professeurs et maîtres *de conférences ont, en raison même* de leur qualification et de leur permanence, droit à être plus fortement représentés dans les organismes collégiaux dont les décisions sont particulièrement susceptibles d'affecter leur liberté scientifique et que c'est abusivement que l'on a fait rentrer dans leur groupe... les chargés d'enseignement ! Le Tribunal constitutionnel a notamment jugé qu'avec *50 % des voix dans les organismes* qui définissent la politique de recherche ainsi que ceux chargés du recrutement, les professeurs et maîtres de conférences n'avaient pas une place correspondant à ce qui devait, en devoir, en droit, leur revenir... (1)

II. – Ce n'est pas tout. Avec une *perspicacité et une finesse d'analyse* juridique qui portent la marque de son éminent rapporteur, le Conseil *constitutionnel a relevé que l'abrogation* totale de la loi de 1968 sur l'enseignement supérieur que prévoit l'article 68, alinéa 1 de la nouvelle loi *n'était pas non plus conforme à la* Constitution dès l'instant que cette abrogation frappe certaines disposi*tions anciennes donnant aux ensei*gnants des garanties conformes aux exigences constitutionnelles qui *n'ont pas été remplacées dans la* nouvelle loi par des garanties équivalentes.

Toutes les garanties de la loi Edgar Faure demeurent donc, si de nouvelles, aussi sérieuses, ne sont pas apportées dans l'avenir.

La plupart des dispositions annu*lées ayant été jugées séparables de* l'ensemble de la loi, celle-ci peut être promulguée demain.

Mais la mise en place des nouvelles structures universitaires risque de connaître de sérieux retards. Car le principe du collège unique ayant été rejeté, c'est tout le système qui *se trouve bloqué. Il n'y a plus en* effet, dans la loi, de régime électoral prévu, donc d'élection possible. Il faudra *qu'une nouvelle loi*, tenant compte de la décision du Conseil, précise de nouvelles modalités de scrutin pour l'élection des nouveaux conseils...

On ajoutera que les décrets d'application en préparation devront, de leur côté, prendre en compte très *strictement les directives souveraine*ment posées par le Conseil et notamment ce nouveau principe fondamental reconnu par les lois de la République qui est aujourd'hui affirmé : *« La garantie de l'indépendance des professeurs d'université. »* Avec constance, discernement, fermeté et courage, le Conseil constitutionnel poursuit son œuvre essentielle : non seulement faire respecter *le texte constitutionnel dans sa lettre* mais – en continuant avec persévérance et lucidité à déceler et à proclamer les principes fondamentaux qui doivent inspirer et guider l'action du législateur – conforter et grandir notre démocratie.

Il reste à souhaiter maintenant que la *communauté universitaire*, par-delà les légitimes différences de sensibilité qui la divisent et les remous qui ont pu, ces derniers mois, l'agiter, se retrouve loyalement autour de quelques grands principes et quelques grandes évidences qui pourraient à nouveau la rassembler tout entière pour affronter sérieusement son avenir.

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris-II.

(1) *Voir Michel Fromont*, « la Jurisprudence constitutionnelle allemande ». *Revue du droit public et de la science politique*, 1975 ; 153 pages.

K-O technique pour la rénovation de l'enseignement supérieur ?

par CLAUDE ROTSCHILD (*)

SAISISSANT raccourci sportif. Mais qui est l'arbitre ? *Serait-ce le Conseil constitutionnel* ? Il existe dans notre droit un vieil adage juridique qui, lui, est aujourd'hui devenu un véritable principe fondamental des lois de la République et d'après lequel on ne peut être juge et partie. Or le Conseil constitutionnel n'est pas un arbitre dans notre droit public, mais a-t-il été vraiment le juge qu'il doit être en principe, ou a-t-il pris parti ?

Surtout, que sont devenus les principaux « joueurs » de cet étrange « match » ? N'ont-ils pas été oubliés ? Où sont passés les dizaines de milliers d'étudiants directement concernés par cette décision ? Que sont devenus les quarante-trois mille enseignants du *supérieur ? Se réduisent-ils à* cinquante-cinq « grands » noms ou même à quelques centaines d'agrégés des ex-facultés ?

Plus sérieusement, il ne s'agit pas *en l'espèce d'un jeu, comme certains* voudraient le faire croire aux millions de personnes dans toutes les couches de la population concernées par des questions telles que l'avenir de l'enseignement supérieur en France, de ses possibilités de rénovation, de la nécessité pour le devenir de notre pays que des milliers de jeunes y soient accueillis, ainsi que tous ceux qui veulent développer leur qualification et leur savoir.

Personne ne peut croire sérieusement que l'ensemble des maîtres assistants et des assistants – qui sont au nombre de trente-quatre mille cinq cents – soient les seuls à être favorables à une profonde rénovation de l'enseignement supérieur. En tout cas, le SNE-Sup, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, estime à juste titre que la minorité qui s'est *agitée en juin*, de même que le « lobby » qui, depuis septembre 1983, opère sous divers déguisements *et oripeaux, n'est pas représentative* du corps des professeurs : professeurs oui, mandarins non, pensent l'immense majorité d'entre eux !

En tout état de cause, mon propos n'est pas de critiquer la décision du Conseil constitutionnel concernant *la loi sur l'enseignement supérieur*

Certes la Haute Assemblée s'est tout simplement prononcée en opportunité et s'est substituée, sans même les précautions d'usage, aux représentants élus de la nation mais le ministère de l'éducation nationale ne lui a-t-il pas facilité la tâche ?

En admettant que le collège électoral unique ne saurait s'appliquer au conseil scientifique, compétent pour les orientations de politique de recherche et de contenu des formations, en précisant que les profes*seurs devraient être au moins majo*ritaires par rapport aux autres corps dans ce conseil, en maintenant les pouvoirs *individuels des professeurs* sur *« la préparation des programmes, de l'orientation des étudiants, de la coordination des équipes pédagogiques »* (article 55 de la loi), le gouvernement a trop facilement cédé aux pressions de la droite et de ses universitaires, peu nombreux mais influents et publiant aisément des placards publicitaires dans la presse. Le gouvernement et *le ministère de l'éducation nationale* récoltent ce qu'ils ont semé. Le SNE-Sup, pour sa part, propose aux universitaires *des solutions nouvelles* aux difficultés que connaît l'enseignement supérieur. Il n'a pas attendu ni compté uniquement sur le changement de personne à la tête de l'Etat et sur la présence d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale...

J'ose espérer que le gouvernement saura désormais que la rénovation de l'enseignement supérieur ne peut avoir lieu sans et contre ceux qui la souhaitent profondément et agissent en ce sens, parfois même au détriment de leur carrière. Mais après tout, chacun a sa manière d'être exigeant envers lui-même.

Au-delà de la péripétie que constitue cette décision du Conseil constitutionnel, j'espère que mes collègues ne se laisseront pas aller au découragement et continueront à agir afin de transformer en « réalités » positives ce qui n'existe encore qu'à titre de « potentialités » *dans la loi sur* l'enseignement supérieur.

C'est pour cela que m'apparaît comme déterminante, l'action de l'ensemble des universitaires, au-delà de mes collègues ayant adhéré au même syndicat que moi. J'ajouterai cependant que, à mes yeux, l'issue du conflit qui se déroule actuellement autour de l'enseignement supérieur engage des choix qui vont plus loin que le statut des enseignants du supérieur et de l'Université elle-même. Il s'agit, et je le crois très profondément, d'un véritable choix de société : le choix entre une *société qui continuerait à être gouvernée* par une élite autoproclamée et autoreproduite et une société dans laquelle des milliers de gens encore aujourd'hui exclus des joies du savoir se verraient enfin reconnaître la possibilité de *« changer la vie »*. Et c'est Rimbaud que je cite, et non le programme d'un parti politique.

(*) Assistant titulaire à l'UER sciences juridiques de l'université de Paris-X-Nanterre, membre du bureau national du SNE-Sup, Claude Rotschild s'exprime ici à titre personnel, en *réponse à notre article du 22-23 janvier*, intitulé : « Le Conseil constitutionnel a arbitré. Professeurs : 1. Gouvernement : 0. »

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

jeunes ingénieurs commerciaux électroniciens

Paris - Bordeaux - Aix
Lyon - Toulouse - Rennes

200.000

La division "Mesure et Systèmes" de Hewlett Packard France a une croissance soutenue et régulière liée à son excellente notoriété et à l'avance technologique de ses produits. Elle souhaite recruter des ingénieurs électroniciens pour renforcer ses équipes commerciales de Paris et de province.

Dépendant du Chef de Région, l'ingénieur commercial est responsable de la vente des produits pour un secteur. Ces produits couvrent les domaines de l'instrumentation de mesure, de l'électronique numérique, des mesures hyperfréquences, des télécommunications et de l'électronique industrielle. Outre la prospection et la présentation des produits, l'ingénieur commercial est un ingénieur d'affaires; il doit s'attacher à identifier et à résoudre le problème du client et à lui fournir tout conseil utile. Ses interlocuteurs seront des ingénieurs des milieux industriels et scientifiques.

Les candidats, âgés d'une trentaine d'années, sont ingénieurs électroniciens diplômés d'une école scientifique et ont deux à trois ans d'expérience de vente de produits de haute technologie. Les postes requièrent des qualités de communication et de conviction. La connaissance indispensable des techniques de mesure sera complétée par une formation spécifique aux produits. Une bonne pratique de l'anglais facilitera une évolution de carrière intéressante au sein de Hewlett Packard. Voiture de fonction et intéressement aux bénéfices..

Ecrire avec CV. et prétentions sous réf. 11104/M à H. Bouet Sema-Sélection : **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**, *en indiquant le lieu de travail souhaité. Les entretiens auront lieu dans les différentes villes citées.*

MEMBRE DE SYNTEC



sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

THOMSON-CGR
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX
recherche
JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

en étroite collaboration avec le responsable de fabrication, il effectuera des missions ponctuelles d'amélioration des outils de production portant sur :
– l'implantation d'ateliers,
– l'utilisation d'outillages,
– le suivi de l'informatique de fabrication,
– le développement des relations d'encadrement...

Cette fonction qui nécessite des qualités de dialogues et de sens critique, permettra à un candidat de valeur, d'évoluer progressivement vers d'autres responsabilités.

Adresser C.V., photo et prétentions à Yves KULIG, THOMSON-CGR - 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

Nous sommes un établissement privé de crédit et de caution pour le financement des investissements d'entreprises.
Nous créons le poste de

responsable de l'inspection.

Basé à Paris, vous assurez l'inspection des écritures et des procédures comptables et concevez leur amélioration en liaison notamment avec l'informatique.

A 33 ans minimum, vous avez acquis de solides compétences comptables et informatiques dans un environnement bancaire ou analogue.

Les possibilités d'évolution sont réelles pour un candidat de valeur.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4410 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS COMMERCIAUX
5 ans d'expérience
SSCI ou Constructeur

TELESYSTEMES QUESTEL - PARIS -

QUESTEL est le premier serveur français professionnel du réseau Teletel. Questel fournit des prestations de services appliquées à l'automatisation des bases de données.

L'impact Questel 84, son expansion économique, le développement du Département Questel- ingénierie ce sont les ingénieurs commerciaux qui nous rejoignent en 84 pour vendre les systèmes de gestion d'Information : Questel +, Mini-Questel, Micro-Questel...

Envoyer CV + photo et prétentions à Télésystèmes- Questel - 40 rue du Cherche-Midi - 75006 Paris.



Desseln

BANQUE PRIVÉE
recherche
EXPLOITANT(E) Classe IV ou V

MISSION :
– Gestion d'un portefeuille de clientèle commerciale ;
– Analyse de dossiers ;
– Mise en place de crédits ;
– Développement de la clientèle.

PROFIL :
– Bonne expérience dans un poste similaire ;
– Goût pour travail en équipe.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à BANQUE DE L'ENTREPRISE, 28, rue Cambacérès, 75008 PARIS.

Architecte bâtisseur rech.
AGENT COMMERCIAL
pour mais. ind. dépt 77
Env. C.V. + photo à Architecte Bâtisseur, 14, bd Victor-Hugo, 77000 MELUN.

Organisme important rech.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
– dynamiques et ambitieux,
– goût du contact ht niv.,
– excellente présentation,
– sens des responsabilités.
Tél. : 500-24-03, poste 43.

SOCIÉTÉ DE PRESTIGE
recherche
RESPONSABLE REL. PUBLIQUES

Exp. professionnelle exigée en communication et lancement produits.
Bilingue anglais.

Ad. C.V., *photo, prétentions* sous nº T044.093 M
RÉGIE PRESSE
85 bis, r. Réaumur, Paris.

S.G.S. ett recrute pour Sté Multinationale rég. Nemours
5 TECHNICIENS
3 DUT PHYSIQUE
2 BTS ÉLECTRONIQUE
INGÉNIEUR MÉTHODE
formation INSA option mécanique. Anglais et allemand (lu et écrit).
3 INGÉNIEURS
responsables de projet.
Formation physique, céramiste *ou métallurgiste pour circuits* hybrides. Connaissances techniques impression.
INGÉNIEUR
ADMINIST. ENTREPRISE
responsable ordonnancement.
CHEF D'ATELIER
construction électronique.
Env. C.V. et prét. s/réf. 1923 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ÉQUIPEMENT POUR BUREAUX ET BANQUES

Pour animer et diriger 2 P.M.I.
RECHERCHONS PERSONNALITÉ ESSENTIELLEMENT COMMERCIALE APPUYÉE SUR DE BONNES CONNAISSANCES TECHNIQUES (électromécanique)

Ce poste autonome implique : *expérience, sens des responsabilités*, dynamisme, et est *porteur d'avenir*.
Situé banlieue nord de Paris.
Déplacements France et étranger à prévoir.
Connaissance anglais, allemand appréciée.

Envoyer C.V. + photo s/réf. 3.752 à Inter P.A., B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02, qui transmettra.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Société pour l'Habitat et le Logement Territorial en Afrique (Shelter-Afrique)

Poste à pourvoir
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SHELTER-AFRIQUE est une institution de financement de l'habitat dont le siège est à Nairobi (Kenya). *Elle est constituée par des Gouvernements et par des Institutions* régionales, sous-régionales et non africaines. L'objectif primordial de cet organisme est d'aider les Gouvernements africains à définir des politiques cohérentes efficaces de l'Habitat, de réaliser des projets nationaux de logement en mobilisant des ressources sur lesquelles des prêts et un capital social puissent être consentis aux *institutions nationales de l'Habitat en faveur des projets approuvés dans les pays* membres et de fournir une assistance technique aux gouvernements membres dans le secteur de l'Habitat.

SHELTER-AFRIQUE souhaite pourvoir au poste de :

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

(a) Fonctions
- *assurer les services de secrétariat des organes de décision* ;
- assurer la coordination générale de la documentation et l'harmonisation des circuits de communications ;
- *organiser et superviser* la garde des sceaux et des autorisations de signature ainsi que des documents de la Société.

(b) Qualifications — Les candidats doivent :
1. être ressortissants d'un pays membre africain et être appuyés par leur gouvernement ;
2. être titulaires d'un diplôme en administration des affaires ou gestion, ou en une discipline étroitement apparentée ;
3. avoir au moins 10 ans d'expérience, de préférence dans une région d'Afrique ;
4. *posséder une parfaite connaissance de l'anglais ou du* français ; la connaissance de la deuxième langue de travail constituerait un avantage ;
5. *pouvoir travailler en étroite* collaboration avec des personnes de différentes nationalités.

(c) La durée du contrat est de trois ans renouvelable.

(d) La rémunération globale est exonérée d'impôts et comprend différentes indemnités.

(e) Les candidatures accompagnées d'un *curriculum vitae* récent, des *noms et* adresses de personnes données comme référence, ainsi que de la preuve d'appui gouvernemental devront être envoyées à :

SHELTER-AFRIQUE, P.O. Box 41479, NAIROBI (Kenya)

Elles devront parvenir à SHELTER-AFRIQUE au plus tard le **15 février 1984.**

Société Eau et Électricité *recherche* pour MALI
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
expérim. ayant notions froid.
Écr. avec réf. et prét. à S.M.P. B.P. Nº 1229 -BAMAKO (Mali).

ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE recherche :
DESSINATEUR D'ÉTUDES
(dessins catalogues, *architecture*, dessins industriels).

Titulaire brevet de technicien ou d'un B.T.S. ou d'un diplôme d'État délivré après 2 années d'études après le BAC.

Adr. lettre et C.V. dét. à
M. LE CHEF DU PERSONNEL de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France
17-19, rue de Flandre
75935 PARIS CEDEX 19.

---

emplois régionaux

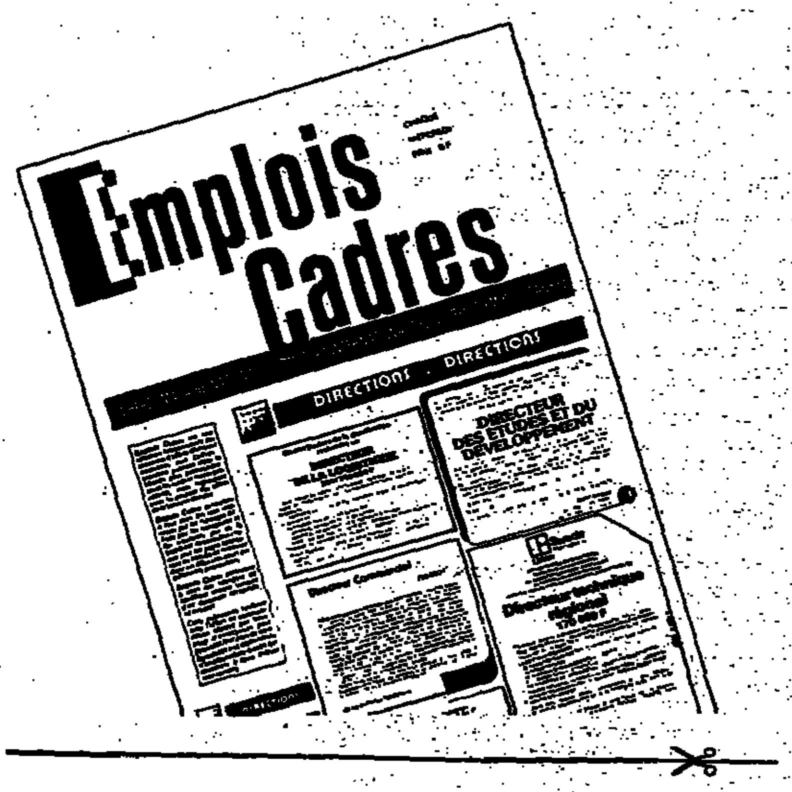
NICE Ecole de français pour adultes étrangers recherche
PROFESSEUR
exp. pratique V.I.F. et D.V.V. *exigée, parlant bien anglais,* plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le nº T044.041 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans *Le Monde* la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... *VILLE* ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F *(Frais de port inclus)*

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS

L'AIR LIQUIDE

recherche pour son Centre d'Etudes près de VERSAILLES, un

Technicien Supérieur

OU EQUIVALENT

Spécialité mesures physiques pour participer à des études de laboratoire dans le domaine de l'analyse des gaz.

Anglais souhaité.

Ecrire avec CV et photo à L'AIR LIQUIDE

B.P. 126 - Jouy-en-Josas -

78350 LES LOGES-EN-JOSAS.

PMP

Groupe de Sociétés d'Investissement Immobilier recherche pour son Service Administratif

cadre

Titulaire d'une maîtrise de Droit et possédant une première expérience professionnelle de 2 ans environ.

Le candidat retenu se verra confier en particulier la préparation des dossiers des conseils d'administration et des assemblées générales, les formalités administratives, les opérations financières et juridiques (emprunt obligataire, augmentation de capital,...), etc.

Des notions de comptabilité et de fiscalité seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite sous référ. MC2, Curriculum-Vitae, photo et prétentions à Madame ROBIN, 37, rue de Surène 75008 Paris.

P.R.B

P.E.P. SINFODIS

541, avenue du Général-de-Gaulle - B.P. 309

92143 CLAMART CEDEX

dans le cadre de son expansion et pour développer les marques suivantes : THOMSON EFCIS-TEXAS INSTRUMENTS-MOSTEK

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL CONFIRMÉ

RESPONSABLE PRODUITS

Connaissance du marché semi-conducteurs.

Lieu de travail : CLAMART (92).

INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ

VENTE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Lieu de travail : CLAMART (92).

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL CONFIRMÉ

VENTE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Lieu de travail : LYON.

Adr. C.V. et prétent. à l'attent. de Régine DUCHESNE.

Banque Internationale

recherche un

Exploitant Confirmé Cl.VII

Bilingue Anglais pour développer le Fonds de Commerce de son Agence Londonienne. Après 4 ans de séjour au Royaume-Uni, possibilité de retour au Siège (PARIS) ou choix d'autres affectations à l'Etranger. Nombreux avantages liés à l'expatriation. Plan de carrière personnalisé.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 2672/JR à :

Monsieur CHASSERY,

110, rue du Colonel-Fabien

92160 ANTONY

Les Laboratoires Pharmaceutiques

SMITH KLINE & FRENCH

et GREMY-LONGUET

recherchent

attaché scientifique H/F

POSTE :

- Assister nos médecins dans l'organisation et le suivi des essais thérapeutiques, depuis la rédaction du protocole jusqu'au rapport final.
- Basé à Paris, il implique des déplacements fréquents de courte durée en province.

PROFIL :

- Formation scientifique sanctionnée par un diplôme (biologie, physiologie, pharmacologie).
- Connaissances en statistiques médicales souhaitées.
- Notions d'informatique appréciées.
- Anglais indispensable.
- Qualités d'organisation et de méthode.
- Goûts et sens des contacts.

Ecrire avec C.V., photo et desiderata à Direction du Personnel (Réf. : DP) - 12, Place de la Défense Cedex 26 - 92090 PARIS LA DEFENSE.

Réponse et discrétion assurées.

DEMANDES D'EMPLOIS

RESPONSABLE DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Formation commerciale supérieure en Allemagne - allemand, anglais, italien courants.

Longue expérience polyvalents (commerciale, administrative) dans sociétés industrielles de biens d'équipement et produits de grande consommation. Bien introduit sur les marchés allemand et italien. Rompu aux relations de haut niveau, grande disponibilité.

Recherche situation dans entreprises dynamiques désirant renforcer image à l'étranger par développement réseau commercial.

Ecrire sous nº 6.588 *Le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.F., secrétaire bilingue anglais (licence anglais, examen de Cambridge), huit années d'expérience, bonne notions d'allemand, excellentes connaissances de la publicité et du marketing cherche poste stable, éventuel. à l'étranger. *Ecr. s/nº 6.580 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 35 ans, SECRÉTAIRE *STÉNODACTYLO, diplômée* expérimentée, poss. voiture cherche poste similaire. Ecrire s/réf. 86.628 à CONTESSE publicité *20, av. Opéra, 75040* Paris Cedex 01, qui trans.

J.F. 20 ans, bac, B.T.S. Tourisme, option techn. et prod. de *vente, anglais, allemand,* dactylo, ayant effectué stages agences cherche emploi dans agence voyage, T.O. ou Comité Loisirs d'Entreprise. Paris ou *banlieue est ou nord. Libre immédiatement.* Téléphone : 849-03-54.

GRAPHISTE, CHEF DE STUDIO *grande expérience en agences* ROUGHS, MAQUETTES cherche place. Faire propositions s/réf. 1000 à AFFLUENTS *49, av. Trudaine, PARIS-9e* qui transmettra. 747-57-12.

DIRIGER, ANIMER, CONTROLER

CADRE DE DIRECTION

35 ans, basé PARIS, R.P. ESCP 73 ANGL., ALLEM. Expériences : Produits Marchés Industriels Stratégies (actions/moyens) Gestion de Produits Marketing, Achat, Animation FORCES VENTES, RÉSEAU distribution, Coordination Conseil. DYNAMIQUE, LEADER OUVERT DÉCIDÉ, ENDURANT. Etudiera proposition de POSTE A RÉELLES RESPONSABILITÉS à dominante commerciale. Ecrire sous le nº 586 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 20 ans, bac, B.T.S. Tourisme, option tech. et prod. de vente, anglais, allemand, dactylo, ayant effectué stages agences cherche emploi dans agence voyage. T.O. ou Comité Loisirs d'Entreprise. Paris ou banlieue est ou nord. *Libre immédiatement.* Téléphone : 849-03-54.

J. femme, 27 ans, études sup., expérience journalisme et rédaction pub., cherche poste journalisme, édition, publicité. Ecr. : A. *Colonna,* 32, rue de la Chine, 75020 PARIS.

J.F. 25 ans, expérience télématique-vidéotex. Etudie toute proposition conception, réalisation (Paris-Province). *Tél. le matin* 807-20-26.

Secrétaire assistante de direction, bonne expérience édition. Téléphone : 670-37-54.

Cadre, 36 ans, form. cciale sup., perfait. tril. Fr., Angl., All., gde exp., ch. poste à resp. *Ecrire sous le nº T 044 088 M* RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme, 56 ans, ingénieur électronicien de formation, parfaitement bilingue français-anglais, expérience internationale marketing et vente système électronique, expérience expatriation, étudierait toutes propositions sérieuses France et étranger. Ecrire sous le nº T 044 082 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

APPEL AUX PATRONS

Cadre supérieur, 41 ans, Droit + Sc. Po. Anglais, espagnol. Exp. étranger (Am. Lat.-Maghreb). *Polyvalent :* administration, Droit, expert marketing, gestion PME + 100 personnes, adjoint à DG, recherche poste à responsabilités PME ou grande Société, *France ou étranger.* Ecr. s/nº 6587 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vend Horizon GLS modèle 79 85.000 km, embrayage refait, bon état général. *Prix Argus* 18.000 F. Tél. bur. 250-41-52, dom. 045-29-94.

R 5 G.T.L. 5 portes, 4 CV, sortie juin 83, 9.100 km, bleue métallisée, fourré intérieur, draperie, essuie-glace arrière. Prix : 38.800 F. Libre de suite. Tél. bur. : 552-91-04, dom : 654-21-64 après 15 h.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Giulietta 1.8 Alfa Romeo, année 1980 Prix très intéressant à débattre. T. le s. ap. 20 h., 530-07-59.

Peugeot 505 STI 27.000 km, 1983, boîte auto T.O. pneus Trx, grise 59.000 F. Tél. 233-06-15.

de 12 à 16 C.V.

OPEL SENATOR *Gris métal., 50.000 km* Excellent état. Tél. 655-71-24. M. Clairet.

achats

Cherche Peugeot Cabriolet 504 W. Hobert D-6442 Rotenbourg

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JEUNE QUINQUAGÉNAIRE - INGÉNIEUR form. A et M. + Institut gestion - Anglais, espagnol, allemand courants - ayant assumé fonctions d'études, d'organisation de suivi chantiers à l'étranger, de gestion, pour des unités industrielles et bâtiments, 50 à 200 M.F. secteurs : chimie, pétrochimie, industries de transformation, alimentaire.
RECHERCHE : France-Etranger, responsabilités d'assistance auprès d'un patron des maîtres d'œuvres, d'une opération complexe d'investissement portant sur des réalisations nouvelles, aussi bien que sur des rénovations et d'exploitation (accepte contrat à durée déterminée) (Section BCO/JCB 459).

DOCUMENTALISTE - CHARGÉE D'ÉTUDES haut niveau - 45 ans - Sciences Po et gestion d'entreprise - Allemand, anglais - 20 ans expérience grandes Stés, organisations professionnelles et banques de données - Sens de l'organisation, aptitude aux relations extérieures - Grande disponibilité.
RECHERCHE : poste responsabilité dans service d'information ou poste d'attachée de direction (Section BCO/JCB 460).

ASSISTANTE DIRECTION - 37 ans - Formation secrétaire direction + ENDES (fonction personnel) + IAE (secrétariat général) - connaissances actualisées : lois AUROUX, comptabilité générale, informatique, esprit de synthèse, analyse, sens des responsabilités.
RECHERCHE : poste sur Paris ou proche banlieue - Libre immédiatement (Section BCO/GR 461).

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT — 50 ans - Formation ESTACA + diplôme de la Chambre de commerce espagnole - Bilingue espagnol - 15 ans expérience technique et commerce international en PME - Bonnes connaissances du fonctionnement administratif et du marché espagnol (20 ans de résidence) - Rompu aux relations haut niveau avec marché hispano-américain - Grande disponibilité.
OFFRE : services à entreprises souhaitant pénétrer sur le marché espagnol ou Amérique latine en développant leur réseau commercial (Section BCO/JCB 462).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :

12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09

Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE, prestation de qualité, caractère, standing, 2 p. 497.000 F. 347-57-07.

3e arrdt

Urgent cause départ vd appt caractère, Marais, 3 p., tt cft, 70 m² + réduit sur escalier, très belle vue *square* du Temple. Prix 660.000 F à débattre. Visite s/place vendredi 11 h à 18 h, *samedi* 11 h à 16 h, 96, rue des Archives, 2e *gauche.*

4e arrdt

CŒUR MARAIS

Dans GD HOTEL PART. Nombreuses surfaces à *rénover.* Tél. : 236-63-62.

5e arrdt

MONGE

STUDIO ET 2 PIÈCES LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS PRESTATIONS 1er ORDRE. GARBI - 567-22-88.

6e arrdt

VAVIN 327-82-40

Pptaire vd 2 et 3 P., ref. nf, belles prest., soir. 828-72-71.

VAVIN, 60 m², 3 P., 354-85-10

ÉTAGE ÉLEVÉ, ASC.

7e arrdt

AV. DE BRETEUIL

IMM de QUALITÉ 280 m² 1er ét. Très clair. 705-45-55.

9e arrdt

Rue Lentonnet 93 m², 4 P., rez-de-chaussée Téléphone : 380-75-20.

11e arrdt

NATION

Bd Voltaire, imm. p. de t. 5e et sans ascenseur, balcon 3 pièces, 58 m², confort. Prix : 460.000 F. Téléphone : 374-25-82.

Mº OBERKAMPF, 3e étage gd studio, 30 m² à conforter 155.000 F. Tél. 557-70-08.

BD BEAUMARCHAIS (près) 2 studios de caractère, bain, kitchnen, poutres. URGENT Téléphone : 634-13-18

Mº VOLTAIRE

gd 3 p., tt cft, balcon, imm. pierre de taille. 450 000 F

LERMS - 355-58-88

Mº ST-MAUR, s/jardin, 45 m², imm. stand., cave, parking. Prix : 470.000 F. Tél. : 325-83-27.

PROCHE NATION

De imm., entièrement ravalé, beau 2 p., 45 m² sur rue. A SAISIR 275.000 F. SIMRA - 355-08-40.

12e arrdt

PORTE DORÉE

face au Bois, gd 4-5 pièces, tout cft, avec balcon, imm. standing. Prix 1 020 000 F

LERMS - 355-58-88

MICHEL BIZOT

Récent 3 p., verdure, tt cft. 2e asc. 500.000. 266-32-35.

PROXIM. NATION

Imm. récent BEAU séjour dble + *1 chbre, loggia, box fermé,* s/sol, calme, soleil, 6e ét.

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

13e arrdt

PL. ITALIE 2/3 p. tt cft, exc. ét., calme. 440.000 F. 325-97-16.

15e arrdt

Mº BALARD, imm. pierre de t., briques, ravalé, liv. + chambre tt cft chf central. A rafraîchir. Prix intéressant - 834-13-18.

17e arrdt

45 BIS, AV. VILLIERS

Mº MALESHERBES *DUPLEX AVEC MEZZANINE* de 2, 4, 5 P. et STUDIOS. LUX. RÉHABILITATION. Vis. lundi, mardi, 13 h 30-17 h.

SQUARE DES BATIGNOLLES

Programme neuf de qualité 23 appts. Livraison 11-84. S/pl. tous les jours, y compris dimanche 14-18 h. 228-26-60, 67, pl. du Dr-Félix-Lobligeois.

18e arrdt

SIMPLON, beau 3 pces, 58 m² clair, séj. 21 m², 2 chbres, cuis. dche, w.-c., chf. centr. individuel gaz, cave. 360.000 F. 258-29-41, après 18 h. 30.

RARISSIME

PLACE DU TERTRE « LA FOLIE SANDRIN » domaine privilégié, cadre historique et romantique, parc privé 4.000 m², superbe 3/4 p. *s'ouvrant s/terrasse, jardin* suspendu, vue Paris. 1.400.000 F. Cr. vendeur poss. immo Marcadet, 252-01-82.

RUE CUSTINE RARE

bel imm. ancien, 6e ét. sans ascens.

Studio cft .... 69.000 F
Petit 2 p. cft ..... 129.000 F
Gd 2 p. cft ...... 149.000 F

immo Marcadet - 252-01-82.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON

3 et 5, r. Jean-Brunet, appts neufs, 2 à 5 P., p. de taille, toit « Mansart ». Chauf., électr. individuel, 11.500 F le m², P.C. poss. C.B. 534-41-75.

COURBEVOIE - BECON, 4 pces, box, 5 mn gare, tt cft. Px 580.000 F. T. 637-05-31.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE

300 m R.E.R., bois à proximité TRÈS BEAU 5 P., 128 m², séj. 45 m², 3 chbres, park., ss-sol. Imm. récent, 4e et dernier ét. SOLEIL, CALME

DEMICHELI

Tél. 873-50-22 et 47-71.

BRY-SUR-MARNE

TRÈS BEAU 2 P., 61 m², balc. Résidence récente, gd stand. CHAUF. INDIVIDUEL TRÈS BELLE AFFAIRE

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

95 - Val-d'Oise

Part. vends appart. F4 76 m² à St-Ouen l'Aumône proche toutes commod. cuisine équip., balcon 9 m, box fermé. Prix 320.000 F dont 48.000 CF à 9 %. Tél. 464-27-22.

appartements achats

JE RECHERCHE

A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES Appartements et Maisons bien placés dans Paris. Classique ou original ESTIMATION GRATUITE PRÉALABLE A TOUTES VENTE SERGE KAYSER. 329-60-60.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrdt APPARTEMENTS grandes *surfaces et IMMEUBLES.*

GROUPE DORESSAY

RECH. POUR AMBASSADE
— HOTEL PARTICULIER.
— APPTS de 5 à 8 P.
— PIED-A-TERRE.

Téléphone : 624-93-33.

Recherche 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 6e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

AGENCE DE L'ÉTOILE

DÉPART. INTERNATIONAL *rech. habitations de stand.* DU PIED-A-TERRE à l'HOTEL PARTICULIER.

380-26-08, 267-06-05.

locations non meublées offres

Région parisienne

Draveil, résidentiel. Proximité forêt de Sénart. Calme absolu. Soleil. Verdure A VENDRE appart 2 Pièces 48 m² + parking. Cuisine, cellier, W-C, bain, entrée. Tout confort, chauffage, eau chaude urbain. 1er étage, ascenseur. Prix 280.000 F. Tél. 686-06-14.

locations non meublées demandes

Paris

Instituteur cherche 2 pièces ou grand studio, à partir de 40 m², dans 15e ou 14e. Prix max. 1.500 F. Ecr. s/nº 6.570 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHE LOCATIONS pour Cadres et Employés IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE, appts ou Villas toutes catégories. PARIS BANL. 504-01-34, poste 16.

Jeune couple MÉDECIN-INGÉNIEUR cherche à louer appartement 3/4 pces, tt cft, 4 000 F. (charges comprises) *16e-17e. Sud, box si possible.* MARLIAC - Tél. : 790-65-49 p. 3144 ou soir : 527-24-51.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

capitaux propositions commerciales

Galerie haut standing 7e, cherche associé décorateur, notions *comm., petites mises de fond.* Téléphone : 222-52-21.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois *stables, bien rémunérés, à toutes* et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre *revue* spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402.09 PARIS.

travail à domicile

Excellente secrétaire tape manuscrits et cassettes sur IBM boule, rapide. Tél. 750-95-00/826-12-82.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 265-11-06.

immobilier information

ANCIEN NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. Appeler ou écrire : *Centre d'information* FNAIM de Paris — Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS - 227-44-44.

immeubles

MICHEL BERNARD

42, AV. VICTOR-HUGO, PARIS-16e

502-13-43.

GRAND CHOIX

IMM. CCIAL A VENDRE

LOUE 10 % INDEX. ANNUEL

PARIS, DÉFENSE

DE 3,3 A 20 MILLIONS.

Vends ou échangerai pour imm. même mauvais état : 5 duplex, 3 studios, cft luxueusement rénovés, gros rapport net d'impôts, 5 ans. Téléphone : 288-71-39.

pavillons

CHELLES CHANTEREINE

Part. vend pavillon sur 600 m² env., 2 chambres, séjour double, s.d.b. couleur, W-C, cuisine équipée, sur sous-sol total avec bureau Leliver, garage, chauffage gaz. Prix 560.000 F. Tél. 020-21-54.

Part. vend à Magny-en-Vexin (95) pav. F 5 + garage s/sol total, cuis. équipée, cheminée, jardinet. Px 450.000 F. 467-19-36, à part. de 19 h.

Près station MÉTABIEF (Jura) Part. vd à JOUGNE pav. F 3, 58 m², habit. mitoyen tt cft, cuis. équip. chêne massif, garage, jardinet, prox. pistes skis. Prix très intéressant. Tél. DUMAS 16 (81) 49-10-50.

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'inforamtion FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS - T. 227-44-44.

Particulier vend cause départ : *pavillon année 1979* Situé dans impasse privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil. Sous-sol total : garage, cave, *buanderie, chaufferie* chauffage au gaz. Rez-de-chaussée : salon salle à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, *chbre av. s. d'eau, w.-c.* Etage : 3 chambres avec rangements, salle de bains et w.-c. Terrain 440 m². A proximité : écoles *transports, commerces.* Prix : 1.150.000 F. Tél. : 724-69-66, à partir de 19 heures.

villas

GARCHES, ultra-moderne 300 m², 8 p., serv., cuis. équipée, *buand.,* gar. *dble, piscine* chauff., terr., jard. 1.000 m², golf. Tél. : 522-81-24.

maisons de campagne

Part. vd à BLERANCOURT à 100 km Paris, maison individuelle, 5 p., s. de b., grenier aménageable, chff centr. fuel, 1.100 m² jardin. Prix : 275.000 F. Tél. : 822-13-75.

Part. vend maison à Chisseaux *(I.-et-L.), 1 km château de Chenonceaux,* tous commerçants, rez-de-chaussée : 2 gdes pièces, cheminées, cuisine, salle de bains, w.-c., étage : *2 gdes chambres,* cabinet de toilette, cave voutée, tout-à-l'égout, chauf. gaz, grand jardin, 5 mn du Cher. Prix : 300 000 F. Téléphone : 16.47.29.91.21.

maisons individuelles

Vends, Joinville (52). Mais. 153 m² au s. Et., gren., cave voûtée. R.-de-Ch. hab. (S. de bs + w.-c.) + *nombr.* possib. Téléphoner en semaine après 19 h (8) 321-82-79.

hôtels particuliers

Part. vend LISBONNE vue sur *Tage, hôtel particulier 30 P.,* 5 étages, tout confort, jardin 600 m². Rens. 263-81-85.

fermettes

150 km Paris-Ouest, grange à restaurer sur 1 000 m², EAU, ÉLECTRICITÉ, 60 000 F. Pos. crédit 100 %. T. (16) 33 24-34-10

propriétés

MOULIN ANCIEN

RÉNOVÉ, 45' Paris sud-ouest R.E.R. A 8 KM 300 m² HABITABLES + nombreuses dépendances 2 HA DE TRÈS BEAU TERRAIN BORDÉ PAR L'ORGE AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

domaines

165 HA

15 KM AMIENS

Propriétaire vd directement CHASSE BOIS A EXPLOITER PAVILLON DE CHASSE Possibilité lots

PREVOST - (22) 91-46-15

forêts

Vends FORET 84 ha en Lozère. Sur demande expertise, notice fiscale, plans. Boularan, notaire, B.P. 71, 12102 Millau Cedex. Tél. : 16 (65) 60-26-34.

terrains

SAINT-GELY-DU-SESC 10 km de Montpellier, 20 km mer, à vendre terrain 3.900 m², vue imprenable. Prix 200 F le m². Ecrire à M. GRACIA, 10, rue du Pont-de-Bois, 77500 Chelles, ou téléphoner au 16 (67) 72-81-26.

Vd terrain à bâtir, très belle vue 1.100 m², 150 km Paris ouest. 30.000 F. Crédit poss. 100 %. Tél. : 16 (33) 24-34-10.

viagers

F. CRUZ 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE, 8e *Px rentes indexées garanties.* Etude gratuite discrète.

Vaucresson, occupé, imm. récent appt 3/4 pces, 100 m² cave, *park. 70.000 + 3.100 F/* mois. Viagers Cruz, 8, r. La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés av. services ou votre siège social. Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.

ACTE. 562-66-00.

Votre siège social, Mº Opéra 37, rue des Mathurins, 8e Tél. 265-07-43 + 357-21-51.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES

140 A 340 F PAR MOIS

CIDES — 723-82-10.

Domiciliations : 8e-2e

SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX Loc. bureau, toutes démarches pour constitution de sociétés.

ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique :

355-17-50.

DOMICILIATION IMM. DANS LE 16e

Inscription R.C. location de bureaux, télex. 651-29-77 en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL *R.C. 180 F. S.A.R.L. 180 F* Constitution rapide de sté G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 586-85-11. 54, r. Crimée, 19e : 607-62-00.

locaux commerciaux

Ventes

Pr. place St-André-des-Arts 100 m² + 60 m², s/sol, poutres. Loué 10.000. Px 1.500.000 F. Bon investis. 522-81-24.

Locations

MALESHERBES « 73 »

522-05-96.

LOCATIONS OU VENTES
JEMMAPES, divis. . 2.900 m².
NEUILLY PORTE . . 1.000 m².
CHENNEVIÈRES . . 3.000 m².
SURVILLIERS N 17 1.200 m².
MONTREUIL . . 500/525 m².
LA GARENNE, imm. 700 m².
ROMAINVILLE 5.525/4.375 m².

fonds de commerce

Ventes

17 arrt vends parfumerie *850.000 F. Bon emplacement,* grandes marques, possibilité logement avec loyer modéré. Ecr. s/nº 2737 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Vds centre grande ville (Alsace-Lorraine) cause retraite AFFAIRE DE COIFFURE ET D'ESTHÉTIQUE, gros C.A. Ecrire sous le nº T 043.998 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A vdre à Abidjan R.C.I. très beau night club, fonds + licence. Px 380.000 F. Tél. : R.C.I. 29-04-66.

Part. à partic. vend restaurant à Antibes, 50 m de la mer, terrasse. Prix 350 000 F. COLLIN, 28, av. Maiziere, 06600 Antibes - 34-61-48.

LETTRES

LES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES

M. Lang veut étendre le « territoire du livre »

Au cours du conseil des ministres de ce mercredi 25 janvier, M. Jack Lang, ministre de la culture, devait présenter une communication sur la politique du livre et de la lecture. Pour le ministre, le « socle » ayant été construit – depuis 1981, les divers crédits en faveur de la lecture publique ont été multipliés de trois à près de onze fois, – il convient désormais d'« *étendre le territoire du livre* ».

Au 1er janvier 1986, conséquence de la décentralisation, les bibliothèques centrales de prêt départementales gérées par l'Etat seront confiées aux collectivités territoriales. Ce transfert soulève quelque inquiétude dans l'entourage du ministre. On craint que des départements hésitent à s'engager dans une promotion active de la lecture et que certains, tenus par l'opposition, ne laissent s'étioler les institutions léguées par l'Etat pour créer les leurs propres.

Mais pour M. Lang, le risque le plus immédiat est que le transfert de compétences soit achevé avant que les « *dynamiques de développement en cours* » ne soient prises en compte par les élus, ou que la « *mise à niveau* » des outils de lecture ne soit pas réalisée dans tous les départements. C'est pourquoi il entend établir une « *étroite coopération* » avec les conseils généraux, coopération marquée par un renforcement de l'aide à la création d'emplois et un accroissement des moyens des BCP. Déjà, quatorze plans départementaux de développement de la lecture ont été signés avec des élus et une vingtaine sont en cours.

La priorité sera aussi donnée aux zones rurales et aux quartiers d'habitat social, afin de « *réduire les inégalités les plus flagrantes dans le domaine de la lecture* ». La bibliothèque centrale de prêt pourra susciter la création de petites bibliothèques municipales dans les campagnes. Dans les quartiers d'habitat social, sera favorisée la création de bibliothèques municipales annexes, les demandes en documentation sociale ou en faveur de migrants et la transformation de points de vente de presse en librairies.

L'objectif est de multiplier « *la présence du livre dans le quotidien* » *par une action tous azimuts.* Ainsi, à l'exemple de Saint-Quentin-en-Yvelines, des bibliothèques de prêt sont prévues dans des gares de Choisy-le-Roi et de Sarcelles, en accord avec les collectivités locales. L'Association Léo-Lagrange participera à une bibliothèque de prêts installée à la station du RER Nation.

Le ministère veut faciliter l'ancrage auprès des bibliothèques des « militants » de la lecture, qu'ils viennent d'une association, d'une entreprise ou d'un établissement scolaire. Cette « mobilisation générale » sera illustrée par une campagne nationale de développement de la lecture, patronnée par un Comité national pour la lecture, lui-même relayé par des comités départementaux mis en place par les commissaires de la République et les directeurs régionaux des affaires culturelles. Ces comités rassembleront les élus, des représentants de l'administration, les professionnels et les militants associatifs. Une campagne pour la lecture, préfigurant cette « France à livre ouvert », souhaitée par le ministre, sera lancée en mars prochain.

La moyenne de fréquentation des bibliothèques publiques est autour de 10 % de la population desservie, avec un taux d'emprunt moyen de deux livres par lecteur et par an. M. Lang a fixé un double objectif pour la fin du IXe Plan : 20 % de la population fréquentant la bibliothèque, 4 livres empruntés par an et par lecteur. Ces taux ne sont pas inaccessibles si l'on sait que des villes atteignent des taux de fréquentation de 20 %, 25 %, voire 35 % de la population comme dans les pays les plus avancés en ce domaine.

***

A propos des rabais illégaux commis par des chaînes de grande distribution, M. Lang estime « *indispensable et urgent que le gouvernement manifeste sa détermination à faire respecter la loi* ».

Enfin, le ministre juge « *préoccupante* » la hausse des prix du livre non scolaire, de 11,3 % de janvier à novembre 1983, contre 8,9 % à l'indice général pour la même période. Compte tenu de ce « dérapage », il est prévu dans l'accord de modération signé par les éditeurs pour 1984 que « *l'augmentation moyenne des prix des livres inscrits au catalogue sera de 3,5 % et qu'aucun titre ne devra augmenter de plus de 4,9 %* », et que les conditions de vente aux libraires demeureront inchangées au cours de l'année.

BERNARD ALLIOT.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Pascal BAËRD, née Véronique Dupuy d'Angeac, Elodie, Agathe et Romain ont la joie de faire part de la naissance de

Pauline,

à Paris, le 11 janvier 1984.

– Mme Raymond BASCH est très heureuse d'annoncer la naissance de ses deux petits-fils,

Alexander,
le 6 janvier 1984,
chez Françoise et Dick MOTTE.

Nicholas,
le 21 janvier 1984,
chez Odile et Richard GROGAN.

Et de rappeler la naissance de sa petite-fille,

Alexandra,
le 25 janvier 1983,
chez Odile et Richard GROGAN.

18, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.
1, rue du Regard,
75006 Paris.
10, Holland Park,
London W II.

Décès

– Lurcy-Lévis. Paris.
Mme le docteur Helmer-Dupic,
Mme Jean Bayet,
ses sœurs,
M. et Mme André Boucourechliev,
M. et Mme Jean-Jacques Salomon,
Anne-Clélia et Laurent Salomon,
ses neveux et petits-neveux,
Mme André Chainat,
sa cousine,
Sa famille et ses proches
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Jeanne DUPIC,

archiviste-paléographe,
chevalier de la Légion d'honneur,
directrice honoraire
des bibliothèques de Rouen,

survenu à Vichy dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 26 janvier, à 10 heures, en l'église de Lurcy-Lévis (Allier), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
43, rue du Capitaine-Lafond,
03320 Lurcy-Lévis.
16, rue Bouchut,
75015 Paris.

– Les amis ariégeois de

Joseph GASTON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien président des Ariégeois
de Paris,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le vendredi 13 janvier 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mercredi 18 janvier 1984, dans la plus stricte intimité.

Remerciements

– La famille Prélot prie tous ceux qui se sont associés à sa douleur à l'occasion du décès de

Bernadette PRÉLOT,

le 3 janvier 1984, des suites d'une cruelle maladie, de trouver ici l'expression de ses remerciements et de sa reconnaissance.

Anniversaires

– La famille du

docteur Francis DAYAN,

rappelle son souvenir à l'occasion du septième anniversaire de sa mort.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la mort de

Georges BIDAULT,

un service sera célébré à Saint-Louis des Invalides, le vendredi 27 janvier, à 18 h 30.

Communications diverses

– Pour la Semaine de l'unité, jeudi 26 janvier, à 18 h 30, salle Pierre-Julien-Eymard, 23, avenue de Friedland (Métro George-V, Charles-de-Gaulle). « Chrétiens séparés, persécutés ensemble pour la foi : Réunis par la Croix ». Témoignages sur les persécutions antireligieuses. Par Mgr Harfouche pour le Liban, MM. les pasteurs Arger et Dumas pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est, le Père Goia pour la Roumanie, M. Nikita Struve pour l'URSS et les « dissidents ». (Centrale catholique des conférences : 260-56-32.)

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

– Université Paris-X (Nanterre), samedi 28 janvier, à 9 heures, salle 614 (bât. G), Mme Marie-Françoise Leroux : « Les accords d'entreprise dans le système français de négociation collective ».

– Université Paris-V (René-Descartes), lundi 30 janvier, à 14 heures, salle Greard, Mme Danièle Vazeilles : « L'oiseau tonnerre et femme-bisonne blanche, dynamisme du chamanisme des Sioux Lakota ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES COLLECTIONS

De satin et de soie

Toujours les collections. Emanuel Ungaro orne de modesties, de satin incrusté de dentelles en *contraste*, le *décolleté de ses* tailleurs aux revers effilés, à veste longue. Il propose aussi la *jupe droite drapée, au genou*, et ses dessins heurtés de prince-de-galles noir et blanc ou de *rayures appuyées. Les robes* sont plaquées au corps et drapées aux hanches, très suggestives et théâtrales.

A l'inverse, Jules François chez **Lanvin** joue le long, *l'épaulé, le sage, en ensembles* de lin noir doublés de jaune beurre frais. On retrouve partout les rayures *bicolores* utilisées en long et en travers. Les jupes de soie imprimée à plis *s'ouvrent* haut sur la jambe, et les drapés en baudrier animent le corsage des modèles droits. Les fourreaux du soir de satin noir sont magnifiques.

Ted Lapidus reste fidèle à *son style safari, qu'il double en* soie flammée brillante. Les carrures sont surépaulées, les plis se continuent sur la *jupe*, la taille est resserrée par un grand corselet. Les ensembles de cuir parfois tressés *sont proposés* en blanc et en couleurs fortes. D'amusants tricots en jacquard vif sur fond blanc s'animent de *pans* superposés en jupes sur des débardeurs bayadères.

Louis Feraud distille de délicieux ensembles en pastels roses, bleus, jaunes, mauves et gris, parfois acidulés. Ces tenues estivales et légères effleurent le corps en *corsages croisés*, jupes droites ou plissées, au genou ou au mollet. Les robes sont en toile de soie et crêpe de Chine, tandis que de grands cols fantaisie éclairent des deux-pièces marine. Le noir est traité en mousseline et dentelle, comme le gris, en belles robes à taille basse.

Chez **Chanel**, Karl Lagerfeld taille *en forme de marteau les* épaules de ses tailleurs, leur donnant un aplomb très actuel. Les *vestes s'étirent, plaquant* les hanches sans les mouler sur des jupes portefeuille. Si le marine *domine, suivi du noir citadin*, sa palette propose des bleus, des roses, des rouges et des jaunes. *Droites pour le jour, les silhouettes s'étoffent* le soir et s'agrémentent de colliers de *chaînes et de perles posés en* baudrier et se terminant en ceinture. *Dans le même esprit, quelques grandes robes de satin invitent à la valse.*

NATHALIE MONTSERVAN.

EN BREF

CONFÉRENCES

UN PEU DE CULTURE. – L'Université populaire de Paris (UPP) organise des conférences-débats sur des sujets très divers. Relevé sur le programme du deuxième trimestre : « Du corps physique au corps social », par le docteur Jacques Donnars, le 26 ; « La peinture en France et en Angleterre au dix-huitième siècle », par Pascal Soufflet, professeur à la Sorbonne, le 27 ; « Pourquoi tant de sectes », par Albert Meglin, le 9 février ; « Les hommes sont-ils égaux ? », par le docteur Paul Chauchard, le 21 ; « L'impressionnisme et le problème de l'homme », par René Huygue, de l'Académie Française, le 27 mars.

L'UPP propose également des sessions d'initiation à l'informatique, de développement personnel et de communication.

★ **UPP, 48, rue de Ponthieu, 75008 Paris, tél. : 256-03-08.**

DÉBATS

UN DÉBAT SUR LES LICENCIEMENTS. – Les comités antiracistes de huit facultés parisiennes organisent un débat sur « les licenciements à Talbot et le racisme ». Y participeront un délégué CGT, un délégué CFDT, un OS, un licencié et un membre du collectif Jeunesse issu de l'immigration. Jeudi 26 janvier, à 18 heures, à la faculté de Paris-VI-VII Jussieu (amphi 34-A).

PHILOSOPHES

DÉCLARATION DE GUERRE. – Elle aura lieu au pavillon Joffre de l'ancienne Ecole polytechnique (amphithéâtre B), 1-5, rue Descartes à Paris (5e), jeudi 26 janvier à 15 heures au siège du Collège international de philosophie – Motif : « Darwin contre la sociobiologie ».

★ ***Collège international de philosophie, 1-5, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 634-37-78.***

Lacs de Vincennes

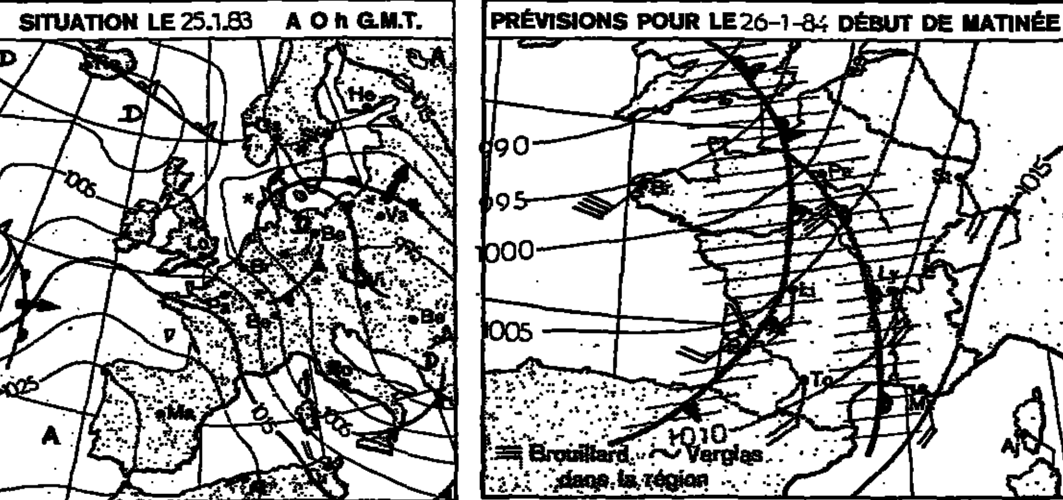
LA PÊCHE SANS FERMETURE

La pêche est *désormais* ouverte toute l'année *sur* les différents lacs du bois de Vincennes. C'est là une décision conjointe de la Fédération interdépartementale de la Seine, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, et de la direction des Parcs et Jardins de la Ville de Paris.

Par ailleurs, un gros réempoissonnement *des divers lacs du* bois *sera effectué* par le prélèvement de trois à quatre tonnes de *poissons dans le lac de* Gravelle, qui sert actuellement de réserve.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25.1.83 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 26-1-84 DÉBUT DE MATINÉE

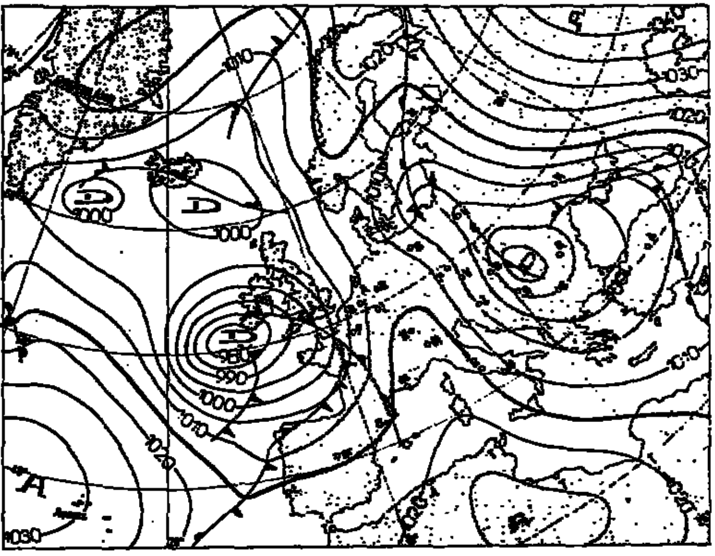


Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 janvier à 0 heure et le jeudi 26 janvier à 24 heures.

Après l'accalmie très temporaire de mercredi, une nouvelle perturbation très active, associée à un profond minimum, abordera dès mercredi soir l'ouest du pays.

Jeudi, une zone pluvieuse, précédée de neige dans l'intérieur, s'étendra dès le milieu de journée sur la moitié est du pays; elle sera suivie d'une traîne active s'étendant à tout le pays dans la soirée, avec nombreux passages nuageux accompagnés d'averses; l'instabilité deviendra très forte en fin d'après-midi par le nord-ouest avec renforcement des averses qui pourront être de neige. Les précipitations seront abondantes en toutes régions, principalement sur le sud ouest et l'ouest du Massif Central. Il neigera encore sur tous les massifs où le manteau neigeux est très instable, en particulier sur les Alpes du Nord. Les vents de sud-ouest, assez forts en début de journée, vont se renforcer et deviendront *très forts en fin d'après-midi* et souffleront de sud puis d'ouest de l'Aquitaine à la Manche où ils pourront atteindre la tempête. Les températures atteindront l'après-midi 5 à 10 degrés du Nord au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 26 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 janvier; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 janvier) : Ajaccio, 11 degrés et 9; Biarritz, 11 et 7; Bordeaux, 8 et 3; Bourges, 6 et –1; Brest, 7 et 1; Caen, 6 et 2; Cherbourg, 6 et 3; Clermont-Ferrand, 7 et 1; Dijon, 5 et 1; Grenoble-St-M-H, 7 et 1; Grenoble Saint-Geoirs, 5 et –2; Lille, 2 et –1; Lyon, 7 et 0; Marseille-Marignane, 9 et 3; Nancy, 2 et 1; Nantes, 8 et 2; *Nice-Côte d'Azur, 12 et* 4; Paris-Montsouris, 5 et 1; Paris-Orly, 4 et –1; Pau, 9 et 4; Perpignan, 9 et 5; Rennes, 7 et –1; Strasbourg, 5 et 1; Tours, 6 et 0; Toulouse, 8 et 4; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 7 degrés; Amsterdam, 2 et –1; Athènes, 15 et 10; Berlin, 5 et 0; Bonn, 2 et 1; Bruxelles, 2 et 0; Le Caire, *20 et 12; îles Canaries, 20 et 16; Copen*hague, 1 et 0; Dakar, 24 et 19; Djerba, 20 et 13; Genève, 3 et –1; Jérusalem, 14 et 7; Lisbonne, 15 et 6; Londres, 3 et –3; Luxembourg, 0 et –2; Madrid, 11 et –2; Moscou, 2 et –4; Nairobi, 27 et 20; New-York, 3 et –1; Palma-de-Majorque, 16 et 9; Rome, 13 et 0; Stockholm, –7 et –7; Tozeur, 22 et 12; Tunis, 17 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 25 janvier 1984 :

UNE LOI

● Relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédits.

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse, remplaçant l'accord du 22 juin 1973 modifiant l'accord du 5 juillet 1963 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne portant création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, signé à Bonn le 25 novembre 1983, ensemble un échange de lettres.

● Relatif à l'organisation des commémorations en 1984 et 1985 de hauts faits de la première et de la seconde guerre mondiale.

● Portant modification du décret du 30 septembre 1940, modifié par le décret du 19 mai 1959, sur le contrôle des internats annexés à des établissements d'enseignement public.

DES ARRÊTÉS

● Relatif au régime d'exonération *fiscale* afférent à *certaines* importations de biens.

● Fixant la majoration applicable à la fraction de capital des titres d'indemnisation venant à échéance au cours de l'année 1984.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 JANVIER

« Quartier de l'Opéra », 12 h 15, 10, boulevard Montmartre, Mme Legrégeois.

« La maison de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les impressionnistes au Jeu de Paume », 14 h 30, entrée (Art et promenade).

« La Conciergerie », 15 heures, hall (Ars Conférences).

« Gustave Moreau », 14 h 30, 14 rue de La Rochefoucauld (Arts et curiosités de Paris).

« Les catacombes », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La bibliothèque polonaise », 15 heures, 6, quai d'Orléans (Mme Hager).

« Maisons du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central (Paris pittoresque et insolite).

« *Les salons de l'Hôtel de Ville* », 14 h 30, entrée, sur la place (Paris et son histoire).

« *Le cœur de Paris* », *15 heures*, place du Châtelet (Paris autrefois).

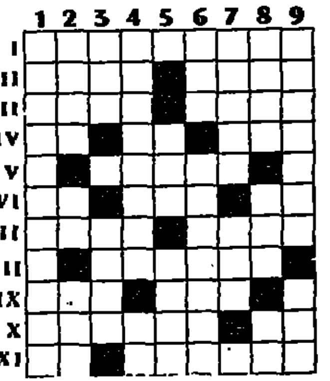
« Raphaël », 15 h 30, Grand Palais (*Visages de Paris*).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3632





HORIZONTALEMENT

I. *Freluche ou fanfreluche.* – II. Pour lui, souffler n'était pas jouer. Libère la conscience mais condamne le corps. – *III. Leurs* filles sont engageantes. Cœur ou estomac. – IV. Note. Personnel. Saisi par quelque chose d'empoignant. – V. Sur un marché persan. – VI. Négation. Toile qu'une « lingère » porte en tête et que nos grand-mères portaient comme dessous. Contracté. – VII. On l'acquitte ou la met au bloc. Blesse en piquant. – VIII. Pour lui, la grève de la faim est un exercice comme les autres. – IX. Epoque pendant laquelle on brasse plus de bière que d'affaires. Se parcourt plus rapidement que le journal. – X. *Se déguste dans les gargotes.* Brillance d'un louis ou d'un napoléon. – XI. Préposition. C'est souvent une étoile du soir au pays du Soleil-Levant.

VERTICALEMENT

1. Une belle décorée au front. – 2. Son excentricité ne fait rire personne. Satellite de Jupiter. Possessif. – 3. Flottante ou pas, elle émerge au-dessus d'une nappe. Pièce de magot chinois. – 4. Rosières dont le jardin n'a jamais été ensemencé. En liège. – 5. La maturité lui donne plus d'importance. Barbote plus qu'elle ne vole. – 6. Majeur ou Supérieur, selon le site. Masculin ne se conjuguant pas au féminin. – 7. Qui ont des difficultés à voir les choses simplement. Participe. – 8. L'équipage d'Elisabeth II. Foyer de bien des révolutions. Interjection. – 9. Rêve sans doute aux extatiques joies des amours impossibles. Orateur peu instructif.

Solution du problème n° 3631

Horizontalement

I. Comptines. – II. Opale. Obé! – III. Quoi? Stol. – IV. Us. Alain. – V. In. Bôt. – VI. Lanternes. – VII. Lin. Ses. – VIII. Amont. Oc. – IX. Gavé. Azur. – X. Energie. – XI. Stridente.

Verticalement

1. Coquillages. – 2. Opus. Aimant. – 3. Mao. Innover. – 4. Pliant. Néri. – 5. Té. Est. Gd. – 6. Sabre. Aïe ! – 7. Notions. Zen. – 8. Ehonté. Ou. – 9. Sel. Sucrée.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

LE TRAFIC FERROVIAIRE RESTE BLOQUÉ EN BRETAGNE

Le président de la chambre régionale d'agriculture refuse de rencontrer M. Mauroy

Le trafic ferroviaire demeurait interrompu, mercredi 25 janvier, sur la plupart des lignes de Bretagne, coupées en divers endroits par des manifestants agricoles. La circulation, selon la SNCF, a repris normalement depuis mardi soir sur les seuls axes Rennes-Paris et Rennes-Nantes. La journée de mardi a été marquée par des escarmouches entre les forces de l'ordre et les paysans, ceux-ci se relayant pour organiser des barrages volants, dans l'après-midi et dans la soirée. Les services de la SNCF ont dénombré, mercredi matin, plusieurs actes de malveillance, le plus grave ayant été commis entre Lamballe et Yffiniac, à Meslin, où des rails ont été découpés au chalumeau. *« Si un train s'était présenté, l'accident était imparable »*, a déclaré un responsable de la direction régionale de la SNCF. Les organisations agricoles ont fait savoir qu'ils n'étaient pas les commanditaires de ces actes, qu'elles pensent être une *« provocation »*. Dans le Finistère, le CDJA a été à la pointe de l'action, une action que conteste de plus en plus ouvertement la FDSEA de ce même département.

M. Alexis Gourvennec, leader économique de la Bretagne, a fait à cette occasion, à Pleyber-Christ, qui fut un des points chauds de la journée, une sorte de « rentrée syndicale ». De son côté, M. Guézou, président de la chambre régionale d'agriculture de Bretagne, a refusé de rencontrer M. Mauroy le vendredi 27 janvier, estimant que la délégation devait être composée plus largement des responsables socioprofessionnels bretons et des membres du Comité de salut économique de la Bretagne. Parmi eux, précisément, se trouve M. Alexis Gourvennec, qui, la semaine dernière, avait incité la délégation de ce même comité à ne pas se désolidariser de l'action de commando à la sous-préfecture de Brest.

Mardi encore, le CNJA, au plan national donc, a laissé prévoir un développement de la contestation paysanne tant que M. Riou, vice-président du CDJA du Finistère, serait incarcéré. M. Luc Guyau, président du CNJA, avait cependant considéré que l'invitation lancée par M. Mauroy pouvait être un signe d'apaisement. De son côté, la Confédération des travailleurs paysans estime que *« les actes de vandalisme ont été orchestrés par une minorité de gros éleveurs de porcs qui continuent à développer leur production et participent à l'élimination d'un grand nombre de paysans »*.

A LA MANIFESTATION DE BREST

Le CDJA du Finistère est accusé d'être manipulé par des forces de droite

De notre envoyée spéciale

Brest. – Mille cinq cents personnes environ participaient à Brest, mardi 24 janvier, à la manifestation organisée par les syndicats CGT, CFDT, FO, FEN, le Parti socialiste et le Parti communiste pour *« défendre la démocratie »*, après l'attaque de la sous-préfecture de Brest par les éleveurs de porcs.

La crise de l'agriculture bretonne mobilise-t-elle une région dont l'activité économique est largement dépendante du monde paysan ? On pouvait craindre que les Bretons ne profitent des événements de ces derniers jours pour contester la politique du gouvernement à l'égard de la région. On pouvait, à tout le moins, s'attendre à voir les partis autonomistes et indépendantistes faire leur cheval de bataille de la crise que traversent actuellement les éleveurs de porcs. Loin de là, la mise à sac de la sous-préfecture a, une fois de plus, souligné les divisions bretonnes et les dissensions du syndicalisme agricole.

Depuis vendredi, la condamnation de l'attaque de la sous-préfecture était unanime, mais, au-delà de cette réprobation, les commentaires se sont multipliés au sein des partis politiques et des syndicats. L'affaire était d'emblée politique. La CFDT qualifiait l'action du CDJA de *« fasciste »*. Les députés socialistes la *« condamnaient avec la plus grande fermeté »*. C'est pour *« donner un coup d'arrêt à la montée de la violence et défendre la démocratie »* qu'une manifestation a donc été organisée, mardi soir à Brest, par les syndicats et partis de gauche. *« L'affaire de Brest vient après l'attaque de l'hôtel des impôts de Carhaix et les déprédations de Quimper*, affirme-t-on à la CGT. *Nous ne pouvons tolérer de telles attaques qui ont des raisons politiques. »* Le Centre départemental des jeunes agriculteurs fut directement mis en cause au cours de la manifestation. *« Ce mouvement compte quatre cents adhérents. Il n'est pas représentatif du monde paysan*, affirmait un militant au cours de son intervention. *L'attaque de la sous-préfecture n'était pas une bavure, mais une action de commando froidement organisée et préméditée par le CDJA, qui est intimement lié à des forces et des hommes de droite. »*

M. Jean Peuziat, député socialiste de Douarnenez, affirme pour sa part que l'Etat n'est pas seul en cause. Les professionnels ont leur part de responsabilités. *« Le marché du porc est un marché libre. Or les acheteurs refusent de faire preuve de solidarité*, déclare M. Peuziat. *D'autre part, les fabricants d'aliments tirent le plus grand bénéfice de leur activité, au détriment des agriculteurs. »*

Du côté de l'opposition, on est *plus compréhensif*. M. Louis Orvën, président de l'assemblée départementale, rappelle que, *« à différentes reprises, le conseil général est intervenu pour attirer l'attention du gouvernement sur la gravité de la situation des agriculteurs et notamment des éleveurs de porcs »*.

Les partis autonomiste et indépendant (partis de gauche) ne peuvent soutenir un syndicat, le CDJA, jugé *« de droite »*. L'Union démocratique bretonne (partis autonomiste et socialiste) affirme que le gouvernement a sa part de responsabilité, car il n'a pas pris à temps les mesures attendues. Mais l'UDB condamne les militants du CDJA qu'il juge *« proches du RPR »*.

Les événements de ces derniers jours, enfin, ont souligné une fois de plus les divisions du monde agricole. Une réunion houleuse a eu lieu à Guipavas (Finistère), lundi soir, à l'occasion de laquelle les méthodes du CDJA et son libéralisme ont, une fois de plus, été mis en cause par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA).

Finalement, devant une opinion publique régionale peu mobilisée, les événements de ces jours derniers ne constitueront-ils qu'une péripétie de plus dans l'histoire du monde agricole breton, depuis les événements de 1961 ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

M. MAUROY : la pratique des « commandos » est inacceptable

Le premier ministre a invité les commissaires de la République, réunis mardi 24 janvier au ministère de l'intérieur (lire page 7), à faire preuve de fermeté contre les excès constatés dans les manifestations sur la voie publique. M. Mauroy a notamment déclaré : *« Si le dialogue et la concertation sont notre règle, il ne peut être toléré le recours à la violence gratuite, le saccage des locaux, les menaces contre les personnes ou l'interruption des communications. L'autorité de l'Etat doit être assurée avec fermeté (...). Les règles de la République sont claires. Personne ne peut se placer au-dessus des lois. Nul ne peut espérer résoudre des problèmes régionaux ou catégoriels par le recours à la violence.*

» Je sais bien qu'une habitude s'est instaurée, depuis des années, de voir des commandos d'agriculteurs se former dès que surgissent des difficultés ponctuelles. Cette pratique est inacceptable. D'autant que la solution de tels problèmes est, le plus souvent, dépendante de négociations européennes. Chacun doit assumer ses responsabilités.

« On reprend Pleyber-Christ »

De notre envoyée spéciale

Pleyber-Christ. – *« Fumiers ! »*. Sur la voie ferrée, la foule des manifestants hurle. Dans la nuit froide, viennent d'éclater les grenades lacrymogènes. Il est 22 heures. Les gendarmes font évacuer le poste annexe de la petite gare, occupé depuis 20 h 30 par trois cents agriculteurs. Retour sur la voie. Nouveaux jets de grenades. Un tracteur bloquant les rails prend feu. A quelques dizaines de mètres des silhouettes s'agitent, démontant des traverses, cassant une barrière. Un bruit mat de ferraille se mêle aux cris de colère. *« Il veulent la guerre, ils l'auront »*.

Mais on en restera là pour ce soir. M. Guy Rouet, secrétaire général du Centre départemental des jeunes agriculteurs perché sur un tracteur, reprend le meeting interrompu par l'intervention policière. De la voie ferrée on s'est simplement replié sur la voie publique. Les visages tendus guettent le moindre bruit. Que décide-t-on à présent ? C'est l'attente.

Au micro se succèdent les discours, égrenant le « ras-le-bol » des graves difficultés économiques touchant les éleveurs de porc, et des autres agriculteurs aussi. La *« nouvelle bataille du rail »* comme on dit ici, évoque celle, plus ancienne, de 1961. L'histoire bretonne se nourrit de ces combats.

Jeunes en révolte

« On n'a plus rien à perdre. C'est se battre ou crever. En plus on nous sanctionne », s'indigne un jeune éleveur. Vingt-sept ans, endetté *« jusqu'au cou »* il devra *« vider »* sa porcherie. *« Je n'aurai pas de chômage. Nous, on a même pas ce qu'ont les ouvriers. »* La foule, composée en majorité de jeunes, ne sait plus à quel saint se vouer. On évoque les Corses pour s'en singulariser. On souhaite agir comme les viticulteurs du Midi, faute d'avoir connu soi-même les grandes heures du passé agricole breton. Enfin, on se scandalise d'être traité différemment des Talbot : *« Ils ont fait des millions de dégâts. On ne les a pas foutu en tôle. Maire et Krasucki ont été reçus par Mauroy dès qu'ils l'ont voulu. »* Voilà où le bât blesse. Le premier ministre n'a pas, jusqu'à présent, accepté de rencontrer les dirigeants syndicaux agricoles. Il en a chargé M. Michel Rocard.

« Libérez Riou ! », scandent obstinément les manifestants. Riou, c'est le vice-président du CDJA incarcéré après la mise à sac de la sous-préfecture de Brest. Au micro, on fait place au tribun... Alexis Gourvennec, autrefois président du CNJA, maintenant président de la SICA (Société d'intérêt collectif agricole) de Saint-Pol-de-Léon, sait parler au cœur des agriculteurs. Il fut voici plus de vingt ans, en 1961, emprisonné pour avoir occupé la sous-préfecture de Morlaix. Aujourd'hui, c'est au tour de Jean-Jacques Riou. Les applaudissements crépitent lorsque l'orateur accuse le gouvernement. De « lui » viennent tous les maux. A « lui » revient ce soir *« la responsabilité de la provocation »*.

Harcèlement

La journée avait été un jeu de cache-cache permanent entre manifestants et forces de l'ordre. Ordre public contre guérilla paysanne : la mise en scène est au point.

Depuis la veille, la consigne syndicale était connue. A partir de 11 h 30 ce 24 janvier, aucun train ne devait circuler sur les voies bretonnes. Pleyber-Christ était le rendez-vous dans le Finistère.

Dès 11 h 30, deux cents manifestants avaient occupé la petite gare. Des camions obstruent la voie. Les responsables de la FDSEA et du CDJA ont pris tour à tour la parole, mais la division syndicale est à peine voilée malgré l'unité d'action réalisée ce jour. Dans l'assistance, cela passe mal. On connaissait le clivage politique : pro et antimajorité. Mais aujourd'hui cela devient négociateurs contre casseurs. Le débat sur la voie ferrée occupée tournera rapidement court. Les gendarmes mobiles font évacuer les lieux à la mi-journée. Sans rencontrer de résistance.

Sur les routes du canton, dans l'après-midi, on circulera beaucoup. Les voitures de police croisent d'autres voitures... Sur un pont désert, en rase campagne, s'arrête un véhicule. Les occupants se hâtent vers la voie ferrée en contrebas. En quelques minutes, elle est jonchée de pièces diverses. le véhicule repart aussitôt, pour une autre « opération ». Qui, en fin de journée, sera apte à mesurer ces blocages ? Le harcèlement est « la » réponse à la *« provocation policière »* de la mi-journée. *« On n'aime pas reculer devant les flics. On se préparait à négocier et on a eu les grenades »*, explique un manifestant. Tombe alors le mot de « ralliement » pour la soirée. Un symbole : *« On reprend Pleyber ! »* C'est chose faite à 20 h 30..., en l'absence des forces de police parties deux heures plus tôt. Elles réinterviennent à 22 heures. Une heure plus tard, le meeting reprend. Guy Rouet le conclura peu avant minuit : *« Bonne nuit. Rentrez chez vous pour recharger vos batteries. Les piquets prévus pour s'assurer du blocage sont maintenus. »* Le scénario du matin est reconduit. Pas de trains Paris-Bretagne, cette nuit, et demain sans doute...

DANIELLE ROUARD.

LA SITUATION

Renault

(Suite de la première page.)

Seule l'Allemagne fédérale fait exception : Renault y a légèrement progressé de 5,8 % sur un marché porteur (+ 13,7 %), ce qui signifie qu'en pénétration la Régie a légèrement décliné.

Cette évolution défavorable, Renault la doit d'abord à sa gamme, à ce que les syndicats appellent *« l'erreur de la direction sur la durée de vie des modèles en circulation »*. Certes, tout est relatif : Renault place quatre voitures aux quatre permières places du marché français. Mais la Renault-5, qui représentait 13,2 % des immatriculations en 1982 (et 15,47 % en 1981), est tombée à 10,6 % en 1983 et la R-4 est passée de 3,4 % à 3,1 %. Voilà pour un bas de gamme vieillissant. La R-11, avec 6,3 % des ventes, est venue concurrencer la R-9, tombée de 9,7 % à 6,9 %, et a précipité le déclin de la R-18 (de 7,1 % à 5,3 %) comme de la R-14 (de 2,2 % à 0,39 %). Enfin, dans le haut de gamme, la R-20 ne détient plus que 2 % du marché et la R-30, 0,25 %.

Cette baisse des ventes sur un marché stable a pour conséquence première de fragiliser un réseau désormais « surdimensionné ». La reprise de certains concessionnaires Talbot, libérés par la fusion, en 1981, des résaux Peugeot et Talbot (*« mais*, dit-on à la Régie, *on ne pouvait pas les laisser filer, les étrangers les auraient pris »*), rend nécessaire une pénétration du marché de l'ordre de 40 %. Aussi, en 1983, y a-t-il eu plus de faillites de concessionnaires qu'au cours des cinq années précédentes, et une trentaine de concessions – partiellement filialisées – seraient menacées.

« Ce problème n'est pas durable. C'est une question de dix-huit à vingt-quatre mois », dit-on au quai du Point-du-Jour, où l'on parie déjà sur le succès des nouveaux modèles : la R-25, dont le lancement a été annoncé très tôt – contrairement à l'habitude selon laquelle les constructeurs cachent le plus longtemps possible leurs nouveaux modèles pour ne pas tuer les anciens, – et la petite (en nom de code, la C-40) qui remplacera d'ici quinze mois la R-5 et la R-4. Cela permettra-t-il de remonter au-delà de 38 % du marché ? Certains dirigeants ne le pensent pas, d'autant que le risque est grand de lancer un nouveau modèle lorsque l'ancien (la R-5) détient encore 10 % du marché.

C'est alors que le sureffectif pourra être précisément estimé. En effet, ce ne sont pas tant les robots qui suppriment des emplois (l'accord qui vient d'être signé à Billancourt sur la peinture supprimera une soixantaine d'emplois, mais tous les peintres seront formés et reclassés) que la rationalisation de la production à partir de l'automatisation et de la conception même du produit. Là où il faut vingt personnes sur une chaîne non automatisée pour fabriquer un capot (un « pavillon »), il n'en faut plus que huit avec l'automatisation.

Ces deux époques, on peut les apercevoir à Billancourt, où est fabriquée la 4-L de conception très ancienne, alors qu'en même temps est installée une chaîne automatisée avec convoyeurs aériens pour construire la version utilitaire du nouveau bas de gamme (*la C-40*), dont la version standard sera fabriquée à *Flins. C'est dire qu'à Billancourt*, à Flins, au Mans, huit mille *emplois* pourraient être supprimés dans les trois ans à venir. Peut-être un peu moins si la direction suivait les vœux de la CGT de récupérer une partie de la sous-traitance.

Pas de licenciements

On se refuse à confirmer de tels chiffres à la Régie, mais on affirme qu'il n'y aura pas dans l'automobile d'opération chirurgicale. *« Une opération à la Talbot n'est pas nécessaire »*, précise-t-on. Il est vrai

Le rachat de Dunlop-France

LES CONVERSATIONS ONT REPRIS ENTRE SUMITOMO ET LES POUVOIRS PUBLICS

Le groupe japonais Sumitomo va-t-il racheter Dunlop-France ? Les conversations ont repris entre le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) et les représentants de l'entreprise nippone empêchés de quitter leur pays la semaine dernière par une tempête de neige.

Des deux candidats toujours en lice, Sumitomo paraît mieux placé que le manufacturier américain Firestone pour emporter l'affaire. Tandis que le projet soumis par ce dernier porte sur la reprise de la seule usine de pneus d'Amiens (Somme), le groupe japonais aurait soumis une proposition plus globale correspondant davantage au souci des pouvoirs publics de ne pas procéder à une « vente par appartements » de Dunlop.

Sumitomo aurait toutefois renoncé à reprendre la fabrique de roues du Bourget (deux cents personnes) et l'activité « Pneus poids lourds » de l'usine de Montluçon (Allier).

L'administration parviendra-t-elle à convaincre le géant nippon ? Quelle que soit la solution retenue, des réductions d'effectifs sont inévitables. Le CIRI se refusant à les chiffrer. Mais de source syndicale, on évalue entre mille cinq cents à deux mille les suppressions d'emplois.

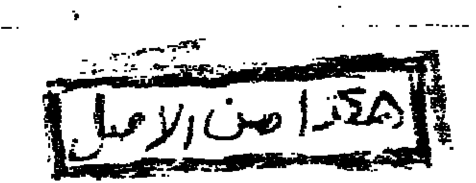
1 019 STAGES DE FORMATION ET 308 OFFRES D'EMPLOI ONT ÉTÉ PROPOSÉS AUX LICENCIÉS DE TALBOT

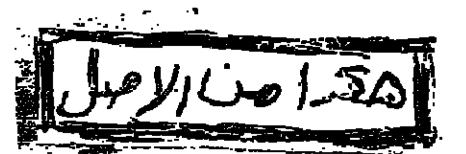
– Mille dix-neuf places dans des stages de formation et 308 offres d'emploi ont été proposés jusqu'à maintenant aux 1 905 ouvriers licenciés de Talbot, à l'issue de la réunion tripartite qui s'est achevée à Versailles, le 24 janvier, vers 20 heures.

Contrairement à ce qui était prévu, le problème du retour de certains des licenciés dans leur pays d'origine n'a pas été abordé au cours de cette rencontre direction de Peugeot-syndicats-pouvoirs publics, faute d'éléments d'information suffisants. Ce point devrait être à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, dont la date n'a pas été fixée.

En revanche, deux commissions techniques, où seront représentés les syndicats, vont être mises en place : l'une pour les questions relatives au reclassement de chaque licencié ; l'autre pour celles touchant à la formation.

Les 1 019 places dans des stages de formation sont ainsi réparties : 258 dans des stages AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) ; 461 dans d'autres organismes et 300 dans des stages de pré-formation. La plupart de ces stages doivent débuter en février, et les derniers commenceront en août. Trois cent huit offres d'emploi ont été proposées par des employeurs. Cependant, environ 500 licenciés n'ont pas encore fait connaître leurs souhaits. M. Daniel Eymery, directeur du personnel de l'usine Talbot à Poissy, a jugé la réunion *« très positive »*.





DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

au creux de la vague

qu'une dizaine de milliers d'emplois ont déjà été supprimés en six ans à la Régie et que Billancourt par exemple perd en moyenne huit cents emplois par an. *« Il y aura un FNE ou deux* (départs en préretraite à cinquante-six ans), *un plan de retour volontaire des immigrés a été présenté au comité d'entreprise, mais il n'y aura pas de licenciements. »*

Les immigrés sont d'ailleurs un problème moins aigu chez Renault que dans le groupe PSA. Les travailleurs étrangers, qui représentaient 21,54 % des effectifs totaux en 1973, ne forment plus que 17 % de ceux-ci. Et dans les deux usines où ils sont le plus implantés (Billancourt et Flins), ils sont en moindre nombre que les Français (de l'ordre de 40 %).

Le pari américain

Finalement – et quelles que soient les dissensions internes entre les hommes provoquées par ce déclin sur le marché français, – les vraies difficultés pour Renault ne tiennent pas tant à l'automobile. La gamme est en plein renouvellement ; la marque a sauvé dans les dernières semaines de l'année sa place de premier européen *menacée par Ford* ; la pari américain – quoi qu'en dise régulièrement la CGT – est en passe d'être réussi avec le retour dans le noir, à la fin de 1983, des deux filiales (American Motors et Mack, le constructeur de camions *détenu désormais à 45 %) et le développement* d'un fort courant d'échanges de la France vers les Etats-Unis ; enfin l'expansion internationale se poursuit avec une présence accrue au Mexique.

En revanche, Renault porte comme un boulet ses filiales camion et machinisme agricole. La part de *marché intérieur* de RVI *est tombée* de 50 % en 1975 à 36 % en 1983. Une évolution inquiétante lorsque l'on sait que, dans la plupart des grands pays, la marque nationale satisfait la plus grande partie des besoins intérieurs : 80 % en Allemagne *fédérale, 60 % en Italie, plus de* 85 % en Suède, 80 % en Grande-Bretagne et pratiquement 100 % aux Etats-Unis et au Japon. Malgré des efforts non négligeables à la grande exportation (Moyen-Orient, Algérie notamment), R-VI souffre *d'une concurrence accrue sur les* marchés extérieurs en crise (seuls les Etats-Unis se portent mieux), comme sur le marché national où des rabais sur les prix allant jusqu'à 40 % ne sont pas rares. En 1983, la production a ainsi baissé de 18 % quand *les effectifs n'ont maigri* que de 2,5 %.

Pour récupérer des parts de marché, R-VI a accru ses propres rabais, non sans effet (la firme est remontée au-dessus de 40 % à la fin de l'année pour les véhicules de plus de 5 tonnes), mais chaque camion vendu lui coûte de l'argent. Globalement, les pertes qui étaient de l'ordre de 700 millions de francs en 1982 devraient dépasser 1 milliard en 1983.

Aussi R-VI prépare-t-il une nouvelle réduction d'effectifs, la cinquième depuis la fusion de Berliet et de Saviem en 1978. Depuis lors, 7 000 personnes ont quitté l'entreprise qui compte encore 27 000 salariés. *D'ici 1986, il devrait en rester* quelque 22 000. En 1984, au moins, 1 500 personnes devraient partir, dont 1 100 en préretraite du Fonds national de l'emploi (FNE). Pour avoir beaucoup utilisé cette méthode ces dernières années, il faudra *procéder, pour résorber le sureffectif,* à des reconversions et à un recyclage, des mesures qui devraient être annoncées dans le courant du mois de février.

Le machinisme agricole ne se porte guère mieux, mais Renault, à la demande des pouvoirs *publics*, va y accroître son activité en créant, avec la filiale française en difficulté d'International Harvester, une société commune. Mais il est clair que, comme Fiat, Renault regroupe ses forces sur ce qui roule et sur la filière automobile (voir encadré) au détriment de la diversification tentée au milieu des années 70, à la fin de l'ère Dreyfus. Certaines filiales comme les moteurs Bernard et Renault Marine notamment paraissent à ce titre condamnées.

Reste à savoir si Renault va dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour tenir à l'avenir un *des tous premiers rôles mondiaux.* Les pertes des dernières années (près de 1,3 milliard de franc en 1982, de l'ordre de 2 milliards de francs en 1983) ont accentué l'endettement moyen et long terme (25 milliards de francs environ). Et d'ores et déjà la dégradation de l'autofinancement devrait amener une réduction des investissements en 1984 (après un effort important au cours des quatre dernières années).

Il est vrai que l'actionnaire principal qu'est l'Etat juge le montant des investissements bien élevé par rapport à la valeur ajoutée créée *(« l'ambiance chez Renault n'est pas,* dit-on, *à la productivité »).* Environ 8 milliards de francs seront toutefois dépensés en 1984, et les *investissements qualifiés de stratégiques* (nécessaires au renouvellement de la gamme) ne seront pas touchés. L'Etat jouera d'ailleurs son rôle d'actionnaire en fournissant près de un milliard de francs de fonds propres et quasi-fonds propres et *500 millions par le Fonds industriel* de modernisation.

Pour avoir mieux réagi que Peugeot, Renault n'en connaît pas moins les mêmes difficultés : une adaptation trop lente à un marché qui ne croît plus, comme à une concurrence *atténuée en France par les mesures* protectionnistes prises à l'encontre des Japonais. Voilà qui explique pour partie la pénétration des autres étrangères à un niveau record.

Alors que le marché français devrait baisser en 1984, la Régie devra faire le gros dos car ses résultats financiers, tout le monde en est convaincu, seront plus mauvais encore cette année qu'en 1983.

BRUNO DETHOMAS.

ACCORDS AVEC MATRA ET STANLEY

Maîtriser les composants de la voiture de demain

Renault devrait signer prochainement un accord avec Matra dans le domaine de la conception-*fabrication assistée par ordinateur* (CFAO). Les deux firmes ont déjà des produits performants dans ce secteur stratégique promis à une croissance rapide (+ 40 % par an). Il s'agirait dans une filiale commune à majorité Matra de rendre *compatible les produits* actuels (Unisurf et Surfapt pour Renault, Euclid pour Matra Data Vision) et de développer et commercialiser des produits communs. Une holding détenue à 65 % par Matra et 35 % par Renault prendrait une participation de 51 % dans Matra Data Vision.

Dans le même temps, Renault négocie avec la firme japonaise Stanley un accord sur les cristaux liquides et avec une firme américaine un accord sur les céramiques à haute performance.

Des trois révolutions que *connaît l'industrie automobile*, deux font l'objet de larges débats : l'automatisation et ses conséquences sur le contenu du travail, donc sur les qualifications. Mais la remise en cause du « système automobile » apparaît moins.

Jusqu'à présent, des machines-outils de fabrication au *moindre composant*, les constructeurs imposaient leur loi à leurs sous-traitants. Avec les évolutions technologiques – l'utilisation de matériaux nouveaux, l'introduction de l'électronique, – le risque est donc grand pour les *firmes automobiles de perdre* une partie de leurs pouvoirs. Particulièrement dans un pays comme la France, qui a pris un retard considérable dans ces domaines, la dépendance à l'égard de fournisseurs étrangers peut être un lourd *handicap*.

Renault a senti le danger et décidé très tôt de réagir et de maîtriser la technique de tous les composants essentiels. *« Si nous avons perdu le championnat du monde de formule 1 l'an passé, c'est parce que nous ne fabriquions pas nous-mêmes nos turbos »*, dit-on à la Régie. Mais parce que le constructeur national avait pris du retard, il a choisi une stratégie à la japonaise : création *de filiales* communes ; accords de coopération ou de licence avec les détenteurs de ces techniques, dont il entend avoir la maîtrise.

Pour ce qui concerne les outils de production, Renault s'est préoccupé, dès 1974, de robotique, avec la création d'une direction déléguée aux automatismes. La Régie est d'ailleurs d'ores et déjà le leader français de ce domaine, et a créé avec le firme américaine Ransburg Corporation une filiale à Indianapolis. Depuis le 1er janvier 1984, l'ensemble des activités « productique » (1,6 milliard de francs de chiffre d'affaires *et 3 200 emplois*) ont été regroupées dans une filiale, Renault automation. Celle-ci comporte des activités automatisme : SEIV (automates de mesures), ACMA-robotique et la partie automates de la Société mécanique de Castres (SMC) ; un département machines-outils avec Renault machines-outils, la SMC et ACMA *machines spéciales ; enfin l'ingénierie* avec la SERI, la SIRCES et la SOFERMO. C'est Renault automation qui a créé en novembre 1983 avec Coherent Radiation, le chef de file américain du laser industriel, une filiale *commune* (Laser Systemes) chargée de concevoir, dessiner et commercialiser des machines utilisant des sources laser (utilisé dans l'industrie pour la découpe, le perçage, la soudure ou le traitement thermique). C'est aussi cette filiale qui a décidé en décembre d'un rapprochement avec Merlin-Gérin, filiale de Schneider, pour la fabrication d'automates programmables (*le Monde* du 17 décembre). C'est elle aussi qui va signer *cet accord avec Matra.*

Dans le même temps Renault s'est préoccupé de l'évolution des composants automobiles. La Régie avait commencé, en 1978, par la création, avec la firme américaine Bendix, d'une filiale commune – Renix – (51 % Renault, 49 % Bendix) pour étudier, mettre au point et fabriquer des systèmes électroniques pour le contrôle des moteurs. L'électronique *représentera* 10 % du prix de revient des véhicules en 1985 et peut-être 20 % dès la fin de la décennie. Allumage électonique et régulateurs de vitesse sont *déjà commercialisés par cette société en plein développement.*

L'accord en cours de négociation avec la firme japonaise Stanley sur la maîtrise des cristaux liquides (indispensables à l'avenir pour l'affichage des *tableaux de bord*), *comme celui* discuté en compagnie d'une autre société française avec une firme américaine sur les céramiques à haute performance (capables de supporter de très hautes températures et permettant des moteurs *à moindre consommation*) vont dans le même sens.

La voiture de l'avenir disposera *d'un ordinateur de bord* qui informera le conducteur des conditions de circulation, de l'état de la route, veillera à la température intérieure, allumera les phares, réglera la vitesse, etc. Quant à son moteur, il sera beaucoup plus *performant* grâce, notamment, à l'utilisation de matériaux nouveaux comme les céramiques. Toutes ces techniques, Renault entend en être maître en reconstruisant une *« filière automobile »*. Et l'objectif est clairement affiché : être le cinquième ou sixième constructeur mondial à la fin des années 80. – B. D.

Le gouvernement s'engage à ne fermer aucun grand chantier naval

M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, qui a reçu le 24 janvier les délégués syndicaux de la *construction navale et les dirigeants* des grands chantiers, a fait connaître quelles « orientations de production » avaient été retenues par le gouvernement pour ce secteur. En 1984, les pouvoirs publics s'engagent à soutenir, par le biais des subventions budgétaires, un volume total de commandes de 260 000 à 280 000 tonneaux de jauge brute compensés (1) au lieu de 200 000 en 1982 et 105 000 en 1983. Mais le secrétaire d'Etat s'est refusé à dire quel serait le niveau des aides financières de l'Etat en 1984, précisant seulement que les aides se négocieraient cas par cas en fonction des commandes qui se présenteront.

M. Lengagne a aussi indiqué que, d'ici à la fin de février, les commandes de cinq navires seront annoncées. On *croit savoir qu'il* s'agirait de car-ferries (notamment pour le Maroc et pour la SNCF ou la SNCM), d'une drague, et de cargos pour Delmas-Vieljeux, mais d'autres négociations sont en cours avec la Corée du Sud (marine militaire), le *Mexique ou des armateurs étrangers* de paquebots.

Au plan social, M. Lengagne a annoncé qu'aucun des cinq sites (Dunkerque, Saint-Nazaire, Nantes, La Ciotat, La Seyne) ne serait fermé et qu'il n'y aurait pas de licenciements. Certes, *il* faut s'attendre à des diminutions d'effectifs importantes, mais seulement par les jeux des contrats de reconversion, des préretraites ou d'autres formules : *« Un dispositif social spécial sera mis en place »* et *« des négociations site par site seront engagées entre les pouvoirs publics, les syndicats et les représentatns des groupes industriels. »*

C'est au cours de ces réunions de concertation que seront *envisagées*, aussi, les actions susceptibles de relancer la recherche technologique dans les chantiers, la productivité et la coopération avec des pays étrangers.

A propos du cas particulier des Chantiers du Nord et de la Méditerranée, dont la situation financière est très préoccupante et dont les salariés avaient le jour même organisé une grande manifestation à Paris, M. Lengagne a annoncé que le gouvernement leur avait accordé une nouvelle aide de 130 millions de francs (qui s'ajoute à celle de 720 millions de décembre 1983), *« pour éviter un dépôt de bilan ».* Mais un contrôle *« extrêmement strict sera exercé sur l'entreprise »*, précise le ministre, qui passera devant le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI). Un audit sera demandé auquel les syndicats seront associés.

F. Gr.

(1) *Le* tonneau de jauge brute compensé (TJBC) est l'unité de production utilisée dans la construction navale. Il est utilisé pour exprimer en réalité le nombre d'heures de travail nécessaires pour construire un navire. A titre d'exemple, un cargo grumier de 33 000 tonnes (comme ceux que projette de construire Delmas-Vieljeux) représente 18 000 TJBC et environ neuf cent mille heures de travail.









ÉTRANGER

La Banque du Vatican pourrait accepter de payer une partie des dettes du Banco Ambrosiano

Rome. — Alors que sera bientôt présenté au Parlement *le texte du nouveau* concordat entre l'Etat italien et le Vatican — en remplacement des vétustes accords du Latran (1929). — se profile la solution d'une affaire qui ne manquera pas de créer un précédent dans les relations entre les deux parties : les rapports *entre l'Institut* pour les œuvres de religion (IOR), la Banque du Vatican et l'ancien Banco Ambrosiano de Roberto Calvi.

Sur le plan judiciaire, Mgr Marcinkus, président de l'IOR, et deux autres dirigeants de celui-ci, MM. *Luigi* Mennini et de Strobel, objets d'une enquête de la part du parquet de Milan sur leur responsabilité dans le krach de l'Ambrosiano, ont fait recours en Cassation pour que leur soit reconnue l'immunité, en vertu précisément des accords de Latran.

Sur le plan financier, cependant, il semble que l'IOR soit désormais prêt à accepter un accord avec *le consortium des banques étrangères* créditrices de l'ancien Ambrosiano, acceptant *de facto* une responsabilité dans la banqueroute retentissante de Roberto Calvi.

De notre correspondant

Un éventuel règlement du contentieux ouvert par le krach du Banco Ambrosiano *pose des questions* d'ordre technique mais aussi des questions politiques.

En ce qui concerne les premières, lorsque Banco Ambrosiano fut mis *en liquidation*, avec un passif de 1,3 milliard de dollars, un consortium de *sauvetage composé de sept* banques (trois publiques et quatre privées) en reprit la gestion sous la forme du Nuovo Banco Ambrosiano. Le consortium assuma une partie des dettes, et la Banque d'Italie une autre. Mais cette dernière exclut de *tout remboursement* les quatre-vingt-neuf banques étrangères créditrices du Banco Ambrosiano Holding, faisant valoir que celui-ci n'était pas soumis à sa juridiction.

En mars dernier, les quatre-vingt-neuf banques formèrent un consortium *dirigé par les banques* anglaises National Westminster et Midland, qui intenta une action contre les liquidateurs du Banco Ambrosiano pour récupérer les 450 millions de dollars prêtés à sa filiale du Luxembourg. Progressivement, *les autorités italiennes* s'acheminèrent vers un compromis qui, en gros, revenait à rembourser la moitié des sommes réclamées. Restait à savoir qui allait payer.

Parallèlement avait été mise en place, début 1983, une commission mixte italo-vaticane composée de six experts pour essayer de situer les responsabilités que pouvait avoir l'IOR à l'égard de l'Ambrosiano (1). Cette commission a *déposé ses conclusions dans un* document dont la rédaction a été achevée à la fin de l'année dernière, et qui n'a pas été publié. En fait, il semble qu'aucun accord ne soit intervenu *entre les experts en ce qui* concerne la responsabilité de l'IOR. Ceux nommés par le Vatican *soutiennent* en substance la thèse officielle de celui-ci, selon laquelle l'IOR n'aurait pas été tenu au courant des opérations menées par Roberto Calvi. Pour les experts nommés par l'Etat italien, en revanche, l'IOR *utilisait ce dernier comme mandataire*, et les lettres de patronage signées par Mgr Marcinkus ne firent que confirmer cet état de fait.

Aucun accord n'étant possible sur le plan technique, la question ne pouvait se résoudre que sur le plan politique, c'est-à-dire directement entre la secrétairerie d'Etat vaticane et le gouvernement italien. Les négociations se sont déroulées à plusieurs niveaux et ont été marquées par les pressions que l'Etat italien a exercées sur le Saint-Siège. D'abord, sur le plan *judiciaire, la magistrature de* Milan a procédé, en décembre, à la confiscation des biens d'une cinquantaine de personnes dans le cadre de l'enquête sur le krach de l'Ambrosiano. Outre MM. Pesenti, Angelo Rizzoli, Bruno Tassan Din, etc., *étaient également objet de* ces mesures trois fonctionnaires de l'IOR (MM. Mennini, Pellegrino et de Strobel), c'est-à-dire les plus proches collaborateurs de Mgr Marcinkus. Lui-même était placé sous enquête, mais il a été impossible de *mettre* sous séquestre des biens lui appartenant étant donné qu'il ne possède rien en territoire italien. Au niveau international, d'autre part, planait sur l'IOR la menace d'une action judiciaire de la part des quatre-vingt-neuf banques qui, se *surperposant à celle menée en Italie*, ne pouvait que mettre le Saint-Siège dans une position embarrassante.

A ces pressions s'ajoutaient celles, plus diffuses, qu'exerçaient les autorités italiennes sur le Vatican en faisant comprendre qu'il serait très difficile *de parvenir à la signature d'un* nouveau concordat sans un compromis sur l'affaire IOR-Ambrosiano.

Un accord entre l'IOR et les banques étrangères pourrait constituer, de ce point de vue, une première étape, aplanissant les difficultés entre le Vatican et l'Italie et redonnant à la banque vaticane une *certaine crédibilité sur le plan national.*

Les difficultés qui subsistent tiennent essentiellement à la forme : le Vatican, même s'il est d'accord pour rembourser une part des sommes *englouties dans la faillite de* l'Ambrosiano, ne tient pas à paraître endosser une responsabilité dans les trafics illégaux de Roberto Calvi. Cependant, en acceptant de payer les créditeurs de l'Ambrosiano, l'IOR *semble de facto* reconnaître la réalité des rapports qu'il entretenait avec ce dernier *et reconnaître également* la validité des lettres de patronage signées par Mgr Marcinkus. Une situation embarrassante, qui mobilisera assurément toute la casuistique vaticane pour être résolue. — Ph. P.

(1) Cette commission n'a rien à voir avec le comité de trois experts laïcs (parmi lesquels figure M. de Weck, ancien président de l'Union des banques suisses) créé à la demande de la secrétairerie d'Etat en juillet 1982 pour enquêter sur la nature exacte des liens entre l'IOR et Banco Ambrosiano.

PRÉCISION. — Evoquant le lancement par la société américaine Apple d'un micro-ordinateur, nous avons imprimé dans notre première édition du *Monde* daté 25 janvier que le Macintosh en version de base coûtait aux Etats-Unis 25 000 dollars. Il s'agissait, bien entendu, de 2 500 dollars, chiffre qui figurait dans les éditions suivantes.

ÉNERGIE

Grandes manœuvres autour de l'« or noir » américain

Alors que la spectaculaire *bataille boursière* opposant depuis plusieurs semaines Texaco à Pennzoil pour le contrôle de Getty Oil vient à nouveau de rebondir, le second *groupe pétrolier* mondial Royal Dutch Shell a créé la surprise, *mardi 24 janvier à Wall Street*, en lançant une offre publique d'achat de 5,2 milliards de dollars (44,7 milliards de francs) sur les 30,5 % du capital de sa filiale *américaine* Shell Oil qui restaient jusqu'ici répartis dans le public. *Cette offre, succédant à une* série d'opérations boursières de plus ou moins grande envergure depuis plusieurs mois dans le secteur pétrolier (Mesa-Gulf, Occidental Petroleum-Cities services, Burlington Northern-El *Paso, etc.), confirme l'intérêt* renouvelé des compagnies pétrolières pour les Etats-Unis, l'un des seuls pays au monde où l'exploration et la production demeurent à la fois sûres et rentables. Cet intérêt est soutenu *par la reprise qui s'amorce, la* diminution récente du coût d'exploration, l'ouverture de vastes domaines de permis pétroliers par l'administration et enfin par le fait que de nombreuses sociétés pétrolières sont *sous-cotées, rendant l'accès à* ces réserves plus intéressant par des rachats en Bourse.

Dans le cas de Shell Oil, par exemple, des analystes financiers, *cités par le Wall Street Journal*, soulignent que le prix *offert par la maison mère* (55 dollars par action) reste relativement faible, bien que supérieur au cours réel observé avant le lancement de l'OPA (44 *dollars par action). Le second* groupe mondial a expliqué dans un communiqué que cette opération *était jugée souhaitable en* raison de l'importance croissante du marché américain dans l'économie pétrolière mondiale, et afin d'éviter les *« conflits d'intérêts »* dans la planification des activités mondiales du groupe. *Le groupe n'a cependant pas* précisé quels types d'activités pourraient être source de conflits d'intérêts avec ses actionnaires minoritaires aux Etats-Unis, et un *certain nombre d'analystes se* demandent si le groupe anglo-*néerlandais n'a pas cherché en* réalité à écarter la possibilité d'une offre d'achat venue de l'extérieur sur cette part du capital. Sauf offre concurrente, il *semble en effet quasiment* acquis que l'offre du groupe devrait être acceptée par sa *filiale américaine* — dont il contrôle 69,5 % du capital.

En comparaison, le prix proposé par Texaco et Pennzoil pour *le rachat* de Getty paraît très élevé. La concurrence entre les deux sociétés qui se fonde sur les querelles internes de la famille Getty, principal action*naire a, en effet, fait monter les* enchères. De 112,5 dollars par action (offre initiale de Pennzoil), le prix offert est passé à 125 dollars (première offre de Texaco) puis 128 dollars, dernier prix annoncé par Texaco après que *Pennzoil se fut aligné sur sa première* offre. Sur cette base, l'acquisition de Getty Oil par Texaco devrait coûter au groupe 10,12 milliards de dollars (87 milliards de francs), soit le prix le plus élevé jamais offert *aux Etats-Unis pour le rachat* d'une compagnie.

V. M.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,6330	8,6350	+ 155	+ 205	+ 320	+ 390	+ 920	+ 1060
$ can.	6,9119	6,9152	+ 122	+ 172	+ 254	+ 328	+ 751	+ 874
Yen (100)	3,6838	3,6862	+ 173	+ 201	+ 339	+ 377	+ 1047	+ 1118
DM	3,0568	3,0583	+ 154	+ 176	+ 305	+ 337	+ 888	+ 948
Florin	2,7173	2,7188	+ 131	+ 154	+ 264	+ 293	+ 787	+ 842
F.B. (100)	14,9774	14,9848	+ 85	+ 220	+ 110	+ 315	+ 292	+ 667
F.S.	3,8437	3,8463	+ 277	+ 308	+ 545	+ 586	+ 1563	+ 1645
L (1 000)	5,0329	5,0356	− 252	− 173	− 455	− 356	− 1308	− 1160
£	12,0897	12,0985	+ 255	+ 345	+ 545	+ 665	+ 1545	+ 1788

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	9 3/4	10 1/8
DM	5 3/16	5 11/16	5 9/16	5 15/16	5 11/16	6 1/16	6 1/16	6 7/16
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 13/16	6 3/16	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	9 5/8	10 3/8	10 1/2	11 3/8	10 15/16	11 3/4	11 1/4	12 1/16
F.S.	1 1/8	1 7/8	3	3 3/8	3 3/16	3 9/16	3 13/16	4 3/16
L (1 000)	16 1/8	16 5/8	16 1/2	17 1/2	16 3/4	17 3/4	17 1/4	18 1/16
£	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 3/16	9 9/16	9 7/16	9 13/16
F. franç.	11 7/8	12	12	12 3/8	12 1/4	12 3/4	13 5/8	14 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

RELANCÉS DEPUIS SIX MOIS PAR M. JACK RALITE

Les contrats emploi-formation obtiennent un succès très relatif

M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, a présenté le 24 janvier à la presse un bilan *à mi-parcours* de la campagne 1983-1984 pour les contrats emploi-formation qui s'adressent aux jeunes âgés de dix-huit à vingt-cinq ans.

En 1983, alors que le dispositif ne comprenait qu'un seul type de contrat, 79 170 stagiaires avaient *bénéficié d'un contrat* emploi-formation (CEF), soit 2 918 de plus qu'en 1982. Depuis la « *table ronde* » du 20 mai 1983 sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, deux nouveaux types de contrats avaient été adjoints au *programme initial*, le contrat d'emploi-adaptation (CEA) et le contrat d'emploi-orientation (CEO), de façon que le ministère de M. Jack Ralite puisse atteindre un objectif ambitieux de 200 000 contrats en 1983-1984. A raison de 100 000 contrats emploi-formation, 50 000 contrats emploi-adaptation *et 50 000 contrats* emploi-orientation, le dispositif devait en outre s'intégrer dans le cadre d'une opération plus vaste, coordonnée par le premier ministre, et dont M. Pierre Mauroy réaffirmait, le 29 novembre 1983, qu'elle ne *concernerait* pas moins de 850 000 jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans.

Après six mois de prospection pendant lesquels M. Jack Ralite n'a pas *ménagé ses efforts, notamment* au cours du dernier trimestre de 1983, le résultat n'est malheureusement pas à la hauteur des ambitions affichées. 40 042 contrats ont été signés — 42 565 si l'on y ajoute les conventions cadres, — dont 29 455 CEF, 8 895 CEA *et* 1 692 CEO, *qui* sont à comparer aux 38 746 obtenus l'an passé à pareille époque quand l'objectif n'était guère que de 100 000.

Si succès il y a, celui-ci est tout relatif, et on en convient aisément au ministère de l'emploi. Deux raisons, *essentiellement*, aident à expliquer le phénomène.

Dans une période de crise aggravée du marché du travail, alors que les offres d'emploi baissent de 38 % *d'une année sur l'autre*, il devient difficile d'améliorer les résultats d'un dispositif, *aussi incitatif soit-il.*

De plus, les partenaires sociaux, sauf la CGT, ont signé l'accord du *26 octobre sur la formation en alternance* dans les entreprises, qui apparaît, peu ou prou, en concurrence avec le dispositif de M. Ralite et nuit certainement à son efficacité.

Les contrats emploi-formation-production

C'est sans doute pourquoi, au cours de sa conférence de presse, M. Jack Ralite a largement développé une idée qui lui tient à cœur, celle des contrats d'emploi-*formation-production*, adoptée « *à titre expérimental* » par le conseil des ministres du 26 octobre 1983. Un cadre détaché du groupe Thomson, M. Jacques Grossard, a été chargé d'en vérifier le bien-fondé. Il s'agit de mettre en rapport, pour la *production d'un bien intermédiaire* n'existant pas sur le marché français, une entreprise cliente et un fournisseur. A ce contrat commercial est associé un contrat avec l'Etat qui fournit pendant trois ans une aide de 40 000 F par emploi créé.

Un premier recensement a permis l'examen de 140 dossiers, dont 45 concernent des productions nouvelles. Cinq d'entre eux pourraient être prochainement acceptés, ce qui correspondrait à la création de 140 emplois.

Contrats de solidarité préretraite : 195 000 bénéficiaires

A terme, *c'est-à-dire pour 1985*, les contrats emploi-formation-production pourraient aboutir à la création de 20 000 emplois supplémentaires, assure M. Ralite, à un moment où les contrats emploi-formation « traditionnels » seraient *ramenés, de façon réaliste*, au chiffre de 130 000.

Par ailleurs, selon une étude du ministère, les conditions d'application des contrats de solidarité pour les départs en préretraite ou en préretraite progressive ont été respectées.

Au 31 décembre 1982, 28 756 entreprises avaient signé un contrat de solidarité ouvrant le droit à la préretraite pour 315 000 personnes à condition, toutefois, de maintenir *l'effectif global et de procéder à* des embauches équivalentes au nombre des départs.

A la fin du mois de novembre 1983, 60 % des salarié intéressés, soit 195 000 personnes, avaient opté pour cette solution (sur les 8 000 à qui on avait proposé une préretraite progressive, 1 150 avaient finalement accepté). A la même date, l'ensemble des entreprises signataires avaient vu leurs effectifs salariés augmenter de 4,6 % ; ce qui tend à prouver que globalement elles ont *été au-delà d'une application* stricte des clauses du contrat.

A. Le.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNI-RÉGIONS

L'assemblée ordinaire du 12 janvier 1984 de cette Sicav du Crédit agricole a approuvé la mise en paiement, au titre du premier exercice clos le 30 septembre 1983, d'un dividende net de 79,85 F par action représentant un revenu global *de 92,46 F, dont 12,61 F d'impôt déjà* payé au Trésor.

Ce dividende net est mis en paiement à la Caisse nationale de Crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des caisses régionales de Crédit agricole mutuel depuis le 14 janvier 1984.

Les actionnaires peuvent réinvestir ce dividende net en actions de la Sicav en franchise totale de droits d'entrée jusqu'au 14 avril 1984.

La valeur liquidative d'UNI-RÉGIONS au 31 décembre 1983 s'élevait à 1.405,63 F marquant une progression de + 37,4 % depuis le 6 décembre 1982, date de son ouverture au public.

DUMEZ

Messieurs les actionnaires sont informés qu'un acompte d'un montant net *de 10 francs, ouvrant droit* à un avoir fiscal de 5 francs, à valoir sur le dividende à verser au titre de l'exercice 1983, sera mis en paiement sur présentation du coupon nº 27, à compter du 7 février 1984, aux guichets du Crédit Lyonnais, du Crédit du Nord, de la Banque Transatlantique, de la Société Générale, de la Banque de l'Entreprise, de la Banque Nationale de Paris et du Crédit Commercial de France.

CdF INTERNATIONAL

A la *suite* du remplacement, intervenu en septembre 1983, de M. Jean-*Claude SORE par M. Jean BONNEFONT* à la présidence de CdF International, le conseil d'administration de cette société vient de désigner de nouveaux représentants dans tous les conseils de ses filiales et participations.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 9,90 % - 1979

Les intérêts courus du 28 janvier 1983 au 27 janvier 1984 seront payables à partir du 28 janvier 1984 à raison de 178,20 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon nº 5 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,80 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 29,68 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 146,64 F.

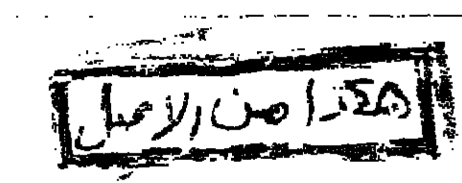
A compter de la même date, les obligations comprises dans *la série de numéros* 301 765 à 318041 sortis au tirage *au sort du 1er décembre 1983* cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon nº 6 au 28 janvier 1985 attaché.

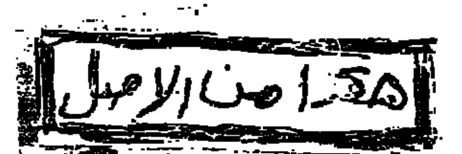
Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la CNT, 3, rue de l'Arrivée, Paris-15e, aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris, Société générale, Banque Paribas, Banque Indosuez, Crédit commercial de France, Caisse des dépôts et consignations, Caisse nationale de crédit agricole, Crédit industriel et commercial, Caisse centrale des Banques populaires, Crédit du Nord, l'*Européenne de Banque*, MM. Lazard Frères et Cie, Banque de l'*Union européenne, Banque Vernes et* commerciale de Paris, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Société marseillaise de crédit, Société centrale de banque, Société générale alsacienne de banque.

Il est rappelé :

— d'une *part*, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés *directement aux titulaires par la CNT* ;

— d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 janvier

Le train de hausses est reparti

Bloqué puis freiné le temps d'une liquidation, le train de hausses est reparti, hier mardi, à la Bourse de Paris. Et bien reparti. D'entrée de jeu, l'action Avions Marcel Dassault était réservée à 540 F (505 F lundi), pour monter finalement de 12,5 %.

Par la suite, un peu partout, les cours se remirent à pétiller joyeusement (CFP, Creusot, Compagnie Bancaire, L'Oréal, Redoute, Bic, Pernod, Lafarge, et bien d'autres).

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 2,6 % environ.

Toujours en possession d'abondantes liquidités, les opérateurs s'en sont donnés à cœur joie. Ils ont désormais, il est vrai, un mois devant eux pour ajuster leurs positions. Mais nul n'y songeait. L'essentiel était d'acheter avant que la marchandise ne soit devenue trop chère. « Mais ne l'est-elle pas déjà ? », *disait un habitué. Apparemment non, mais c'est affaire d'appréciation.*

A l'évidence, ce n'est plus Wall Street qui donne le ton. Autour de la corbeille, nul n'évoquait sa chute de lundi. Comme le disait un professionnel, Paris semble entrer dans un cycle infernal de hausses. L'effet boule de neige, en quelque sorte.

En tout cas, le mouvement a pris d'autant plus d'ampleur que les baisses ont été pratiquement inexistantes. Le phénomène mérite d'être signalé car il est significatif du climat d'euphorie.

Le taux de l'argent placé en report a été fixé à 12 1/4 % contre 13 7/8 %.

Chute de l'or à Londres avec le prix de l'once de métal précieux revenu à 365,20 dollars contre 371,35 dollars. A Paris, le lingot, grâce à la fermeté du dollar, a circonscrit sa perte à 1 250 F pour coter 101 750 F. Le napoléon a fait cavalier seul et repris 2 F à 648 F.

Le volume des transactions a un peu diminué : 8,20 millions de francs contre 8,72 millions.

NEW-YORK

Très irrégulier

Une tentative de reprise, en cours de séance, a échoué, mardi, à Wall Street, et le terrain regagné a été perdu, l'indice des industrielles s'établissant, en clôture, à 1 242,87 (– 1,57 point), soit son niveau le plus bas depuis le 20 décembre dernier.

Cependant, malgré une forte dominance à l'irrégularité, le marché avait quand même une mine meilleure. Le bilan de la journée en témoigne. Sur 2 009 valeurs traitées, 823 ont monté, 738 ont baissé et 448 n'ont pas varié.

Surtout, l'activité a été beaucoup plus importante, et 103,46 millions de titres ont changé de mains, contre 82 millions la veille. Aucune nouvelle vraiment de nature à encourager n'est parvenue sur le marché. Au contraire, la baisse, en 1983, des bénéfices (– 25,5 %) de Merryll Lynch, surtout d'Union Carbide (– 74,4 %), avec une perte à la clé pour le quatrième trimestre, a jeté un sérieux froid. Mais les OPA dans le secteur pétrolier (Royal Dutch sur Shell Oil, Texaco sur Getty Oil en combat singulier avec Pennzoil) ont contribué à raviver la spéculation et, du même coup, à revigorer un peu le marché. Ajoutons que la faible hausse (+ 0,3 %) de l'indice des prix à la consommation, en décembre, a produit une bonne impression.

Autour du « Big Board », les investisseurs étaient, cependant, assez nerveux, attendant avec impatience le discours sur l'état de l'Union que le président Reagan doit prononcer jeudi soir.

VALEURS	Cours du 23 janv.	Cours du 24 janv.
Alcoa	45	44 5/8
A.T.T.	66	66 3/8
Boeing	47 7/8	47 5/8
Chase Manhattan Bank	48 5/8	49 1/4
Du Pont de Nemours	51	51 1/8
Eastman Kodak	71 3/4	73 1/8
Exxon	38 1/4	38 3/4
Ford	43 1/2	43 7/8
General Electric	56	55 1/2
General Foods	53 7/8	54
General Motors	76 1/2	78 3/8
Goodyear	28 1/2	28 5/8
I.B.M.	116 1/4	116 3/4
I.T.T.	45 1/2	45 5/8
Mobil Oil	29 7/8	30 1/2
Pfizer	37 1/2	37 1/8
Schlumberger	46 3/4	47 5/8
Texaco	37 5/8	37 3/4
U.A.L. Inc.	39 1/8	39
Union Carbide	60 1/2	58 1/4
U.S. Steel	31 7/8	31 3/4
Westinghouse	53 1/2	53 3/4
Xerox Corp.	48 3/8	48 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EXXON. — Les résultats du groupe américain, premier pétrolier mondial, se sont sensiblement améliorés en 1982. Malgré un chiffre d'affaires en baisse de 8,6 % (94,59 milliards de dollars, contre 103,56 milliards), le bénéfice net du groupe progresse de 18,9 % pour atteindre 4,98 milliards de dollars (contre 4,19 milliards). Il n'y a cependant pas de miracle. Dans un communiqué, Exxon précise que ses investissements et dépenses de prospection ont diminué de 20 %, dont le montant, à l'échelon mondial, est revenu à 9,1 milliards de dollars. Toutefois, les dirigeants du groupe ajoutent que, dans l'ensemble, le secteur pétrolier semble se redresser lentement du fait d'une amélioration de la demande par rapport à la situation, très sérieusement déprimée et instable, qui prévalait il y a un an. Exxon a, pour sa part, bénéficié, en 1983, d'une augmentation de sa production en mer du Nord et des effets des efforts déployés pour accroître l'efficacité et la productivité.

DEGRÉMONT. — Compte tenu de nombreuses opérations exceptionnelles, cette filiale d'Ufiner (Lyonnaise des eaux) enregistre, pour l'exercice clos le 30 septembre 1983, une perte de 18,6 millions de francs, contre 30 millions. Les bons résultats des filiales étrangères devraient réduire l'incidence de ce déficit sur les comptes consolidés.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. — Lancement le 30 janvier de deux emprunts :

– Le premier, 3 milliards de francs sur douze ans, serait émis à 99,50 % à 13,70 % d'intérêt amortissable en trois tranches égales au bout de neuf ans ;

– Le second, de 2 milliards de francs, d'une même durée émis à 99,80 %. Il porterait aussi 13,70 % d'intérêt, mais pour les trois premières années. Ce taux serait ensuite révisable de façon triennale et calculé sur la moyenne des deux derniers taux mensuels de rendement des obligations garanties par l'Etat. Le remboursement se ferait *in fine*.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	23 janv.	24 janv.
Valeurs françaises	108,7	111,2
Valeurs étrangères	108,4	108,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 janv.	24 janv.
Indice général	168	171,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 25 janvier .... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 janv.	25 janv.
1 dollar (en yens)	234,82	234,35

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 951
5 %	38 85	4 904
3 % amort. 45-54	71	1 451
Emp. 7 % 1973	9175	..
Emp. 8,80 % 77	113 98	5 939
9,80 % 78/93	89 65	5 275
8,80 % 78/86	91 30	1 058
10,80 % 79/94	92 30	4 220
13,25 % 80/90	100 50	8 544
13,80 % 80/87	102 80	3 808
13,80 % 81/99	101 95	0 377
16,75 % 81/87	110 60	6 270
16,20 % 82/90	112 30	0 531
16 % juin 82	111 35	10 055
E.D.F. 7,8 % 61	138	15 500
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 70	8 593
Ch. France 3 %	141	..
CNB Bques janv. 82	102 02	0 875
CNB Paribas	102 06	0 875
CNB Suez	102 05	0 875
CNI janv. 82	101 99	0 875

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	3000	2980
Carrefour 6,75 % 77	331 10	....
Interbail (obl. conv.)	222	224
Lafarge 6 % 72	340 20	345
Martell 8,75 % 70	1920	....
Michelin 5,50 % 70	620 50	625
Moët-Hennes. 6% 77	1900	....
Pér. (Fse) 7,50 % 79	220 10	....
Peugeot 6% 70-75	355	365
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	163	....
Télém. 7% 74	178	....
Thom.-CSF 8,9% 77	330	350

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	59 90	60
A.G.F. (St Cent.)	360	360
A.G.P. Vie	5695	5700
Agr. Inc. Madag.	100	90 o
Alfred Herlicq	69 20	68
Allobroge	390	390
André Roudière	145	143
Applic. Hydraul.	312 10	312 10
Arbel	38	37
Artois	419 90	419 90
At. Ch. Loire	15 60	15 60
Aussedat-Rey	25 50	25 10
Bain C. Monaco	82	81
Banania	484	483
Banque Hypoth. Eur.	332	332
Blanzy-Ouest	276	278 80
B.N.P. Intercontin.	188 10	188
Bénédictine	1671	1671
Bon-Marché	123 90	120
Boris	310	....
Bras. Glac. Int.	1021	980
Calf	385	391
Cambodge	198	196
C.A.M.E.	98	99
Campenon Bern.	194 60	....
Caout. Padang	284	280
Carbone-Lorraine	49 90	49 90
Carnaud S.A.	162 20	168 70
Caves Roquefort	990	1030
C.E.G.Frig.	200 70	205
C.E.M.	29	29
Centen. Blanzy	820	821
Centrest (Ny)	105 50	109 70
Cerabati	68	69
C.F.F. Ferrailles	138	143
C.F.S.	860	860
C.G.I.B.	89	....
C.G.V.	104 70	105
Chambon (M.)	440	445
Chambourcy (M.)	1138	....
Champex (Ny)	103 50	106
Chim. Gde Paroisse	75	78
C.I. Maritime	400	401
Ciments Vicat	238	237
Citram (B)	125	125
Clause	550	549
Cl. MA (Fr.-Bail)	352	....
Cochery	53	51 o
Cofradel (Ly)	486	486
Cogifi	239	241
Comindus	790	800
Comiphos	177 10	179 50
Comp. Lyon-Alem.	220	220
Concorde (La)	280	280
C.M.P.	15 50	15
Conte S.A. (Li)	43 60	....
Crédit (C.F.B.)	200 70	193
Créd. Gén. Ind.	399	399
Cr. Universel (Cie)	497	500
Crédital	126 80	125 20
C. Sabl. Seine	115 50	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay S.A.	214	....
De Dietrich	330 20	330 20
Degremont	178 60	172
Delalande S.A.	289	265
Delmas-Vieljeux	665	665
Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	120
Didot-Bottin	398	405
Dist. Indochine	410	414
Drag. Trav. Pub.	228 80	238
Duc-Lamothe	215	217
Dunlop	8 55	10 10 d
Eaux Bass. Vichy	982	1021
Eaux Vittel	950	950
Eco	3235	3385
Economats Centre	450	450
Electro-Banque	270	289
Electro-Financ.	503	500
Elf-Antargaz	169	159
E.L.M. Leblanc	530	520
Entrepôts Paris	290	285
Epargne (B)	1110	1115
Epargne de France	305 10	306
Epeda-BF	1415	1416
Escaut-Meuse	397 60	400
Eurocom	750	750
Europ. Accumul.	31 50	31 80
Eternit	359 50	374 d
Félix Potin	1146	1145
Ferm. Vichy (Ly)	117	117 o
Finalens	98	100
FIPP	100	103
Fnac	270	275
Focep (Chât. eau)	1050	1050
Foncière (Cie)	194 60	195
Fonc. Agache-W.	85 50	82
Fonc. Lyonnaise	1370	....
Foncina	162	163 90
Forges Gueugnon	16 50	16 50
Forges Strasbourg	136	137 60
Forinter	1300	1310
Fougerolle	83 20	84
France I.A.R.D.	104	100
France (La)	855	889
Frankel	191	198
Fromageries Bel	845	855
From. Paul Renard	447	440
GAN	700	700
Gaumont	600	601
Gaz et Eaux	1294	1293
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 65	25 50
Gerland (Ly)	759	764
Gévelot	337	331
Gr. Fin. Constr.	213	212
Gds Moul. Corbeil	80	80
Gds Moul. Paris	341	354 50
Groupe Victoire	733	750
G. Transp. Ind.	145 30	141 20
Huard-U.C.F.	38 50	37
Hutchinson	31	31 80
Hydro-Energie	228 70	237 80 d
Hydroc. St-Denis	50	51
Immindo S.A.	205	208 60
Imminvest	180 50	186
Immobail	303	304
Immobanque	518	525
Immob. Marseille	2300	2300
Immofice	393 20	400
Industrielle Cie	895	900
Invest. (Sté Cent.)	875	882
Jaeger	28	28
Lafitte-Bail	300	300
Lambert Frères	74	71
Lampes	115 20	119 80
La Brosse-Dupont	76	76
Lebon Cie	764	757
Lille-Bonnières	259	254
Locabail Immob	485	500
Loca-Expansion	175	180
Locafinancière	253 20	254
Locatel	360	365
Lordex (Ny)	108 20	108 10
Louvre	435	445
Luchaire S.A.	259 20	260
Machines Bull	32	31 50
Magasins Uniprix	57	58
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	140 20	141
Marocaine Cie	44	44
Métal Déployé	275	280
M. H.	40	10
Mic	245	242 50
Mors	316 30	339 d
Nadella S.A.	130	....
Naval Worms	115	117
Navig. (Nat. de)	58 90	56 55
Nicolas	480	465
Nodet-Gougis	77 80	83 40
OPB Paribas	134	136
Optorg	148	150
Origny-Desvroise	104	100 10
Palais Nouveauté	289	291
Paris France	103	107 10
Paris-Orléans	149	162 50
Part. Fin. Gest. Im.	302	310
Pathé-Cinéma	300	288
Pathé-Marconi	142	143
Piles Wonder	155	159

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Piper-Heidsieck	350	352 30
P.L.M.	108	108
Porcher	182 90	185
Profils Tubes Est	5 60	5 75
Prouvost ex-Lain.R.	48	48 50
Providence S.A.	447	450
Publicis	1400	1400
Raff. Souf. R.	149	140
Ressorts Indust.	92 50	90
Révillon	470	450
Ricqlès-Zan	134	130 10
Ripolin	44 70	41 70
Rochefortaise S.A.	72 80	75 70 d
Rochette-Cenpa	12 80	15 90 d
Rosario (Fin.)	111	112
Rougier et Fils	62	62
Roussalot S.A.	384 50	457 d
Sacer	43 90	....
Sacilor	3	3
SAFAA	80	79 50
Safic-Alcan	220 50	229 30
SAFT	280	280
Saunier Duval	23 60	24 50
Saint-Raphaël	83	80 50
Salins du Midi	292	301
Santa-Fé	176	183
Satam	46 80	48 60
Savoisienne (M)	86	85
SCAC	180	180
Sellier-Leblanc	267	265
Senelle Maubeuge	185	189
S.E.P. (M)	163	165
Serv. Equip. Véh.	55 70	55 70
Sici	36 90	36 10
Sicotel	285	280
Sintra-Alcatel	551	556
Sinvim	133	132 50
Siph (Plant. Hévéas)	187 10	182 20
SMAC Aciéroïd	170	173
Sofal financière	428	428
Soffo	180	181 50
Soficomi	464	464
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	790	790
Sogepal	250	232 80 o
Soudure Autog.	69	70
S.P.E.G.	190 50	192 40
Speichim	167	170
S.P.I.	365	365
Spie Batignolles	158	158
Stemi	237	236
Synthelabo	285	296 40
Taittinger	820	828
Testut-Aequitas	337	350 50
Thann et Mulh.	60 10	61
Tissmétal	28	28 10
Tour Eiffel	312	324 50
Ufiner S.M.D.	202	203
Ugimo	215	216
Unibail	551	561
Unidel	102 70	104
U.A.P.	552	558
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	269	297
Un. Imm. France	286 90	288
Un. Ind. Crédit	348	349
Usinor	1 12	1 15
U.T.A.	180	182
Vincey Bourget (Ny)	8 50	....
Virax	62	59 90
Waterman S.A.	263	284 50
Brass. du Maroc	121 50	120
Brass. Ouest-Afr.	29 50	30

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	290	319
Akzo	391	401
Alcan Alum	449	440
Algemene Bank	1481	1512
Am. Petrofina	600	....
Arbed	230	....
Asturienne Mines	120	132 d
Banco Central	117 40	115
Bco Pop Espanol	96	96 50
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	34010	35000
Barlow Rand	122 10	....
Blyvoor	156	155
Bowater	47	46 30
British Petroleum	66	66
Br. Lambert	495	529
Caland Holdings	120	129
Canadian-Pacific	479 50	471
Cockerill-Ougre	29 10	....
Cominco	538	....
Commerzbank	740	....
Courtaulds	22	21 40
Dart. and Kraft	786	780
De Beers (port.)	81	....
Dow Chemical	377	380
Dresdner Bank	710	742
Emrep. Bell Canada	290	290
Femmes d'Auj.	73 40	....
Finoutremer	247	....
Finsider	0 30	....
Gén. Belgique	358	363
Gevaert	570	....
Glaxo	130	130
Goodyear	340	330
Grace and Co	516	504
Grand Metropolitan	58	57
Gulf Oil Canada	159	158
Hartebeest	783	741
Honeywell Inc.	1450	....
Hoogovens	160	170
I. C. Industries	559	562
Int. Min. Chem	630	520
Johannesburg	1160	....
Kubota	17	17
Latonia	282	282
Mannesmann	610	....
Marks-Spencer	37 90	38 50
Midland Bank Plc	65 50	69
Mineral-Ressourc.	115 50	115
Nat. Nederlanden	850	849
Noranda	245	240 10
Olivetti	27 80	....
Pakhoed Holding	250	275
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	439 40	441
Phoenix Assuranc.	76 05	75 30
Pirelli	11 60	12
Procter Gamble	628	622
Ricoh Cy Ltd	53 90	53 90
Rolinco	1212	1216
Robeco	1266	1277
Rodamco	485	483
Shell fr. (port.)	94 80	....
S.K.F. Aktiebolag	247	248 50
Sperry Rand	545	560
Steel Cy of Can.	290	290
Stilfontein	175	171 20
Sud. Allumettes	371	408
Tenneco	460	470
Thorn EMI	93	102 d
Thyssen c. 1 000	328	....
Toray indust. inc	21 35	21 35
Vieille Montagne	850	....
Wagons-Lits	405	405
West Rand	73	73

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1251	1340 d
C.D.M.E.	520	531
Defsa	379	380
Dauphin O.T.A.	1515	1500
Merlin Immobilier	1850	1850
Métallurg. Minière	132 90	132 90
M.M.B.	290	299
Novotel S.I.E.H.	1740	1794
Petit Bateau	417	417
Petrofigaz	559	550
Poron	595	595
S.C.G.P.M.	240	240
Far East Hotels	1 49	1 49
Sodexho	3090	3200
Sofibus	222	220

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 60	12 70 d
Alser	173	....
Cellulose du Pin	30 90	31 10
C.G.Maritime	7 10	....
CMM-Mar Madag.	....	....
Coparex	520	520
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 50	1 50
Imp. G.-Lang	1 15	1 80 d
La Mure	60	....
Pronuptia	156 60	169
Rorento N.V.	744	740
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	150
Total C.F.N.	51 50	54 60 d
Ufinex	245	....

SICAV 24/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	238 02	227 23
Actions-Investiss.	296 78	283 32
Actions sélectives	350 40	334 51
Audificandi	371 17	354 34
A.G.F. 5000	260 24	248 44
Agfimo	397 19	379 17
A.G.F. Interfonds	399 42	381 31
Altafi	243 19	232 16
A.L.T.O.	194 79	185 95
Amérique Gestion	544 33	519 65
Assoc. St-Honoré	10926 03	10870 68
Associc	22019 98	22019 98
Bourse-Investiss.	306 17	292 29
Capital Plus	1252 85	1252 85
C.I.P.	901 93	881 03
Convertimmo	309 25	295 23
Cortexa	1154 49	1102 14
Credinter	434 84	415 12
Croiss. Immobil.	381 32	364 03
Démeter	57621 14	57448 79 ◆
Drouot-France	302 58	288 86
Drouot-Investiss.	800 06	763 78
Drouot-Sécurité	204 62	195 34
Energie	258 02	248 32
Epargcourt Sicav	6255	6223 88
Epargne Associations	24221 41	24148 96
Epargne-Capital	5339 48	5288 59
Epargne-Croiss.	1470 38	1403 70
Epargne-Industr.	456 39	435 69
Epargne-Inter	742 81	709 13
Epargne-Oblig.	184 55	176 18 ◆
Epargne-Unie	945 18	902 32
Epargne-Valeur	368 52	351 81
Eparoblig	1108 54	1106 33
Eurocic	8982 84	8575 50
Euro-Croissance	439 96	420 01
Foncier Investiss.	688 28	657 07
France-Garantie	286 76	281 14
France-Investiss.	455 46	434 81
Fr.-Obl. (nouv.)	419 44	400 42
Francic	256 04	244 43
Fructidor	245 46	234 33
Fructifrance	451 12	430 66
Fructivar	60023 56	59873 88
Gestion Associations	117 70	114 83
Gestion Mobilière	615 90	587 97
Gest. Rendement	517 56	494 09
Gest. Sél. France	399 85	381 72
Haussmann Oblig.	1279 27	1221 26
Horizon	693 32	661 88
I.M.S.I.	393 07	375 25
Indo-Suez Valeurs	654 83	625 14
Ind. française	11768 30	11537 55
Interoblig.	11145 57	10640 16
Intersélect France	290 46	277 29
Intervaleurs Indust.	448 57	428 23
Invest. net	10602 28	10581 12
Invest. Obligataire	12384 57	12359 85
Invest. St-Honoré	724 24	691 40
Laffitte-crt-terme	119892 83	119892 83
Laffitte-Expansion	694 71	663 21
Laffitte-France	213 89	204 17
Laffitte-Oblig.	144 47	137 92
Laffitte-Rend.	216 42	206 61
Laffitte-Tokyo	981 54	937 03
Lion-Associations	11300 50	11300 50
Livret portefeuille	529 52	505 51
Mondiale Investissem.	379 73	362 51
Monecic	55548 95	55548 95
Multi-Obligations	463 53	442 51
Natio.-Assoc.	22689 33	22653 62
Natio.-Epargne	12475 56	12352 04
Natio.-Inter.	1013 55	967 59 ◆
Natio.-Obligations	446 38	425 18 ◆
Natio.-Placements	56559 27	56559 27
Natio.-Valeurs	530 34	506 29
Oblisem	160 25	152 98
Pacifique St-Honoré	445 85	425 63
Paribas Epargne	12052 58	12004 56
Paribas Gestion	588 42	561 74
Patrimoine-Retraite	1144 49	1122 05
Phenix Placements	242 44	241 23
Pierre Investiss.	455 53	434 87
Placement crt-terme	52996 22	52996 22
Province Investiss.	284 93	272 01 ◆
Rendem. St-Honoré	12015 85	11958 07
Sécur. Mobilière	378 74	361 57
Sél. court terme	12066 49	11975 67
Sélec. Mobil. Div.	355 44	339 32
Sélection-Rendem.	181 05	172 84
Sélect. Val. Franç.	214 66	204 92
Sicav-Associations	1064 60	1062 48
S.F.I. fr. et étr.	494 56	472 13
Sicavimmo	508 70	485 63
Sicav 5000	227 48	217 16
Slivafrance	345 32	329 66
Slivam	342 32	326 80
Slivarente	202 90	193 70
Slivinter	371 11	354 28
S.I.-Est	1081 49	1032 45
S.I.G.	845 81	805 53
S.N.I.	1093 19	1043 62
Sofinvest	472 01	450 61
Sogepargne	325 57	310 81
Sogevar	942 26	899 53
Soginter	1237 13	1181 03
Soleil Investiss.	511 38	488 19
Technocic	1055 45	1007 59
U.A.P. Investiss.	376 17	359 11
Uni-Associations	103 35	103 35
Unifrance	277 62	265 03
Unifoncier	721 51	688 79
Ungestion	709 04	676 89
Uni-Japon	1252 90	1196 09
Uni-Régions	1417 58	1353 30
Uniresta	1848 75	1787 96
Univar	13227 77	13227 77
Valorem	418 99	399 99
Valorg	1104 26	1103 16
Valrea	120905 38	120784 60
Worms Investiss.	739 44	705 91

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1835	4,5 % 1973	1839	1850	1850	+ 0 59
3240	C.N.E. 3 %	3238	3250	3245	+ 0 21
226	Accor	228	234	234	+ 2 63
890	Agence Havas	900	929	929	+ 3 22
560	Air Liquide	552	570	570	+ 3 26
445	Als. Superm.	445	460	460	+ 3 37
91	A.L.S.P.I.	91	91	91	....
159	Alsthom-Atl.	159 90	160 10	161	+ 0 68
615	Amrep	628	638	638	+ 1 59
340	Applic. gaz	340	346	346	+ 1 76
425	Arjom. Prioux	427	425	423	– 0 93
1470	Aux. Entrepr.	1469	1488	1485	+ 1 08
500	Av. Dass.-Br.	505	583	568	+ 12 47
290	Bail-Equipem.	280 10	295	294 80	+ 5 24
615	Bail-Investiss.	617	628	628	+ 1 78
485	Cie Bancaire	486	490	494	+ 6
119	Bazar H.-V.	121 50	121	120	– 1 23
280	Béghin-Say	286	287	286	....
410	Bic	410	423	427	+ 4 14
305	B.I.S.	309	315	310	+ 0 32
1680	[illegible] (Géné.)	1680	1650	1650	– 1 78
1880	Bongrain S.A.	1855	1855	1855	....
810	Bouygues	819	825	829	+ 1 22
2750	B.S.N.-G.D.	2760	2810	2845	+ 3 07
1530	Carrefour	1525	1480	1488	– 2 42
900	Casino	904	935	935	+ 3 42
580	Cedis	580	584	585	+ 0 86
385	Cetelem	383 80	391	391	+ 1 87
595	C.F.A.O.	596	594	593	– 0 50
88	C.F.D.E.	87	89	89	+ 2 29
5 70	Ch. France Dunk.	5 70	....	....	....
285	Charg. Réunis	266 40	270	270	+ 1 35
25	Chiers-Châtill.	25 10	25 70	25 95	+ 3 38
250	Ciments franç.	251 10	250	261	+ 3 94
1470	C.I.T. Alcatel	1465	1458	1445	– 1 36
810	Club Méditerr.	823	814	815	– 0 97
113	Codetel	113 90	114	114	+ 0 08
225	Cofimeg	225	229	228 90	+ 1 73
220	Coles	220	225	230	+ 4 54
149	Compt. Entrepr.	149	151	150	+ 0 67
350	Compt. Mod.	347	347	348	+ 0 28
500	Créd. Foncier	501	525	525	+ 4 79
240	Crédit F. Imm.	240 50	241	241	+ 0 20
475	Crédit Nat.	477	480	480	+ 0 62
49	Creusot-Loire	48 80	52	53	+ 8 60
132	Crouzet	132	140	143	+ 8 33
610	C.S. Saupiquet	609	625	627	+ 2 95
1490	Damart-Servip	1490	1450	1440	– 3 35
860	Darty	857	895	895	+ 4 43
665	Docks France	666	690	682	+ 2 40
91	D.M.C.	90 50	94 80	95 20	+ 5 19
880	Dumez	878	883	893	+ 1 70
580	Eaux (Gén.)	581	585	590	+ 1 54
194	Elf-Aquitaine	195 10	202	203	+ 4 04
184	— (certific.)	184 80	191	194	+ 4 97
2320	Essilor	2325	2400	2400	+ 3 22
590	Esso S.A.F.	599	613	610	+ 1 83
850	Eurafrance	851	840	849	– 0 23
780	Euromarché	761	785	780	+ 2 49
640	Europe n° 1	640	660	660	+ 3 12
910	Facom	907	907	921	+ 1 54
800	Fichet-Bauche	805	804	804	– 0 12
186	Finextel	186	188 90	188 90	+ 1 55
270	Fives-Lille	269 80	278	284 50	+ 5 44
40	Fonderie (Gén.)	39 50	41	41	+ 3 79
85	Fraissinet	85	88	88	+ 3 52
425	Francarep	422	415	415	– 1 65
185	Gal. Lafayette	187	188	188	+ 0 53
820	Gén. Géophys.	826	845	870	+ 5 32
300	GTM-Entrepose	296	305	306	+ 3 37
320	Guyenne-Gasc.	320	324	325	+ 1 56
1470	Hachette	1475	1515	1515	+ 2 71
360	Hénin (La)	358 50	360	360	+ 0 41
78	Imétal	81 50	84	84	+ 3 06
270	Imm. Plaine-M.	270	270 20	270 20	+ 0 07
405	Ind. et Particip.	405	415	415	+ 2 46
880	Inst. Mérieux	875	900	898	+ 2 62
395	Interbail	396	408	408	+ 3 03
1390	Intertechnique	1395	1440	1440	+ 3 22
148	J. Lefebvre	148	147	147	– 0 67
168	Jeumont Ind.	168	172	172	+ 2 38
530	Lab. Bellon	530	537	537	+ 1 32
325	Lafarge-Coppée	323	329	329	+ 1 85
2100	Legrand	2120	2240	2240	+ 5 66
1310	Lesieur	1312	1325	1328	+ 1 29
325	Locafrance	335	356	347	+ 3 58
705	Locindus	704	710	710	+ 0 85
860	Lyonn. Eaux	859	885	870	+ 1 28
340	Mais. Phénix	340	351	354 50	+ 4 26
1050	Majorette (Ly)	1050	1150	1150	+ 9 52
129	Manurhin	129 50	137	137	+ 5 79
73	Mar. Wendel	73 50	75 95	76	+ 3 40
1860	Martell	1880	1880	1885	+ 0 26
900	Merlin-Gerin	905	950	950	+ 4 97
1750	Matra	1750	1869	1900	+ 8 57
980	Michelin	979	1030	1030	+ 5 20
1480	Midi (Cie)	1481	1490	1481	+ 1 36
250	Midland Bk S.A.	252	252	249	– 1 19
131	Mines Kali (Sté)	131 50	134 10	133 80	+ 1 74
48	M.M. Penarroya	54	55 60	54	....
1480	Moët-Hennessy	1490	1528	1523	+ 2 21
520	Mot. Leroy-S.	511	518	517	+ 1 17
106	Moulinex	107	108	108	+ 0 93
715	Mumm	715	760	756	+ 5 73
245	Navig. Mixtes	247	250	247	....
10 50	Nobel-Bozel	10 70	11 75	12 10	+ 13 08
51	Nord-Est	51 05	52 90	53	+ 3 81
300	Nordon (Ny)	299	298	299	....
87	Nouvelles Gal.	87 40	87 40	87 45	+ 0 05
660	Occident. (Gle)	660	670	671	+ 1 66
270	Olida-Caby	272	277	275	+ 1 10
980	Omn. F. Paris	955	945	945	– 1 04
174	Opfi-Paribas	172 10	172	172	– 0 05
2270	Oréal (L')	2310	2400	2399	+ 3 85
80	Paper. Gascogne	80 10	86	86	+ 7 36
580	Paris-Réescomp	589	596	596	+ 1 18
260	Pechelbronn	262	265	265	+ 1 14
540	Penhoet	540	550	550	+ 1 85
780	Pernod-Ricard	780	800	803	+ 2 94
199	Pétroles (Fse)	204	213	212 50	+ 4 16
45	— (certific.)	45	47 10	47 30	+ 5 11
82	Pétroles B.P.	84 80	87 80	87 80	+ 3 53
250	Peugeot S.A.	249 50	251 50	252 50	+ 1 20
71	Poclain	71	70	70	– 1 40
360	Poliet	359 50	360	359	– 0 13
142	Pompey	144	149	149	+ 3 47
380	P.M. Labinal	380	381	381	+ 0 26
1950	Presses Cité	1948	1975	1980	+ 1 64
900	Prétabail Sic.	901	910	910	+ 0 99
245	Primagaz	243	242	246	+ 1 23
154	Printemps	155	158 50	158 50	+ 2 25
1360	Promodès	1360	1350	1350	– 0 73
395	Radiotechn.	395 70	394 60	394	– 0 42
93	Raffin. (Fse)	95	100	99	+ 4 21
1220	Redoute (La)	1210	1245	1245	+ 2 89
850	Roussel-Uclaf	822	878	878	+ 6 81
1350	Rue Impériale	1355	1430	1430	+ 5 53
149	Sade	149	148	148	– 0 67
1410	Sagem	1405	1390	1390	– 1 06
445	St-Louis B.	454	463	454	....
545	Sanofi	547	555	569	+ 4 02
338	S.A.T.	339 90	346	347	+ 2 08
35	Saulnes	35 90	37	37 50	+ 4 45
103	Schneider	103 20	109	105	+ 1 74
61	S.C.O.A.	60 95	62	62	+ 1 72
169	S.C.R.E.G.	169	182	181	+ 7 10
510	Seb	510	505	505	– 0 98
285	Sefimeg	263	269	269	+ 2 28
950	S.F.I.M.	940	954	954	+ 1 49
97	S.G.E.-S.B.	98 20	102	101	+ 2 85
900	Sign. Ent. El.	906	911	911	+ 0 66
465	Silic	470	470	472	+ 0 42
300	Simco	301	....	....	....
140	Simnor	140	143	143	+ 2 14
1380	Skis Rossignol	1362	1440	1420	+ 4 25
525	Slimminco	525	529	530	+ 0 95
520	Sogerap	520	532	532	+ 2 30
630	Sommer-Allib.	630	630	630	....
545	Source Perrier	549	563	559	+ 1 82
445	Talcs Luzenac	450	480	480	+ 6 66
1550	Tél. Elect.	1550	1558	1558	+ 0 51
295	Thomson-C.S.F.	299 80	309	315	+ 5 07
2220	T.R.T.	2215	2335	2335	+ 5 41
340	U.F.B.	341	348	350	+ 2 63
565	U.I.S.	565	565	567	+ 0 35
260	U.C.B.	255	259	257	+ 0 78
340	Valéo	345	351	351 50	+ 1 88
76	Vallourec	76 20	81 50	83	+ 8 92
1890	V. Clicquot-P.	1890	1900	1900	+ 0 52
1180	Vinipix	1175	1170	1170	– 0 42
910	Elf-Gabon	911	930	938	+ 2 96
270	Amax Inc.	270	269 50	274	+ 1 48
370	Amer. Express	367 50	367 10	367 10	– 0 10
220	Amer. Teleph.	220	220 70	221	+ 0 45
186	Anglo Amer. C.	186	182	182 50	– 1 88
1180	Amgold	1178	1152	1152	– 2 20
920	B. Ottomane	921	960	960	+ 4 23
735	BASF (Akt)	743	724	728	– 2 01
760	Bayer	758	752	750	– 1 05
555	Buffelsfont.	554	546	546	– 1 44
41	Charter	40 95	41	41	+ 0 12
565	Chase Manh.	566	568	569	+ 0 53
340	Cie Pétr. Imp.	337 50	339 10	339 10	+ 0 47
93	De Beers	92 80	91 60	91 60	– 1 29
1530	Deutsche Bank	1525	1514	1514	– 0 72
145	Dome Mines	144 70	142 50	143	– 1 17
365	Driefontein Cstl	367	353 20	356	– 2 99
590	Du Pont-Nem.	594	600	602	+ 1 34
850	Eastman Kodak	853	857	857	+ 0 46
149	East Rand	150	151 90	149	– 0 66
540	Ericsson	541	540	545	+ 0 73
435	Exxon Corp.	436	444	444	+ 1 83
505	Ford Motors	507	505	512	+ 0 98
380	Free State	388 50	380	379	– 2 44
260	Gencor	261	257	256	– 1 91
350	Gén. Belgique	358	363	363	+ 1 39
660	Gén. Electr.	658	662	662	+ 0 60
880	Gen. Motors	882	881	882	....
83	Goldfields	83	81	81 50	– 1 80
205	Harmony	207	205	207	....
41	Hitachi	40 95	40 95	40 95	....
810	Hoechst Akt.	809	800	800	– 1 11
101	Imp. Chemical	100 50	104 90	104 90	+ 4 37
167	Inco. Limited	167 10	168	168 30	+ 1 31
1350	IBM	1350	1365	1356	+ 0 44
104	Ito-Yokado	103 70	104 60	104 60	+ 0 86
530	ITT	530	536	536	+ 1 13
94	Matsushita	94 30	94 60	93 95	– 0 37
1040	Merck	1044	1036	1038	– 0 57
910	Minnesota M.	916	923	918	+ 0 21
350	Mobil Corp.	349	350	350	+ 0 28
26550	Nestlé	26550	26300	26300	– 0 94
810	Norsk Hydro	813	815	815	+ 0 24
1340	Petrofina	1344	1376	1360	+ 1 19
860	Philip Morris	859	860	860	+ 0 11
174	Philips	174 80	170	170	– 2 74
406	Pres. Brand	409	390	391	– 4 40
465	Président Steyn	465 50	454	460	– 1 18
1150	Quilmès	1150	1165	1165	+ 1 30
1450	Randfontein	1448	1425	1428	– 1 38
545	Royal Dutch	546	546	547	+ 0 18
103	Rio Tinto Zinc	103 30	103 90	104	+ 0 67
390	St Helena Co	378	385 10	365 10	– 3 41
535	Schlumberger	536	540	540	+ 0 74
98	Shell transp.	99	98	98 50	– 0 50
1620	Siemens A.G.	1633	1600	1602	– 1 89
177	Sony	176	177 20	176	....
280	T.D.K.	281	285	284	+ 1 06
1010	Unilever	1019	1013	1010	– 0 88
820	Unit. Techn.	823	830	828	+ 0 60
1160	Vaal Reefs	1166	1165	1160	– 0 51
550	West Deep	551	535	531	– 3 62
475	West Hold.	473	450	460	– 2 74
565	Xerox Corp.	563	569	569	+ 1 06
2 55	Zambia Corp.	2 54	2 57	2 57	+ 1 18

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/1	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 615	8 643	8 380	8 780
Allemagne (100 DM)	306	305 720	293	313
Belgique (100 F)	14 991	14 980	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 920	271 770	259	279
Danemark (100 krd)	84 450	84 350	80	88
Norvège (100 k)	109 540	109 470	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 111	12 096	11 650	12 450
Grèce (100 drachmes)	8 365	8 355	6 500	8 250
Italie (1 000 lires)	5 027	5 037	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	385 220	384 850	371	392
Suède (100 krs)	105 660	105 730	101	108
Autriche (100 sch)	43 365	43 350	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 414	5 407	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 335	6 340	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 920	6 925	6 680	7 020
Japon (100 yens)	3 692	3 690	3 530	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/1
Or fin (kilo en barre)	103150	101400
Or fin (en lingot)	103000	101750
Pièce française (20 fr)	646	648
Pièce française (10 fr)	441	.....
Pièce suisse (20 fr)	631	630
Pièce latine (20 fr)	618	615
Souverain	770	770
Pièce de 20 dollars	4105	4105
Pièce de 10 dollars	1875	1875
Pièce de 5 dollars	1075	.....
Pièce de 50 pesos	4095	4095
Pièce de 10 florins	641	634

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. DÉMOGRAPHIE : « *Nouveaux éclairages sur la population mondiale* » (I), par L. Tabah; « *Retraites : non à l'alarmisme* », par P. Surault; « Ils vivent heureux et ont beaucoup d'enfants », par L.-M. Jentel.
– LU : *Les juifs et le sexe,* du docteur Valensin.

ÉTRANGER

3. EUROPE
– RFA : la Bundeswehr face aux scandales.
3. DIPLOMATIE
– La conférence de Stockholm.
4. AMÉRIQUES
– ÉTATS-UNIS : le risque inhérent à l'engagement américain au Liban constitue la seule menace sur la réélection de M. Reagan.
4. PROCHE-ORIENT
4. AFRIQUE
– LES TROUBLES AU MAROC : des arrestations auraient frappé les *milieux politiques et syndicaux.*
5-6. ASIE
– « La Malaisie en crise de croissance » (III), par Patrice de Beer.
– CHINE : le chef du PC a approuvé la politique de la France dans le tiers-monde.

POLITIQUE

8. L'examen du projet de loi sur la presse à l'assemblée nationale.
9. Les hommes du président : Jean-Louis Bianco.

SOCIÉTÉ

10. Un rapport du Conseil économique et social : on n'encourage pas les Français à se marier.
– FAITS DIVERS : lettre d'un cannibale.
– SPORTS : M. Mitterrand à l'INSEP.
19. ÉDUCATION : le Conseil constitutionnel et l'*Université, deux points de vue* de MM. Robert et Rotschild.
– JUSTICE : au procès Paribas; Le procès des Arméniens.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

11. Le projet d'aménagement du Grand Louvre.
– Deux expositions sur l'art médiéval serbe.
12-13. Francis Bacon dans et autour de la peinture.
13. *Une semaine du cinéma finlandais* à Paris.
– *Nuages flottants,* un film de Mikio Naruse.
14. SÉLECTION.
– FORMES.
15. PROGRAMMES DES EXPOSITIONS.
18. COMMUNICATION : la première étude du CESP sur l'audience des radios locales privées.
22. LETTRES : M. Lang veut étendre le « *territoire du livre* ».

ÉCONOMIE

24. Après les manifestations d'agriculteurs.
24-25. La situation dans l'industrie automobile.
26. INDUSTRIE.
– ÉTRANGER.

RADIO-TÉLÉVISION (18)
INFORMATIONS
« *SERVICES* » (23) :
Mode; Météorologie; Mots croisés; « Journal officiel ».
Annonces classées (20 à 22); Carnet (22); Programmes des spectacles (16-17); Marchés financiers (27).

Le numéro du « Monde » daté 25 janvier 1984 a été tiré à 458 216 exemplaires

LE LANCEMENT DE CANAL-PLUS

M. Rousselet assouplit ses positions vis-à-vis du cinéma

Dans un entretien accordé le 24 janvier à l'AFP, M. André Rousselet, président du groupe Havas, assouplit sensiblement ses positions *vis-à-vis des professionnels du* cinéma au sujet de la programma*tion des films sur* Canal-Plus. Il envisage en effet de négocier un délai de douze mois après la sortie en salles au lieu des neuf mois prévus par le cahier des charges de la quatrième chaîne. Le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) avait proposé, il y a quelques semaines, un compromis équivalent par l'entremise de M. Nicholas Seydoux, président de *Gaumont. Une rencontre entre les* responsables de Canal-Plus et une délégation conduite par M. Seydoux est prévue pour le 26 janvier.

M. Rousselet a confirmé que Canal-Plus diffuserait environ cent cinquante films français par an, dont au minimum un tiers de « nouveautés ». Là encore, les nouvelles propositions du président de Havas semblent moins rigides que ses premières positions. A dix mois du lancement de la chaîne, les responsables de Canal-Plus avaient négocié l'achat d'environ quarante longs-métrages et rencontraient une opposition de plus en plus ferme d'un grand nombre de producteurs français. Les concessions de M. Rousselet vont sans doute permettre de débloquer et d'accélérer les négociations.

Les responsables de la quatrième chaîne travaillent aussi sur le reste de la programmation. M. Pierre Lescure, directeur des programmes, en a évoqué les grandes lignes dans une interview à *Télé 7 jours* : spectacles de théâtre et de music-hall, feuilleton français quotidien, émissions médicales, concerts et jeux fortement « sponsorisés ». M. Rousselet a d'autre part confirmé l'existence de négociations avec l'AFP pour la constitution d'une agence d'images. L'information sera assurée sur Canal-Plus par une vingtaine de journalistes sous forme de brefs bulletins sans commentaires. Des magazines plus spécialisés sur le cinéma, l'économie et le sport sont à l'étude avec des partenaires de la presse écrite.

Enfin, Canal-Plus prépare activement son lancement. Un premier « mailing » expérimental a permis d'enregistrer 3 000 abonnements sur 170 000 envois, un taux de réponse jugé très satisfaisant. Pour informer le public sur les programmes de Canal-Plus, Havas envisage la création d'un magazine gratuit qui ne ferait pas concurrence aux journaux *spécialisés. Pour obtenir 1,5 million* d'abonnés en 1987, Canal-Plus élargit sa base de lancement : dès novembre 1984, les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme pourront recevoir les émissions en même temps que les trois premières régions choisies (Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur). Ce qui porte à 25,6 millions de téléspectateurs (48 % de la population) le public potentiel de départ de la quatrième chaîne. M. André Rousselet négocie la diffusion de Canal-Plus en Suisse et en Belgique, ainsi que sur les réseaux câblés français. *Enfin, dernière innovation, techni*que celle-là, les programmes de Canal-Plus seront diffusés en stéréophonie dès le lancement de la chaîne.

J.-F. L.

FAUTE DE COMMANDES

Les chantiers de Cherbourg ont arrêté la construction des vedettes Combattante

De notre correspondant

Cherbourg. — Troisième et dernière vedette lance-missiles construite par la Tunisie, au terme d'un contrat signé en 1981, la canonnière *Carthage,* qui a été lancée mardi 24 janvier à Cherbourg, est aussi la soixante-quinzième et dernière unité de la série des *Combattante* livrées à ce jour à un pays étranger par les Constructions mécaniques de Normandie.

Cette mise à l'eau marque, en effet, la fin d'une époque remarquablement faste pour un chantier qui avait enregistré commandes sur commandes depuis l'affaire dite des vedettes de Cherbourg (1) en décembre 1969. Après Israël, la RFA, la Malaisie, la Grèce, l'Iran, la Libye, le Nigéria, Qatar et la Tunisie ont acquis des canonnières rapides baptisées *Combattante* 2 ou 3, selon le tonnage et le système d'armes.

La crise, plus que la concurrence internationale en matière d'armes nouvelles, a mis un frein à cet engouement des petites marines pour ce type d'unités puissamment armées. Depuis le début des années 80, aucune intention d'achat n'a suivi les nombreux contacts pris depuis avec les divers Etats désireux de moderniser ou de renforcer leur flottille et sans une commande de six patrouilleurs du type « service public », passée par la marine nationale, qui vient d'être autorisée à en commander quatre de plus, le chantier des vedettes n'aurait plus rien à construire d'ici à la fin de l'année.

Les vedettes destinées à la Tunisie sont des unités puissantes qui déplacent quelque 425 tonnes pour 60 mètres de long. Elles sont dotées de huit missiles surface-surface Exocet MM 40, d'un canon de 76 millimètres, d'une tourelle bi-tubes de 40 millimètres, de deux affûts de 30 millimètres, d'un système d'armes du type Vega II de Thomson-CSF et du premier dispositif lance-leurres Dagaïe mis en place sur des navires de guerre à l'exportation.

R. M.

(1) Durant 1969, des canonnières israéliennes, bloquées par un embargo français, ont réussi à quitter clandestinement les quais du constructeur à Cherbourg.

Moscou, le PCF et les dissidents du PC espagnol

L'Humanité publie, ce mercredi 25 janvier, une déclaration adoptée le 17 janvier par le secrétariat du Parti communiste espagnol à la suite de la réunion à Madrid, les 14 et 15 de ce mois, d'un *congrès de l'unité des communistes,* animé par M. Ignacio Gallego, dissident « léniniste » et prosoviétique du PCE (*le Monde* daté 15-16 et du 17 janvier).

Cette réunion « *porte atteinte à l'unité du PCE* », lit-on dans la déclaration, qui ajoute : « *Le secrétariat du comité central du PCE déplore profondément la présence à la réunion en question de représentants officiels du Parti communiste de l'Union soviétique, ainsi que l'intervention publique d'un membre de cette délégation (...). Il considère que cette attitude représente une ingérence ouverte dans* [ses] *affaires intérieures.* »

***

La publication par l'organe du Parti communiste français, avec une semaine de retard, de cette prise de position du « parti frère » espagnol est à rapprocher des propos tenus par M. Georges Marchais à FR 3 vendredi 20 janvier. A un journaliste qui lui demandait ce qu'il pensait de l'envoi d'une délégation soviétique à ce congrès d'un PC « scissionniste » en Espagne, le secrétaire général du PCF avait répondu : « Si les Soviétiques ont fait cela, nous condamnons cette attitude. Notre position en ce domaine est toujours restée la même : nous n'avons jamais soutenu, où que ce soit, la moindre fraction. » *M. Marchais avait ajouté (mais cela n'avait pas été reproduit par* l'Humanité*) :* « Pour nous, il n'y a qu'un seul parti communiste en Espagne, celui de Gerardo Iglesias *(l'actuel secrétaire général du PCE).* »

M. Marchais a là en effet un réel désaccord avec le Parti communiste soviétique, dont l'attitude tranche avec la prudence observée d'ordinaire dans les cas de ce genre. Jusqu'à présent, il était arrivé que Moscou encourageât en sous-main, financièrement et politiquement, des tentatives de scission contre des partis gagnés par l'eurocommunisme : le parti espagnol (déjà) en avait fait l'expérience avec le groupe Lister au début des années 70, de même que le parti suédois ou encore le parti communiste japonais dans les années 60. Mais c'est apparemment la première fois que le Kremlin se fait représenter officiellement au premier congrès d'un parti prosoviétique créé en marge d'un PC traditionnel. De même l'agence Tass a rendu compte largement des travaux de ce congrès, citant complaisamment les attaques des délégués contre l'eurocommunisme et autres « déviations » imputées au parti de M. Iglesias. Ce précédent a de quoi inquiéter maints partis communistes, en Europe et ailleurs.

M. T.

En 1983

LA HAUSSE DES PRIX A ÉTÉ EN FRANCE DE 9,3 %

Confirmant son estimation provisoire, l'INSEE a annoncé, mercredi 25 décembre, que la hausse des prix a été de 0,3 % en décembre. En glissement, de décembre 1982 à décembre 1983, la hausse des prix a été de *9,3 %* contre 9,7 % pour les douze mois de l'année précédente.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,6 % en décembre (contre 0,7 % en novembre), et de 10,1 % en 1983. Pour les autres secteurs, les augmentations ont été respectivement les suivantes : *Produits manufacturés :* 0,3 % (0,5 %), 8,2 %; *Services :* 0,1 % (0,2 %), 10,2 %; *Tarifs publics :* – 0,1 % (0 %), 5,6 %; *Produits manufacturés du secteur privé :* 0,4 % (0,7 %), 9,2 %; *Énergie :* – 0,2 % (0 %), 4,2 %.

LÉGER RECUL DU DOLLAR

En hausse depuis le début de la semaine, le dollar s'est effrité mercredi matin 25 janvier sur toutes les grandes places internationales. Parvenu la veille à Paris non loin de son niveau historique (8,65 F), le billet vert se traitait ici à 8,6325 F (contre 8,6435 F mardi). A Francfort, il valait 2,8230 DM (contre 2,8274 DM et même 2,8314 DM en clôture) et à Zurich 2,2450 F (contre 2,2493 F).

L'or s'est très légèrement redressé dans la City de Londres, ses cours peu avant midi oscillant entre 366 et 366,50 dollars l'once contre 365,10 dollars mardi en fin d'après-midi.

Sur le vif

Gros, c'est beau

On était bien, on était peinard. L'Année de la femme ou du Noir, ou du vieillard, ou du handicapé, ou du gay, ouf, c'était fini... Terminé. On n'en entendait plus parler. Crevées par leur double journée qui n'intéresse plus personne, ou victimes angoissées du chômage, les femmes en ont assez de gueuler. On les a eues à l'usure. Les homos, on les a eus au SIDA et les handicapés, à l'émotion, à la stupeur : on leur a installé des toilettes rien que pour eux à Roissy. Ils n'en sont pas encore revenus. Pour les vieux, on a trouvé mieux : en avançant l'âge de la préretraite à cinquante-cinq ans, on leur a collé un tel complexe d'infériorité qu'ils n'osent même plus demander l'heure à un passant.

Donc j'étais là, tranquille, relax, les pieds croisés sur mon bureau. Et qu'est-ce que je vois en ouvrant *Epoca,* l'hebdomadaire milanais : les gros lèvent l'étendard de la révolte, les gros en ont assez de se faire traiter de gros, gros, c'est beau ! Je me suis dit : ce n'est pas vrai ! Eh bien, si ! Leur mouvement a déjà pris une telle ampleur aux Etats-Unis que la télé organise la semaine prochaine, à leur intention, un concours de beauté. Poids minimum imposé aux candidates : 100 kilos. Et Marlon Brando, nommé, avec Orson Welles, président d'honneur du club des gros qui vient de s'ouvrir à Hollywood, a eu ce mot dévastateur : être gros dans ce monde livré aux marchands de maigreur, c'est être révolutionnaire.

Du coup, c'est reparti comme en 40. A l'exemple des gays qui ralliaient sous leur drapeau Shakespeare et César, les gros ont dressé l'inventaire des grands hommes gros à travers les siècles. Ça va de l'empereur Trajan à Bouddha en passant par Cléopâtre. Ce n'est pas son nez, en effet, qui a changé la face de l'univers, c'est son derrière, il paraît qu'il était énorme.

J'ai l'air de plaisanter, mais c'est très sérieux. On n'a pas fini d'entendre rouspéter les gros. Et revendiquer. On les fera taire moins facilement que les filles mères, les Beurs ou les grabataires. Ils sont bien nourris, ils sont costauds. Et même si elle n'ose pas trop l'avouer, ils ont l'opinion pour eux. La preuve ? Savez-vous combien vaut, aujourd'hui, une toile de Fernando Botero, un peintre réaliste onirique qui fantasme sur des gamines pachydermiques ? Deux millions de francs, des francs lourds !

CLAUDE SARRAUTE.

La LCR (trotskiste) veut « organiser la résistance à la politique d'austérité »

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), a rendu compte, mardi 24 janvier, au cours d'une conférence de presse, du sixième congrès de cette organisation, qui s'était tenu à huis clos, du 19 au 22 janvier, à la Maison du peuple de Clichy (Hauts-de-Seine). M. Krivine a souligné que douze sections de la IVe Internationale (dont la LCR est la section française) avaient envoyé des observateurs à ce congrès, de même que le FDR du Salvador et le MIR chilien, ainsi que plusieurs organisations d'extrême gauche françaises. Le Parti socialiste était représenté par M. Pierre Brana, membre adjoint du secrétariat national, et le PSU par M. Jacques Salvator, secrétaire national, porte-parole adjoint. La LCR a reçu, en outre, des messages de la FEN et du Mouvement de la paix.

M. Krivine a indiqué que la LCR connaît une « *stabilisation* » du nombre de ses militants et sympathisants, qui s'établit à « *un peu moins de cinq mille* », dont 30 % de femmes et 80 % de salariés. La LCR est présente dans « *près de cinq cents entreprises* », dont cent dix entreprises du secteur de la métallurgie. Ses militants sont syndiqués en majorité à la CGT, mais ils détiennent davantage de responsabilités au sein de la CFDT.

La LCR, dont la tendance majoritaire a réuni 60 % des votes au congrès, estime qu'elle avait surestimé, lors de ses précédentes assises, en décembre 1981, la possibilité d'engager des luttes sociales à caractère politique. Elle juge, aujourd'hui, qu'il existe, chez les salariés, « *une très grande volonté de résister* » à la politique d'austérité, que le patronat, selon elle, impose au gouvernement. Elle entend donc contribuer à « *organiser* » cette « *résistance* », tout en proposant un « *programme d'action* », qui montre qu'« *une autre politique est possible* ».

La LCR, privilégiant le terrain des luttes sociales, n'envisage pas de renouveler l'initiative qu'elle avait prise, en juin 1979 — avec une autre organisation trotskiste, Lutte ouvrière, — de présenter une liste aux élections européennes, à moins que la loi électorale ne soit modifiée pour ce qui concerne le remboursement des frais électoraux.

P. J.

M. CHARLES JEANTELOT AMBASSADEUR A KHARTOUM

Le *Journal officiel* daté du 26 janvier publiera la nomination de M. Charles Jeantelot comme ambassadeur de France au Soudan, en remplacement de M. Robert Hourcaillou.

[Né le 12 janvier 1925 à Rabat, licencié en droit, diplômé de l'Institut des hautes études marocaines, M. Jeantelot a occupé différents postes diplomatiques à Rabat (1956-1965), à Djeddah (1965-1967) et à Tripoli (1970-1974), ainsi qu'à l'administration centrale, aux affaires économiques et financières. Délégué du gouvernement auprès de l'Etat comorien en 1976, il a ensuite été consul général à Tananarive jusqu'en 1979, puis ambassadeur à Aden.]

● *M. Claude Cheysson, ministre français des relations extérieures,* s'est entretenu, mardi 24 janvier, à Bruxelles, avec MM. Wilfried Martens et Léo Tindemans, premier ministre et ministre des affaires étrangères belges. Ces entretiens font partie des contacts bilatéraux que la France prévoit d'organiser avec tous les gouvernements de la CEE en vue du prochain conseil européen, qui aura lieu les 19 et 20 mars à Bruxelles.

M. Cheysson se rendra, par ailleurs, à Bonn jeudi, accompagné de MM. Roland Dumas et Jacques Delors, ministres des affaires européennes et de l'économie, pour y rencontrer les ministres ouest-allemands des affaires étrangères et des finances, MM. Hans-Dietrich Genscher et Gérhard Stoltenberg. M. Cheysson doit ensuite gagner Berlin-Est, où il effectuera une visite officielle de deux jours. — *(AFP).*

● *Restitution par la France d'objets d'art à Berlin.* — Le ministère français de la défense remettra, le 4 février, à la ville de Berlin, un bas-relief de bronze de la colonne de la Victoire emporté en France en 1945. Ce bas-relief, représentant le retour de l'armée prussienne à Berlin en 1871, était entreposé dans la cour des Invalides à Paris. En échange, Berlin a restitué à la France trois canons exposés au Musée de l'armée.

MILLE LOGEMENTS A LA VILLETTE

Dans une lettre adressée au maire de *Paris, M. Paul Quilès,* ministre de l'urbanisme et du logement, donne son accord pour la construction de huit cents à mille logements dans le parc de La Villette.

Il confirme le principe du lan*cement de quatre cents* logements sociaux dès cette année *(ils sont prévus dans le contrat* Etat-Ville *qui* doit être soumis au conseil de Paris lundi prochain), entre l'avenue Corentin-Cariou (19e) *et* le Musée des sciences, en cours d'aménagement. *Le ministre annonce « la possibilité d'un programme complémentaire de quatre cents à six cents studios et petits logements »,* à proximité de la future Cité de la musique, à *l'angle de l'avenue Jean-Jaurès* et de la rue Adolphe-Mille.

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et son ancien concurrent, M. Quilès, ont toujours demandé l'un et l'autre la construction de mille logements dans le domaine de La Villette, qui appartient à l'Etat. La décision qui vient d'être prise ne contrariera que le ministre délégué à la culture, M. Jack Lang, conseiller de Paris lui aussi, qui souhaitait limiter le nombre de logements dans le futur parc de loisirs, autour du musée.

